

Circuits alimentaires de proximité.  
Quels bénéfices pour le  
développement des territoires ?  
Étude de cas dans trois territoires québécois.

Patrick Mundler & Sophie Laughrea



UNIVERSITÉ  
LAVAL

**Rapport de recherche** remis au Centre interuniversitaire  
de recherche en analyse des organisations (CIRANO)

Juin 2015



Ce rapport est issu d'un contrat de recherche financé par le CIRANO dans le cadre d'une subvention de recherche entre le CIRANO et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Il n'engage que ses auteurs.

### **Les auteurs**

Patrick Mundler                      professeur, Université Laval

Sophie Laughrea                      professionnelle de recherche, Université Laval

### **Référence à citer**

Mundler P., & Laughrea S. (2015) *Circuits alimentaires de proximité. Quels bénéfices pour le développement des territoires ? Étude de cas dans trois territoires québécois*. Rapport final de recherche remis au CIRANO. Québec : Université Laval. 124 pages + annexes.

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier les différentes personnes rencontrées pour le temps qu'elles nous ont accordé et leur implication dans cette recherche

Photos de la page de couverture : S. Laughrea



# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX .....	IV
LISTE DES FIGURES .....	VI
LISTE DES ABBRÉVIATIONS .....	VII
RÉSUMÉ.....	VIII
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1. QUESTION DE RECHERCHE ET TERRITOIRES D'ÉTUDE .....	2
1.2. CADRE GÉNÉRAL ET CONCEPTS .....	3
1.3. DE NOMBREUX BÉNÉFICES ATTRIBUÉS AUX CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ.....	4
1.4. UNE LITTÉRATURE ABONDANTE ET CRITIQUE.....	6
1.5. PLAN GÉNÉRAL DU RAPPORT .....	8
<b>2. REVUE DE LA LITTÉRATURE .....</b>	<b>10</b>
2.1. LE BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS.....	11
2.1.1. <i>Les revenus des agriculteurs en circuits de proximité .....</i>	<i>11</i>
2.1.2. <i>L'autonomie par rapport aux autres acteurs de la filière et les compétences nécessaires.</i>	<i>12</i>
2.1.3. <i>La reconnaissance sociale et professionnelle.....</i>	<i>13</i>
2.2. LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL .....	14
2.2.1. <i>L'emploi dans les exploitations agricoles et l'installation de nouveaux agriculteurs .....</i>	<i>15</i>
2.2.2. <i>L'impact des circuits de proximité sur l'économie locale .....</i>	<i>16</i>
2.3. LE BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ.....	17
2.3.1. <i>Nourrir la communauté.....</i>	<i>18</i>
2.3.2. <i>Circuits courts, santé et éducation .....</i>	<i>19</i>
2.3.3. <i>Lien social et gouvernance alimentaire territoriale .....</i>	<i>21</i>
2.4. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....	22
2.4.1. <i>Circuits de proximité et pratiques agricoles.....</i>	<i>23</i>
2.4.2. <i>Des pratiques favorables à la biodiversité et au maintien des paysages ?.....</i>	<i>24</i>
2.4.3. <i>L'efficacité énergétique de la distribution en circuits de proximité : la question des food miles .....</i>	<i>25</i>
2.5. CONCLUSION .....	26
<b>3. MODÈLE D'ANALYSE .....</b>	<b>28</b>
3.1. LE BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS.....	28
3.2. LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL .....	29
3.3. LE BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ.....	29
3.4. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....	30
3.5. LE CARACTÈRE SYSTÉMIQUE DU MODÈLE D'ANALYSE .....	31
<b>4. MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>34</b>

4.1.	COLLECTE DE DONNÉES.....	34
4.1.1.	<i>Entrevues de recherche</i> .....	34
4.1.2.	<i>Questionnaire aux producteurs</i> .....	35
4.1.3.	<i>Relevé de prix</i> .....	35
4.2.	ANALYSE DES DONNÉES .....	35
4.3.	LES FERMES EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ .....	37
<b>5.</b>	<b>PORTRAIT DES TERRITOIRES.....</b>	<b>41</b>
5.1.	LAC-ST-JEAN-EST .....	42
5.1.1.	<i>Le pays des kiosques à la ferme</i> .....	44
5.2.	LOTBINIÈRE.....	46
5.2.1.	<i>Goûtez Lotbinière : une initiative structurante</i> .....	47
5.3.	BROME-MISSISQUOI .....	49
5.3.1.	<i>De la Route des vins au marché virtuel</i> .....	51
<b>6.</b>	<b>IMPACT DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ.....</b>	<b>54</b>
6.1.	BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS .....	54
6.1.1.	<i>Revenus et sécurité financière</i> .....	54
6.1.2.	<i>Satisfaction au travail</i> .....	56
6.1.3.	<i>Autonomie et compétences</i> .....	63
6.2.	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	65
6.2.1.	<i>Dynamisation de l'économie locale</i> .....	65
6.2.2.	<i>Occupation du territoire</i> .....	70
6.3.	BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ .....	74
6.3.1.	<i>Éducation et santé</i> .....	74
6.3.2.	<i>Accroissement de la cohésion sociale</i> .....	81
6.4.	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....	83
6.4.1.	<i>Pratiques agricoles durables</i> .....	83
6.4.2.	<i>Paysages et biodiversité</i> .....	87
6.5.	RETOUR SUR LE MODÈLE .....	89
<b>7.</b>	<b>MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ : CONDITIONS DE SUCCÈS, OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES..</b>	<b>92</b>
7.1.	MODES DE MISE EN MARCHÉ .....	94
7.2.	CLIENTÈLE LOCALE ET PROXIMITÉ DE GRANDS CENTRES URBAINS .....	96
7.3.	CONCERTATION, ORGANISMES DE SOUTIEN ET INITIATIVES STRUCTURANTES .....	97
7.4.	PROGRAMMES DE FINANCEMENT .....	98
7.5.	NORMES, LOIS ET ABATTOIRS.....	100
7.6.	RELÈVE ET INSTALLATIONS .....	101
<b>8.</b>	<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>103</b>
8.1.	CONTRIBUTIONS À LA CONSTRUCTION DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES .....	103
8.2.	FACTEURS JOUANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ .....	104

8.3.	CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE.....	106
8.4.	IMPACT DES MESURES DE SOUTIEN PROPOSÉES PAR DIFFÉRENTS ACTEURS .....	107
8.5.	POURSUIVRE LE TRAVAIL DE RECHERCHE .....	108
<b>9.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>109</b>
	<b>ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX INTERVENANTS LOCAUX.....</b>	<b>124</b>
	<b>ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX PRODUCTEURS AGRICOLES .....</b>	<b>126</b>
	<b>ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE DESTINÉ AUX PRODUCTEURS AGRICOLES .....</b>	<b>128</b>
	<b>ANNEXE 4 : RECENSEMENT DES FERMES EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ AU QUÉBEC .....</b>	<b>139</b>



# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Différentes études de cas sur les prix pratiqués en circuits de proximité .....	7
Tableau 2. Critères et indicateurs pour la dimension « bien-être des agriculteurs » .....	28
Tableau 3. Critères et indicateurs pour la dimension « développement territorial » .....	29
Tableau 4. Critères et indicateurs pour la dimension « bien-être de la communauté » .....	30
Tableau 5. Critères et indicateurs pour la dimension « protection de l’environnement » .....	30
Tableau 6. Nombre d’exploitations commercialisant leurs produits en circuits de proximité au Québec et pourcentage d’exploitations repérées pour le projet de recherche .....	38
Tableau 7. Portrait des répondants constituant notre échantillon .....	38
Tableau 8. Différents types de canaux de mise en marché : proportion des exploitants les empruntant selon le territoire .....	39
Tableau 9. Répartition du chiffre d’affaires selon le type de canal de mise en marché emprunté .....	40
Tableau 10. Caractéristiques principales de l’échantillon .....	40
Tableau 11. Portrait statistique de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est .....	42
Tableau 12. Portrait statistique de la MRC de Lotbinière .....	47
Tableau 13. Portrait statistique de la MRC de Brome-Missisquoi .....	50
Tableau 14. Revenus agricoles bruts moyens des exploitations selon la MRC .....	55
Tableau 15. Marge bénéficiaire moyenne (MBM) selon la production principale .....	56
Tableau 16. Éléments utilisés afin de mesurer la perception des producteurs en circuits de proximité envers leur satisfaction au travail .....	58
Tableau 17. Éléments utilisés afin de mesurer la perception des producteurs en circuits de proximité envers la reconnaissance sociale .....	60
Tableau 18. Éléments utilisés afin de mesurer la perception des producteurs en circuits de proximité envers la reconnaissance financière .....	62
Tableau 19. Présence de femmes comme exploitant agricole sur les fermes .....	63
Tableau 20. Répartition des exploitants selon le sexe et le nombre d’heures consacrées à la ferme .....	64
Tableau 21. Niveau de scolarité des exploitants agricoles au Québec .....	65



Tableau 22. Nombre moyen d’emplois équivalents temps plein (ETP) sur les fermes .....	66
Tableau 23. Nombre moyen d’emplois équivalents temps plein (ETP) dans les fermes de l’échantillon selon le type de circuit emprunté .....	66
Tableau 24. Proportion moyenne de la production commercialisée dans la MRC d’appartenance selon le type de circuit emprunté .....	68
Tableau 25. Contributions des entreprises en circuits de proximité au revenu agricole brut et aux dépenses alimentaires des ménages .....	69
Tableau 26. La relève sur les exploitations agricoles selon le type de circuit emprunté .....	72
Tableau 27. Superficie cultivée moyenne en hectares des fermes .....	73
Tableau 28. Taille moyenne des troupeaux, en nombre de têtes ou de ruches, selon le type de production animale.....	73
Tableau 29. Relevé de prix: comparaison des prix pratiqués à la ferme, en épicerie urbaine et en épicerie rurale.....	77
Tableau 30. Proportion des producteurs en circuits de proximité pratiquant différentes activités éducatives .....	79
Tableau 31. Proportion des exploitations agricoles ayant des productions certifiées biologiques ou en transition selon le territoire.....	84
Tableau 32. Dépenses moyennes en engrais et en pesticides selon la superficie cultivée et le territoire	85
Tableau 33. Dépenses moyennes en engrais et en pesticides selon la superficie cultivée et le type de production.....	85
Tableau 34. Différentes pratiques agricoles durables : proportion des exploitations agricoles les intégrant.....	86
Tableau 35. Différentes pratiques agricoles durables : proportion des exploitations agricoles de notre échantillon les intégrant selon s’ils sont certifiés, ou non, biologique.....	86
Tableau 36. Caractérisation du nombre et de la taille des parcelles sur les exploitations en circuits de proximité.....	88
Tableau 37. Synthèse des résultats obtenus en regard du modèle d’analyse .....	90
Tableau 38. Analyse FFOM des circuits de proximité à l’échelle du Québec et pour les trois MRC à l’étude .....	93

# LISTE DES FIGURES

Figure 1. Pourcentage d'exploitations réalisant de la vente directe par secteur d'activité au Québec.....	1
Figure 2. Les quatre dimensions du modèle d'analyse.....	11
Figure 3. Les liens entre les quatre dimensions du modèle d'analyse .....	32
Figure 4. Répartition des exploitations selon leur revenu agricole brut .....	55
Figure 5. Niveau de satisfaction au travail : une vue d'ensemble .....	57
Figure 6. Niveau de satisfaction au travail : réalisation au travail .....	59
Figure 7. Niveau de satisfaction au travail : reconnaissance sociale .....	61
Figure 8. Niveau de satisfaction au travail : sécurité financière .....	62
Figure 9. Responsabilités principales sur l'exploitation en circuit de proximité selon le sexe de l'exploitant .....	64
Figure 10. Répartition des salariés sur les exploitations constituant l'échantillon selon leur provenance	67
Figure 11. Perception des producteurs sur l'effet des circuits de proximité sur le dynamisme de l'économie locale .....	69
Figure 12. Répartition des exploitations en circuits de proximité selon le type d'installation .....	71
Figure 13. La relève sur les exploitations en circuits de proximité selon le territoire .....	72
Figure 14. Perception des producteurs en circuits de proximité quant aux prix qui y sont pratiqués.....	76
Figure 15. Perception des producteurs quant à la contribution des circuits courts dans l'éducation des consommateurs par rapport à l'agriculture et l'alimentation.....	80
Figure 16. Perception des producteurs quant à la contribution des circuits courts quant au rapprochement entre la ville et la campagne.....	82
Figure 17. Perception des producteurs quant à la contribution des circuits courts quant au rôle des circuits de proximité dans la création d'occasions de rencontre dans les communautés .....	83
Figure 18. Perception des producteurs réalisant une mise en marché de proximité sur la variété cultivée dans ces circuits par rapport aux circuits longs .....	87

# LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AB	Agriculture biologique
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
AMAP	Association pour le maintien d’une agriculture paysanne
ATR	Association touristique régionale
CAAAQ	Commission pour l’avenir de l’agriculture et de l’agroalimentaire québécois
CAP	Circuit alimentaire de proximité
CAPÉ	Coopérative d’agriculture de proximité écologique
CCTT	Centre collégiaux de transfert de technologies
CHSLC	Centres d’hébergement de soins de longue durée
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Centre de la petite enfance
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSA	<i>Community supported agriculture</i>
DCCCR	Diversification et commercialisation en circuit court en région (programme de financement)
ETP	Équivalent temps plein
É.-U.	États-Unis
FADQ	Financière agricole du Québec
FFOM	Forces-faiblesses-opportunités-menaces
GES	Gaz à effet de serre
HRI	Hôtellerie, restauration et institutions
LSJE	Lac-Saint-Jean-Est
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation
MBM	Marge bénéficiaire moyenne
MRC	Municipalité régionale de comté
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
SADC	Société d’aide au développement des communautés
SAQ	Société des alcools du Québec
SLSJ	Saguenay—Lac-Saint-Jean
SVD	Sans vente directe
TCA	Table de concertation agroalimentaire
TACA	Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
UPA	Union des producteurs agricoles
USDA	United States Department of Agriculture
VD	Vente directe

# RÉSUMÉ

Les circuits alimentaires de proximité (CAP) connaissent un développement croissant au Québec depuis une dizaine d'années. Ils suscitent l'intérêt autant des producteurs, des consommateurs que des pouvoirs publics. Pourtant, plusieurs interrogations demeurent quant à la viabilité de ces initiatives et leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux restent débattus dans la littérature. C'est pourquoi ce travail a tenté, devant des connaissances encore fragmentaires sur la mise en marché de proximité au Québec, d'évaluer les contributions de ces circuits à la construction de systèmes alimentaires durables et de comprendre comment ils s'articulent et se déploient à l'échelle de trois territoires québécois, soit les municipalités régionales de comté (MRC) de Lotbinière, de Lac-Saint-Jean-Est et de Brome-Missisquoi.

## MÉTHODOLOGIE

Pour ce faire, les bénéfices prêtés aux CAP dans la littérature ont été organisés autour de quatre dimensions laissant transparaître les interactions entre ceux-ci, soit le bien-être des agriculteurs, le développement territorial, le bien-être de la communauté et la protection de l'environnement. Chacune s'est vue attribuer des indicateurs permettant d'apprécier, de manière qualitative et quantitative, la contribution de la mise en marché de proximité.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS

La recherche conduite montre qu'à l'échelle des trois MRC québécoises :

### **Bien-être des agriculteurs**

- Les exploitations en CAP sont généralement des petites fermes (revenus bruts < 100 000 \$) pour lesquelles la marge bénéficiaire d'exploitation est inférieure à la moyenne québécoise bien qu'il y ait une grande variabilité selon la production.
- Les producteurs en CAP sont généralement satisfaits de leur travail et indiquent que la mise en marché de proximité est favorable à leur épanouissement personnel et professionnel. Ils reconnaissent toutefois que les circuits de proximité induisent une plus grande quantité de travail et complexifient leur organisation.
- La proportion d'agriculteurs détenant un diplôme universitaire est considérablement plus élevée en CAP que dans l'ensemble du Québec. Une forte proportion d'exploitants semble d'ailleurs y exercer l'agriculture comme deuxième carrière.
- Les femmes sont plus présentes à la tête des exploitations en CAP et y investissent plus d'heures que la moyenne des exploitantes québécoises.

### **Développement territorial**

- Le nombre d'emplois équivalent temps plein (ETP) est nettement plus important dans les exploitations empruntant les CAP par rapport à la moyenne québécoise. Nos enquêtes montrent

toutefois que les exploitations en CAP, mais dont le chiffre d'affaires provient principalement des circuits longs (> 50 %), génèrent plus d'ETP. Ces exploitations sont aussi de plus grande taille.

- Dans les trois territoires à l'étude, la contribution des CAP aux revenus agricoles bruts dépasserait légèrement les 2 % et elle représenterait près de 3 % des dépenses alimentaires des ménages.
- La majorité des exploitations en CAP sont issues du démarrage d'une nouvelle entreprise, dans une proportion beaucoup plus forte que pour l'ensemble du Québec.
- Les fermes en CAP sont généralement de plus petites tailles, en termes de superficies et de troupeau, que la moyenne des fermes québécoises, ce qui est favorable à l'occupation du territoire.

### **Bien-être de la communauté**

- Si les prix pratiqués à la ferme semblent généralement plus bas ou égaux à ceux retrouvés en épicerie, il semble que l'accessibilité physique et le manque de connaissance en cuisine restent des freins importants à une plus forte contribution des circuits de proximité à l'approvisionnement alimentaire des communautés.
- Presque la totalité des fermes en CAP pratique des activités éducatives et la grande majorité accueille des visiteurs à la ferme.
- Les acteurs liés aux CAP évaluent encore difficilement l'impact des circuits de proximité sur la cohésion locale, à l'exception des démarches collectives (marché public et virtuel, foires, etc.) intégrant producteurs et citoyens.

### **Environnement**

- La proportion d'exploitations certifiées biologiques est plus importante en CAP que dans l'ensemble du Québec. Les exploitations empruntant ces circuits semblent d'ailleurs intégrer davantage de pratiques agricoles durables telles que les haies brise-vent et les engrais verts.
- Généralement, les exploitations en CAP ont une dépense à l'hectare cultivé en pesticides et engrais inférieure à la moyenne québécoise. Les productions fruitières restent l'exception avec des dépenses égales, voire un peu plus élevées.
- Les exploitations maraîchères en CAP cultivent en moyenne une trentaine d'espèces différentes. Les producteurs en circuits de proximité considèrent généralement que ces derniers les incitent à cultiver davantage de variétés que les circuits longs.
- L'impact sur les paysages des exploitations en CAP est complexe à appréhender, certains indices jouent tout de même en leur faveur : présence de haies brise-vent, reprise de terres en friche et nombre élevé de petites parcelles induisant plus de diversité paysagère.

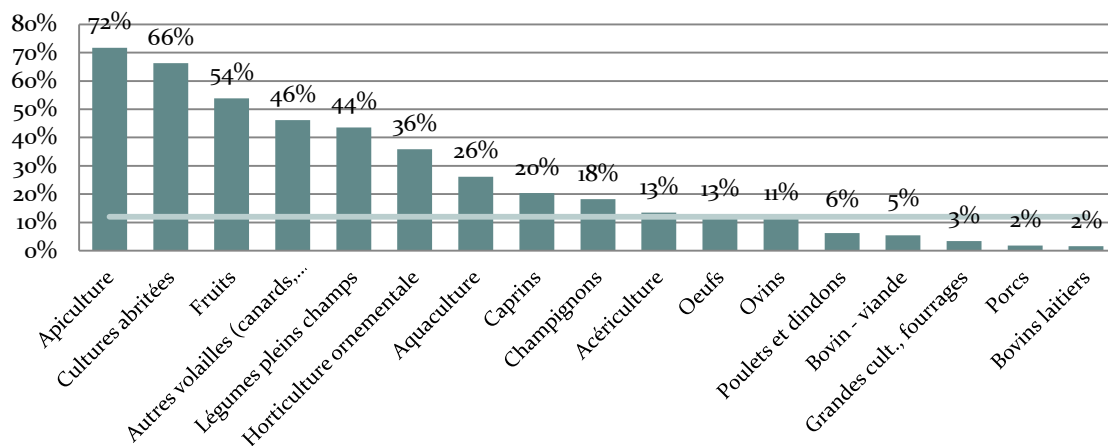
## Conditions de succès, opportunités et contraintes

- Différents modes de mise en marché de proximité se déploient sur le territoire québécois. Si les kiosques à la ferme et les paniers en ASC sont généralement appréciés des producteurs, les marchés publics et virtuels semblent plus contraignants en raison d'une part, du travail et des déplacements supplémentaires et d'autre part, des revenus souvent incertains. Il semble nécessaire, à ce point, d'innover afin de repenser ces formes de commercialisation pour qu'elles répondent mieux aux besoins et aspirations des producteurs.
- La concertation entre les différents acteurs sur le territoire semble être une condition favorable au développement des circuits de proximité, notamment lorsqu'elle s'organise autour d'initiatives structurantes intégrant une diversité d'acteurs telles que la Route des vins et Goûtez Lotbinière.
- La proximité de grands centres urbains semble faciliter l'installation de producteurs en circuits de proximité dans les territoires ruraux, en raison d'une clientèle urbaine plus sensibilisée à l'achat de proximité. Afin d'axer le développement des circuits de proximité davantage sur une clientèle locale, il semble nécessaire, pour les territoires, de développer une meilleure connaissance de celle-ci afin d'en saisir les caractéristiques et habitudes de consommation.
- Plusieurs programmes de financement, provenant principalement du MAPAQ, ont été centraux dans le démarrage et la consolidation de plusieurs entreprises en circuits de proximité. Il y a toutefois des préoccupations quant à l'impact des coupures imposées aux CLD qui sont des porteurs de projet importants dans les territoires et des conseillers en gestion considérés comme essentiels.
- Les normes et lois existantes, notamment sur la vente de boissons alcoolisées artisanales et sur l'abattage et la transformation des viandes, sont vues par plusieurs comme un frein au développement des circuits de proximité.

# 1. INTRODUCTION

Au Québec, les circuits alimentaires de proximité se développent de façon croissante depuis une dizaine d'années. Identifiés comme des pistes intéressantes de diversification des activités agricoles dans le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) (CAAAQ, 2008), ils font l'objet depuis 2009 de programmes de soutien à la diversification de l'agriculture et au développement des circuits courts de commercialisation mis en œuvre par le MAPAQ. Ils se pratiquent selon différents modes : marchés publics, vente sur les exploitations en autocueillette ou sous forme de kiosque à la ferme, abonnements pour une saison à un panier régulier (Colombani-Lachapelle & Pouliot, 2012 ; Lemay, 2012), mais également marchés de solidarité, écomarchés, ventes en ligne,.... Selon l'exploitation que nous avons pu faire des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, la vente directe<sup>1</sup> concernerait plus d'un producteur sur deux dans certaines petites productions (apiculture, serriculture et fruits), mais on la trouve aussi de façon significative dans des productions plus importantes comme l'acériculture et la production d'œuf de consommation (13 % des producteurs) (voir la Figure 1). Au total, cela représente environ 3500 producteurs sur l'ensemble du Québec (12 % des producteurs) pour des ventes représentant un peu plus de 3 % des revenus bruts de l'agriculture québécoise (270 M\$ annuellement), mais force est de constater que très peu de données existent permettant de mieux qualifier et quantifier le poids de ces circuits dans l'économie alimentaire du Québec et de ses régions.

Figure 1. Pourcentage d'exploitations réalisant de la vente directe par secteur d'activité au Québec



Source : Fiches d'enregistrement, 2010, MAPAQ

Et pourtant, de nombreuses interrogations demeurent. Si plusieurs circuits de proximité rencontrent un franc succès auprès des consommateurs, d'autres peinent à trouver leur rythme de croisière, voire même disparaissent après quelques mois d'existence. Par ailleurs, certains bénéfices supposés, comme leur meilleur bilan environnemental ou la répartition plus juste de la valeur ajoutée entre acteurs de ces

<sup>1</sup> Par vente directe, il est entendu l'autocueillette, le kiosque à la ferme et le marché public puisque le MAPAQ collecte des données sur ces trois seuls modes de commercialisation de proximité.



systèmes suscitent la controverse, différents travaux de recherche ayant pu mettre en évidence des résultats contradictoires, comme nous le verrons par la suite.

Aussi, afin d'assurer, d'une part, un accompagnement adéquat à ces formes de commercialisation et, d'autre part, de mieux évaluer leur contribution au développement territorial et à l'amélioration de la durabilité du système alimentaire, il s'avère nécessaire de préciser le panorama général des circuits de proximité et d'approfondir les connaissances existantes concernant la durabilité sociale, économique et environnementale de ces systèmes au Québec. C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent rapport de recherche.

## 1.1. QUESTION DE RECHERCHE ET TERRITOIRES D'ÉTUDE

Devant des connaissances relativement fragmentaires et encore éparpillées sur la durabilité des circuits alimentaires de proximité au Québec, notre travail a cherché à satisfaire divers objectifs :

- analyser quelles sont les contributions des circuits alimentaires de proximité à la construction de systèmes alimentaires durables à partir de l'étude de trois terrains contrastés au Québec ;
- identifier les moteurs d'émergence, les facteurs et les conditions de succès, les opportunités et les contraintes qui jouent sur le développement de la mise en marché de proximité dans les trois territoires choisis ;
- comprendre et analyser comment s'articulent (convergence ou concurrence) ces circuits sur un espace donné et caractériser la gouvernance alimentaire locale qui en résulte ;
- analyser l'impact des mesures de soutien proposées par différents acteurs sur le développement de la mise en marché de proximité dans les territoires d'étude.

Pour y parvenir, nous avons construit un dispositif de recherche reposant sur trois phases :

- faire un bilan approfondi de la littérature sur la durabilité des circuits alimentaires de proximité ;
- construire, à partir de ce bilan, un modèle d'analyse de la durabilité des circuits alimentaires de proximité. Ce modèle repose sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs et a été conçu pour être déployé à une échelle locale ;
- mettre en œuvre ce modèle d'analyse sur trois territoires contrastés : les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de Lotbinière et de Brome-Missisquoi. Le choix de ces trois territoires a été fait de façon à prendre en compte la géographie actuelle du développement des circuits alimentaires de proximité au Québec et à refléter la diversité des situations.

Le parti-pris de travailler à une échelle locale est justifié par deux éléments. D'une part, il n'existe pas actuellement de base de données permettant de qualifier le rôle des circuits alimentaires de proximité, tant en termes de consommation et production, qu'en termes de développement territorial. D'autre part, dans le contexte de transformation des systèmes alimentaires, la conception d'une gouvernance alimentaire plus locale est souvent évoquée comme pouvant être un catalyseur possible du développement durable des territoires ainsi que des productions alimentaires locales (Muchnik *et al.*, 2007).

## 1.2. CADRE GÉNÉRAL ET CONCEPTS

Le développement des circuits alimentaires de proximité a suscité un grand nombre de travaux de recherche au cours des dernières années. Même si leurs enjeux et les modalités de leur mise en œuvre restent en grande partie analysés à une échelle territoriale, c'est-à-dire en tenant compte de contextes sociaux, économiques et institutionnels chaque fois particuliers, de nombreuses vertus leur sont prêtées dans la littérature, pouvant laisser penser qu'ils cumulent toutes les qualités pour améliorer la durabilité du système alimentaire.

De nombreux auteurs situent d'ailleurs ces circuits dans une forme d'alternative aux circuits qualifiés de conventionnels ou d'industriels, comme en témoignent les travaux s'interrogeant sur la façon dont ces « *alternative food networks* » préfigurent un changement plus profond de paradigme (Renting *et al.*, 2003 ; Goodman, 2004 ; Van Der Ploeg & Renting, 2004 ; Maye *et al.*, 2007 ; Wiskerke, 2009). Les vertus que l'on prête à ces systèmes alternatifs sont souvent présentées comme des réponses aux externalités négatives du système alimentaire conventionnel sur le développement rural, l'emploi ou encore la gestion durable des ressources naturelles (Goodman & Watts, 1997 ; Altieri, 1998 ; La Trobe & Acott, 2000 ; Hendrickson & Heffernan, 2002 ; Wiskerke, 2009).

Ces alternatives forment une nébuleuse qui a pu prendre divers noms dans la littérature. Notre ambition principale dans cette recherche n'est pas de segmenter cette nébuleuse selon diverses caractéristiques faisant débat (comme le caractère plus ou moins local du circuit ou le nombre d'intermédiaires), **mais d'examiner la nature des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux prêtés aux circuits alimentaires de proximité et les indicateurs retenus pour qualifier, voire quantifier ces bénéfices.**

Sur le plan scientifique, ces circuits sont ainsi définis parce qu'ils mobilisent les proximités géographique et organisée<sup>2</sup> entre acteurs, selon le sens donné à ces termes par l'économie de la proximité (Torre & Rallet, 2004 ; Carrincazeaux *et al.*, 2008 ; Torre & Beuret, 2012). De son côté, le MAPAQ a retenu une définition opérationnelle de ces circuits qui repose au fond sur les mêmes éléments : ce sont des circuits de commercialisation qui se caractérisent par « *une plus grande proximité relationnelle ou géographique entre les entreprises du secteur bioalimentaire et les consommateurs. La proximité relationnelle fait référence aux circuits courts<sup>3</sup> de commercialisation. [...] La proximité géographique correspond à la commercialisation au sein d'une même région administrative ou à moins de 150 km du lieu de production ou de transformation* » (MAPAQ, 2013, p. 4). Il est important de mentionner que ces circuits ne sont ni étanches, ni séparés des circuits plus conventionnels, les mêmes acteurs étant souvent engagés simultanément dans divers circuits (Ilbery & Maye, 2005a ; Sonnino & Marsden, 2006).

Le périmètre que nous avons retenu, celui des circuits alimentaires de proximité, bien que large, ne recouvre qu'imparfaitement les périmètres retenus dans une partie de la littérature. Ainsi, les travaux

---

<sup>2</sup> La proximité géographique peut être définie comme « la distance physique qui sépare deux unités (individus, organisations,...) » pondérée en fonction du coût monétaire et temporel (Bouba-Olga *et al.*, 2008, p. 5). Pour ce qui est la proximité organisée, elle réfère aux « différentes manières qu'ont les acteurs d'être proches, en dehors de la relation géographique, le qualificatif organisé faisant référence au caractère agencé des activités humaines » (Torre & Beuret, 2012, p. 12).

<sup>3</sup> Le circuit court est généralement défini comme un circuit de commercialisation où il y a un intermédiaire, ou moins, entre le producteur et le consommateur (Chaffotte & Chiffolleau, 2007 ; Chiffolleau, 2008 ; MAPAQ, s.d.).

portant sur les « *alternative food networks* » regroupent aussi bien les différentes modalités de vente directe que certains labels de qualité comme les indications géographiques, voire l'agriculture biologique (Marsden *et al.*, 2000 ; Renting *et al.*, 2003 ; Deverre & Lamine, 2010). Aux États-Unis, une partie de la littérature utilise le terme de « *local food systems* » (Boys & Hughes, 2013 ; O'Hara & Pirog, 2013) qui lui aussi peut déborder en partie la question des circuits de proximité. Ainsi, Pretty (2001) y inclut les jardins communautaires ou le mouvement *Slow Food*, alors que d'autres l'élargissent surtout en considérant aussi les circuits longs locaux.

Ces élargissements apparaissent cohérents avec l'ambition d'étudier l'émergence d'un nouveau paradigme, en opposition au système alimentaire conventionnel. Dans cette hypothèse, ces auteurs retiennent au fond, de façon idéale typique, deux paradigmes en concurrence : celui du système conventionnel (industriel) reposant sur la spécialisation des acteurs et la division du travail, la concentration de la production, la compétitivité par les prix, la standardisation des produits, les marchés de masse et les innovations technologiques et celui du système alternatif reposant sur la diversification, la diminution du nombre d'intermédiaires, la compétitivité par la qualité, les marchés de proximité, les innovations sociales et organisationnelles ainsi que l'ancrage local (Maye *et al.*, 2007 ; Wiskerke, 2009 ; Mundler & Criner, 2015 [sous presse]). Ces auteurs privilégient une approche systémique des divers bénéfiques. Pour eux, les systèmes alternatifs internalisent les coûts sociaux et environnementaux ce que ne fait pas le système conventionnel (Renting *et al.*, 2003). Ils mettent aussi en évidence la dimension politique et le potentiel de développement et d'émancipation de ces systèmes pour les territoires (Van Der Ploeg & Renting, 2004). Dans une telle perspective, ces auteurs posent au fond comme hypothèse que la durabilité du système alimentaire ne peut se mesurer en isolant les indicateurs les uns des autres.

### 1.3. DE NOMBREUX BÉNÉFICES ATTRIBUÉS AUX CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

Même si, comme nous le verrons de façon détaillée dans ce rapport, la durabilité de ces pratiques reste largement en débat, de nombreuses vertus sont prêtées aux circuits alimentaires de proximité, susceptibles d'entraîner divers bénéfiques.

Ces bénéfiques peuvent, dans un premier temps, être déclinés autour des dimensions classiques de la durabilité (Schönhart *et al.*, 2009 ; Darrot & Durand, 2010 ; Redlingshöfer, 2012).

Pour les agriculteurs, les bénéfiques économiques auraient pour origine une meilleure redistribution de la plus-value et une moindre sensibilité aux risques de marché grâce à une baisse du nombre d'intermédiaires, à la diversification et à la maîtrise des prix leur garantissant des relations moins asymétriques avec les clients (Govindasamy *et al.*, 1999 ; Hardesty & Leff, 2010 ; Uematsu & Mishra, 2011 ; Chiffolleau & Prevost, 2013 ; Richard *et al.*, 2014).

Pour les économies locales, les bénéfiques seraient liés à la création d'emploi (Pretty, 2001 ; Capt & Dussol, 2004 ; Saltmarsh *et al.*, 2011), à l'occupation dynamique du territoire par des exploitations de plus petite taille (Martinez *et al.*, 2010), à la revitalisation des milieux ruraux (Wiskerke, 2009) et à la valorisation de produits locaux (Brown & Miller, 2008). Certains travaux évoquent même un effet multiplicateur grâce à une circulation plus locale de la monnaie (Otto & Varner, 2005 ; Henneberry *et al.*, 2009) ou grâce à l'attractivité (touristique par exemple) qu'induisent certains circuits de proximité

(Sonnino & Marsden, 2006 ; Scheffer, 2011). Pour les consommateurs, les circuits de proximité rendraient accessibles des produits de qualité (par leur fraîcheur, leur caractère artisanal ou leurs méthodes de production) à des prix abordables (Cooley & Lass, 1998 ; Flaccavento, 2011).

Sur le plan social, les bénéfices évoqués sont là aussi nombreux. Le concept d'encastrement est souvent mobilisé pour illustrer le fait que les circuits de proximité favorisent de nouvelles relations entre producteurs et consommateurs (Hinrichs, 2000 ; Sage, 2003 ; Winter, 2003), relations plus directes et reposant sur la confiance (Parker, 2005 ; Mundler, 2007 ; Maréchal, 2008). D'autres auteurs utilisent le concept de capital social (Sharp & Smith, 2003 ; Wiskerke, 2009 ; Chiffolleau & Prevost, 2013) pour souligner que les circuits de proximité contribueraient à augmenter la valeur collective permise par les réseaux dans les communautés locales en rapprochant agriculteurs et non-agriculteurs ; ruraux et urbains. Ces interrelations entraîneraient le développement d'un sentiment de communauté et une meilleure reconnaissance sociale et professionnelle des agriculteurs (Dufour *et al.*, 2010), favorisant même une forme de réinsertion sociale et professionnelle pour des agriculteurs fragilisés ou marginalisés (Chiffolleau, 2013).

Des effets positifs sur la santé et l'éducation sont également cités, dans la mesure où le développement des circuits de proximité s'accompagne souvent d'initiatives, voire de politiques publiques, encourageant la consommation de fruits et légumes et contribuant à une éducation au goût et à une saine alimentation (Martinez *et al.*, 2010). C'est en particulier le cas de plusieurs programmes pilotés par le *United State Department of Agriculture* (USDA) aux États-Unis, qui associent différents objectifs relatifs d'une part à l'apport en produits frais et locaux dans l'alimentation et d'autre part au développement d'opportunités commerciales pour les agriculteurs (Caines & Harvest, 2004 ; Schafft *et al.*, 2010 ; Conner *et al.*, 2012). La traçabilité des produits serait facilitée dans les circuits de proximité, réduisant ainsi les incertitudes pour les consommateurs (Barbieri & Mahoney, 2009 ; Wiskerke, 2009).

Pour les agriculteurs, les circuits de proximité rendraient le travail plus épanouissant (Dufour *et al.*, 2010), ils offriraient des perspectives de développement à de petites exploitations (Feenstra *et al.*, 2003), y compris grâce à des rapports marchands se réclamant des principes du commerce équitable (Vogt & Kaiser, 2008). Ils favoriseraient par ailleurs le développement de nouvelles compétences (Dowler *et al.*, 2004), d'autant que plusieurs auteurs notent que le niveau d'éducation est plus élevé chez les agriculteurs commercialisant en circuits de proximité (Martinez *et al.*, 2010 ; Aubert & Enjolras, 2013). Certains auteurs soulignent enfin le rôle actif joué par les agricultrices (Wells & Gradwell, 2001 ; Trauger *et al.*, 2010) dans la mise en œuvre des circuits de proximité, ce qui favorise leur autonomie et leur épanouissement professionnel.

Des bénéfices environnementaux sont enfin souvent cités dans la mesure où les circuits de proximité favoriseraient la consommation de produits de saison (Carlsson-Kanyama *et al.*, 2003), réduiraient les distances parcourues par les aliments (Pirog *et al.*, 2001 ; Pimentel *et al.*, 2008) et conduiraient à une amélioration des pratiques agricoles du fait des interactions permanentes avec les consommateurs (Gill & Battershill, 2000 ; Berger, 2013). Les impacts concerneraient la biodiversité cultivée (Goland & Bauer, 2004 ; Bressoud, 2009 ; Praly, 2010), les paysages (Dowler *et al.*, 2004), la réduction de l'usage des intrants chimiques (Aubert & Enjolras, 2013) et la réduction des emballages utilisés (Berger, 2013). Dans

certains types de circuits, comme les systèmes de paniers solidaires<sup>4</sup>, les agriculteurs estiment que ces modes de commercialisation réduisent la part de produits non consommés dans la mesure où les paniers sont conçus de façon à ce qu'il n'y ait pas de surplus invendus (Mundler, 2007). Par ailleurs, dans les circuits de proximité, les produits seraient moins emballés et les conditionnements souvent réutilisés, ce qui réduirait la consommation d'emballages et les déchets (ADEME, 2012).

#### 1.4. UNE LITTÉRATURE ABONDANTE ET CRITIQUE

Trois nuances doivent être apportées à propos de l'image générale uniformément positive que peut laisser un panorama transversal de la littérature concernant les bénéfices apportés par les circuits de proximité.

Il s'agit d'abord de **la plus ou moins grande distance** adoptée par les auteurs vis-à-vis des bénéficiaires évoqués. Ainsi, si certains travaux issus d'organisations faisant la promotion des circuits de proximité affichent d'emblée un préjugé favorable en construisant leur argumentaire sur le caractère insoutenable du système alimentaire conventionnel (La Trobe, 2002 ; Blouin *et al.*, 2009 ; Saltmarsh *et al.*, 2011), la plupart sont en réalité consacrés à diverses mises à l'épreuve des vertus des circuits de proximité et aboutissent à des conclusions nuancées, voire dans certains cas, à leur remise en cause. Ainsi, différentes critiques sont présentes dans la littérature par rapport à la réelle capacité de ces circuits d'atténuer durablement les problèmes ruraux liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale, au fait que certaines vertus qui leur sont prêtées (par exemple l'encastrement) ne sont pas forcément des caractéristiques qui leur sont propres et que leur pérennité n'est guère assurée du fait de leur dépendance à un engagement potentiellement fragile de consommateurs ayant tendance à idéaliser une forme de « repaysannisation » (*repeasantisation*) de l'agriculture (Goodman, 2004). L'usage de concepts vagues comme celui de « local » ou de « qualité » pour qualifier les spécificités de ces circuits est aussi remis en question (Sonnino & Marsden, 2006).

Si l'on s'attarde plus précisément sur un exemple, celui d'une meilleure rémunération des producteurs, plusieurs travaux montrent qu'en réalité, dans les cas étudiés, les prix pratiqués en circuits de proximité ne se différencient pas tellement des prix « de marché » (Cooley & Lass, 1998 ; Brown & Miller, 2008 ; Flaccavento, 2011 ; McGuirt *et al.*, 2011 ; Mundler, 2013). D'autres auteurs soulignent par ailleurs que les prix pratiqués rémunèrent au fond assez mal le travail et les investissements supplémentaires exigés par la transformation ou la commercialisation (Tegtmeier & Duffy, 2005 ; Dufour *et al.*, 2010 ; Uematsu & Mishra, 2011).

Une seconde nuance est à apporter : celle liée à la **singularité des cas étudiés**. La plus grande partie des travaux que nous avons analysés s'appuie sur des études de cas, ce qu'avaient également noté Venn *et al.* (2006) et Deverre et Lamine (2010) dans leurs synthèses respectives. Cette singularité peut-être géographique : les enquêtes sont localisées dans une région particulière et sont même souvent des monographies portant sur un groupe spécifique ou des comparaisons entre deux groupes. Par ailleurs, ces travaux sont généralement consacrés à une modalité précise de circuits de proximité, prise parmi les

---

<sup>4</sup> Nous entendons par là les systèmes de paniers reposant sur un engagement réciproque et un abonnement : *Community Supported Agriculture* (CSA) aux États-Unis (É-U.), Teikei au Japon, Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne en France (AMAP), Agriculture soutenue par la communauté (ASC) au Québec, etc.

neuf modalités possibles (Pretty, 2001). La plus étudiée est sans conteste la vente sous forme de paniers solidaires, suivie par les marchés de producteurs. De fait, les conclusions de la plupart des travaux s'appliquent à une modalité, dans un contexte donné. Le Tableau 1 ci-dessous illustre cette singularité à partir des travaux cités plus haut concernant les prix pratiqués.

**Tableau 1. Différentes études de cas sur les prix pratiqués en circuits de proximité**

Référence	Modalité	Localisation
Cooley, Lass, 1998	CSA	Ville de Amherst, Massachusetts, É.-U.
Brown, Miller, 2008	CSA et marchés fermiers	É.-U., synthèse de la littérature
Dufour et al., 2010	Systèmes de paniers	11 agriculteurs, Rhône-Alpes, France
Flaccavento, 2011	Marchés fermiers	24 marchés dans 6 États, É.-U.
McGuirt et al., 2011	Marchés fermiers	Fruits, légumes, Caroline du Nord, É.-U.
Uematsu , Mishra, 2011	Toutes ventes directes	É.-U.
Mundler, 2013	AMAP	7 AMAP, Rhône-Alpes, France
Tegtmeier, Duffy, 2005	CSA	9 États du Middle West, É.-U.
Wheeler, Chapman, 2014	Marchés fermiers	3 marchés et 5 épicerie (Illinois, É.-U.)

La troisième nuance concerne le phénomène de **la source de seconde main**. De nombreux auteurs ne réalisent pas d'enquête originale, mais utilisent divers travaux existants. C'est notamment le cas de travaux plus transversaux (Martinez *et al.*, 2010 ; Kneafsey *et al.*, 2013) dont l'objectif est de proposer des synthèses. Inévitablement, les auteurs de ces travaux font des arbitrages, proposent des interprétations, choisissent de mettre l'accent sur une conclusion plutôt que sur une autre. Par exemple, dans leur synthèse sur les systèmes alimentaires locaux aux É.-U., Martinez *et al.* (2010) écrivent, en parlant de la vente directe : « *Gale (1997) suggested that this form of marketing can assist rural communities by preserving small farms* » (p. 19). Le même texte est utilisé par Boys et Hughes (2013), pour montrer que les systèmes alimentaires locaux ont un impact limité sur l'économie locale. Un retour au texte original de Gale (1997) montre que les conclusions de l'auteur sont en fait nuancées. Si ce dernier souligne en effet que de nombreux observateurs estiment que la vente directe permet de renforcer les petites fermes et le développement rural, il ne reprend pas ces conclusions à son compte et explique en réalité que les effets positifs attendus sont spatialement très inégaux et touchent une minorité d'exploitations situées principalement dans les zones périurbaines.

Cet exemple, loin d'être isolé, rejoint au fond le premier point de nuance concernant la distance. À de nombreuses reprises, nous croisons des références reprises avec moins de précautions que les conclusions des articles originaux. De ce fait, les états de l'art, qui représentent usuellement le premier tiers des articles consultés, donnent au fond une image un peu déformée de l'ensemble. Dans le travail de recension que nous avons conduit, cela s'est traduit concrètement par une remise en question, au moins partielle, du postulat de départ concernant les nombreux bénéfices attribués aux circuits de proximité dans la littérature. Ces bénéfices, s'ils sont en effet fréquemment évoqués, donnent lieu à des

analyses plus critiques que ce que pourrait laisser penser l'image un peu générale « d'alternative » aux circuits « industriels » ou « conventionnels » qui leur est fréquemment attachée.

## 1.5. PLAN GÉNÉRAL DU RAPPORT

Le rapport est divisé en huit chapitres, le premier est l'introduction qui permet de poser les bases pour la suite du rapport en établissant un rapide bilan de la littérature, les objectifs de la recherche ainsi que les phases mises en place afin de les réaliser.

Le chapitre 2 vient approfondir le premier travail effectué en introduction quant au bilan de la littérature. Il explore successivement les quatre dimensions que nous avons retenues dans notre modèle d'analyse, soit le bien-être des agriculteurs, le développement territorial, le bien-être de la communauté et la protection de l'environnement. Ce chapitre discute à la fois de la littérature existante, des bémols qui doivent être apportés aux vertus prêtées aux circuits de proximité ainsi que des indicateurs possibles afin d'apprécier la contribution de ces circuits aux quatre dimensions du modèle d'analyse.

Dans le chapitre 3, l'ensemble des connaissances soulevées est consolidé au sein d'un modèle simplifié permettant une application pratique. S'il est organisé autour des quatre dimensions mentionnées précédemment, il écarte certains indicateurs discutés dans la revue de la littérature pour lesquels la mise en œuvre se révèle complexe ou de pertinence moindre compte tenu des ressources disponibles au niveau de la collecte de données.

La méthodologie employée afin d'appliquer le modèle défini au chapitre 3 à l'échelle de trois territoires québécois est décrite dans le chapitre 4. La méthodologie est composée à la fois d'éléments quantitatifs et qualitatifs permettant de venir cerner l'ensemble des éléments et indicateurs insérés dans le modèle d'analyse. Le chapitre 4 décrit donc à la fois les différents outils de collecte de données sélectionnés (entretiens qualitatifs, questionnaire et relevé de prix), trace un portrait des fermes en circuits de proximité qui ont été ciblées dans le cadre de l'étude et précise les méthodes employées afin d'analyser des données qui sont à la fois qualitatives et quantitatives.

Un bref portrait des trois territoires à l'étude est dressé dans le chapitre 5. Il permet d'abord de saisir les différentes dynamiques présentes au sein de chacun des territoires ainsi que les enjeux qui leur sont particuliers. Le chapitre permet également de saisir de déploiement de la mise en marché de proximité au sein des différentes MRC : quelles sont les modalités présentes ? Comment s'articulent-elles ? Quelles sont les initiatives collectives ayant émergé ?

Les chapitres 6 et 7 présentent les résultats obtenus quant aux différents objectifs et questions posées en introduction dans la section 1.1. La structure du chapitre 6 est calquée sur le modèle d'analyse. Pour chacune des quatre dimensions et leurs critères retenus, les résultats sont présentés et discutés. Le chapitre 7 présente, quant à lui, l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) qui ont un impact sur le développement de la mise en marché de proximité dans les trois territoires à l'étude. Une analyse transversale est effectuée afin de dégager, plus largement, des pistes de réflexion pour l'ensemble du Québec.



Enfin, le chapitre 8 conclut le rapport en présentant les grands constats dégagés quant au rôle de la mise en marché de proximité dans le développement des territoires. Les limites de la recherche sont également explicitées ce qui nous amène à présenter certaines recommandations pour des recherches futures.

## 2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

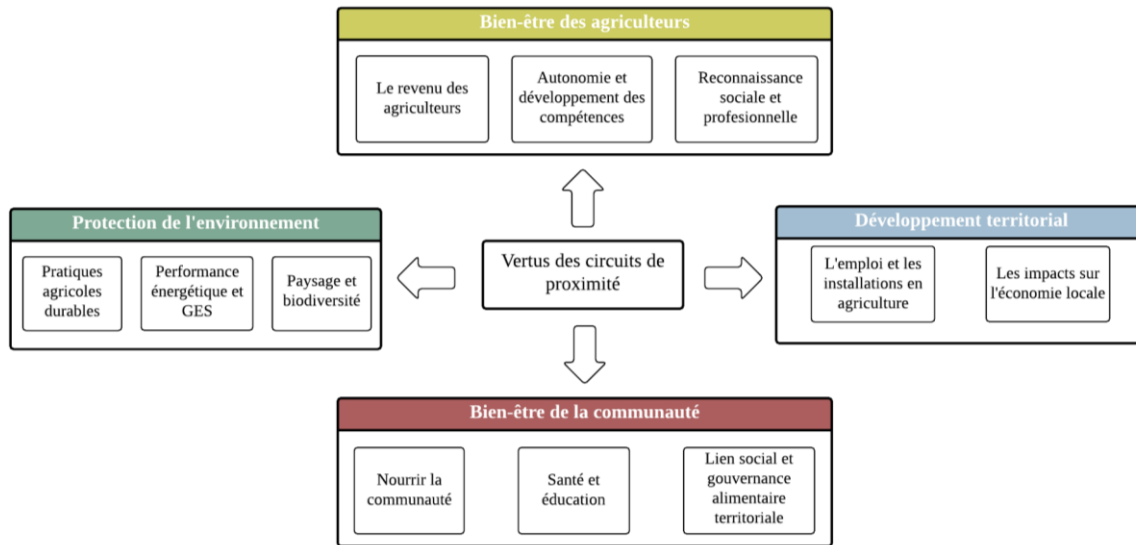
Le classement adopté en introduction, qui repose sur les dimensions classiques de la durabilité (bénéfices économiques, sociaux et environnementaux), présente le défaut de masquer les interactions systémiques entre certains indicateurs. Nous avons donc choisi de nous éloigner un peu de ce classement pour construire un modèle d'analyse reposant sur 4 dimensions :

- **Le bien-être des agriculteurs.** Cette dimension associe à la fois des éléments d'ordre économique (amélioration des revenus, de la valeur ajoutée) et des éléments de nature plus sociologique (reconnaissance au travail, amélioration des compétences, etc.)
- **Le développement territorial.** Pour cette dimension, ce sont les dynamiques de valorisation des ressources locales qui sont au centre (Pecqueur, 1989), celles-ci concernent des éléments marchands tels que la création d'emplois, les relations économiques de proximité, la mise en œuvre de démarches collectives de différenciation, mais également des éléments (partiellement non marchands) relatifs à l'occupation du territoire et à l'installation de nouveaux agriculteurs.
- **Le bien-être de la communauté.** Cette troisième dimension se distingue du développement territorial par le fait qu'elle réfère moins à la valorisation des ressources locales qu'à une « atmosphère », pour reprendre le terme utilisé par Marshall (1906) pour qualifier l'ambiance des districts industriels. Nous nous intéressons ici à la fois aux éléments de cohabitation entre agriculteurs et le reste de la population, ce que plusieurs auteurs appellent « reconnexion » (Lyson, 2004 ; Parker, 2005), à la mobilisation citoyenne autour des systèmes alimentaires locaux et à d'autres éléments parfois évoqués relatifs à la sécurité alimentaire et à l'accessibilité d'aliments frais et de qualité sur les territoires.
- **La protection de l'environnement.** Cette dernière dimension, très présente dans la littérature sur la durabilité des systèmes alimentaires, comprend divers domaines : celui des pratiques agricoles ayant un impact sur les sols et l'eau, celui de la performance énergétique ayant un impact sur la consommation d'énergie et sur les émissions de gaz à effet de serre (GES), celui de la biodiversité et des paysages, ou encore celui de la réduction des emballages.

Pour chacune de ces dimensions, nous allons dans un premier temps discuter des résultats présents dans la littérature, des indicateurs utilisés lorsqu'ils existent, et mettre en évidence les principaux points de débat.

Les quatre dimensions retenues ne sont pas indépendantes les unes des autres. On comprend aisément que la reconnaissance professionnelle des agriculteurs est liée à la cohésion sociale sur le territoire pour ne citer qu'un exemple. La Figure 2 ci-dessous reprend de façon schématique les quatre dimensions retenues avec les différentes sous-dimensions étudiées dans les sections suivantes.

Figure 2. Les quatre dimensions du modèle d'analyse



## 2.1. LE BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS

Prise transversalement, la question du bien-être des agriculteurs commercialisant en circuits de proximité est complexe. Rappelons tout d'abord que le bien-être déborde la seule dimension économique. Il réfère aussi à la satisfaction générale que les agriculteurs retirent de leur système d'activités (Mundler, 2011). Cette dimension est d'autant plus importante que diverses études ont fait état, dans les années précédentes, du malaise des agriculteurs confrontés à la critique et aux attentes sociales multiformes. Au Québec, une étude commanditée par le mouvement coopératif (Lafleur & Allard, 2006) mettait ainsi en évidence des éléments de détresse des agriculteurs liés au manque de reconnaissance sociale, à l'isolement, au regard négatif porté sur leur métier.

À notre connaissance, aucun travail comparatif entre agriculteurs en circuits longs et agriculteurs en circuits courts n'existe sur ces questions liées au bien-être. Le fait que de nombreux agriculteurs commercialisent simultanément dans différents circuits et la grande diversité interne de ceux qui commercialisent en circuits de proximité, rendraient probablement une telle recherche complexe. Cela dit, de nombreux travaux abordent néanmoins cette question en interrogeant les agriculteurs engagés dans divers modes de circuits de proximité.

### 2.1.1. LES REVENUS DES AGRICULTEURS EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ

D'un point de vue économique, l'amélioration des revenus est l'un des objectifs affichés lorsque les agriculteurs sont interrogés sur leurs motivations vis-à-vis des circuits de proximité (Govindasamy *et al.*, 1999 ; Barbieri & Mahoney, 2009). Aux É.-U., les données statistiques disponibles montrent que les revenus moyens y sont plus élevés que le revenu moyen des fermes américaines (Brown & Miller, 2008), mais il faut rappeler que plus de 90 % des fermes américaines sont qualifiées de « *small farms* » et que la majorité de celles-ci sont des fermes détenues par des retraités ou considérées comme des fermes de

loisir (Hoppe & MacDonald, 2013). Nous n'avons pas trouvé de données comparables à l'échelle européenne.

Diverses monographies complètent le tableau et affichent des résultats contrastés : un chiffre d'affaires amélioré, mais qui ne suffit pas à compenser le temps et les investissements supplémentaires (Tegtmeier & Duffy, 2005 ; Hardesty & Leff, 2010 ; Uematsu & Mishra, 2011 ; Aubert & Enjolras, 2013) ; des résultats variables au sein d'un même mode de commercialisation (Perez, 2004 ; Mundler *et al.*, 2008) ; des résultats variables également selon le mode de commercialisation. Ainsi, Uematsu et Mishra (2011), estiment que la participation à un marché public a un impact négatif sur le revenu des exploitations, alors que la vente à la ferme, la vente à des distributeurs régionaux, les ventes directes à des épicerie, restaurants ou autres commerces ont un impact positif. Dans une étude de cas multiples approfondie, portant sur quatre exploitations (LeRoux *et al.*, 2010), c'est la vente en CSA qui dégage le meilleur revenu, suivie de la vente à la ferme.

Une des rares études comparatives à une plus vaste échelle (celle de la viande bovine dans la région du Limousin en France), montre qu'à chiffres d'affaires équivalents les exploitations en circuits courts dégagent un revenu supérieur de 44 % à celui des exploitations commercialisant en filières longues (Richard *et al.*, 2014). Mais les auteurs soulignent également la grande variété interne des résultats. Même constat dans une étude au New Jersey : les agriculteurs en vente directe obtiennent des revenus de 31 % supérieurs à ceux qui commercialisent en circuits longs (Govindasamy *et al.*, 1999).

Cela dit, les bénéfices économiques ne se mesurent pas seulement en termes de revenu. Divers autres aspects sont parfois cités, comme la réduction des risques de marché et la situation financière des entreprises. Sur ce dernier point, les agriculteurs peuvent choisir de favoriser la santé financière de la ferme, au détriment du revenu qu'ils prélèvent. Cela semble être le cas pour les agriculteurs rencontrés par Dufour *et al.* (2010).

La stabilité des prix permise par la commercialisation en circuits courts apparaît également comme un facteur de réduction des risques. Cela est particulièrement vrai en CSA ou en AMAP, où les consommateurs s'engagent sur une saison et sont (en principe) solidaires des risques de production (Hinrichs, 2000 ; Perez, 2004 ; Mundler, 2007). La diversification des productions (Aubert & Enjolras, 2013) et des débouchés (Hardesty & Leff, 2010 ; Uematsu & Mishra, 2011) sont aussi des facteurs de diminution des risques, indépendamment du travail supplémentaire que cela occasionne.

#### 2.1.2. L'AUTONOMIE PAR RAPPORT AUX AUTRES ACTEURS DE LA FILIÈRE ET LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

L'autonomie permise par la commercialisation en circuits de proximité apparaît comme un atout, particulièrement dans les travaux français (Maréchal, 2008 ; Chiffolleau *et al.*, 2013). Au début des années 1980, les recherches conduites en France sur l'exploitation rurale (Muller, 1984 ; Muller *et al.*, 1989) s'appuyaient sur une réflexion concernant le processus d'hétéronomisation à laquelle conduit la modernisation de l'agriculture du fait des diverses dépendances induites notamment par l'artificialisation de l'acte de production, la motorisation, la standardisation des techniques et des produits et la spécialisation. À cet égard, divers agriculteurs, dans les travaux consultés, expliquent que vendre en circuits de proximité leur permet d'être moins dépendants de la volatilité des prix. Le fait de

pouvoir déterminer soi-même ses prix de vente apparaît également comme un élément d'autonomie apprécié, une reconquête du pouvoir (Chiffolleau & Prevost, 2013).

Il faut toutefois souligner que divers auteurs interrogent la réalité de cette autonomie en montrant, d'une part, que les relations entretenues dans les systèmes rapprochant consommateurs et producteurs ne sont pas exemptes de rapports de force et, d'autre part, que tous les agriculteurs ne sont pas égaux devant des consommateurs souvent bien formés et issus des classes moyennes (Hinrichs, 2000 ; Mundler, 2007). Ces marchés s'ouvrent plus aisément à des producteurs maîtrisant la communication attendue par les consommateurs et partageant avec eux diverses valeurs sociales, économiques et environnementales (Jarosz, 2011).

Par ailleurs, on ne peut pas détacher la question de l'autonomie de celle, plus économique, des revenus tirés des activités. Si les agriculteurs commercialisant en circuits de proximité ont le pouvoir de décider leurs prix de vente, divers travaux montrent que les agriculteurs les déterminent souvent en fonction de ce qu'ils estiment être le consentement à payer des consommateurs (Cooley & Lass, 1998 ; Tegtmeier & Duffy, 2005 ; Brown & Miller, 2008 ; Mundler, 2013). Plusieurs auteurs évoquent même le terme de « *self exploitation* » pour souligner que les prix pratiqués compensent mal les efforts fournis par les agriculteurs pour produire, transformer et vendre (Hinrichs, 2000 ; Galt, 2013). De fait, Chiffolleau et Ollagnon (2008) notent que ces systèmes ont besoin d'agriculteurs acceptant plus de contraintes que d'autres. En Île-de-France, Petit *et al.* (2010) ont noté que les exploitations maraîchères en circuits de proximité éprouvent de grosses difficultés à assumer le travail nécessaire, ce qui peut même remettre en question la transmission de ces exploitations.

Transformer, vendre et accueillir nécessite également des compétences différentes de celles liées uniquement à la production. Blouin *et al.* (2009) soulignent notamment l'accroissement des compétences des agriculteurs en termes de marketing et de gestion de la relation aux clients. Cette nécessaire diversification des compétences est tantôt vue comme une contrainte, tantôt comme une façon de s'épanouir au travail (Uematsu & Mishra, 2011). Deux éléments additionnels méritent ici d'être évoqués. D'une part, les agriculteurs vendant en circuits de proximité ont des niveaux de formation moyens plus élevés (Brown & Miller, 2008 ; Martinez *et al.*, 2010 ; Capt & Wawresky, 2011 ; Aubert & Enjolras, 2013). D'autre part, les compétences associées au contact direct avec la clientèle sont fréquemment associées à des qualités rencontrées chez les femmes. Ces qualités sont généralement liées à la notion de « *Care* » (Wells & Gradwell, 2001 ; Jarosz, 2008 ; Trauger *et al.*, 2010) ; à la sensibilité plus grande que les femmes porteraient à l'agriculture durable et à la protection de l'environnement (Garcia-Ramon *et al.*, 1995) ; à la proximité entre activités de transformation ou de relations avec la clientèle et activités domestiques (Giraud, 2004 ; Barthez, 2005). En France, cette présence marquée des femmes dans les activités liées à la mise en marché de proximité a pu être validée par une analyse statistique du recensement agricole (Giraud & Rémy, 2013).

### 2.1.3. LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Nous avons souligné en introduction de cette section, l'importance de la reconnaissance sociale comme composante du bien-être. Cette dimension, qui prend racine dans les relations directes établies avec les consommateurs, est très présente dans la littérature. En France, les enquêtes conduites par Mundler *et*

al. (2008) ainsi que celles réalisées dans le cadre du projet de recherche appliquée « Références Circuits Courts » (Chiffolleau *et al.*, 2013) montrent clairement que les retours positifs que les agriculteurs reçoivent de la part de leurs clients ont un fort impact sur leur niveau de satisfaction. Dans leur recherche portant sur des entretiens approfondis avec 11 agriculteurs livrant dans des systèmes de paniers, Dufour *et al.* (2010), en reprenant une catégorisation proposée par Paugam (2000), organisent cette reconnaissance autour de trois formes liées à l'estime de soi et la satisfaction trouvée dans la réalisation du travail (*homo faber*), à la reconnaissance sociale du travail fourni (*homo sociologicus*) et à la reconnaissance financière du travail (*homo oeconomicus*). Les résultats de cette recherche confirment que la reconnaissance sociale du travail fourni est forte, d'une part du fait des retours directs des clients, d'autre part du fait de la fierté ressentie d'être en phase avec ce qui est perçu des attentes sociales en matière de qualité des produits et de protection de l'environnement. Ce terme de fierté est d'ailleurs utilisé à plusieurs reprises (Chiffolleau, 2008 ; Gauthier, 2013).

Les résultats sont moins tranchés en ce qui concerne la satisfaction au travail. Celui-ci, s'il est réalisé en accord avec les valeurs des agriculteurs, reste astreignant et physiquement dur et la charge mentale en face de la complexité de l'organisation à mettre en place est bien présente (Dedieu *et al.*, 1999). Quant à la reconnaissance financière, elle est beaucoup affaire de perception quant à ce qui est considéré comme une rémunération suffisante. Si les revenus semblent, comme dans le reste de l'agriculture, se caractériser par leur très grande hétérogénéité, nous avons vu que plusieurs auteurs montrent qu'ils restent faibles compte tenu des efforts déployés.

## 2.2. LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La relation entre développement territorial et agriculture est scrutée depuis de nombreuses années. Longtemps une activité économique dominante dans les espaces ruraux, l'agriculture a vu son poids démographique et économique décroître progressivement avec la modernisation. Les circuits de proximité apparaissent alors pour plusieurs auteurs comme des facteurs de développement rural présentant divers avantages : création de richesses sur le territoire (et non-transfert vers d'autres territoires d'une matière première non transformée) ; invention de nouvelles formes institutionnelles pour la production, la transformation, la distribution et même la consommation d'aliments qui s'émancipent des cadres déterminés par les gros joueurs mondialisés ; nouveaux modèles pour la division sociale et spatiale du travail ; nouvelles identités et formes de coopération ; changements dans les relations de pouvoir (Van Der Ploeg & Renting, 2000 ; Renting *et al.*, 2003 ; Van Der Ploeg & Renting, 2004). D'autres soulignent des points plus particuliers comme l'attractivité (touristique par exemple) qu'induisent certains circuits de proximité (Sonnino & Marsden, 2006 ; Scheffer, 2011).

Une partie de la littérature sur les circuits de proximité examine la façon dont ces circuits sont susceptibles de favoriser le développement territorial à travers la création d'emplois, l'accroissement des échanges économiques locaux et l'installation de nouveaux agriculteurs. Cela renvoie implicitement à l'hypothèse selon laquelle le système alimentaire conventionnel, en concentrant la production et en spécialisant les acteurs, déconnecte l'agriculture de ses territoires (Vachon & Jean, 1991 ; Van Der Ploeg & Renting, 2004 ; Wiskerke, 2009). On retrouve ici la thèse de l'anthropologue Walter Goldschmidt qui compara, dans les années 1940, deux villages californiens semblables en termes démographiques et en

termes de poids économique de l'agriculture, mais dont les structures de production étaient très différentes : industrielles et concentrées dans l'un, beaucoup plus familiales et de petite taille dans l'autre. Son étude montrait alors des différences sensibles de vitalité entre les deux communes, l'agriculture concentrée et industrielle se développant en parallèle d'une dévitalisation de la commune, un revenu moyen plus faible et un taux de pauvreté plus élevé (Green, 1985 ; Boutin, 1999).

### 2.2.1. L'EMPLOI DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

L'emploi dans les exploitations agricoles est une donnée généralement présente dans les recensements de l'agriculture. C'est notamment le cas en France où les analyses des recensements successifs montrent que les exploitations pratiquant la vente directe créent (et pérennisent) plus d'emplois sur les exploitations, que ces emplois soient familiaux ou salariés (Capt & Dussol, 2004 ; Capt & Wawresky, 2011). En moyenne, les exploitations commercialisant leurs produits dans des circuits courts comprennent 2,2 unités de travail annuel, contre 1,4 pour la moyenne des exploitations françaises (Barry, 2012). Or ces exploitations sont également un peu plus petites en surface que la moyenne.

Nous n'avons pas trouvé d'étude statistique à cette échelle dans d'autres pays, sans doute parce que les recensements de l'agriculture ne permettent pas d'isoler les agriculteurs pratiquant la commercialisation en circuits courts. En revanche, diverses études monographiques insistent sur l'emploi induit (Hughes *et al.*, 2008). Un indicateur intéressant est de ramener l'emploi à la surface, comme le font Saltmarsh *et al.* (2011) dans leur étude de 7 CSA : 0,14 emploi par ha dans les CSA étudiés contre 0,027 en moyenne pour l'ensemble du Royaume-Uni. Toutefois, il serait nécessaire de mieux tenir compte des orientations productives des exploitations puisque les fermes en CSA sont majoritairement des exploitations maraîchères, intensives en travail.

Cela dit, les exploitations en circuits de proximité intègrent souvent différentes fonctions conduites en aval de la ferme par d'autres opérateurs. Classiquement en effet, il est expliqué que la modernisation de l'agriculture a entraîné un transfert des emplois de la production vers la transformation et la distribution. Certains auteurs s'interrogent donc sur la création nette d'emplois (Martinez *et al.*, 2010). Dans une étude réalisée en Virginie, Hughes *et al.* (2008) rappellent que les dépenses faites sur les marchés de producteurs viennent se substituer à d'autres et que, de ce fait, une partie des gains correspondent à des pertes pour d'autres acteurs sur le même territoire. Cela dit, leur modèle aboutit malgré tout à une création nette d'emplois. On peut aussi comparer les emplois créés dans les circuits de proximité avec leurs homologues dans les circuits longs. Ainsi, Mundler et Rumpus (2011) ont pris comme indicateur le nombre d'emplois créés pour distribuer 100 000 euros de produits alimentaires. Le ratio était de 0,96 emploi dans la coopérative de proximité étudiée contre 0,4 dans la grande distribution. On peut faire l'hypothèse que ce résultat traduit une moindre productivité du travail de distribution, en comparaison de la grande distribution qui bénéficie d'importantes économies d'échelle.

Outre la création d'emplois familiaux et salariés, il est souvent mentionné que les circuits de proximité permettent à de petites fermes de consolider leurs résultats économiques (Feenstra *et al.*, 2003) et favorisent l'installation en agriculture (Vogt & Kaiser, 2008 ; Blouin *et al.*, 2009 ; Dufour *et al.*, 2010). Les statistiques permettant de croiser surface agricole de l'exploitation et participation à des circuits de



proximité montrent effectivement que les petites fermes sont plus engagées dans la vente directe que les moyennes et les grosses, et ce, tant aux États-Unis (Martinez *et al.*, 2010) qu'en France (Barry, 2012).

Pour ce qui est de l'installation, la présence proportionnellement forte d'agriculteurs installés hors cadre familial dans les circuits de proximité a été repérée dans divers contextes (Ponchelet & Mundler, 1999 ; Barbieri & Mahoney, 2009 ; Capt & Wawresky, 2011). Cela s'explique pour diverses raisons. D'une part, il est identifié depuis longtemps que s'installer en agriculture est coûteux, particulièrement lorsque le candidat à l'installation ne reprend pas une ferme familiale. Il existe de ce point de vue un « avantage familial » (Blanc & Perrier-Cornet, 1999). Lorsque l'on ne bénéficie pas de cet avantage, plusieurs auteurs notent alors que s'installer sur de petites fermes et assurer soi-même la transformation et la commercialisation est une solution possible et moins coûteuse. D'autre part, l'expérience acquise hors de l'agriculture est souvent mobilisée dans les activités périphériques à la production, elle peut aussi faciliter la gestion de la relation avec les clients, notamment dans les systèmes reposant à la fois sur des engagements et des attentes fortes des consommateurs<sup>5</sup> (Mundler *et al.*, 2008). Dans certains territoires, ce sont les outils collectifs de vente et de transformation fermière qui ont favorisé de nouvelles installations, agissant ainsi comme « incubateurs » d'entreprises (Auclair *et al.*, 2015).

### 2.2.2. L'IMPACT DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

L'ampleur des impacts positifs sur l'économie locale est en constant débat. Plusieurs auteurs, du fait de l'absence complète de données un peu globales, ont tenté de chiffrer ces impacts au moyen de diverses formes d'enquêtes et d'extrapolations. Un article souvent cité (Renting *et al.*, 2003) analyse les données empiriques récoltées dans sept États membres de l'Union européenne (UE) et mesure une valeur ajoutée nette générée en plus de la production conventionnelle. Pour ne prendre que la vente directe (qui ne couvre donc pas la totalité des circuits de proximité), elle générerait, selon ces auteurs, une valeur ajoutée additionnelle comprise entre 1 et 6,4 % selon les pays. À l'échelle européenne, la moyenne s'établirait à 2,4 %. Dans un autre article (Van Der Ploeg & Renting, 2004), les auteurs citent le chiffre d'une valeur ajoutée nette supplémentaire pour l'Europe de 6,4 milliards d'euros en 1998.

Aux États-Unis, on recense divers travaux utilisant des modèles « *input-output* » (I-O), visant à mesurer l'impact théorique sur l'emploi, le revenu du travail et le produit régional brut sur la base des relations préexistantes entre les secteurs dans une économie régionale (O'Hara & Pirog, 2013). Mais ces modèles peinent à prendre en compte les comportements spécifiques des producteurs engagés dans les circuits de proximité, par exemple en matière d'approvisionnement en intrants (Boys & Hughes, 2013). D'autres travaux reposent sur la production de données originales, par voie d'enquêtes ou de sondages. Ainsi, un travail approfondi a été mené pour mesurer l'impact économique des marchés fermiers dans l'Iowa (Otto & Varner, 2005). Cette recherche s'est intéressée aux dépenses indirectes et induites par ces marchés hors production et vente des produits agricoles. Les auteurs concluent que l'effet multiplicateur des marchés est de 1,58. Ces marchés génèrent par ailleurs de l'emploi en plus des emplois agricoles. Un travail comparable a été conduit dans l'Oklahoma (Henneberry *et al.*, 2009) avec des résultats comparables.

---

<sup>5</sup> Nous pensons en particulier aux systèmes de paniers solidaires.

Une autre méthode mise en œuvre dans l’Oregon a consisté à interroger les consommateurs présents sur des marchés de producteurs à propos de leurs dépenses totales (Lev *et al.*, 2003). Les résultats montrent que les achats réalisés sur ces marchés stimulent le commerce local. Cela vient du fait que, selon les cas, entre 25 et 45 % des consommateurs se déplacent au centre-ville spécifiquement pour le marché, mais en profitent pour grouper leurs achats. Les dépenses effectuées hors du marché de producteurs représentent de 31 à 92 % des dépenses réalisées au marché.

Cette stimulation de l’économie locale est également mesurée en termes de multiplicateur de la dépense locale. L’hypothèse dans ce cas est que, contrairement à des achats réalisés dans de grandes chaînes de distribution, la dépense effectuée localement sera elle-même source de nouvelles dépenses locales. Un modèle de mesure de cet effet multiplicateur est proposé par la New Economics Foundation (Sacks, 2002). Dans le domaine spécifique des marchés de proximité alimentaire, l’étude de deux fermes aboutit à un effet multiplicateur respectivement de 2 et 2,15. La substitution des importations à l’échelle locale est également susceptible de favoriser l’économie locale. Ainsi, dans le sud-est de l’Iowa, des chercheurs ont modélisé l’impact que pourrait avoir cette substitution sur la création de richesses et sur les emplois en s’appuyant sur l’hypothèse qu’une partie des terres serait utilisée à produire les légumes destinés à la demande locale au lieu de céréales et de soja (Swenson, 2009). L’impact net est positif, d’autant plus si les produits sont commercialisés en vente directe. Cela dit, d’autres auteurs soulignent que si chaque région favorise la production locale, cela peut entraîner une baisse des exportations régionales pour tous et une allocation inefficace des ressources (Boys & Hughes, 2013).

Il n’en reste pas moins que plusieurs auteurs insistent sur les difficultés méthodologiques posées par la mise en évidence des effets sur l’économie locale. Outre les effets de substitution que nous avons déjà évoqués, il reste difficile de mettre en exergue telle ou telle variable explicative. A contrario, certains auteurs insistent sur le fait qu’il ne faut pas sous-estimer l’intérêt de certains bénéfices comme les effets de synergie ou les externalités de réseaux, même s’ils ne peuvent être aisément isolés et traduits en indicateurs (Knickel & Renting, 2000 ; Marsden *et al.*, 2000 ; Van Der Ploeg & Renting, 2004). Par exemple, dans un travail portant sur les marchés fermiers de l’Ouest canadien, les auteurs observent divers arrangements et échanges entre les marchés eux-mêmes (qu’ils appellent *clustering*), qui permettent d’améliorer la qualité du service, d’échanger des connaissances et de réduire la concurrence (Beckie *et al.*, 2012).

### 2.3. LE BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Dans le prolongement de la stimulation de l’économie locale, un certain nombre de bénéfices, a priori moins tangibles, sont attribués aux circuits de proximité. Nous les examinons autour de trois dimensions : celle de l’accessibilité à l’alimentation ; celle des effets supposés sur la santé et l’éducation et celle du lien social constamment présent dans la littérature sur les circuits de proximité. Nous lierons cette question du lien social à celle de la gouvernance territoriale de l’alimentation, notion particulièrement présente en France avec notamment les efforts entrepris pour approvisionner la restauration collective, mais qui trouve aussi écho aux États-Unis avec certains programmes visant à soutenir le développement de projets alimentaires communautaires.

### 2.3.1. NOURRIR LA COMMUNAUTÉ

Nous avons déjà souligné que plusieurs études convergent vers le fait que les prix pratiqués en circuits de proximité ne se différencient pas tellement des prix pratiqués en circuits longs (voir le Tableau 1). Seule l'étude de Wheeler et Chapman-Novakofski (2014) met en évidence, dans les marchés fermiers étudiés, des différences significatives de prix pour quelques fruits et légumes. Pourtant, l'image de prix élevés dans ces circuits reste vive. Elle est même parfois relayée par certains chercheurs (Goodman, 2004 ; Kneafsey *et al.*, 2013).

La perception qu'il est coûteux de se nourrir sur les marchés de proximité a plusieurs origines et il semble qu'il soit nécessaire de distinguer différents phénomènes :

1. Il est assez logique que le système alimentaire conventionnel, fortement mécanisé et rationalisé, ait de faibles prix de revient. Il est tout aussi évident que la transformation et la distribution fermière, généralement plus artisanales, n'atteignent pas les mêmes niveaux de productivité. Les agriculteurs devraient, donc, afin de rémunérer convenablement leur travail, établir leurs prix à un niveau supérieur aux prix retrouvés dans le système alimentaire conventionnel. Toutefois, les agriculteurs établissent eux-mêmes leurs prix, non en fonction de leurs coûts de revient, mais en fonction de ce qu'ils estiment être le consentement à payer des consommateurs (Cooley & Lass, 1998). C'est pour cette raison que plusieurs auteurs concluent à une sous-rémunération du travail.
2. Ces produits sont généralement associés à une image de qualité, voire même à une certification (par exemple lorsque les produits sont biologiques). Il est donc vraisemblable qu'il soit plus coûteux de se nourrir dans ces circuits, non parce que les produits sont plus chers, mais parce qu'ils ne présentent pas les mêmes qualités. Les travaux qui comparent les prix prennent garde à ce phénomène (voir le Tableau 1). Lorsque des comparaisons sont faites entre produit conventionnel en circuit long et produit biologique en circuit de proximité (Décary-Gilardeau, 2012), il n'est pas surprenant que le circuit de proximité apparaisse plus cher.
3. Les nombreuses recherches portant sur les motivations à acheter dans les marchés de proximité montrent des préoccupations hédonistes (la fraîcheur, le goût), écologiques (protéger l'environnement, consommer local et en saison) et sociales (soutenir l'agriculture locale) récurrentes (Kezis *et al.*, 1998 ; Mundler, 2007 ; Pascucci *et al.*, 2011 ; Pearson *et al.*, 2011). Ainsi dans leur recension, Martinez *et al.* (2010) citent un sondage national mené aux É.-U. qui confirme l'unité des motivations des consommateurs pour les circuits de proximité : la fraîcheur (82 %) et le soutien à l'économie locale (75 %). Le prix n'est jamais cité en première position lorsque ce sont les consommateurs de ces circuits qui sont interrogés, même s'il n'est évidemment pas absent des préoccupations (Hinrichs, 2000 ; Brown *et al.*, 2009). Les consommateurs, lorsqu'ils sont interrogés sur ce point affirment d'ailleurs qu'ils sont d'accord de payer un peu plus cher pour les qualités attendues (Kezis *et al.*, 1998), ce qui ne signifie pas qu'ils paient effectivement plus cher.
4. Il apparaît enfin, dans plusieurs recherches, le fait que les consommateurs de ces circuits sont issus de la classe moyenne (Kezis *et al.*, 1998 ; Colasanti *et al.*, 2010), particulièrement dans les systèmes de paniers (Hinrichs & Kremer, 2002 ; Macias, 2008), ce qui fait dire à certains que ces circuits participent à l'exclusion sociale (Kneafsey *et al.*, 2013). Toutefois, ces conclusions masquent la diversité des circuits, ainsi nous n'avons pas trouvé d'étude portant sur la clientèle qui se rend sur

les exploitations agricoles (vente à la ferme, autocueillette). Par ailleurs, même au sein des systèmes de paniers de types CSA ou AMAP, c'est davantage le niveau d'éducation qui caractérise ce public (Équiterre, 2007), plutôt qu'un niveau de revenu supérieur, les barrières à l'entrée seraient plus sociologiques qu'économiques (Mundler, 2013).

5. L'ouverture d'un nouveau circuit de proximité dans des territoires mal desservis, en ajoutant de la concurrence, permet de faire baisser les prix alimentaires sur l'ensemble du territoire. C'est le constat fait dans une étude réalisée dans un « désert alimentaire » en Ontario<sup>6</sup>. L'ouverture d'un marché fermier a entraîné, en trois ans, une baisse de 12 % des prix alimentaires (Larsen & Gilliland, 2009). Pourtant, Sage *et al.* (2013) après avoir étudié la répartition spatiale des marchés fermiers, notent que, par des effets d'agglomération, ces marchés tendent à reproduire les inégalités spatiales déjà constatées avec la répartition des commerces alimentaires.

En conclusion, la question de l'ouverture des circuits de proximité à la diversité des catégories sociales est complexe, elle est également différente selon les pays et leur histoire particulière. Outre le prix, des barrières liées aux horaires, à l'accessibilité physique, sont évoquées pour expliquer le manque de diversité sociale dans plusieurs circuits (Colasanti *et al.*, 2010). Plusieurs auteurs ont examiné les stratégies mises en œuvre pour permettre une plus grande ouverture sociale de certains circuits, notamment dans les CSA (Forbes & Harmon, 2008). Diverses stratégies sont mises en œuvre : prix différenciés des paniers selon le revenu, étalement des paiements, participation aux travaux, aides pour le transport, utilisation des possibilités offertes par les programmes d'aide alimentaire, etc. À noter qu'aux É.-U., le « *Farmers' Market Nutrition Program* » distribue des bons alimentaires aux populations défavorisées, ces bons devant être utilisés à l'achat de produits sur les marchés fermiers (Caines & Harvest, 2004).

### 2.3.2. CIRCUITS COURTS, SANTÉ ET ÉDUCATION

La qualité et l'équilibre de l'alimentation sont devenus des enjeux dans la plupart des pays industrialisés. L'aspect le plus fréquemment associé aux circuits de proximité concerne l'accroissement de la consommation de fruits et légumes frais (Martinez *et al.*, 2010). Ces derniers sont en effet réputés réduire les risques d'obésité et de maladies cardio-vasculaires (MTES, 2011). En proposant une offre variée et de proximité, les circuits de proximité contribueraient à accroître significativement la consommation de fruits et légumes frais, même si les objectifs gouvernementaux semblent rarement atteints (Aubé & Marquis, 2012). Quelques tentatives d'estimation chiffrée ont été faites : 2,2 portions de légumes consommés en plus par les membres de CSA à New York (Cohen *et al.*, 2012) ; des augmentations comprises entre 0,01 et 0,17 constatées dans des populations défavorisées avec l'introduction dans leur environnement d'un marché fermier (Evans *et al.*, 2012). Le plus souvent, toutefois, ce sont les résultats d'enquêtes plus qualitatives réalisées auprès des clients dans divers

---

<sup>6</sup> Un désert alimentaire désigne en Amérique du Nord, les lieux de vie dans lesquels il est difficile de se procurer une alimentation saine à proximité de son domicile. Mais les auteurs divergent sur les indicateurs à retenir : distance en voiture, possibilité de transport en commun, distance à pied. Pour Sage *et al.* (2013), il faut à la fois tenir compte de la distance nécessaire pour obtenir des aliments sains et abordables, et des possibilités existantes pour parcourir cette sans contrainte excessive. On retrouve là les deux dimensions retenues dans la définition habituelle de la proximité géographique (Torre & Rallet, 2004).

circuits de proximité qui servent de support à ces constats, avec des résultats mitigés : seuls 17 % des clients de marchés fermiers disent avoir accru leur consommation de fruits et légumes dans une étude italienne (Pascucci *et al.*, 2011), alors que Brown et Miller (2008) citent une étude montrant des changements alimentaires pour 74 % des membres de CSA en Pennsylvanie et que Saltmarsh *et al.* (2011), dans leur recherche sur les CSA au Royaume-Uni, notent que 70 % des membres déclarent avoir amélioré leurs habitudes alimentaires et 42 % estiment que leur santé s'est améliorée.

Le fait que les clients habituels des circuits de proximité ont, en moyenne, un meilleur niveau d'éducation renvoie aussi à leur ouverture à des populations plus défavorisées socialement et pour lesquelles les enjeux de qualité de l'alimentation sont plus forts (Caillavet *et al.*, 2005). Quelques travaux relatent des expériences dans lesquelles il a été offert à des populations à faible revenu, d'avoir accès à des paniers (Quandt *et al.*, 2013). Les auteurs montrent que la diversité d'aliments entrant chez ces ménages a bien été améliorée, mais que l'augmentation de la consommation de fruits et légumes n'apparaît pas significative. Ils concluent néanmoins que les systèmes de paniers sont susceptibles d'améliorer le régime alimentaire des populations défavorisées, mais que cela nécessite un accompagnement.

Cette nécessité d'accompagner les changements de régime alimentaire par des mesures plus éducatives est l'objet de diverses mesures et analyses. Nous avons déjà cité les programmes soutenus par l'USDA visant à favoriser la consommation de produits frais et locaux dans les écoles (Caines & Harvest, 2004 ; Schafft *et al.*, 2010 ; Conner *et al.*, 2012). Si les résultats de ces programmes pour les agriculteurs associés semblent positifs, il paraît plus ardu de parvenir à faire évoluer les habitudes alimentaires des écoliers (Vallianatos *et al.*, 2004). Allen et Guthman (2006) se montrent d'ailleurs critiques quant à la capacité de ces programmes à toucher réellement les populations prioritaires et à transformer plus en profondeur l'agriculture et les régimes alimentaires. Cela dit, les objectifs éducatifs qui accompagnent la volonté de favoriser l'ouverture de la restauration collective aux circuits de proximité apparaissent prioritaires en Amérique du Nord comme en Europe (Vogt & Kaiser, 2008 ; Darly, 2011 ; Kneafsey *et al.*, 2013).

Une autre forme d'éducation est également souvent mentionnée : celle relative aux informations fournies par les agriculteurs à leurs clients, informations pouvant concerner autant l'agriculture en général que la façon d'apprêter les produits. Il est connu que diverses pratiques visant à fournir des fiches recettes ou à inviter les consommateurs à venir découvrir la ferme de visu, voire à donner une ou deux journées de travail, sont fréquentes dans les systèmes de paniers de types CSA ou AMAP (Mundler, 2007). Globalement, le contenu éducatif des interrelations permises par les circuits de proximité entre consommateurs et agriculteurs est très présent dans diverses initiatives (Allen *et al.*, 2003). En Alabama, ces pratiques ont donné lieu à une analyse (Alonso, 2010). L'auteur estime que le potentiel éducatif des interactions directes entre producteurs et consommateurs est fort et permet aux agriculteurs de contribuer réellement à l'éducation des consommateurs. Même conclusion dans une étude québécoise portant sur une coopérative de solidarité agricole (Bouchard, 2009). L'auteure conclut que la coopérative contribue à l'éducation de sa communauté locale dans le domaine de l'agroalimentaire et dans celui de la protection de l'environnement.

### 2.3.3. LIEN SOCIAL ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE

Comme nous venons de le voir, la dimension éducative des circuits de proximité est essentiellement expliquée par les relations directes, les liens qui s'établissent entre producteurs et consommateurs, toutes choses que nous pouvons résumer comme relevant de la proximité organisée<sup>7</sup>. Nous avons vu également que la reconnaissance sociale de leur travail était un des points souvent cités par les agriculteurs interrogés. Dans cette dernière section, nous allons examiner plus en détail les effets de l'encastrement et du lien social, qui selon certains auteurs, arrivent en tête des réponses concernant les bénéfices des circuits de proximité lorsqu'on interroge les acteurs (Brown & Miller, 2008).

Pour leurs défenseurs, les circuits alimentaires de proximité relocalisent et resocialisent l'alimentation (Renting *et al.*, 2003). Cette resocialisation est le principal bénéfice social repéré par Pretty (2001) au Royaume-Uni et de nombreuses enquêtes faites auprès de participants à des circuits de proximité montrent que les répondants sont sensibles à ces aspects (Saltmarsh *et al.*, 2011). Dans leur étude du *Kansas City Food Circle*, Hendrickson et Heffernan (2002) évoquent deux dimensions consubstantielles à cette resocialisation de l'alimentation : la reconnaissance réciproque des agriculteurs et des consommateurs d'être membres de la même communauté et la reconnexion du temps et de l'espace avec la consommation de produits de saison et la construction progressive d'une relation de confiance. Cette reconnaissance réciproque augmente le capital social de la communauté (Sharp & Smith, 2003) et a un rôle positif sur la diminution des conflits entre agriculteurs et non-agriculteurs (Winter, 2003). Chez Sage (2003), ce sont les caractéristiques mêmes des produits qui sont enrichies par l'encastrement des marchés de proximité, outre les qualités gustatives, le produit prend différents attributs écologiques et sociaux (par le fait qu'il est local).

Cela dit, plusieurs auteurs s'interrogent sur les généralisations qui sont faites à propos de ces bénéfices sociaux. Sans remonter à la célèbre formule d'Adam Smith à propos des attentes réciproques des commerçants alimentaires et des clients<sup>8</sup>, les auteurs s'interrogent à la fois sur la multitude des concepts utilisés pour rendre compte de ces aspects (encastrement, confiance, capital social, ...) et sur la difficulté de disposer d'indicateurs solides concernant ces impacts sociaux (Kneafsey *et al.*, 2013). D'autres critiquent aussi la survalorisation du « local », rappelant que l'échelle géographique retenue est d'abord une construction sociale (DuPuis & Goodman, 2005 ; Selfa & Qazi, 2005).

Une façon différente d'observer en quoi les circuits de proximité resserrent les liens communautaires concerne les initiatives, sociales et politiques, visant à rendre aux acteurs locaux une part de la gouvernance alimentaire. Il est en effet intéressant de constater que des deux côtés de l'Atlantique, de nombreux auteurs notent des évolutions significatives. Un des indicateurs est l'évolution du nombre de marchés fermiers qui a explosé en quelques années (Oberholtzer & Grow, 2003 ; Martinez *et al.*, 2010 ; Lemay, 2012).

---

<sup>7</sup> Selon le courant de l'économie de la proximité, la proximité organisée comprend deux logiques : une logique d'appartenance (à une organisation, à un réseau, ...) et une logique de similitude qui désigne un système commun de représentations et de valeurs (Torre, 2004).

<sup>8</sup> « *Nous n'attendons pas notre dîner de la bienveillance du boucher ou de celle du marchand de vin et du boulanger, mais bien de la considération qu'ils ont de leur propre intérêt. Nous nous adressons non pas à leur humanité, mais à leur égoïsme, nous ne leur parlerons pas de nos besoins, mais de leurs intérêts* » (Smith, 1776).

Un autre indicateur concerne l'évolution des politiques publiques. Ainsi, depuis quelques années, différentes initiatives visant à rapprocher production et consommation à l'échelle locale sont encouragées. Cette gouvernance alimentaire territoriale est étroitement reliée aux circuits de proximité dans la mesure où ils auraient la capacité à « *reformuler les liens marchands dans le sens d'une coopération accrue non seulement entre producteurs, mais aussi entre producteurs et consommateurs, entre consommateurs, entre acteurs d'un même territoire ou d'une même région* » (Chiffolleau & Prevost, 2013, p. 17). En France, on a ainsi vu se multiplier les démarches visant à approvisionner la restauration scolaire à partir des produits locaux (Darly, 2011 ; Le Velly & Bréchet, 2011 ; Praly *et al.*, 2012) et la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 instaure la possibilité de développer des projets alimentaires territoriaux (Art 39). Aux É.-U, le « *Community Food Projects Competitive Grants Program* » subventionne depuis 1998 les projets alimentaires communautaires visant à combattre l'insécurité alimentaire à travers des projets de développement favorisant l'autosuffisance des communautés à faibles revenus. Si le bilan fait de ce programme est très positif en termes d'emplois créés et d'utilisation des produits locaux dans la restauration et les écoles (Kobayashi *et al.*, 2010), d'autres auteurs se montrent plus critiques vis-à-vis de ce type de programmes qui masquent le désengagement de l'État et ne parviennent pas à réduire les inégalités sociales (Allen & Guthman, 2006).

#### 2.4. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'impact positif des circuits de proximité sur l'environnement repose sur quelques hypothèses liées à des changements de pratiques et à la réduction des distances parcourues. C'est en effet principalement sur ces dimensions que se manifesteraient les attentes sociales vis-à-vis des circuits de proximité : moins d'intrants chimiques, moins de transports, préservation de la biodiversité et des paysages (Schönhart *et al.*, 2009). Mais l'interprétation quant à la force de ces attentes sociales varie considérablement selon les auteurs et les lieux : de forte dans le cas de la ville de Paris (Aubry & Kebir, 2013) à secondaire dans diverses localités du Royaume-Uni dans lesquelles l'essentiel des attentes se concentre sur le fait que le produit soit local (Winter, 2003).

Quelques études ont tenté d'approcher transversalement la durabilité environnementale des circuits de proximité au moyen de diverses enquêtes (Ilbery & Maye, 2005b ; Berger, 2013 ; Corade & Del'homme, 2013), alors que d'autres, en utilisant l'analyse du cycle de vie, essaient de comparer les produits selon leur mode de production, de transformation et de distribution (Roy *et al.*, 2009). Le premier résultat de ces études est de montrer que c'est au stade de la production agricole que se situent les plus forts impacts environnementaux de la production alimentaire, d'où l'importance des pratiques des agriculteurs. En ce qui concerne plus précisément les circuits courts, l'ADEME (2012), souligne que ces circuits ont différents mérites périphériques, comme le fait de relocaliser les impacts, de limiter l'étalement urbain, d'inciter les producteurs à se montrer plus attentifs à l'usage d'intrants et au maintien de la biodiversité et d'améliorer la conscientisation des consommateurs. Cela dit, les auteurs notent aussi divers points de vigilance qui ne sont pas forcément en faveur des circuits courts : logistique, procédés de production ou de conservation.



#### 2.4.1. CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET PRATIQUES AGRICOLES

L'hypothèse selon laquelle les interactions producteurs-consommateurs favorisent l'amélioration des pratiques agricoles d'un point de vue environnemental est très fréquemment avancée, mais sans que soient fournies des données probantes (Kneafsey *et al.*, 2013). Certains travaux ont tenté d'ailleurs de faire le point sur ce qu'il faudrait collecter comme données pour évaluer ces impacts (Edwards-Jones *et al.*, 2008). Quelques études reposant sur des enquêtes auprès d'agriculteurs concluent de façon plutôt nuancée. Il y a plus d'agriculteurs en circuits courts qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement, mais la différence est mince (Gilg & Battershill, 2000). La croyance qui postule que les interactions directes amènent les producteurs à prêter plus d'attention à leurs pratiques environnementales est une « légende dorée » pour Maréchal et Spanu (2010). Ces auteurs proposent une typologie des agriculteurs en trois groupes : ceux qui commercialisent partiellement en circuits de proximité sans changer leurs pratiques, ceux qui cherchent à réduire leurs coûts de production et par là même utilisent moins d'intrants, ceux enfin pour qui l'adoption d'un nouveau mode de commercialisation s'accompagne effectivement de ruptures fortes dans les modes de production (par exemple conversion à l'agriculture biologique). Une autre typologie reposant sur le concept de « styles d'engagement écologique » (Morris & Kirwan, 2011) montre également la diversité des engagements dans ce domaine au sein des circuits de proximité. Enfin, dans l'enquête nationale conduite en France dans le cadre du projet CASDAR « Références Circuits Courts », 26 à 41 % des producteurs (selon les productions) déclarent que la commercialisation en circuits courts a eu une influence sur leurs pratiques : adoption de systèmes de production moins intensifs et aménagements du paysage et des abords de la ferme (Berger, 2013).

Cela dit, deux phénomènes interfèrent concernant la réflexion que l'on peut conduire sur l'impact des circuits de proximité sur les pratiques environnementales des agriculteurs.

Le premier est la forte proportion d'exploitations certifiées en agriculture biologique (AB) qui commercialisent en circuits de proximité. Selon les données du Recensement agricole en France, la moitié des exploitations en AB pratiquent les circuits courts, contre une sur cinq en conventionnel. De fait, la proportion d'agriculteurs en AB dans les circuits courts est supérieure à 10 % (Barry, 2012), alors qu'aux mêmes dates, la proportion d'agriculteurs en AB représentait environ 3 % de l'ensemble des agriculteurs<sup>9</sup>. Le même phénomène est noté dans divers pays. Ainsi aux États-Unis, la moitié des petites fermes engagées en circuits courts pratiqueraient l'AB, mais les données disponibles ne permettent pas de déterminer le pourcentage des ventes directes de ces fermes certifiées en AB (Martinez *et al.*, 2010). Dans le reste de l'Europe, la surreprésentation des agriculteurs en AB est également notée (Kneafsey *et al.*, 2013).

Le second phénomène concerne l'existence de modalités de circuits de proximité visant explicitement à favoriser l'AB. C'est en particulier le cas des systèmes de paniers solidaires. Au Japon, les Teikei ont été portés par les mouvements de promotion de l'agriculture biologique (Amemiya, 2007). Aux États-Unis,

---

<sup>9</sup> Ce chiffre est en rapide évolution, d'après les données de l'Agence Bio (<http://www.agencebio.org/la-bio-en-france>), l'AB représentait fin 2013 : 3,93% de la SAU et 5,4 % des exploitations. Le nombre d'agriculteurs en AB a doublé entre 2007 et 2013.

94 % des fermes en CSA utilisent des pratiques biologiques (Brown & Miller, 2008). Au Québec, la certification en AB fait partie du référentiel obligatoire pour les exploitations en ASC membres du réseau Équiterre (Équiterre, 2007). En France, les AMAP ont mis en œuvre un processus de certification participative visant à amener tous les agriculteurs vers l'AB (Mundler & Bellon, 2011).

Tout cela concourt à ce que la part de l'agriculture biologique soit proportionnellement forte dans les circuits de proximité. Or, la plupart des auteurs remarquent deux choses à propos des impacts environnementaux de l'agriculture biologique. D'une part, l'agriculture biologique en bannissant les produits phytosanitaires et les engrais chimiques a un impact environnemental nettement positif dans plusieurs domaines : activité biologique des sols, qualité des eaux, qualité de l'air, biodiversité et bilan énergétique. D'autre part, du fait qu'elle utilise davantage de terre par unité produite, ses avantages sont moins élevés lorsqu'on les ramène aux unités produites (Aubert *et al.*, 2009 ; Meisterling *et al.*, 2009 ; Mondelaers *et al.*, 2009 ; Roy *et al.*, 2009).

Quoi qu'il en soit, en l'absence d'indicateurs plus solides concernant l'impact des circuits de proximité sur les pratiques environnementales des agriculteurs, la part relative des producteurs certifiés en AB paraît être déjà un bon indicateur de ces impacts, pour autant que l'on dispose de données permettant de croiser certification en AB et modes de commercialisation.

#### 2.4.2. DES PRATIQUES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ ET AU MAINTIEN DES PAYSAGES ?

Concernant plus précisément les impacts sur la biodiversité et sur les paysages, très peu de recherches s'appuient sur des indicateurs précis. Quelques travaux examinent cette question à travers le nombre d'espèces ou de variétés cultivées : les agriculteurs utilisent la biodiversité cultivée pour offrir à leurs consommateurs une plus large gamme de produits (Björklund *et al.*, 2009 ; Petit *et al.*, 2010), voire même une grande variété de fleurs pour rendre l'environnement de la ferme plus agréable (Wells & Gradwell, 2001). Ainsi dans la recherche conduite par Goland et Bauer (2004), les auteurs montrent que les circuits de proximité permettent de commercialiser des variétés anciennes et moins adaptées aux différentes manipulations requises par les modes de distribution industriels. Même résultat en France où les arboriculteurs travaillant en circuits courts élargissent le nombre de variétés et d'espèces qu'ils proposent spécifiquement sur ces circuits, et ce même lorsqu'une grande partie de leur commercialisation se fait en circuit long (Praly, 2010). Un constat similaire est fait pour les tomates. Les agriculteurs commercialisant des tomates en circuits de proximité valorisent un nombre plus élevé de variétés ayant une haute qualité gustative et cueillies mûres (Bressoud, 2009).

L'impact sur les paysages viendrait alors principalement de cette plus forte biodiversité cultivée et de la taille plus petite des parcelles (Dowler *et al.*, 2004), mais à condition toutefois que la densité d'agriculteurs concernés à l'échelle régionale soit suffisante pour que cela puisse avoir un effet systémique sur le paysage (Knickel & Renting, 2000) ou qu'un seul propriétaire dispose d'un espace à la fois assez isolé et suffisant, pour que ses initiatives puissent avoir un impact visuel sur le paysage entourant l'exploitation comme dans le cas d'une ferme de montagne étudiée en Italie par Holloway *et al.* (2006) pratiquant à la fois les circuits courts et de l'agrotourisme.

Sur ces questions également, on retrouve l'influence de l'agriculture biologique. Différentes recherches ont montré que l'agriculture biologique a de nombreux impacts positifs sur la biodiversité cultivée, ainsi que sur les populations d'insectes et d'oiseaux (Bengtsson *et al.*, 2005 ; Hole *et al.*, 2005). Sur ce point encore, la part relative des producteurs certifiés en AB dans l'univers des circuits de proximité apparaît comme un indicateur intéressant.

#### 2.4.3. L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA DISTRIBUTION EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ : LA QUESTION DES FOOD MILES

La contribution des circuits de proximité à la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre a suscité de nombreux travaux au cours des dernières années. Un point central concerne la réduction de la distance parcourue par les aliments (les *food miles*) (Smith *et al.*, 2005). Plusieurs auteurs, avec souvent de nombreux exemples à l'appui, établissent ainsi un lien entre la réduction des distances parcourues par les aliments et la diminution de la consommation d'énergie attribuable aux transports (Gilg & Battershill, 2000 ; Pirog *et al.*, 2001 ; Duram & Oberholtzer, 2010), ne serait-ce que grâce au fait qu'ils favorisent la consommation de produits de saison (Carlsson-Kanyama *et al.*, 2003).

D'autres auteurs estiment toutefois que cet indicateur n'est pas suffisant pour valider une meilleure efficacité énergétique des circuits de proximité (Saunders *et al.*, 2006 ; Mila i Canals *et al.*, 2007 ; Mariola, 2008). Ces circuits peuvent en effet être amenés à mettre sur les routes de nombreux petits véhicules transportant peu de volume et dont le bilan carburant consommé/volume transporté n'est pas bon. Leur performance varie en fonction de la distance, des volumes transportés, du taux de remplissage des véhicules ou encore du trajet de retour à plein ou à vide (Redlingshöfer, 2006). Par ailleurs, ces circuits ont autant besoin des infrastructures de transport que la distribution sur longue distance, infrastructures dont la construction et l'entretien sont fortement énergivores (Mariola, 2008).

Les études de cas conduites pour éclairer ce débat aboutissent à des résultats souvent contrastés. Certaines concluent que le bilan énergétique de la distribution des produits en circuits de proximité est pénalisé par une faible optimisation structurelle de la logistique (Schlich & Fleissner, 2005 ; Schlich *et al.*, 2006 ; Edwards-Jones *et al.*, 2008), alors que d'autres considèrent que les résultats de ces travaux sont entachés par divers biais et maintiennent que la réduction des distances de transport et du nombre d'intermédiaires permettent de réduire les consommations énergétiques et les coûts qui leur sont associés (Blanke & Burdick, 2005 ; Jungbluth & Demmeler, 2005 ; Pretty *et al.*, 2005 ; Jarosz, 2008 ; Pimentel *et al.*, 2008).

Les comparaisons restent malheureusement difficiles. Chaque recherche a son propre protocole. Certaines s'appuient sur des scénarios types (Blanke & Burdick, 2005 ; Mila i Canals *et al.*, 2007), d'autres sur des mesures réelles issues d'enquêtes (Rizet *et al.*, 2008 ; Coley *et al.*, 2009 ; Mundler & Rumpus, 2012). Certains auteurs étudient l'impact de la provenance du produit (Schlich *et al.*, 2006), d'autres se focalisent sur les modes de mise en marché (Wallgren, 2006). Certains auteurs mettent en avant la forte influence des trajets des consommateurs sur l'efficacité énergétique (Van Hauwermeiren *et al.*, 2007 ; Davis & Sonesson, 2008) tandis que d'autres, comparant les impacts environnementaux de chaînes d'approvisionnement à différentes échelles (nationale, européenne ou internationale),

concluent à l'importance des activités de transport, de conditionnement et de stockage sur les impacts environnementaux dans le cas des chaînes d'approvisionnement internationales (Sim *et al.*, 2007). Hormis les recherches de Rizet *et al.* (2008) et de Mundler et Rumpus (2012), aucune étude de cas ne tient compte des motifs réels de déplacement des individus (qu'ils soient producteurs ou consommateurs).

Que conclure alors concernant l'efficacité énergétique de la distribution alimentaire en circuit de proximité ? Pour les aliments, voyager beaucoup ne semble pas si coûteux sur le plan énergétique comparé à tout ce qu'il se passe en amont (modes de production des matières premières, processus de transformation, etc.) et en aval (organisation logistique de la distribution, comportement du consommateur, etc.) qui pèse bien davantage. De ce fait, les avantages supposés des circuits de proximité en termes de consommation énergétique ou de bilan carbone sont en effet discutables. Une analyse plus transversale des résultats de recherche montre toutefois quelques points de convergence :

- Les circuits alimentaires de proximité disposent d'un important potentiel d'optimisation logistique (Wallgren, 2006 ; Van Hauwermeiren *et al.*, 2007). Ces circuits sont en effet plus récents que les circuits longs et leur expertise logistique est en construction. La variabilité des résultats de recherche sur ce point confirme ce constat.
- Les pratiques concrètes de mobilité des consommateurs ainsi que leurs motifs de déplacement doivent être pris en compte (Rizet *et al.*, 2008 ; Mundler & Rumpus, 2012). De plus en plus de consommateurs sont sensibles au bilan énergétique de leurs modes d'approvisionnement alimentaire particulièrement dans les circuits plus militants du système alimentaire alternatif. Ils privilégient les transports doux pour récupérer leurs paniers sur des lieux de distribution choisis pour leur accessibilité, ils mutualisent les déplacements. S'ils vont faire de l'autocueillette dans une exploitation agricole, c'est autant dans le but de passer un après-midi en plein air que dans celui de simplement s'approvisionner. Dans cette perspective, on ne peut détacher l'évaluation des performances énergétiques de la distribution alimentaire des contextes géographiques et sociaux dans lesquels les évaluations sont conduites.
- Le contexte local joue un grand rôle et les partenaires des circuits de proximité ne sont pas les seuls concernés. Lorsque l'expansion des villes repousse la production agricole toujours plus loin, elle contribue à accroître la distance entre les consommateurs et leurs aliments. Lorsque le prix de l'immobilier en centre-ville rend impossible la rentabilisation du commerce alimentaire, cela le fait sortir de la ville. Les politiques d'aménagement sont donc importantes : d'une part en préservant les espaces agricoles dans la périphérie immédiate des villes, afin de favoriser le développement d'une agriculture de proximité, d'autre part en favorisant la localisation des lieux de distribution au sein même des centres urbains (Mundler & Rumpus, 2012).

## 2.5. CONCLUSION

Quantifier et qualifier les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux qui sont prêtés aux circuits de proximité reste un défi méthodologique important. Comme on l'a vu, de très nombreux auteurs se sont penchés sur plusieurs aspects particuliers, permettant déjà de préciser diverses hypothèses. Nous retenons trois conclusions principales pour la suite de ce rapport :

1. Même si les conclusions de la plupart des travaux de recherche sont nuancées, ils sont tout de même nombreux à montrer que les circuits alimentaires de proximité, dans les contextes étudiés, sont susceptibles d'apporter différents bénéfices autour des quatre dimensions que nous avons retenues.
2. Plusieurs auteurs soulignent également le manque de données permettant de mieux qualifier certains bénéfices (Sonnino & Marsden, 2006 ; Kneafsey *et al.*, 2013). D'un point de vue économique, en particulier, il semblerait nécessaire d'améliorer la collecte de données sur des échelles géographiques plus vastes et d'étudier d'autres phénomènes que la création d'emploi, par exemple les effets sur la valeur foncière et immobilière (O'Hara & Pirog, 2013). La diversité interne de ces systèmes doit aussi être mieux prise en compte. Certaines modalités sont très étudiées (les marchés fermiers et les systèmes de paniers solidaires), alors que d'autres le sont beaucoup moins (l'autocueillette, la vente à la ferme). Or certains systèmes, en particulier les systèmes de panier solidaires, reposent sur un projet économique et social susceptible de favoriser plusieurs des bénéfices attendus (Fieldhouse, 1996), dans la mesure où ces derniers font partie des valeurs affirmées dans ces réseaux : agriculture écologique, équité dans l'échange, construction d'une communauté, etc.
3. Les comparaisons entre circuits de proximité et circuits longs tant en termes économiques (amélioration des revenus agricoles, création de richesses, création d'emplois, impacts sur le développement territorial) qu'en termes sociaux (bien-être des agriculteurs, bien-être de la communauté) sont quasiment inexistantes dans la littérature consultée. Cela vient à la fois du manque de données (dans la plupart des pays, les agriculteurs sont peu interrogés sur ces questions dans les recensements de l'agriculture) et du fait que la plupart des agriculteurs en circuits de proximité combinent divers modes de commercialisation. À cet égard, les questions ajoutées dans le recensement de l'agriculture en France entre les recensements de 2000 et de 2010 sont déjà un progrès qui a permis de préciser le portrait des agriculteurs faisant de la vente directe ou de la transformation et de les comparer, pour quelques indicateurs, à ceux qui n'en font pas (Barry, 2012 ; Aubert & Enjolras, 2013). On ne peut que souhaiter que d'autres pays renforcent leur recensement afin de mieux saisir les dynamiques en œuvre dans les circuits de proximité.

Nous allons, dans la partie suivante, présenter plus en détail notre modèle d'analyse et les indicateurs retenus pour évaluer les impacts des circuits alimentaires de proximité dans les quatre dimensions retenues : le bien-être des agriculteurs, le développement territorial, le bien-être de la communauté et la protection de l'environnement.

### 3. MODÈLE D'ANALYSE

Nous avons présenté dans la section précédente, le modèle d'analyse utilisé pour réaliser le bilan de la littérature (voir la Figure 2). Pour chacune des dimensions, nous avons sélectionné deux ou trois critères permettant de qualifier ces dimensions. Deux éléments ont été pris en compte pour sélectionner les critères qui nous sont apparus les plus pertinents :

- Les enseignements tirés du bilan de la littérature présentés dans les chapitres précédents ;
- Notre capacité à construire, pour chacun de ces critères, des indicateurs quantifiables et des indicateurs plus qualitatifs. Pour les indicateurs quantifiables, nous nous sommes efforcés de les choisir en fonction de la disponibilité de diverses données statistiques qui nous permettent des comparaisons. Ces données proviennent de Statistique Canada et du MAPAQ.

Dans les sections suivantes, nous allons pour chaque dimension présenter les critères retenus, les indicateurs permettant de les qualifier et les sources complémentaires mobilisées pour effectuer des comparaisons lorsque cela est possible.

#### 3.1. LE BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS

Rappelons que cette dimension associe à la fois des éléments d'ordre économique (amélioration des revenus, de la valeur ajoutée) et des éléments de nature plus sociologique (reconnaissance au travail, amélioration des compétences, etc.). Trois critères ont été sélectionnés pour qualifier l'impact des circuits alimentaires de proximité sur le bien-être des agriculteurs. Ces trois critères et les indicateurs retenus pour les illustrer sont présentés dans le Tableau 2 ci-dessous

Tableau 2. Critères et indicateurs pour la dimension « bien-être des agriculteurs »

Critères retenus	Indicateurs
<b>Sécurité financière</b>	Revenus bruts et valeur ajoutée
<b>Satisfaction au travail</b>	Échelles de Likert afin d'évaluer le niveau de satisfaction
<b>Autonomie et compétences</b>	Présence et rôle joué par les femmes dans les exploitations Niveau de formation des agriculteurs

Le choix des critères, pour cette dimension relative au bien-être des agriculteurs, s'est principalement appuyé sur la proposition méthodologique de Dufour *et al.* (2010), inspirée des travaux de Paugam (2000), à savoir que la reconnaissance professionnelle comprend trois formes : la satisfaction trouvée dans la réalisation du travail (*homo faber*), la reconnaissance sociale du travail fourni (*homo sociologicus*) et la reconnaissance financière du travail (*homo oeconomicus*). Les deux premiers critères ont donc été conçus pour pouvoir qualifier ces trois formes de reconnaissance.

Le troisième critère relève davantage d'une qualification des ressources humaines dans les exploitations agricoles. Deux éléments présents dans la littérature et pour lesquels des statistiques sont disponibles ont été retenus : la présence des femmes dans les exploitations commercialisant en circuits de proximité et la formation des agriculteurs.

### 3.2. LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Nous nous sommes intéressés ici aux dynamiques de valorisation des ressources locales, que ces ressources soient marchandes (la création d'emplois, les relations économiques de proximité, la mise en œuvre de démarches collectives de différenciation, etc.) ou partiellement non marchandes lorsqu'elles touchent à l'occupation du territoire et à l'installation de nouveaux agriculteurs. Deux critères ont été sélectionnés pour qualifier l'impact des circuits alimentaires de proximité sur le développement territorial. Ces deux critères et les indicateurs retenus sont présentés dans le Tableau 3 ci-dessous

**Tableau 3. Critères et indicateurs pour la dimension « développement territorial »**

Critères retenus	Indicateurs
<b>Dynamisation de l'économie locale</b>	Emplois dans les exploitations agricoles Poids économique des circuits de proximité Existence de routes touristiques, de labels, etc.
<b>Occupation du territoire</b>	Relève et installation Taille des fermes

Pour trois de ces cinq indicateurs, des statistiques sont disponibles. Il s'agit de l'emploi dans les exploitations agricoles, de la taille des fermes et de la relève et du type d'installation. En ce qui concerne la présence de démarches collectives de valorisation des productions locales (routes, labels, ...), nous faisons l'hypothèse que leur présence peut être retenue comme étant un indicateur de vitalité pour les territoires. Le poids économique des circuits de proximité reste une question très souvent posée et à laquelle il est presque impossible d'apporter une réponse précise. Deux démarches ont été entreprises en parallèle pour tenter de les qualifier : une enquête auprès des producteurs en circuits de proximité et une analyse de la production agricole brute de chaque territoire à l'aide des statistiques disponibles.

### 3.3. LE BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Rappelons que cette troisième dimension se distingue de la précédente par le fait qu'elle essaie de saisir des éléments moins tangibles, mais souvent mis en avant comme la cohésion locale, les effets sur la cohabitation entre agriculteurs et autres habitants, l'implication citoyenne dans des activités collectives, etc. Nous avons également retenu dans cette dimension, les questions d'éducation et de santé, dont nous avons vu qu'elles sont largement abordées dans la littérature.

Deux critères ont donc été sélectionnés pour qualifier l'impact des circuits alimentaires de proximité sur le bien-être de la communauté. Ces deux critères et les indicateurs retenus sont présentés dans le Tableau 4 ci-dessous

**Tableau 4. Critères et indicateurs pour la dimension « bien-être de la communauté »**

Critères retenus	Indicateurs
<b>Éducation et santé</b>	Accessibilité des produits alimentaires (prix et localisation) Existence d'activités éducatives autour des circuits de proximité
<b>Accroissement de la cohésion sociale</b>	Cohabitation harmonieuse Implication et mobilisation citoyenne

Pour ce qui est de l'accessibilité en termes de prix, un relevé de prix a été effectué sur les différents territoires afin de comparer ceux pratiqués en épicerie, en marché virtuel et à la ferme. Plus qualitative, la dimension « accroissement de la cohésion sociale » est renseignée essentiellement par les entretiens réalisés dans les trois territoires choisis, que ce soit avec des agriculteurs engagés dans des circuits de proximité ou avec des intervenants.

### 3.4. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Comme, nous l'avons vu dans la revue de la littérature, cette dernière dimension recouvre un grand nombre d'aspects allant des pratiques agricoles aux emballages, en passant par la biodiversité, les paysages ou les émissions de gaz à effet de serre. La plupart des travaux consultés sur ces questions se centrent sur l'une ou l'autre des dimensions. Les méthodologies sont lourdes et spécialisées.

Nous avons par conséquent choisi de ne retenir que deux critères et cinq indicateurs pour cette dimension. Ces critères et indicateurs sont présentés dans le Tableau 5 ci-dessous.

**Tableau 5. Critères et indicateurs pour la dimension « protection de l'environnement »**

Critères retenus	Indicateurs
<b>Pratiques agricoles « durables »</b>	Part des exploitations en agriculture biologique Utilisation d'intrants (engrais et pesticides) Présence de haies brise-vent, culture de couverture et engrais verts
<b>Paysages et biodiversité</b>	Biodiversité cultivée Taille des parcelles

Tel que précisé en section 2.4., de nombreux observateurs ont noté le poids des circuits de proximité dans la mise en marché des produits certifiés biologiques. Cela nous conduit à faire l'hypothèse que la part de producteurs « bios » dans les producteurs commercialisant en circuits de proximité est un premier indicateur pertinent pour évaluer les impacts environnementaux des circuits alimentaires de proximité. Par ailleurs, des statistiques sont disponibles concernant certaines pratiques agricoles et concernant les dépenses moyennes en engrais et pesticides.

Concernant le second critère, les deux indicateurs retenus reposent pour l'essentiel sur l'enquête auprès des exploitations. Il s'agira, d'une part, de vérifier si ce qui est affirmé par plusieurs auteurs concernant



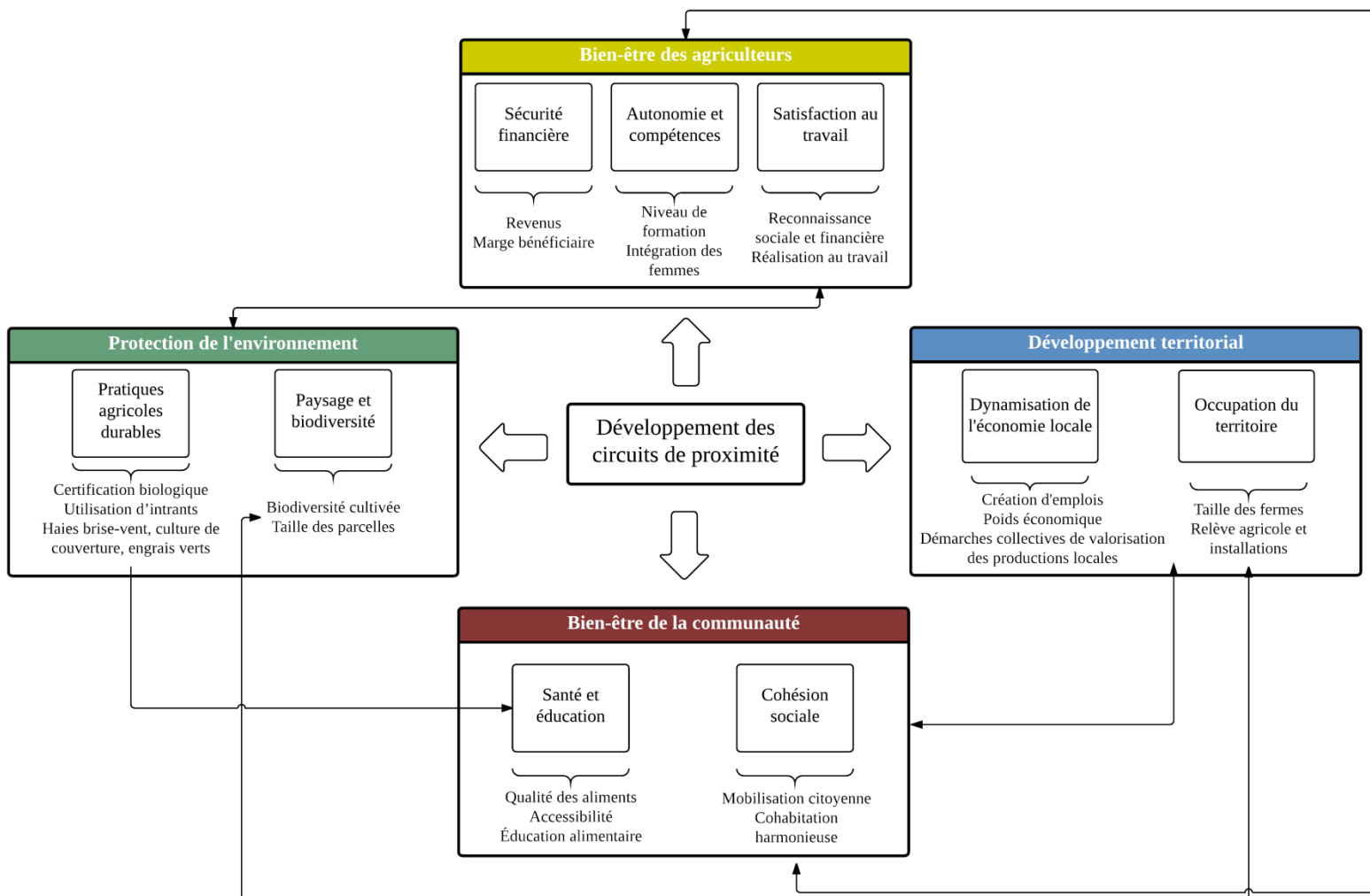
la plus grande biodiversité cultivée dans les fermes en circuits de proximité se confirme et, d'autre part, de mettre à l'épreuve une hypothèse faite par les chercheurs en écologie du paysage (Ruiz & Domon, 2014), qui estiment que la taille moyenne des parcelles, ainsi que la diversité interne des tailles de parcelles pour une même ferme, sont des indices simples, néanmoins pertinents de diversité paysagère et de biodiversité (Fahrig *et al.*, 2015).

### 3.5. LE CARACTÈRE SYSTÉMIQUE DU MODÈLE D'ANALYSE

Tel que présenté jusqu'ici, le modèle ne matérialise pas encore les interactions systémiques entre chacune des quatre dimensions retenues. Le choix des critères et des indicateurs permet plus aisément de formaliser les liens entre les différentes dimensions. On peut en effet postuler que certains critères sont reliés. Prenons l'exemple de deux critères situés dans deux dimensions différentes : ceux de « satisfaction au travail » (bien-être des agriculteurs) et d'accroissement de la cohésion sociale (bien-être de la communauté). On peut faire l'hypothèse que lorsque des citoyens s'impliquent bénévolement dans le fonctionnement d'une coopérative de solidarité, par exemple, c'est parce qu'ils reconnaissent la valeur du travail et des produits proposés par les agriculteurs qui livrent à ce marché.

La Figure 3, en page suivante, matérialise les interactions entre chacun des critères retenus.

Figure 3. Les liens entre les quatre dimensions du modèle d'analyse



Pour conclure sur le cadre d'analyse, quelques mots concernant les éléments ou domaines que nous avons choisi délibérément de ne pas retenir :

- Les consommateurs sont relativement absents du modèle, même s'ils sont implicitement présents dans la dimension « bien-être de la communauté ». Ce choix a été fait pour deux raisons. D'une part, nous n'avons ni le temps, ni les moyens de mettre en œuvre un dispositif d'enquête auprès des consommateurs dans le cadre de cette recherche. D'autre part, il existe une grande quantité de travaux en Europe et aux États-Unis, relativement convergents, sur les consommateurs dans les circuits alimentaires de proximité. Certes, ceux-ci sont moins connus au Québec, mais des travaux sont en cours sur cette question, notamment autour de Manon Boulianne, professeure au département d'anthropologie à l'Université Laval.
- La question de l'impact des circuits alimentaires de proximité sur l'environnement n'est traitée que très partiellement. Nous avons notamment choisi de mettre de côté la question de l'efficacité énergétique de cette forme de distribution dans la mesure où les travaux cités dans la section 2.4.3 témoignent, d'une part, de la complexité et de la durée des méthodes à mettre en œuvre sur ce seul sujet et apportent, d'autre part, des connaissances assez solides et récentes sur la diversité de ces circuits du point de vue de ce critère. Sans inférer sur les résultats qu'auraient donnés des investigations plus poussées sur ce sujet, on peut postuler que deux caractéristiques propres au Québec sont assez défavorables : la distance qui sépare les territoires de production des métropoles et les conditions climatiques.
- Nous n'avons pas non plus traité de la question du gaspillage alimentaire, ni de celle de la réduction des emballages alimentaires. D'une part, les travaux sur cette question sont encore rares. D'autre part, il n'existe actuellement aucune donnée qui nous aurait permis d'asseoir des comparaisons rigoureuses.

Malgré ces limites, les indicateurs choisis nous semblent englober une proportion significative des sujets relatifs à la durabilité des systèmes alimentaires.

Dans le chapitre suivant, nous allons présenter la méthodologie adoptée pour qualifier chacun des indicateurs retenus.

## 4. MÉTHODOLOGIE

Le modèle d'analyse défini dans la section précédente a été mis en œuvre sur trois territoires en s'appuyant à la fois sur les données quantitatives disponibles et sur divers modes de recueil de données qualitatives. La section suivante présente le choix des modes de cueillette de données, l'échantillon retenu ainsi que les méthodes d'analyse adoptées.

### 4.1. COLLECTE DE DONNÉES

Afin de mettre en œuvre le cadre d'analyse, trois activités de collecte de données ont été conçues, soit des entrevues de recherche individuelles et semi-dirigées, un questionnaire en ligne et des relevés de prix. Elles permettent d'aller mesurer, de manière qualitative et quantitative, les différents indicateurs retenus dans le cadre d'analyse.

#### 4.1.1. ENTREVUES DE RECHERCHE

Des entrevues en profondeur ont été menées auprès de producteurs agricoles et d'intervenants locaux afin de tracer un portrait d'ensemble de chacun des territoires et de caractériser certains indicateurs qui sont plutôt qualitatifs. Les entrevues avec les producteurs ont également permis de contextualiser les informations collectées dans le questionnaire et de mieux comprendre certaines observations qui se dégageaient des données. Des entrevues individuelles, en personne et semi-dirigées ont été favorisées afin d'encourager l'expressivité des participants. Quelques entrevues ont dû être menées par téléphone pour des questions de logistique.

Deux guides d'entretien ont été développés afin de mener les entrevues. Des guides d'entretien déclinés en thématiques ont été favorisés afin de laisser de la flexibilité à l'enquêteur et au participant quant à l'ordre dans lequel les thèmes à discuter sont abordés. Tandis que le guide d'entretien pour les intervenants se concentrait davantage sur l'impact des circuits de proximité sur le territoire, tant au niveau social qu'économique (voir l'Annexe 1), l'entrevue avec les producteurs focalisait plutôt sur le choix de commercialiser leurs produits en circuits de proximité et l'impact d'une telle commercialisation à la ferme (voir l'Annexe 2).

Pour chacun des territoires, entre 5 et 6 producteurs agricoles ont été rencontrés. Le choix de ces producteurs a été fait de façon à permettre l'observation de situations contrastées quant au type de production, aux canaux de mise en marché et au modèle d'exploitation. Une attention a également été portée à l'influence que les producteurs exercent, par leurs diverses implications, sur le développement de la mise en marché de proximité au sein de leur MRC.

Des intervenants provenant d'organisations diverses ont également été rencontrés dans chacune des MRC. Leur nombre a varié entre 5 et 7 selon les territoires. Généralement, au moins un élu municipal a été rencontré afin d'apprécier la reconnaissance donnée à la mise en marché de proximité, et plus largement à l'agriculture, dans les localités. Des intervenants liés à des organisations territoriales (MAPAQ, CLD, Centre local de services communautaires (CLSC), Tables de concertation agroalimentaire

(TCA), etc.) ou à diverses initiatives impliquées dans le développement de la mise en marché de proximité (restaurants, marché virtuel, marché public, banque alimentaire, etc.) ont aussi été rencontrés afin de mieux comprendre comment se déploie la mise en marché de proximité sur le territoire, quels sont ses défis et ses impacts. Ayant souvent une vision globale du territoire, ils amenaient une perspective différente de celle des producteurs.

#### 4.1.2. QUESTIONNAIRE AUX PRODUCTEURS

Parallèlement aux entrevues, un questionnaire destiné aux producteurs agricoles commercialisant leurs produits en circuits de proximité a été créé afin de recueillir les données pour certains indicateurs (voir l'Annexe 3). Le questionnaire comporte six sections. Les trois premières caractérisent l'entreprise agricole tant au niveau des superficies, des revenus, de la main-d'œuvre, des exploitants que de la mise en marché réalisée. Les sections 4 et 5 cherchent quant à elles, à documenter principalement les informations nécessaires à l'évaluation de la dimension « bien-être des agriculteurs ». La sixième section a été conçue afin de dresser un portrait démographique des participants.

Une fois le questionnaire créé, il a été testé auprès de cinq producteurs afin de s'assurer de la clarté et de la pertinence des questions et de valider sa durée approximative. Le logiciel *LimeSurvey* a été utilisé afin de distribuer le questionnaire et de compiler les réponses. Ce logiciel a été choisi pour la flexibilité qu'il permet tant au niveau de la conception du questionnaire que de la gestion de la liste de participants. Les producteurs visés ont d'abord été avertis de l'étude par une lettre envoyée par courrier. Elle les invitait à surveiller leurs courriels, car la semaine suivante un envoi électronique a été réalisé afin de leur transmettre le lien pour le questionnaire. Un seul rappel a été effectué afin de ne pas surcharger les répondants. La collecte des données s'est effectuée sur sept semaines, entre les mois de janvier et de mars. Cette période a été choisie afin de favoriser un meilleur taux de réponse de la part des producteurs pour lesquels la saison hivernale est souvent moins occupée.

#### 4.1.3. RELEVÉ DE PRIX

Ces deux instruments de collecte de données ont été complétés par un exercice de relevé de prix afin de répondre à l'indicateur 3.2., soit l'accessibilité à des produits de proximité. Sur chacun des territoires ainsi que dans la ville de Québec, des épiceries ont été visitées afin de relever les prix de produits ciblés dont la disponibilité était possible en hiver. Les prix, pour ces mêmes produits, ont été relevés dans des fermes. Toutefois, étant donné l'absence ou la disponibilité limitée de certains produits dans les MRC ciblées, la collecte de prix sur les fermes a été élargie à l'ensemble du Québec. Des relevés de prix ont également été effectués auprès de marchés virtuels qui sont un autre mode d'approvisionnement en circuits de proximité et qui offrent des produits à l'année. Les résultats et limites de ce mode de collecte de données sont abordés au chapitre 6.

## 4.2. ANALYSE DES DONNÉES

Pour chacune des entrevues réalisées, des résumés ont été effectués en transcrivant, parfois en intégralité et parfois partiellement, les propos des participants afin d'en ressortir les éléments les plus

pertinents. Ensuite, pour chacun des territoires à l'étude, le contenu des résumés d'entrevues a été classé, au sein de tableaux, dans différentes catégories correspondant aux critères identifiés dans le cadre d'analyse. Ces tableaux ont ainsi permis de dégager de premiers constats par rapport aux quatre dimensions du modèle d'analyse (bien-être du producteur, développement territorial, bien-être de la communauté et environnement) pour chacun des territoires. Ces constats ont ensuite été mis en parallèle dans un second tableau afin de réaliser une analyse transversale des trois territoires. Cette analyse a permis de dégager les points de convergence et de divergence entre les trois MRC à l'étude. Il a été ainsi possible de constater ce qui était propre à un territoire et ce qui était commun aux trois MRC.

À partir de cette première analyse, les facteurs et conditions de succès, les opportunités et les contraintes qui jouent sur le développement de la mise en marché de proximité ont également été dégagés et placés dans une grille d'analyse de type forces-faiblesses-opportunités-menaces (FFOM). Si l'exercice a été réalisé pour chacun des trois territoires, c'est une analyse transversale qui est présentée dans ce rapport et, lorsque pertinent, les spécificités de chacun des territoires ont été précisées.

Les informations recueillies en entrevues ont été complétées par les données tirées des questionnaires en ligne. Les données étaient automatiquement compilées par le logiciel *Limesurvey* qui permet, ensuite, d'extraire les données dans un fichier *Excel*. De ce fichier ont été retirés les répondants qui n'avaient pas rempli le questionnaire dans son entièreté. Il a également été constaté que certains répondants avaient omis, ou choisi, de ne pas répondre à certaines questions. Dans ces cas, leur questionnaire a été conservé. Il faut donc savoir que le nombre de répondants peut varier d'une question à l'autre.

Étant donnée la petite taille de l'échantillon, l'analyse réalisée des données s'est limitée à des comparaisons de moyenne à l'aide de tableaux croisés dynamiques dans *Excel*. Ils ont permis de croiser certaines données, notamment la MRC d'appartenance des exploitations. Les données récoltées ont également permis d'effectuer des comparaisons au sein même de l'échantillon entre deux groupes : les entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est réalisée en circuits longs (> 50 % en circuits longs) et celles dont le chiffre d'affaires provient principalement des circuits de proximité (< 50 % en circuits longs). Des références à ces deux groupes sont faites tout au long du rapport.

Lorsque les données étaient disponibles, les statistiques tirées de notre échantillon ont été mises en parallèle avec les données des fiches d'enregistrement (2010) et du *Recensement de la relève agricole établie* (2011) du MAPAQ ainsi que de diverses enquêtes de Statistique Canada : le *Recensement de l'agriculture* (2011), l'*Enquête auprès des ménages* (2011) et le *Programme des données fiscales agricoles* (2012). Il a été possible, pour les données du MAPAQ, de les désagréger en deux groupes : exploitation en vente directe (VD)<sup>10</sup> et exploitations sans vente directe (SVD)<sup>11</sup>. Ces deux groupes permettent de comparer l'échantillon non seulement à la moyenne québécoise, mais également aux seules données dont nous disposons actuellement au Québec sur les entreprises en circuits de

---

<sup>10</sup> C'est-à-dire les entreprises ayant un kiosque à la ferme, ou réalisant de l'autocueillette, ou participant à un marché public.

<sup>11</sup> C'est-à-dire les entreprises qui ne commercialisent pas leurs produits dans un kiosque à la ferme, en autocueillette ou à un marché public.

proximité. Les fiches d'enregistrement du MAPAQ ne collectent toutefois des données que sur les entreprises ayant un kiosque à la ferme, offrant l'autocueillette et vendant sur un marché public. Elles n'incluent donc pas certaines modalités comme l'ASC, les ventes à un détaillant ou encore la livraison à des marchés virtuels.

Enfin, pour la dimension « bien-être de l'agriculteur », un des critères choisis est la satisfaction au travail. Afin de l'évaluer, différents items ont été construits où il était demandé au répondant de signifier son accord sur une échelle de Likert. Ces items avaient pour objectif de mesurer à la fois la perception ou l'attitude des producteurs envers leur satisfaction au travail, mais également le rôle qu'y jouent les circuits de proximité. Les items ont été inspirés par la méthodologie proposée par Dufour *et al.* (2010), abordée précédemment, et étaient donc organisés autour de trois composantes : la sécurité financière, la réalisation au travail et la reconnaissance au travail. Pour chacune de ces composantes, entre 8 et 10 items ont été conçus afin d'en aborder différentes facettes (voir les tableaux 16, 17 et 18). À partir des données compilées, des courbes caractéristiques d'items ont été réalisées. Toutefois, les résultats ont été peu probants : il y avait souvent trop peu de différences entre le groupe de tête et celui de queue. Il a donc été décidé de s'en tenir à une interprétation qualitative des items (voir la section 6.1.2.) qui présente, somme toute, des résultats intéressants.

#### 4.3. LES FERMES EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Étant donné qu'il n'existe pas actuellement de répertoire au Québec permettant d'inventorier l'ensemble des producteurs empruntant les circuits de proximité, il a été nécessaire d'en constituer un pour chacun des territoires. Afin de retracer un plus grand nombre d'entreprises, divers sites Internet ont été visités (voir l'Annexe 4). Comme illustré par le Tableau 6, il n'a pas été possible de répertorier l'ensemble des producteurs identifiés comme réalisant de la vente directe dans les fiches d'enregistrement du MAPAQ. Nous avons pu en inventorier 191, soit 85.7 % du nombre présent dans les fiches d'enregistrement du MAPAQ. La proportion pour Brome-Missisquoi et Lotbinière est plutôt élevée, mais elle est plus faible pour Lac-Saint-Jean-Est. Il faut tout de même tenir compte de quelques éléments dans ces comparaisons :

- i) les données du MAPAQ datent de 2010, plusieurs entreprises ont pu fermer ou démarrer depuis cette date ;
- ii) les données du MAPAQ sur les fermes en circuits de proximité comprennent uniquement les fermes ayant déclaré vendre en marché public, à la ferme ou en autocueillette.

Il est donc difficile de déterminer si le nombre d'entreprises répertoriées correspond réellement au nombre que l'on retrouve sur chacun des territoires.

**Tableau 6. Nombre d'exploitations commercialisant leurs produits en circuits de proximité au Québec et pourcentage d'exploitations repérées pour le projet de recherche**

	Lac-Saint-Jean-Est	Lotbinière	Brome-Missisquoi	Ensemble des producteurs
<b>Fiche d'enregistrement du MAPAQ</b>	38	65	120	223
<b>Notre répertoire</b>	22	62	106	191
<b>% d'entreprises repérées</b>	58 %	95.4 %	88 %	85.7 %

Source : Fiches d'enregistrement, 2010, MAPAQ.

Puisque le questionnaire était envoyé par courriel, il fallait disposer d'une adresse courriel valide afin de le recevoir. Sur les 191 exploitations retracées, 157 correspondaient à ce critère, le questionnaire leur a donc été transmis. Au total, 61 producteurs sur les 157 contactés ont rempli le questionnaire dans son entièreté, ce qui constitue un taux de réponse de 38,9 %. Le Tableau 7 illustre les caractéristiques principales des répondants. Il est intéressant de constater que leur niveau d'éducation est très élevé et qu'une forte proportion de ceux-ci n'ont pas de formation agricole et ne sont pas issus d'une famille possédant une exploitation agricole. Les deux dernières colonnes permettent la comparaison de l'échantillon avec l'ensemble des agriculteurs québécois.

**Tableau 7. Portrait des répondants constituant notre échantillon**

	Échantillon				MAPAQ	Stat. Can.
	Lac-Saint-Jean-Est	Lotbinière	Brome-Missisquoi	Ensemble des répondants		
Nb. de répondants	9	26	26	61	-	-
Âge moyen	54	45	48	47	54	-
Répartition des exploitants selon l'âge						
Moins de 35 ans	0 %	23 %	15 %	16 %	9 %	11 %
35 à 54 ans	44 %	58 %	54 %	54 %	44 %	49 %
Plus de 55 ans	56 %	19 %	31 %	30 %	47 %	40 %
Âge moyen d'établissement	34	31	32	32	34	-
Nombre d'années écoulées depuis l'installation du répondant						
Moins de 5 ans	22 %	20 %	8 %	15 %	12 %	-
<b>5 – 9 ans</b>	22 %	24 %	16 %	20 %	14 %	-
10 – 19 ans	11 %	28 %	48 %	34 %	25 %	-
<b>20 – 29 ans</b>	0 %	12 %	20 %	14 %	28 %	-
30 ans et plus	44 %	16 %	8 %	17 %	21 %	-
Sexe						
Femme	29 %	25 %	37 %	30 %	27 %	26 %
Homme	71 %	75 %	63 %	70 %	73 %	74 %
Scolarité						
Secondaire	0 %	12 %	15 %	11 %	-	24 %
Professionnel	11 %	8 %	4 %	7 %	-	20 %
Collégial	44 %	35 %	19 %	30 %	-	23 %
Universitaire	44 %	46 %	62 %	52 %	-	20 %
Aucune	0 %	0 %	0 %	0 %	-	13 %
Proportion de répondants ayant une formation agricole	56 %	42 %	35 %	41 %	-	-
Proportion de répondants ayant des parents agriculteurs	44 %	31 %	42 %	38 %	74 %	-



**Sources :** Pour les deux dernières colonnes : fiches d'enregistrement, 2010, MAPAQ ; données du couplage du Recensement de l'agriculture et de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011, compilation effectuée à notre demande par Statistique Canada ; tableau 004-0235, Recensement de l'agriculture, 2011, Statistique Canada.

Pour ce qui est des canaux de mise en marché empruntés, le kiosque à la ferme est le plus utilisé parmi les exploitations constituant l'échantillon, suivi de la vente directe au détail et en HRI puis du marché public (voir le Tableau 8). Si les proportions sont relativement semblables d'un territoire à l'autre, certains canaux se démarquent. C'est le cas des circuits longs où la proportion est presque le double à LSJE. La proportion d'exploitation en autocueillette varie également d'un territoire à l'autre, étant plus importante à Brome-Missisquoi. Il est surprenant de voir que les marchés publics sont autant utilisés à LSJE étant donné qu'il n'en existe aucun sur le territoire. Plus largement, au Saguenay—Lac-Saint-Jean (SLSJ), il existe un marché public à Saguenay. Il regroupe toutefois un nombre limité de producteurs. Deux hypothèses peuvent être faites : les entreprises sortent à l'extérieur de la région afin de vendre à des marchés publics à Québec, par exemple, ou encore la participation à des foires, fêtes ou marchés ponctuels (par exemple de Noël), a été ici comptée par les répondants comme des marchés publics.

**Tableau 8. Différents types de canaux de mise en marché : proportion des exploitants les empruntant selon le territoire**

	Lac-Saint-Jean- Est	Lotbinière	Brome- Missisquoi	Ensemble des producteurs
<b>Kiosque à la ferme</b>	67 %	73 %	77 %	74 %
<b>Kiosque hors ferme</b>	22 %	27 %	27 %	26 %
<b>Autocueillette</b>	11 %	23 %	35 %	26 %
<b>Marché public</b>	44 %	42 %	54 %	48 %
<b>ASC</b>	22 %	12 %	19 %	16 %
<b>Internet</b>	22 %	19 %	19 %	20 %
<b>Vente directe aux détaillants</b>	56 %	54 %	58 %	56 %
<b>Circuits longs</b>	56 %	27 %	27 %	31 %
<b>Autre</b>	11 %	15 %	15 %	15 %

Dans notre échantillon, 83 % des entreprises réalisent leur chiffre d'affaires principalement (> 50 %) en circuits de proximité. La proportion est plus faible à LSJE où seulement 66,7 % des exploitations réalisent la plus grande partie de leur chiffre d'affaires en circuits de proximité. Lorsque l'on considère la part moyenne du chiffre d'affaires réalisé dans chacun des circuits, le kiosque à la ferme, la vente directe au détail et HRI ainsi que les canaux conventionnels sont les trois moyens privilégiés par l'ensemble des exploitations afin de réaliser leur chiffre d'affaires (voir le Tableau 9). On remarque que le poids de la vente à la ferme est nettement plus élevé à Brome-Missisquoi, ce qui témoigne sans doute du caractère à la fois résidentiel et touristique de ce territoire. Brome-Missisquoi voit également les canaux conventionnels détrônés par les paniers ASC ce qui n'est pas étonnant considérant la concentration importante de producteurs en ASC sur son territoire (une douzaine).

Tableau 9. Répartition du chiffre d'affaires selon le type de canal de mise en marché emprunté

	Lac-Saint-Jean-Est	Lotbinière	Brome-Missisquoi	Ensemble des producteurs
Kiosque à la ferme	15 %	18.7 %	40.3 %	27.1 %
Kiosque hors ferme	7.8 %	8.3 %	2.8 %	6 %
Autocueillette	1.7 %	10.2 %	7.5 %	9.9 %
Marché public	9.3 %	12.4 %	14.4 %	10.9 %
ASC	11.7 %	7.3 %	3.6 %	6.2 %
Internet	0.8 %	4.2 %	1 %	2.4 %
Vente directe aux détaillants	19 %	14.4 %	12.6 %	14.4 %
Circuits longs	33.7 %	16.5 %	11.5 %	17 %
Autre	1.1 %	8 %	6.2 %	6.2 %

Étant donné que le traitement des données est qualitatif et que la recherche demeure exploratoire, la représentativité des répondants par rapport à la population n'est pas visée. Il est tout de même intéressant de comparer les caractéristiques principales de notre échantillon aux données des fiches d'enregistrement du MAPAQ (voir le Tableau 10).

Tableau 10. Caractéristiques principales de l'échantillon

	Échantillon			MAPAQ	
	< 50 % en circuits longs <sup>1</sup>	> 50 % en circuits longs <sup>2</sup>	Ensemble des répondants	Sans vente directe (SVD)	Vente directe (VD)
Superficie moyenne (ha)	58	114	67,5	127	63
Revenu agricole brut moyen	209 782 \$	902 924 \$	351 240 \$	322 651 \$	211 123 \$
Âge moyen de l'exploitant	47	51	47	54	54
% exploitant - femme	42 %	39 %	41 %	26 %	32 %

Source : Fiches d'enregistrement, 2010, MAPAQ.

Si les données de l'échantillon sont similaires aux données du MAPAQ pour la superficie moyenne, il n'en est pas de même pour l'âge moyen des exploitants et du pourcentage de femmes parmi ceux-ci. Il semble qu'il y ait une proportion légèrement plus élevée de femmes et de jeunes au sein de notre échantillon. Pour ce qui est du revenu agricole moyen, il semble y avoir des différences significatives entre notre échantillon et les données du MAPAQ. Les entreprises en vente directe du MAPAQ et celles majoritairement en circuits de proximité de notre échantillon se rejoignent tout de même.

## 5. PORTRAIT DES TERRITOIRES

La sélection des territoires a été faite de façon à refléter la diversité des situations socioéconomiques et géographiques sur le territoire québécois de même que le déploiement actuel des circuits de proximité au Québec. Il a été choisi de travailler à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC) afin de permettre, avec les ressources et le temps à disposition, de saisir, en profondeur, comment s'articule la mise en marché de proximité sur un territoire et de permettre la rencontre d'une proportion plus grande des acteurs concernés. Le modèle a donc été appliqué au sein d'un territoire rural, d'un territoire périurbain et d'un territoire à fort potentiel touristique. Bien que plusieurs MRC puissent répondre à ces critères, le choix devait s'arrêter sur trois. La proximité avec la ville de Québec (pour des questions logistiques), le nombre d'entreprises en circuits de proximité sur le territoire et la présence (ou l'absence) d'initiatives territoriales de proximité ont motivé les choix.

Le territoire rural a été choisi dans la région administrative du Saguenay—Lac-St-Jean (SLSJ) qui, bien qu'à une relative proximité de Québec (en comparaison, par exemple, à l'Abitibi-Témiscamingue ou à la Gaspésie—Iles-de-la-Madeleine), se retrouve isolée par la barrière naturelle qu'est la Réserve faunique des Laurentides. Le SLSJ est composé de quatre MRC et de la ville de Saguenay. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est a été retenue en raison du nombre plus important d'entreprises commercialisant leurs produits en circuits de proximité sur son territoire, qui reste, malgré tout, limité.

La MRC de Lotbinière, située dans la région de Chaudière-Appalaches, est le territoire périurbain qui a été retenu pour sa proximité avec les villes de Lévis et de Québec. Elle présente également une diversité intéressante de productions en circuits de proximité qui sont organisés autour d'un label *Goûtez Lotbinière*.

Enfin, la MRC de Brome-Missisquoi, située en Montérégie à la frontière de l'Estrie et du Vermont, a été choisie afin de représenter le territoire à fort potentiel touristique : sa route des vins attire plus de 200 000 visiteurs par année (MRC de Brome-Missisquoi, 2010). Un phénomène d'embourgeoisement rural est également observé dans la MRC (Guimond & Simard, 2008) qui accueille un nombre croissant de villégiateurs et de néo-ruraux. Cet afflux de nouveaux arrivants amène différents enjeux, touchant notamment à l'agriculture et à la mise en marché de proximité.

En ces quelques lignes, il est déjà possible de noter que chacun des territoires possède des caractéristiques et des enjeux qui lui sont propres. Le déploiement de la mise en marché de proximité, les enjeux qu'elles rencontrent et sa contribution à la construction de systèmes alimentaires durables varient ainsi d'un territoire à l'autre, bien que certaines tendances restent communes. Trois portraits détaillés sont présentés dans les sections suivantes permettant de poser les bases pour l'analyse proposée dans le reste du rapport.

## 5.1. LAC-ST-JEAN-EST

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est (LSJE) comptait, en 2014, 52 520 habitants<sup>12</sup> répartis dans 14 municipalités. La majorité de la population se concentre dans la ville d'Alma (pop. 31 334) située au cœur de la MRC (MAMROT, 2015). L'économie de LSJE repose principalement sur l'industrie manufacturière, notamment avec les usines de Rio-Tinto Alcan et de Produits forestiers RÉSOLU qui sont d'importants générateurs d'emplois (MRC Lac-Saint-Jean-Est, 2015). Bien que l'agriculture n'arrive pas en tête de liste au niveau des emplois, elle reste une activité très importante dans la région, notamment en raison de l'industrie laitière qui y est concentrée et qui y occupe une grande partie du territoire rural.

De fait, LSJE est considéré par plusieurs comme la métropole agroalimentaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean puisqu'elle jouit :

1. *D'une forte concentration de la production agricole de la région* : la zone agricole représente 98 779 ha, dont 39 % sont actuellement en culture. LSJE compte 338 producteurs sur son territoire, ce qui représente 28 % des entreprises agricoles de la région. Ces entreprises génèrent à elles seules 35 % des revenus agricoles bruts du SLSJ. La production laitière est le secteur dominant dans la MRC avec 43 % des entreprises agricoles ; viennent ensuite la production bovine (14 %), les fruits (11.5 %) et les grandes cultures (11 %). La production laitière est centrale dans la MRC : elle vient « *stimuler une chaîne de valeur qui bénéficie à l'ensemble des productions agricoles. Elle peut donc, en quelque sorte être qualifiée de moteur de l'agriculture au sein de la MRC* » (MRC Lac-Saint-Jean-Est, 2007, p. 26). La production du bleuet est également en croissance depuis les années 1990 (MRC Lac-Saint-Jean-Est, 2007 ; MAPAQ, 2010b), principalement dans le nord de la MRC où les sols s'y prêtent mieux. Par ailleurs, depuis les dernières années, la MRC, et plus largement la région du SLSJ, connaît une croissance dans la production de petits fruits indigènes et en

**Tableau 11. Portrait statistique de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est**

LAC-SAINT-JEAN-EST	
Type de milieu	Rural
Superficie (ISQ, 2013)	2772 km <sup>2</sup>
% zone agricole (CPTAQ, 2014)	36 %
Population (ISQ, 2014)	53 093
Valeur foncière moyenne (ISQ, 2015)	168 891 \$
Rev. d'emploi médian (25-64 ans) (ISQ, 2012)	35 529 \$
Indice de développement moyen (MAMROT, 2006)	-0,75
Nb. d'entreprises agricoles (MAPAQ, 2010b)	338
Revenu agricole annuel (en M\$) (MAPAQ, 2010b)	96,1
Prod. principales (en nb. d'expl.) (MAPAQ, 2010b)	1. Laitière 2. Bovine 3. Fruits
Exploitations en vente directe (MAPAQ, 2010b)	38 (11,2 %)

**Source** : Institut de la statistique du Québec, *Profils statistiques par région et MRC géographiques* ; MAMROT, 2006, *Indice de développement socioéconomique* ; MAPAQ, 2010, *Profil 2010 de l'industrie agricole. MRC Lac-Saint-Jean-Est*.

12 Donnée de l'Institut de la statistique du Québec, 2014, *Profils statistiques par région et MRC géographiques*, [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_00/region\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm)

émergence, notamment la camerise (MAPAQ, 2010b). Enfin, il est intéressant de noter que la MRC se démarque pour sa production maraîchère qui est la plus importante de la région en superficie et en nombre d'entreprises (MAPAQ, 2010b).

2. *De la présence de plusieurs transformateurs alimentaires importants* : la Coopérative Nutrinor et la Fromagerie St-Laurent sont deux transformateurs laitiers importants. Il y a également une usine de congélation à St-Bruno qui conditionne une grande part de la production régionale de bleuets. La MRC compte aussi trois des sept fromageries fermières présentes sur le territoire du SLSJ. On retrouve enfin sur le territoire une multiplicité de petits transformateurs offrant des produits variés : boulangerie, charcuterie, chocolat, etc. Bien que le secteur de la transformation agroalimentaire soit bien développé dans la MRC, plusieurs acteurs déplorent le fait que le SLSJ transforme une part moindre de ses produits en comparaison du reste de la province. Proulx (2007) note d'ailleurs que, pour chaque dollar de produit agricole, la région réaliserait la moitié moins en produits transformés que la moyenne de la province (1,60 \$ contre 3,20 \$).
3. *De la contribution d'un centre d'expertise en agriculture* : Le Cégep d'Alma et Agrinova, un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en agriculture, participent activement à la recherche et au développement du milieu agricole ainsi qu'au transfert de savoir dans la région.

Au niveau agricole, le territoire de la MRC peut être grossièrement divisé en deux : le secteur nord et le secteur sud. Le secteur nord-est caractérisé par un milieu forestier plus fort, des terres agricoles marginales sur lesquelles se pratique une agriculture diversifiée, axée notamment sur la production de petits fruits (bleuets, camerises, etc.). Le secteur sud est plutôt constitué de grandes plaines agricoles fertiles où se retrouve la grande majorité des productions laitières et de grandes cultures. L'agriculture dans le secteur nord est davantage dévitalisée, mais présente des potentiels intéressants pour des projets sur petites surfaces et exploitant des productions à forte valeur ajoutée (MRC Lac-Saint-Jean-Est, 2007). Cette division géographique correspond également au portrait socioéconomique de la MRC où le secteur nord a un taux de chômage plus élevé et un taux de scolarité moindre (Statistique Canada, 2013). On y trouve d'ailleurs la seule municipalité dévitalisée selon l'indice de développement du MAMROT<sup>13</sup>.

Même si le secteur agricole est dans une situation favorable dans la MRC, particulièrement dans le secteur sud, certains défis se dressent à l'horizon. La question de l'accaparement des terres et de la présence de fonds d'investissement qui achètent des terres au SLSJ en préoccupent plusieurs, notamment pour l'impact sur la relève agricole. Par ailleurs, un phénomène de consolidation a également cours dans le secteur sud de la MRC : alors que le nombre de fermes laitières est en diminution, la quantité de quotas détenus reste relativement stable (MRC Lac-Saint-Jean-Est, 2007 ; MAPAQ, 2010b). Cette consolidation se solde en une occupation intensive des terres par un petit nombre de fermes. Le LSJE n'est donc pas étranger au phénomène « *d'un rang, un producteur* ». Enfin,

---

<sup>13</sup> Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a établi un indice de développement socio-économique pour l'ensemble des municipalités au Québec. Un milieu est considéré comme *dévitalisé* lorsque l'indice est inférieur à -5. La dernière mise à jour date de 2006 : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/indice-de-developpement/>.

une importante entreprise de distribution de fruits et légumes, NorFruit, a fermé ses portes en 2014 ce qui a causé des problèmes pour plusieurs producteurs qui comptaient sur ce distributeur afin d'acheminer leurs produits chez les détaillants. La MRC peut tout de même compter sur deux autres distributeurs : Légunord et VegPro.

Un plan de développement agroalimentaire a été réalisé en 2007 dans la MRC alors que le secteur agricole y était en changement dans le contexte de la tenue de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) et la réalisation d'une étude sur la création d'un créneau d'agriculture nordique. Le plan de développement avait alors pour objectif de positionner stratégiquement la MRC afin qu'elle influence le développement du secteur agroalimentaire « *en s'en faisant le catalyseur, en tirant parti d'opportunités, en provoquant des situations favorables à l'ajout de valeur, en optimisant le développement territorial, l'emploi agricole et la dynamisation des communautés et de l'expertise locale ainsi qu'en relevant le défi de l'innovation* » (MRC Lac-Saint-Jean-Est, 2007, p. 8). Une mise à jour est en cours afin de déposer un plan de développement de la zone agricole (PDZA) permettant de relever les défis mentionnés précédemment, de dynamiser les actions dans la MRC et d'amener les acteurs à se concerter, huit ans plus tard, sur la vision que la MRC devrait se donner sur le plan agroalimentaire.

En plus des intervenants territoriaux (MAPAQ, CLD, SADC, ATR, etc.), plusieurs acteurs sont impliqués dans le développement de l'agriculture dans la MRC. La table agroalimentaire du SLSJ est responsable de la promotion des produits locaux ainsi que de l'appui marketing aux entreprises agricoles et de transformation. Elle a également pour mission d'assurer la concertation entre les différents acteurs dans le secteur agricole au SLSJ. La coopérative Nord-Bio, qui regroupe des producteurs sous régie biologique, toutes productions confondues, travaille à promouvoir l'agriculture biologique afin de faciliter la commercialisation de ses membres. Enfin, les Fêtes gourmandes, qui ont été pendant longtemps responsable de l'organisation de festivités à Alma en été, sont actuellement réactivées afin de mener différentes actions de sensibilisation de la population quant à l'importance de l'agriculture locale. Bien que ces acteurs interviennent principalement au niveau régional, ils sont tous situés à Alma. La MRC de LSJE, en raison de sa position centrale, jouit donc d'une concentration d'acteurs impliqués auprès du secteur agricole.

#### 5.1.1. LE PAYS DES KIOSQUES À LA FERME

La mise en marché de proximité est bien présente à LSJE, bien que plusieurs la considèrent comme marginale. Elle est organisée principalement autour des kiosques à la ferme qui se retrouvent sur l'ensemble du territoire, avec une certaine concentration dans le secteur sud de la MRC. En 2004, le MAPAQ, en collaboration avec le Syndicat des producteurs horticoles du SLSJ, mettait en place une initiative, le *Réseau des kiosques à la ferme*, regroupant 18 producteurs à travers la région. Cette initiative permettait de structurer l'offre sur les fermes, d'en améliorer la qualité et de faire la promotion de ces kiosques dans la région.

Un des fleurons de LSJE est ses fromageries fermières : on en recense trois sur le territoire qui ont chacune leur boutique à la ferme ouverte à l'année. Pour plusieurs, les fromageries fermières sont une catégorie à part : elles sont *mythiques*, elles sont ancrées dans la culture. Au début des années 2000, ces fermes laitières ont profité d'une certaine impulsion au niveau provincial et de financement public afin de diversifier leurs activités et de développer la production de fromages fins au Québec. Bien que le fromage en grains reste le plus populaire au SLSJ, la majorité des fromageries fermières qui ont émergé à cette période sont toujours en fonction aujourd'hui.

Plusieurs fermes ayant un kiosque à la ferme offrent également une expérience agrotouristique ; une offre qui s'est consolidée, dans les dernières années, notamment avec l'appui financier du programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture du MAPAQ. Il a permis à plusieurs entreprises de la région d'améliorer leurs infrastructures d'accueil à la ferme, d'installer des panneaux informatifs sur la ferme et de créer des sentiers de promenade pour amener leurs visiteurs à investir l'espace agricole. Plusieurs de ces entreprises agrotouristiques sont d'ailleurs regroupées au sein d'un organisme régional nommé Agrotourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'autocueillette, un espace de pique-nique ou encore une visite guidée de leurs installations sont des exemples d'activités organisées sur les fermes. Il y a, par ailleurs, un projet d'économusée du miel dans la MRC ainsi qu'une des deux tables champêtres certifiées de la région.



Image 1. Logo du Réseau des kiosques à la ferme

Jusqu'aux environs de 2009, le SLSJ comptait un circuit agrotouristique : *De la terre à la table* qui offrait des visites organisées d'entreprises agrotouristiques. Aujourd'hui, le circuit *Arômes et Saveurs* a pris le relais. Porté par l'agence touristique régionale, il répertorie sur une même carte les entreprises agroalimentaires de la région, autant les kiosques à la ferme, l'autocueillette de fruits que les transformateurs et restaurateurs du SLSJ. La véloroute des bleuets, qui attire du tourisme en été, est également profitable pour certains producteurs localisés à proximité du circuit. Toutefois, la saison touristique étant plutôt courte, les producteurs ne peuvent reposer leur mise en marché uniquement sur cette clientèle.

Il n'existe pas actuellement de marché public dans la MRC. Il y a eu une expérience tentée en 2004 au centre-ville d'Alma. Toutefois, le marché public a mis fin à ses activités après une saison puisque l'achalandage n'était pas au rendez-vous, la diversité de produits était limitée et la vision des différents acteurs était divergente. L'idée d'un marché public à Alma reste présente chez différents intervenants. Toutefois, ils croient qu'un modèle alternatif devrait être exploré : marché en semaine, marché rotatif, etc.

L'offre de paniers de légumes, dans la formule ASC, est limitée sur le territoire. Cette offre s'est développée très récemment avec l'installation de deux nouvelles fermes sur le territoire, en 2011 pour la première et en 2014 pour l'autre. Ce sont environ 150 paniers qui sont distribués de manière hebdomadaire par ces deux fermes, l'une étant sous régie biologique.



Enfin, la MRC de LSJE compte encore plusieurs détaillants indépendants ce qui peut faciliter l'accès aux producteurs. Ils conservent une plus grande marge de liberté sur l'approvisionnement de leurs magasins. Plusieurs restaurateurs s'approvisionnent également localement. Souvent, ils iront, eux-mêmes, chercher les produits nécessaires directement à la ferme.

Bien qu'il existe plusieurs circuits de proximité à LSJE, il reste que le bassin de population est limité pour les producteurs et plusieurs voient la nécessité de sortir de la région afin d'assurer la mise en marché de leur produit. Toutefois, l'éloignement de la région et la barrière naturelle que représente la Réserve faunique des Laurentides amènent des coûts de distribution supplémentaires ce qui reste un défi pour les intervenants et producteurs de la MRC.

## 5.2. LOTBINIÈRE

Lotbinière est composée de 18 municipalités dans lesquelles se répartit une population de 30 883 habitants. La MRC est un territoire à caractère principalement rural, à l'exception de la municipalité de St-Apollinaire qui a acquis, en 2014, le statut de ville. La MRC est traversée par l'autoroute 20, un axe routier qui attire des visiteurs au sein du territoire, mais qui est également empruntée quotidiennement par une part de la population qui travaille en ville, à Lévis et à Québec. La MRC mise d'ailleurs sur la proximité avec la ville ainsi que sur son caractère champêtre afin d'inciter de plus en plus de gens à s'y établir (MRC de Lotbinière, 2014).

La MRC de Lotbinière est avant tout un territoire agricole. En effet, la zone agricole occupe 98 % du territoire de la MRC. Si la portion sud de Lotbinière, près des Appalaches, rassemble majoritairement des producteurs porcins, le secteur centre compte plusieurs fermes laitières et de grandes cultures et le nord de la MRC, en bordure du fleuve, est occupé par des vergers et plusieurs producteurs diversifiés qui profitent de l'achalandage touristique qu'amène la route 132. Il y a également de nombreuses entreprises acéricoles réparties sur l'ensemble du territoire. Au total, la MRC de Lotbinière compte 770 exploitations agricoles (MAPAQ, 2010a). Les productions laitières (20 %), de grandes cultures (18 %) et acéricoles (14,4 %) sont celles qui comptent de plus d'entreprises sur le territoire (MAPAQ, 2010a). Toutefois, le secteur porcin arrive en tête de liste lorsqu'il est question des revenus agricoles totaux, ce secteur totalisant près de 38 % des revenus générés dans la MRC, soit 114 M\$ (MAPAQ, 2010a).

La MRC compte également plusieurs usines de transformations alimentaires, notamment dans le secteur des viandes et de la volaille (MAPAQ, 2010a). La Fromagerie Bergeron est une des entreprises importantes dans la MRC qui crée près de la moitié des emplois en transformation alimentaire (MAPAQ, 2010a). Elle est également, avec le Canard goulu, un produit d'appel au niveau du tourisme gourmand. Ces entreprises se font, d'ailleurs, le relais d'autres entreprises agroalimentaires de la région en offrant leurs produits à leur boutique.

En raison de son fort caractère agricole et de la proximité avec la ville, la MRC de Lotbinière mise sur la transformation alimentaire et l'agrotourisme comme outils de développement (MRC Lotbinière, 2007). La MRC compte une vingtaine d'entreprises agrotouristiques et plus de 45 entreprises agricoles ayant un kiosque à la ferme (MAPAQ, 2010a). La MRC peut également compter sur la table de concertation



*Goûtez Lotbinière*, une initiative structurante, afin de promouvoir les produits agroalimentaires de son territoire, sans compter les 12 *Arrêts gourmands*, une initiative de la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA), qui se trouvent dans la MRC.

Depuis les dernières années, les intervenants observent un nombre croissant de retraités ou d'agriculteurs à temps partiel qui décident de s'installer dans Lotbinière afin de démarrer une production agricole ou agroalimentaire. Aucune stratégie n'est actuellement articulée afin d'attirer ces nouvelles installations dans la MRC. Tout de même, cette dernière contemple la mise en place d'une banque de terre afin de favoriser l'établissement d'une relève et de maintenir son territoire rural vivant.

#### 5.2.1. GOÛTEZ LOTBINIÈRE : UNE INITIATIVE STRUCTURANTE

Lotbinière est une des rares MRC au Québec qui s'est dotée d'une table de concertation agroalimentaire au niveau local. La table *Goûtez Lotbinière* est composée d'une diversité d'intervenants : producteurs agricoles, transformateurs, commerçants, restaurateurs et intervenants locaux (CLD, SADC, MRC, UPA, Promutuel, Caisse populaire Desjardins). L'objectif est de favoriser le développement du secteur agroalimentaire dans la MRC en promouvant les produits locaux et en facilitant leur mise en marché. Bien que la table existe depuis 2000 sous une autre forme, ce n'est qu'en 2008 qu'une première entente financière est officiellement signée avec six partenaires. Le CLD consacre également une ressource à temps plein afin d'appuyer la table dans son développement et dans la réalisation de ses activités. La table est ainsi devenue un levier financier permettant aux instances de développement local de travailler de façon croissante avec les producteurs, transformateurs, restaurateurs et commerçants afin de mettre en place des projets concertés qui mettent en valeur l'agroalimentaire.

La table *Goûtez Lotbinière* organise et appuie différentes activités agroalimentaires et agrotouristiques (Brunch Couleurs et Saveurs de Lotbinière, Balades d'automne, Souper des gens d'affaires de Lotbinière,

**Tableau 12. Portrait statistique de la MRC de Lotbinière**

LOTBINIÈRE	
Type de milieu	Périurbain
Superficie (ISQ, 2013)	1663 km <sup>2</sup>
% zone agricole (CPTAQ, 2014)	98 %
Population (ISQ, 2014)	30 883
Valeur foncière moyenne (ISQ, 2015)	188 748 \$
Rev. d'emploi médian/25-64 ans (ISQ, 2012)	34 925 \$
Indice de développement moyen (MAMROT, 2006)	2,83
Nb. d'entreprises agricoles (MAPAQ, 2010a)	770
Rev. agricole annuel – en M\$ (MAPAQ, 2010a)	302,4
Prod. principales – en nb. d'expl. (MAPAQ, 2010a)	1. Laitière 2. Grandes cultures 3. <b>Acériculture</b>
Exploitations en vente directe (MAPAQ, 2010a)	65 (8 %)

**Source :** Institut de la statistique du Québec, *Profils statistiques par région et MRC géographiques* ; MAMROT, 2006, *Indice de développement socioéconomique* ; MAPAQ, 2010, *Portrait agroalimentaire MRC de Lotbinière*.

etc.) permettant aux consommateurs de mieux connaître les producteurs de la MRC. Elle réalise également de la concertation entre les acteurs et organise des activités de formation et de réseautage pour les producteurs et transformateurs de la MRC. Elle offre aussi un appui aux producteurs dans l'organisation d'évènements et, lorsque les fonds sont disponibles, un appui financier pour permettre leur participation à divers salons, foires et fêtes. La table *Goûtez Lotbinière* tient également un répertoire agroalimentaire qui est mis à jour annuellement et qui recense l'ensemble des entreprises sur le territoire. La table a par ailleurs développé un logo et du matériel promotionnel *Goûtez Lotbinière* afin que les producteurs puissent afficher leur région d'appartenance sur leurs produits et à leurs kiosques.

Depuis 2013, *Goûtez Lotbinière* porte également un projet de marché public qui a lieu dans la municipalité de St-Apollinaire, aux portes du supermarché IGA. Le marché a lieu les jeudis en fin de journée et accueille plus d'une douzaine d'exposants durant l'été. Il y a une collaboration importante de la municipalité pour l'équipement, l'installation et les services d'eau et d'électricité ainsi que du IGA qui permet au projet de se tenir sur son terrain. Étant au centre de la MRC et en bordure de l'autoroute 20, des gens de l'ensemble du territoire se déplacent afin de participer au marché.



Image 2. Logo de la table *Goûtez Lotbinière*

*Goûtez Lotbinière* a également misé, depuis les dernières années, sur la création de liens entre les restaurateurs de la région et les producteurs agricoles. Plusieurs restaurants proposent ainsi dans leur menu des produits de la MRC. Bien que des enjeux subsistent quant à la livraison et la distribution des produits, les différentes activités de réseautages organisées par *Goûtez Lotbinière* et le répertoire mis à la disposition des restaurateurs facilitent grandement la création de partenariats.

*Goûtez Lotbinière* est donc une initiative structurante pour la soixantaine d'entreprises de Lotbinière qui commercialisent leurs produits en circuits de proximité. La table, ainsi que la ressource du CLD dédiée à temps plein, offre un appui important tant au niveau financier que technique pour le développement de la mise en marché des producteurs qui est réalisé autant au sein de la MRC – à travers les kiosques à la ferme, le marché public, les restaurateurs et différents évènements – qu'à l'extérieur de celle-ci. Plusieurs producteurs vont participer, par exemple, au marché public de Lévis ou de Sainte-Foy ainsi qu'au marché du Vieux-Port de Québec.

La MRC compte également quelques fermes qui offrent des paniers de produits biologiques sous la formule ASC. Bien que certains points de chute soient présents dans la MRC, la majorité d'entre elles livrent leurs produits à l'extérieur de la MRC, où la demande pour des paniers est plus importante.

Enfin, comme mentionné précédemment, la MRC de Lotbinière compte 12 *Arrêts gourmands* qui sont des entreprises agroalimentaires qui ont, en plus de leur kiosque à la ferme, une offre agrotouristique pour les consommateurs. Dans les dernières années, les normes se sont resserrées pour les producteurs et transformateurs qui désiraient devenir membre du réseau afin de s'assurer d'une offre plus uniforme et de qualité. Les entreprises accueillant des visiteurs doivent, par exemple, fournir de l'information sur leurs pratiques ou produits et respecter des périodes d'ouverture.

À ces canaux de mise en marché, plusieurs producteurs vont ajouter la commercialisation de leurs produits dans des restaurants et détaillants à l'extérieur de la MRC. La majorité mise sur des ententes bilatérales avec chacun des commerçants, mais certains producteurs ont référencé leurs produits auprès des grandes chaînes de détail. Un projet-pilote de la chaîne Métro dans Chaudière-Appalaches, visant à tailler une place plus importante aux petits producteurs locaux sur les tablettes de certains de leurs magasins, a d'ailleurs permis à des producteurs de Lotbinière d'entrer dans ces magasins afin d'y distribuer leurs produits.

### 5.3. BROME-MISSISQUOI

La MRC de Brome-Missisquoi est située au sud de la région administrative de la Montérégie et à l'ouest de la région touristique des Cantons-de-l'Est. La MRC compte une population de plus de 57 000 habitants qui est répartie dans 21 municipalités. Il existe plusieurs villes d'importance au sein de la MRC ; si Cowansville est la plus peuplée et offre la majorité des services aux citoyens, Bromont, Sutton et Lac-Brome sont également des pôles importants, en raison de leurs attraits touristiques. Le tourisme est d'ailleurs une activité économique importante dans la MRC qui est reconnue pour la beauté de ses paysages et de ses villages, pour ses activités de plein air ainsi que pour ses vignobles.

Bien que la MRC génère seulement 8 % des revenus agricoles totaux de la Montérégie, la zone agricole y occupe 80 % du territoire sur lequel 749 entreprises agricoles sont installées (MAPAQ, 2014). Si les grandes cultures et l'horticulture sont les secteurs qui comptent le plus grand nombre d'entreprises au sein de la MRC, les productions porcine et avicole restent les plus importantes en termes de revenus agricoles avec 44,5 % et 18 % des revenus agricoles totaux de Brome-Missisquoi (MAPAQ, 2014). Nonobstant l'importance de ces secteurs, Brome-Missisquoi est reconnu, avant tout, comme le berceau de la viticulture au Québec puisqu'elle connaît la concentration la plus importante de vignobles dans la province (Bricault, 2007). La première route des vins au Québec y a d'ailleurs vu le jour en 2003.

Brome-Missisquoi peut être divisé en deux territoires qui présentent des caractéristiques distinctives, soit les secteurs ouest et est. À l'ouest se trouvent de grandes plaines agricoles où les productions laitières, porcines, avicoles et de grandes cultures occupent une place importante. En se déplaçant vers l'est, le relief s'accroît de façon croissante rendant ce type d'agriculture de plus en plus difficile. Le secteur Est regroupe ainsi des exploitations agricoles diversifiées de petite taille qui s'accommodent de sols moins propices à l'agriculture, de terrains plus accidentés et de superficies restreintes. Ce secteur connaît d'ailleurs, depuis les quarante dernières années, une dévitalisation agricole plus importante. Des efforts sont investis, plus récemment, afin de relancer l'activité agricole dans cette zone. Dans le centre de la MRC, notamment autour de la ville de Dunham, s'est développée une concentration de vignobles et de vergers en raison du climat et du relief qui y sont favorables. Si 62 % de la zone agricole est exploitée dans le secteur ouest, ce pourcentage diminue à 29 % pour le centre et 14 % dans le secteur est (MRC de Brome-Missisquoi, 2010). Le portrait agricole de la MRC est donc très différent selon la localisation.

Par ailleurs, la MRC connaît, depuis les dernières années, l'arrivée de nouveaux habitants provenant principalement de la région métropolitaine de Montréal (MRC de Brome-Missisquoi, 2010). Alors

que certains s’y achètent une résidence secondaire afin d’y séjourner durant leurs vacances (villégiateurs), d’autres s’y installent de manière plus permanente, notamment lors de leur retraite (néo-ruraux). Pour certaines municipalités, la variation de population amenée par les villégiateurs est d’entre 35 % et 47 %, notamment à Sutton, St-Armand, Abercorn et Bromont (MRC de Brome-Missisquoi, 2010). Simard et Guimond (2012) parlent d’ailleurs, dans le cas de Brome-Missisquoi, d’embourgeoisement rural<sup>14</sup>, soit « *la migration de la ville vers la campagne d’urbains de classes sociales moyennes ou aisées. [...] les individus nourrissant l’embourgeoisement (les “gentrifieurs”) étant considérés comme des urbains désireux de consommer l’espace rural (maisons ancestrales, nature, histoire, artisanat, produits du terroir, rusticité...)* » (p. 527). De fait, Guimond et Simard (2008), dans une étude portant sur la MRC, dénotent un écart important, en termes de revenus et de scolarité, entre la population d’accueil et les néo-ruraux.

Si ce nouvel afflux de population est bien accueilli pour la vitalité de la région, tant au niveau social qu’économique, il exerce une pression sur la zone agricole et plus largement sur l’agriculture. D’abord, avec l’arrivée de villégiateurs et de néo-ruraux, la MRC connaît une inflation immobilière importante. Cette hausse de la valeur foncière moyenne rend l’accès à la terre de plus en plus difficile pour la relève. Cette dernière fait face non seulement à des coûts croissants d’acquisition, mais également à une hausse du niveau de taxation foncière. Ensuite, ces nouveaux arrivants viennent s’installer dans Brome-Missisquoi pour ses paysages bucoliques, mais également pour sa tranquillité. Ils vont donc souvent rechercher des propriétés en zone verte. Toutefois, cette dynamique amène deux problèmes. D’une part, des conflits de voisinage vont émerger d’une tranquillité troublée par les activités agricoles voisines. D’autre part, rares sont ceux s’installant en zone verte qui vont maintenir les terres en culture. Sachant que la production agricole joue un rôle important dans l’entretien des paysages (Ruiz & Domon, 2014), la MRC se préoccupe de façon croissante de l’impact à long terme de telles pratiques sur ses paysages qui sont, après tout, son premier produit d’appel. Néanmoins, ces habitants constituent un

**Tableau 13. Portrait statistique de la MRC de Brome-Missisquoi**

BROME-MISSISQUOI	
Type de milieu	Touristique
Superficie (ISQ, 2013)	1651 km <sup>2</sup>
% zone agricole (CPTAQ, 2014)	80,4 %
Population (ISQ, 2014)	57 129
Valeur foncière moyenne (ISQ, 2015)	260 039 \$
Rev. d’emploi médian/25-64 ans (ISQ, 2012)	35 281 \$
Indice de développement moyen (MAMROT, 2006)	3,14
Nb. d’entreprises agricoles (MAPAQ, 2014)	749
Revenu agricole annuel (en M\$) (MAPAQ, 2014)	231
Prod. principales (en nb. d’expl.) (MAPAQ, 2014)	1. Grandes cultures 2. <b>Pomiculture</b> 3. Laitière
Exploitations en vente directe (MAPAQ, 2014)	120 (16 %)

**Source :** Institut de la statistique du Québec, *Profils statistiques par région et MRC géographiques* ; MAMROT, 2006, *Indice de développement socioéconomique* ; MAPAQ, 2010, *Portrait agroalimentaire de la MRC de Brome-Missisquoi*.

<sup>14</sup> Ce terme est inspiré des travaux pionniers réalisés par Ruth Glass, en Angleterre, sur la « gentrification » de quartiers populaires de Londres (Simard & Guimond, 2012).

bassin de consommateurs très intéressants pour les producteurs commercialisant en circuits de proximité puisqu'ils ont généralement un taux de scolarisation et des revenus plus élevés que la moyenne dans la MRC et qu'ils cherchent à s'approvisionner localement (Simard & Guimond, 2012).

En 2010, la MRC publiait son PDZA permettant de documenter différents enjeux et pressions auxquels fait face le secteur agricole et agroalimentaire de Brome-Missisquoi. De celui-ci a notamment découlé un projet de Banque de terre, à l'image de celles réalisées dans les MRC d'Argenteuil et de Val-Saint-François, qui a pour objectif de freiner la mise en friche de terres agricoles et la conversion de terres zonées agricoles en unités foncières résidentielles (Dorion, 2013). Cette banque de terre facilite la location ou le transfert de terres agricoles en jumelant des propriétaires (producteurs agricoles ou non) à de la « relève agricole ». En 2013, six jumelages avaient été complétés et cinq étaient en cours de négociation (Dorion, 2013). Les circuits de proximité occupent également une place importante au sein du plan d'action défini lors de l'élaboration du PDZA de 2010, notamment lorsqu'il est question de faire « reconnaître et faire connaître le rôle de l'agriculture dans le développement des communautés » (MRC de Brome-Missisquoi, 2010, p. 469).

Tout comme Lotbinière, Brome-Missisquoi jouit également d'une proximité avec la ville, dans son cas, la région métropolitaine de Montréal. Plusieurs producteurs vont s'y déplacer afin d'y commercialiser leurs produits, délaissant même parfois certains canaux de commercialisation dans la MRC au profit de la grande ville.

### 5.3.1. DE LA ROUTE DES VINS AU MARCHÉ VIRTUEL

La Route des vins est un élément central dans la stratégie de développement de la MRC de Brome-Missisquoi, et ce, tant au niveau agricole que touristique. La Route des vins représente un tracé balisé de 120 km qui traverse 13 des 21 municipalités du territoire (MRC de Brome-Missisquoi, 2010). Elle compte 25 vignobles et cidriculteurs auxquels est venue se greffer une multiplicité d'entreprises touristiques, telles que des restaurants, des hébergements, des exploitations agricoles et des antiquaires, qui sont appelés les *Amis de la Route des vins*. La Route des vins a permis de donner une visibilité plus grande à la région et de fédérer les acteurs autour d'un projet commun, d'une vision commune pour Brome-Missisquoi. C'est le CLD qui est actuellement porteur du projet.

Bien que la Route des vins joue un rôle central dans la MRC, les initiatives de mise en marché de proximité dans Brome-Missisquoi dépassent néanmoins le cadre de celle-ci. Sur l'ensemble du territoire se trouvent plus d'une centaine de kiosques à la ferme vendant une grande diversité de produits (fruits, maraîchers, lapin, canard, poulet, bœuf, agneau, miel, alcool, sirop d'érable, etc.). Certains ont pignon sur rue de plus de 30 ans. Ce nombre n'inclut pas toutes les petites affiches, moins formelles, à l'entrée de propriétés qui indiquent « Œufs à vendre » ou encore « Sirop d'érable, ici ». Il existe tout de même un absent dans cette MRC : les fromageries fermières. La seule existante sur le territoire a dû récemment cesser ses activités.

Il se côtoie sur le territoire de Brome-Missisquoi autant des petites fermes exploitées à temps partiel que de plus gros joueurs. Notons par exemple la cidrerie Pinnacle et le vignoble de l'Orpailleur, qui

réalisent une mise en marché de proximité, mais qui exportent également vers le marché canadien et international. D'ailleurs, il est intéressant de noter que l'exportation vers l'Ouest canadien, l'Europe et l'Asie prend une place beaucoup plus importante dans la MRC de Brome-Missisquoi que sur les autres territoires à l'étude, et ce, tous profils d'exploitation confondus.

En outre, il est possible de recenser, uniquement sur le territoire de Brome-Missisquoi, une douzaine de fermes maraîchères qui offrent des paniers de légumes. Bien que la plupart aient des points de chute au sein même de la MRC, la majorité de leurs paniers sont distribués à l'extérieur de celle-ci où les bassins de population sont plus importants. De fait, il semble que la proximité avec la région de Montréal a eu pour effet d'attirer ces fermes qui commercialisent leurs produits dans la formule d'ASC.



Image 3. Logo de Montérégie, le Garde-Manger du Québec

La MRC compte également quatre marchés de producteurs sur son territoire, soit ceux de Frelighsburg, de Cowansville, de Knowlton et de Farnham. Alors que les marchés de Knowlton et de Farnham sont implantés depuis plus de sept ans, ceux de Cowansville et de Frelighsburg sont plus récents et restent en phase de consolidation. Ces marchés sont généralement organisés sur une base citoyenne ou encore tenus par la municipalité même. Le marché de Cowansville, quant à lui, est issu d'une table de concertation réunissant des acteurs locaux de différents milieux, qui voyaient en ce projet un moyen d'atteindre différents objectifs touchant, notamment, aux questions de santé et de sécurité alimentaire. À Sutton, il existe également un Marché du samedi qui accueille autant des producteurs agricoles que des vendeurs de toutes sortes.



Image 4. Logo de Créateurs de saveurs des Cantons-de-l'Est

Depuis 2009, Brome-Missisquoi accueille sur son territoire un marché de solidarité régional. C'est une plate-forme virtuelle qui offre la possibilité aux consommateurs de commander en ligne des produits locaux. Ce type de marché mise sur une transparence dans la fixation des prix et sur une rétribution aux producteurs plus juste sur le montant payé par le consommateur. Le marché de solidarité régional a pignon sur rue à Cowansville, mais dessert également des points de chute dans l'ensemble de la MRC. Le projet a démarré d'une initiative citoyenne et est toujours porté, aujourd'hui, par le travail de plusieurs bénévoles.

De façon plus ponctuelle se tiennent également des foires et fêtes alimentaires qui offrent la possibilité à des producteurs agricoles de tenir des kiosques de vente. Dans la municipalité de Dunham se tient chaque année, depuis 1998, la *Clé des champs*, une fête visant à faire découvrir les produits agroalimentaires et artisanaux de la région. En 2014 s'est tenue la première édition de la *Foire bio paysanne équitable* à Frelighsburg visant à mettre en valeur l'agriculture biologique et équitable. *Canard en fête* au Lac-Brome en est, quant à lui, à sa 20<sup>e</sup> édition et attire plusieurs milliers de visiteurs dans la MRC au mois de septembre.

Enfin, les producteurs de la MRC de Brome-Missisquoi, faisant partie à la fois de la Montérégie et des Cantons-de-l'Est, se retrouvent sous deux labels régionaux, soit *Montérégie, le Garde-Manger du Québec* et *Créateurs de saveurs*. Ces initiatives répertorient les producteurs et transformateurs agroalimentaires de leur région et en font la promotion à travers un site internet et divers matériels promotionnels. Les producteurs et transformateurs sont invités à afficher leurs logos sur leur ferme ou encore sur leurs produits.

## 6. IMPACT DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Nous allons maintenant examiner successivement les impacts des circuits de proximité pour chacune des quatre dimensions de notre modèle d'analyse : bien-être des agriculteurs (6.1.), développement territorial (6.2.), bien-être de la communauté (6.3.) et protection de l'environnement (6.4.). Nous nous appuyons pour ce faire sur les critères et indicateurs présentés dans le chapitre 3.

### 6.1. BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS

Le bien-être des agriculteurs est une dimension du modèle qui focalise principalement sur l'exploitation et l'agriculteur. Trois critères ont été retenus afin d'apprécier la contribution des circuits de proximité à la pérennité des fermes et au bien-être de leurs exploitants. Ces critères tiennent compte à la fois de la dimension économique (revenu, sécurité financière, viabilité exploitation, etc.) et de la dimension sociale (reconnaissance sociale et professionnelle, autonomie, développement de compétences, etc.). Chacun des critères fait l'objet de sous-sections.

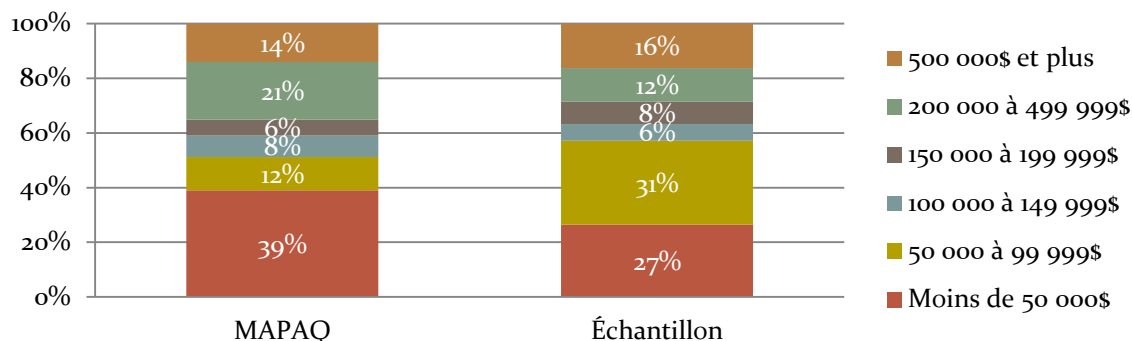
#### 6.1.1. REVENUS ET SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Lorsqu'il est question des circuits de proximité, une des premières retombées nommées est la possibilité, pour le producteur, d'améliorer son revenu à la ferme, que ce soit par la création de valeur ajoutée (obtenant ainsi une prime sur le prix de ses produits) ou encore par l'élimination d'intermédiaires dans la distribution permettant de capter une meilleure marge sur le prix de ses produits. Toutefois, comme le démontre la revue de la littérature effectuée dans le chapitre 2, le portrait n'est pas aussi évident. Deux indicateurs ont donc été retenus afin d'apprécier l'impact économique des circuits de proximité sur les exploitations empruntant ces circuits, soit le revenu brut et la marge bénéficiaire, deux indicateurs pour lesquels des données sont disponibles à l'échelle du Québec.

La Figure 4 permet d'abord de saisir la diversité interne de l'échantillon : si 27 % des fermes ont un revenu brut de moins de 50 000 \$, 16 % voient leurs revenus dépasser les 500 000 \$. En comparaison à l'ensemble des fermes au Québec, notre population d'enquête comprend une proportion moindre de très petites fermes, c'est-à-dire ayant des revenus bruts inférieurs à 50 000 \$, mais une proportion nettement plus élevée de fermes dont le revenu brut se situe entre 50 000 et 100 000 \$.



Figure 4. Répartition des exploitations selon leur revenu agricole brut



Si l'on compare la moyenne de revenus agricoles bruts obtenue pour notre échantillon aux données du MAPAQ et de Statistique Canada pour l'ensemble du Québec (voir le Tableau 14), il semble que les revenus bruts de notre échantillon soient généralement plus élevés. Ce constat est toutefois incohérent avec les données du MAPAQ lorsque les groupes *avec* et *sans vente directe* sont comparés. Dans ce cas, les revenus bruts des exploitations en vente directe sont en moyenne inférieurs à ceux des autres fermes, à l'exception de la MRC de Brome-Missisquoi (alors que notre échantillon indique le contraire). Toutes ces différences montrent qu'il faut rester très prudent dans l'interprétation des données recueillies quant aux revenus.

Tableau 14. Revenus agricoles bruts moyens des exploitations selon la MRC

	Échantillon	Stat. Can.	MAPAQ		Ensemble des exploitations
			SVD	VD	
Lac-Saint-Jean-Est	500 522 \$	308 053 \$	291 389 \$	229 772 \$	284 294 \$
Lotbinière	454 614 \$	411 621 \$	400 430 \$	120 439 \$	377 566 \$
Brome-Missisquoi	182 984 \$	244 751 \$	285 168 \$	410 029 \$	305 066 \$
Ensemble des producteurs	351 240 \$	285 436 \$	322 651 \$	211 123 \$	309 251 \$

Source : Fiches d'enregistrement de 2010, MAPAQ ; Tableau 004-0233, Recensement de l'agriculture, 2011, Statistique Canada.

L'autre indicateur que nous avons retenu est la marge bénéficiaire d'exploitation<sup>15</sup>. Ce ratio permet de mesurer la part de la production pouvant servir à rémunérer la main d'œuvre familiale et le capital de la famille. Les entreprises de notre échantillon ont une marge bénéficiaire inférieure à celle de l'ensemble des producteurs québécois, avec toutefois de fortes variations entre les productions (voir le Tableau 15). Si dans le légume et la volaille, la marge bénéficiaire est beaucoup plus élevée en circuit de proximité, il n'en est pas autant pour les fruits où elle est inférieure à zéro. Mais ce chiffre est tiré vers le bas par une

<sup>15</sup> Statistique Canada définit la marge bénéficiaire d'exploitation comme un « rapport exprimé en pourcentage entre le bénéfice net d'exploitation et le revenu d'exploitation. (...) Il se calcule en divisant le bénéfice net d'exploitation par le total des revenus d'exploitation. »

entreprise ayant déclaré une marge bénéficiaire de -213 %. En l'éliminant, nous obtenons une marge bénéficiaire moyenne de 11.34 %, ce qui reste inférieur à la moyenne québécoise.

**Tableau 15. Marge bénéficiaire moyenne (MBM) selon la production principale**

	MBM – Tous types de production	MBM – légumes	MBM – Fruits	MBM – Volaille
<b>Stat. Can</b>	16.91 %	13.24 %	28.8 %	13.33 %
<b>Échantillon</b>	11.95 %	24.05 %	-5.88 %	31.25 %

**Source :** Programme des données fiscales agricoles, 2012, compilation effectuée à la demande par Statistique Canada. Les données de Statistique Canada représentent la marge bénéficiaire d'exploitation.

**Note méthodologique :** Seules les productions pour lesquelles, dans notre échantillon, le nombre de répondants était supérieur à 5 et pour lesquels des données similaires étaient disponibles à l'échelle du Québec ont été retenues.

Lorsqu'une comparaison est faite au sein de notre échantillon entre les entreprises commercialisant principalement en circuits longs (> de 50 %) et celles empruntant plutôt les circuits de proximité, elle révèle que la marge bénéficiaire est plus basse chez les entreprises empruntant majoritairement les circuits longs. Elle est de 6,71 % pour ceux-ci contre 13,19 % pour les entreprises dont la mise en marché se fait majoritairement en circuits de proximité. Ce constat est conséquent avec les propos retenus lors des entretiens avec les producteurs. Souvent, ceux qui combinent circuits conventionnels et circuits de proximité le font en raison de volumes trop importants pour leur capacité d'écoulement en circuits de proximité. Ils reconnaissent toutefois que, sans les circuits de proximité, leur revenu serait moins intéressant et certains doutent même de leur capacité à survivre avec une commercialisation exclusivement en circuits conventionnels. C'est le cas, par exemple, d'une exploitation qui, bien qu'elle vende 80 — 90 % de sa production à un emballeur et à des transformateurs, réalise les deux tiers de ses revenus avec les 10 — 20 % de la production écoulee en circuits de proximité.

Au final, les données sur la marge bénéficiaire indiquent une grande variabilité interne dans notre échantillon. Si pour certaines productions, la marge bénéficiaire retirée est nettement supérieure (dans la volaille et les légumes, par exemple), pour d'autres, elle est au-dessous de zéro, ce qui indique que les revenus dégagés ne sont pas suffisants pour couvrir les coûts de production. Une analyse plus fine de la base de données indique que 13 % des entreprises affichent une marge bénéficiaire négative. Pour la plupart ce sont des exploitants pour lesquels l'agriculture est une occupation secondaire. Sinon, des investissements importants réalisés dans les dernières années pourraient également expliquer une marge bénéficiaire négative avec des amortissements occupant une part importante des charges.

#### 6.1.2. SATISFACTION AU TRAVAIL

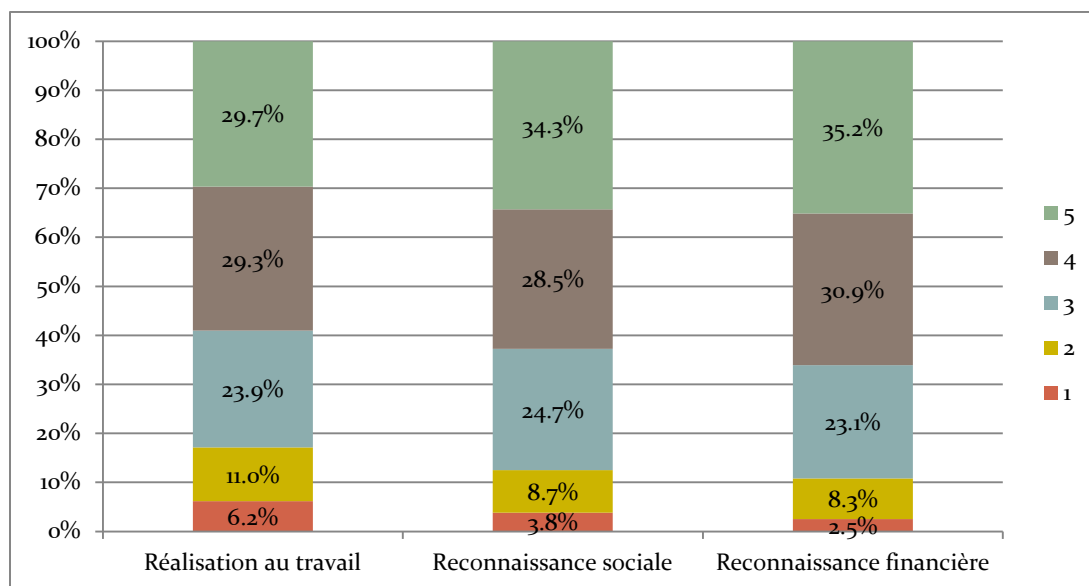
La satisfaction au travail des producteurs en circuits de proximité est appréciée, dans cette étude, à travers la construction d'items qui ont été définis selon la grille de lecture retenue par Dufour *et al.* (2010) autour de trois dimensions : la réalisation au travail (*homo faber*), la reconnaissance sociale du travail fourni (*homo sociologicus*) et la reconnaissance financière du travail (*homo oeconomicus*). Pour chacun de ces volets, une série de questions a été posée au producteur où il devait signifier, à l'aide

d'une échelle de Likert, son accord avec les différentes affirmations. Les différents items sont présentés dans les tableaux 16, 17 et 18.

Pour les items SECFIN7, RECSOC2, REALTRAV1, REALTRAV2, REALTRAV3 et REALTRAV10, les échelles ont été inversées afin que les items puissent tous être interprétés de la même façon dans les figures 5, 6, 7 et 8. Ainsi, plus le chiffre est élevé, sur une échelle de 1 à 5, plus la perception des producteurs est favorable envers le rôle des circuits de proximité dans la satisfaction qu'ils retirent de leur travail.

La Figure 5 présente une synthèse des réponses pour les trois volets explorés et indique, de manière globale, que les producteurs en circuits de proximité sont satisfaits de leur travail et qu'ils considèrent que les circuits de proximité y sont pour quelque chose. Toutefois, il reste qu'environ le quart des producteurs sont généralement neutres quant à leur satisfaction au travail et au rôle qu'y jouent les circuits de proximité et que plus de 10 % d'entre eux n'ont pas une perception favorable de ces deux éléments. La proportion de producteurs insatisfaits ou ayant une perception défavorable des circuits de proximité est d'ailleurs plus élevée pour le volet *Réalisation au travail*. Bien que la perception des producteurs semble généralement favorable envers le circuit de proximité et la satisfaction au travail, il y a des nuances à apporter. Chacune des trois dimensions (reconnaissance financière, reconnaissance sociale, réalisation au travail) est donc abordée individuellement ci-dessous.

**Figure 5. Niveau de satisfaction au travail : une vue d'ensemble**



## RÉALISATION AU TRAVAIL

Pour la réalisation au travail, dix items ont permis d'évaluer la perception des producteurs (voir le Tableau 16). Certains items se recourent : l'objectif était de cerner plus particulièrement la pénibilité du travail, la possibilité d'exprimer de l'autonomie, de l'innovation et des compétences au travail ainsi que l'insertion du projet d'exploitation dans la trajectoire personnelle de l'exploitant.

**Tableau 16. Éléments utilisés afin de mesurer la perception des producteurs en circuits de proximité envers leur satisfaction au travail**

<b>REALTRAV<sub>1</sub></b>	Les circuits courts <sup>16</sup> demandent davantage de travail que les circuits longs.
<b>REALTRAV<sub>2</sub></b>	Les circuits courts rendent le système d'exploitation plus complexe à gérer que s'il était uniquement en circuit long.
<b>REALTRAV<sub>3</sub></b>	Vendre en circuits courts, c'est davantage de stress que de vendre en circuits longs.
<b>REALTRAV<sub>4</sub></b>	Vendre en circuits courts, c'est davantage de plaisir au travail que de vendre en circuits longs
<b>REALTRAV<sub>5</sub></b>	Les circuits courts me permettent d'innover.
<b>REALTRAV<sub>6</sub></b>	Les circuits courts me permettent de mobiliser de nouvelles compétences et de réaliser des apprentissages.
<b>REALTRAV<sub>7</sub></b>	Vendre en circuits courts, c'est davantage d'autonomie qu'en circuits longs.
<b>REALTRAV<sub>8</sub></b>	Les circuits courts me permettent d'exercer un travail en accord avec mes valeurs.
<b>REALTRAV<sub>9</sub></b>	Les circuits courts sont, pour moi, un choix de vie.
<b>REALTRAV<sub>10</sub></b>	Si les prix étaient meilleurs en circuits longs, j'arrêteraï ou je réduirais ma commercialisation en circuits courts.

Les résultats obtenus pour ces différents items sont présentés à la Figure 6. Majoritairement, les producteurs reconnaissent que le circuit de proximité leur permet davantage d'autonomie, d'innovations et d'apprentissages que le circuit long (REALTRAV<sub>5</sub> à 7). Ces résultats sont cohérents avec les entretiens menés auprès des producteurs. C'est le fait de devoir intégrer de nouveaux métiers en circuits de proximité qui stimule plusieurs producteurs. Ils tirent une fierté du produit qu'ils conçoivent et une satisfaction du projet d'entreprise qu'ils ont réussi à bâtir, et ce, malgré la complexité d'une gestion triple (produire, transformer, distribuer). Des producteurs de lait et de miel soulignent d'ailleurs qu'ils ne voudraient jamais envoyer leur produit brut à une agence de vente ou un grossiste. Pour eux, leur produit perdrait son essence et sa qualité ne serait ni reconnue ni valorisée. Ils tiennent ainsi à maîtriser l'ensemble de la production, du champ au consommateur. Par ailleurs, plusieurs soulignent la satisfaction d'être son propre patron, ce qui n'est pas spécifique aux circuits de proximité, mais qui est commun à l'agriculture en général. Toutefois, le circuit de proximité vient ajouter, selon les producteurs, d'autant plus d'autonomie : ils ont le sentiment de ne dépendre « de personne » en maîtrisant toutes les étapes de production, transformation et distribution.

Si les circuits de proximité sont stimulants par les défis qu'ils présentent aux producteurs, ces derniers s'entendent afin de dire que c'est beaucoup de travail et qu'ils sont exigeants en termes de connaissances et de compétences à acquérir et à maîtriser. C'est d'ailleurs ce que montrent les items REALTRAV<sub>1</sub> à REALTRAV<sub>3</sub> pour lesquels une plus grande proportion de producteurs a une perception négative des circuits de proximité. Les deux premiers items concernent la pénibilité au travail : les producteurs y concèdent que les circuits de proximité demandent davantage de travail que les circuits longs et rendent le système d'exploitation plus difficile à gérer. Pour ce qui est de

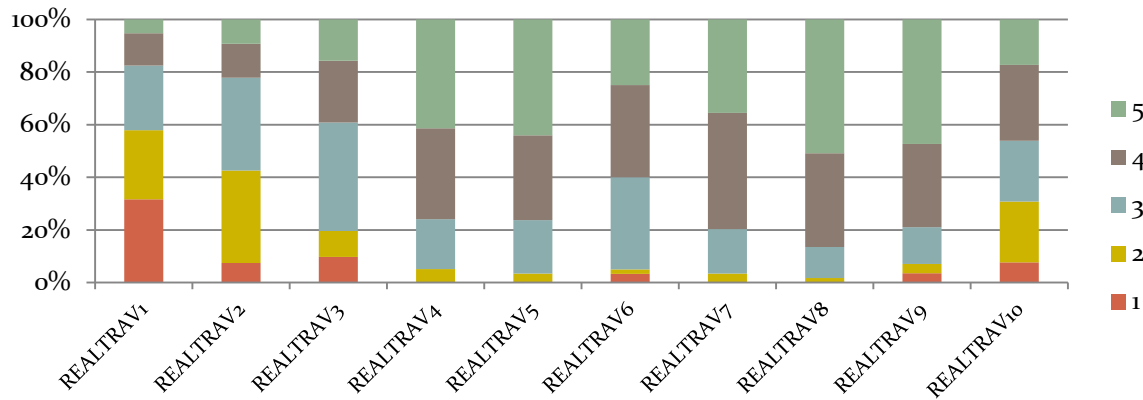
<sup>16</sup> Les termes *circuits courts* et *circuits longs* ont été utilisés dans le questionnaire destiné aux producteurs agricoles afin d'éviter toute confusion.

l'item REALTRAV3, l'opinion des producteurs est partagée. Si 40 % croient que les circuits de proximité ne sont pas plus stressants que les autres circuits, une même part des producteurs est neutre et un cinquième de ceux-ci croient, au contraire, que les circuits de proximité sont plus stressants. Il faut dire que le stress est généralement ressenti en agriculture (Lafleur & Allard, 2006) : il reste à voir si les circuits de proximité amènent réellement un stress supplémentaire. Somme toute, il semble effectivement que la pénibilité du travail et la charge mentale qui y est liée sont un peu plus élevées en circuits de proximité qu'en circuits longs. Il est toutefois intéressant de constater que malgré ces réponses, les trois quarts des producteurs indiquent que de vendre en circuits de proximité leur amène davantage de plaisir au travail que s'ils étaient en circuits longs (REALTRAV4).

D'ailleurs, plusieurs producteurs ont souligné en entrevue qu'ils doivent aimer ce qu'ils font, car leur métier dépasse souvent le cadre professionnel. Il devient un projet de vie. Les items REALTRAV8 et REALTRAV9 supportent cette affirmation : la grande majorité des producteurs s'entendent pour dire que le circuit de proximité est, pour eux, un choix de vie qui leur permet d'exercer un travail en accord avec leurs valeurs. Il est intéressant de noter que pour plusieurs producteurs qui se sont nouvellement installés en agriculture, leur projet d'exploitation relevait d'un « rêve ». Un rêve qui s'est toutefois révélé plus exigeant qu'ils ne le pensaient.

Enfin, le dernier item (REALTRAV10) se démarque du lot. Cet item tentait d'apprécier le dévouement et l'appréciation globale des producteurs envers leur travail en circuits de proximité en les soumettant à un incitatif : le prix. Ainsi, 45 % des producteurs ne modifieraient pas leur commercialisation si les prix augmentaient en circuits longs alors que 30 % soutiennent qu'ils délaisseraient ou réduiraient la commercialisation en circuits de proximité dans une même situation. Trois groupes semblent donc se démarquer au sein de notre échantillon : ceux qui n'imaginent pas vendre autrement qu'en circuit de proximité, ceux qui y sont par opportunisme économique et ceux qui sont entre les deux. Les résultats pour ce dernier item semblent légèrement en contradiction avec les deux précédents qui indiquaient assez clairement que les circuits de proximité étaient plus qu'un choix stratégique pour les exploitations et qu'ils s'inséraient plus généralement dans un mode de vie et une trajectoire personnelle.

**Figure 6. Niveau de satisfaction au travail : réalisation au travail**



## RECONNAISSANCE SOCIALE

La reconnaissance sociale a été mesurée à l'aide de trois groupes d'items, soit la reconnaissance reçue du consommateur, des collègues et de la société. Ils ont débouché sur un ensemble de neuf items présentés au Tableau 17.

**Tableau 17. Éléments utilisés afin de mesurer la perception des producteurs en circuits de proximité envers la reconnaissance sociale**

RECSOC <sub>1</sub>	Il est plaisant d'être en contact direct avec le consommateur.
RECSOC <sub>2</sub>	Les consommateurs en circuits courts ont des exigences plus difficiles à satisfaire qu'en circuits longs.
RECSOC <sub>3</sub>	Les consommateurs reconnaissent mieux la valeur de mon travail en circuit court qu'en circuits longs.
RECSOC <sub>4</sub>	Grâce aux circuits courts, les consommateurs comprennent mieux mon métier.
RECSOC <sub>5</sub>	Les circuits courts m'amènent à développer de nouveaux liens d'entraide et de coopération avec d'autres producteurs.
RECSOC <sub>6</sub>	La solidarité est plus forte entre producteurs en circuits courts qu'en circuits longs.
RECSOC <sub>7</sub>	Les producteurs agricoles en circuits longs reconnaissent la valeur de mon travail en circuits courts.
RECSOC <sub>8</sub>	La cohabitation avec mes voisins est plus facile grâce aux circuits courts.
RECSOC <sub>9</sub>	Les circuits courts me permettent d'être plus en phase avec les attentes de la société québécoise que les circuits longs.

Le lien direct avec le consommateur est un aspect central lorsqu'il est question des circuits de proximité. Il est au cœur de plusieurs vertus prêtées à ces circuits. La Figure 7 permet de constater que les producteurs s'accordent afin d'affirmer qu'il est plaisant d'être en contact direct avec le consommateur et que ce lien a un impact positif sur la reconnaissance et la compréhension de leur métier. En entrevue, les producteurs abondent également en ce sens. Lorsqu'ils parlent du contact qu'ils ont avec le consommateur, un ensemble de mots revient fréquemment : *reconnaissance, motivant, valorisant, satisfaction, fierté, une paye, dose de social*, etc. En d'autres termes, les producteurs retirent beaucoup de la relation avec le consommateur. Pour plusieurs, elle est centrale dans leur motivation à continuer le métier qu'ils exercent. Pour d'autres, c'est également une façon de briser l'isolement, de sortir à l'extérieur de la ferme et d'échanger sur le métier qu'ils pratiquent. Deux producteurs, qui cumulent des heures importantes de travail et qui sont seuls sur leur ferme, réfèrent même à la période de vente comme à leur période de « *vacances* » dans la semaine. Quelques producteurs reconnaissent toutefois que ce contact avec les consommateurs demande des qualités particulières (compétences, goût du contact, ..) que n'ont pas tous les agriculteurs. Un producteur rencontré souligne d'ailleurs que son kiosque à la ferme est plus un fardeau qu'un plaisir, mais qu'il doit le maintenir, car la rentabilité de son entreprise en dépend.

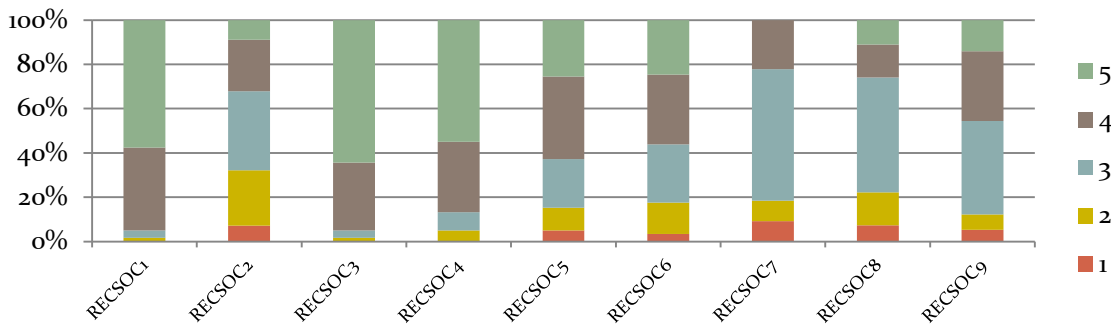
Un point relevé dans la littérature à propos des contacts avec les consommateurs concerne les rapports de force, le fait que, dans certains circuits, les producteurs doivent composer avec des consommateurs exigeants, souvent bien formés et exprimant des attentes précises (Hinrichs, 2000 ; Mundler, 2007 ;

Jarosz, 2011). D'autres auteurs notaient l'idéalisation de la figure du « paysan » (Goodman, 2004). Pour tester ces points, nous avons demandé aux agriculteurs s'ils estimaient que les consommateurs en circuits courts ont des exigences plus difficiles à satisfaire qu'en circuits longs (RECSOC2). La Figure 7 indique que, sur cette question, les réponses sont moins unanimes, comme si, au fond, les exigences des consommateurs, réelles pour une part des répondants, n'affectaient pas la qualité de leur relation avec eux.

Pour ce qui est du lien avec les pairs, le portrait est un peu moins clair. Si la majorité des producteurs croient que le circuit de proximité leur a permis de développer, entre eux, de nouveaux liens d'entraide, de solidarité et de coopération<sup>17</sup>, les perceptions sont plus partagées lorsqu'il est question du lien avec les producteurs en circuits longs. Si une grande proportion de répondants est neutre (environ 50 %), un quart considère qu'ils ne sont pas reconnus dans leur travail par ceux-ci et l'autre quart croit le contraire, ce qui témoigne d'un clivage encore tenace entre ces diverses formes d'agriculture.

Enfin, la dernière dimension explorée concerne les liens avec la société où les items sont moins évocateurs. D'abord, au niveau de la cohabitation avec les voisins, seulement le quart des producteurs croient qu'elle est meilleure grâce aux circuits de proximité, l'autre quart croit qu'il n'y a pas d'impact (RECSOC8). Ensuite, 45 % des producteurs croient que le circuit de proximité permet d'être en phase avec les attentes de la société québécoise (RECSOC9). La moitié des producteurs est toutefois neutre par rapport à cette proposition.

**Figure 7. Niveau de satisfaction au travail : reconnaissance sociale**



<sup>17</sup> La revue de la littérature avait permis d'attirer notre attention sur l'effet *clustering* (Beckie *et al.*, 2012) qui permet d'améliorer la qualité du service, d'échanger des connaissances, de réduire la concurrence entre les agriculteurs engagés dans les circuits de proximité. Cet effet se manifeste assez clairement au Québec avec divers regroupements. Ces regroupements peuvent être de deux types. Les premiers visent à promouvoir collectivement les circuits de proximité sur un territoire (route thématique, circuit touristique, ...). Les seconds ont pour vocation, à la fois de promouvoir les circuits de proximité et de fournir aux agriculteurs divers services et lieux d'échange. On pense par exemple à Équiterre qui fédère une grande partie des agriculteurs en ASC au Québec ou à la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) qui cherche à jouer un rôle fédérateur relevant à la fois de la coopérative de services et du syndicat de défense.

## SÉCURITÉ FINANCIÈRE

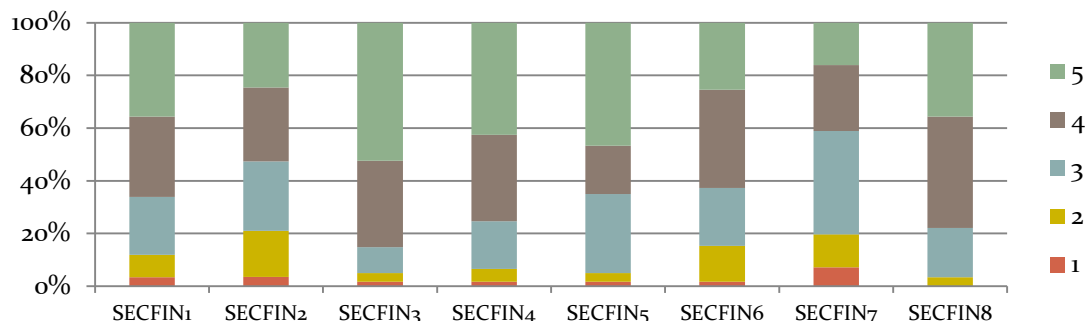
Bien que la question du revenu et de la marge bénéficiaire ait été abordée précédemment, la dimension reconnaissance financière du travail amène un angle d'approche différent. Elle permet d'apprécier la *perception* des producteurs quant à leur situation financière. Les items abordent à la fois des questions de prospérité, de gestion des risques ainsi que d'équité. Huit items ont été sélectionnés afin de rendre compte de ces notions (voir le Tableau 18).

**Tableau 18. Éléments utilisés afin de mesurer la perception des producteurs en circuits de proximité envers la reconnaissance financière**

<b>SECFIN<sub>1</sub></b>	Les circuits courts me permettent d'avoir un modèle d'entreprise plus viable financièrement.
<b>SECFIN<sub>2</sub></b>	Les circuits courts me permettent de mieux gérer les risques de production que les circuits longs.
<b>SECFIN<sub>3</sub></b>	Par rapport aux circuits longs, les circuits courts me permettent d'avoir un plus grand contrôle sur le prix de mes produits.
<b>SECFIN<sub>4</sub></b>	Les circuits courts me permettent de me détacher davantage des fluctuations du marché que les circuits longs.
<b>SECFIN<sub>5</sub></b>	J'obtiens un meilleur revenu en circuits courts qu'en circuits longs.
<b>SECFIN<sub>6</sub></b>	Les circuits courts me permettent d'avoir une rémunération juste pour les efforts consentis.
<b>SECFIN<sub>7</sub></b>	Vendre en circuits courts, c'est beaucoup de travail pour peu de revenus.
<b>SECFIN<sub>8</sub></b>	Par rapport aux circuits longs, les prix en circuits courts sont plus équitables pour le producteur.

La variabilité des réponses est moins importante dans le volet *Sécurité financière* du niveau de satisfaction au travail que dans les deux autres volets (voir la Figure 8). À l'exception des items SECFIN<sub>2</sub> et SECFIN<sub>7</sub>, plus de 60 % des producteurs s'accordent pour dire que les circuits de proximité leur procurent une sécurité financière plus intéressante qu'en circuits longs que ce soit en raison de la gestion des risques de marché (contrôle sur les prix), du revenu que de l'équité des prix.

**Figure 8. Niveau de satisfaction au travail : sécurité financière**



Pour ce qui est de l'item SECFIN<sub>2</sub>, bien que plus de la moitié des répondants croient que les circuits de proximité leur permettent de mieux gérer les risques de production, il reste que le cinquième de ceux-ci croit que les circuits de proximité n'ont pas d'impact à ce niveau. Cette dichotomie peut s'expliquer par



le fait que, dans certaines productions, la diversité de produits exigée par les circuits de proximité devient également un moyen pour le producteur de gérer ses risques de production. S'il a des problèmes phytosanitaires dans un type de production ou une espèce, il peut toujours se rabattre sur les autres. En entrevue, les producteurs maraîchers diversifiés soulignent d'ailleurs que cette diversification est leur « assurance-récolte », permettant de stabiliser leurs revenus d'une année à l'autre. Toutefois, ce ne sont pas toutes les exploitations en circuits de proximité qui sont diversifiées, d'où la différence probable dans les perceptions.

Enfin, l'item SECFIN7 amenait les producteurs à se prononcer sur le rapport entre le travail réalisé et la rémunération reçue. Si 40 % de ceux-ci croient qu'ils sont justement rémunérés pour le travail accompli, 20 % estiment que les circuits de proximité sont beaucoup de travail pour peu de revenus et près de 40 % des répondants restent neutres par rapport à cette affirmation. Lorsque nous croisons les réponses à cette question avec les revenus, nous n'observons aucune corrélation. Lors des entretiens, une même diversité de réponses a été obtenue. Alors que certains trouvent leur revenu insuffisant pour les heures de travail réalisées, d'autres en sont satisfaits. Mais la majorité des producteurs affirment qu'ils ne doivent pas compter leurs heures ni se comparer à un salarié. À travers ces affirmations, les agriculteurs semblent effectivement reconnaître que leur travail est sous-rémunéré. Certains ont par ailleurs souligné qu'ils préféreraient réinvestir leurs profits sur la ferme plutôt que de se verser un meilleur salaire. Ce constat rejoint l'idée que, pour certains producteurs, la santé financière de l'entreprise peut être plus importante que leur revenu personnel (Dufour *et al.*, 2010).

### 6.1.3. AUTONOMIE ET COMPÉTENCES

Le dernier critère retenu afin de discuter de l'impact des circuits de proximité sur le bien-être des agriculteurs relève davantage de la question des compétences qui y sont mobilisées et de l'intégration des femmes dans ces types d'exploitations.

Parmi l'ensemble des exploitants de l'échantillon, 41 % sont des femmes (voir le Tableau 19). Toutefois, seulement 30 % des « premiers exploitants » sont des femmes. Un nombre plus important de femmes sont déclarées comme deuxième (50 %), troisième (58 %) ou quatrième (67 %) exploitante. Les données du MAPAQ ainsi que celles de Statistiques Canada pour l'ensemble du Québec permettent tout de même de constater que le nombre de femmes exploitantes dans les entreprises en circuits de proximité semble plus élevé que la moyenne québécoise. Et ce, autant si l'on compare les données de notre échantillon à la moyenne québécoise que les données du MAPAQ entre elles pour les entreprises *sans* et *avec vente directe*.

**Tableau 19. Présence de femmes comme exploitant agricole sur les fermes**

	Échantillon	Stat. Can.	SVD	MAPAQ VD	TOTAL
% femme	41 %	26 %	26 %	32 %	27 %

**Source :** Tableau 004-0235, Recensement de l'agriculture, 2011, Statistique Canada ; Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2010.

Les femmes exploitantes constituant notre échantillon consacrent toutefois, en moyenne, moins d'heures que les hommes à la ferme : 34 h par semaine pour les femmes contre 42 h pour les hommes. Une comparaison de la répartition des exploitants selon le sexe et le nombre d'heures consacrées à la ferme (voir Tableau 20) permet tout de même de constater que les exploitantes de notre échantillon travaillent un peu plus que la moyenne des exploitantes au Québec : 60 % d'entre elles consacrent plus de 30 heures par semaine à l'exploitation, alors que la moyenne au Québec est de 47 %. Ainsi, les résultats que nous obtenons avec notre échantillon confirment une des conclusions de la revue de littérature sur la place plus importante des femmes, tant en nombre qu'en temps de travail, dans les circuits de proximité.

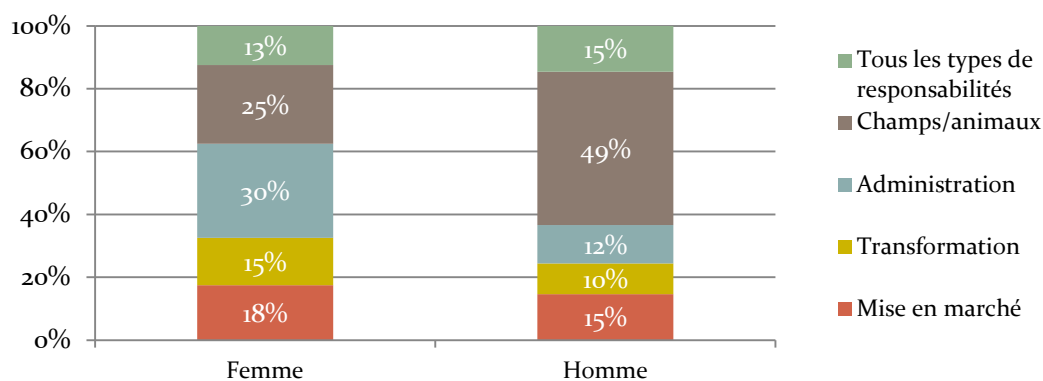
**Tableau 20. Répartition des exploitants selon le sexe et le nombre d'heures consacrées à la ferme**

	Plus de 40 h		Entre 30 et 40 h		Entre 20 h et 29 h		Moins de 20 h	
	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>Échantillon</b>	53 %	35 %	18 %	28 %	11 %	8 %	19 %	30 %
<b>Statistique Canada</b>	55 %	32 %	10 %	15 %	10 %	14 %	24 %	40 %

**Source :** Recensement de l'agriculture, 2011, compilation effectuée à la demande par Statistique Canada.

Bien qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de comparaison possible à l'échelle du Québec, il est intéressant de constater que les femmes ont des responsabilités plus diversifiées sur l'exploitation que les hommes (voir la Figure 9). Elles assument tout de même, dans une plus grande proportion, les responsabilités liées à l'administration, à la transformation et à la mise en marché, tâches qui se rapprochent davantage des travaux domestiques traditionnellement associés aux femmes.

**Figure 9. Responsabilités principales sur l'exploitation en circuit de proximité selon le sexe de l'exploitant**



Enfin, au niveau des compétences, il est intéressant de constater que tous les répondants de notre échantillon ont, au minimum, une formation secondaire ou professionnelle, ce qui contraste avec la moyenne au Québec où près du quart des exploitants n'ont aucune formation scolaire (voir le Tableau 21). Parmi les exploitations en circuits de proximité, la grande majorité des exploitants ont une formation postsecondaire (82 %) et plus de la moitié ont une formation universitaire. Le portrait est tout

à fait différent pour l'ensemble du Québec : seulement le tiers des exploitants ont une formation postsecondaire et 13 % ont atteint un niveau universitaire. Encore une fois, notre échantillon confirme largement une tendance constatée dans divers écrits antérieurs et dans divers pays (Brown & Miller, 2008 ; Martinez *et al.*, 2010 ; Capt & Wawresky, 2011). Soulignons de plus que la majorité des producteurs rencontrés en entrevue (61 %) exercent l'agriculture comme deuxième carrière. Là encore, on retrouve un élément déjà vu dans la littérature concernant le poids d'agriculteurs ayant des parcours professionnels diversifiés (Ponchelet & Mundler, 1999 ; Barbieri & Mahoney, 2009 ; Capt & Wawresky, 2011).

**Tableau 21. Niveau de scolarité des exploitants agricoles au Québec**

	Échant. – Lac-Saint-Jean-Est	Échant. – Lotbinière	Échant. – Brome-Missisquoi	Ensemble des exploitants	
				Échant.	Stat. Can
<b>Aucun</b>	0 %	0 %	0 %	0 %	24 %
<b>Secondaire</b>	0 %	12 %	15 %	11 %	20 %
<b>Professionnel</b>	11 %	8 %	4 %	7 %	23 %
<b>Collégial</b>	44 %	35 %	19 %	30 %	20 %
<b>Universitaire</b>	44 %	46 %	62 %	52 %	13 %

**Source :** Données du couplage du Recensement de l'agriculture et de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011, compilation effectuée à la demande par Statistique Canada

## 6.2. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Comme indiqué dans le modèle d'analyse, la contribution des circuits de proximité au développement territorial est observée sous deux angles. Le premier est celui de la dynamisation des économies locales observée à travers l'emploi créé sur les fermes, le poids économique des circuits de proximité dans la dépense alimentaire locale et l'existence de démarches collectives (route, label, etc.) de valorisation. Le second angle d'approche s'intéresse davantage aux questions d'occupation du territoire qui sont traduites ici par le type d'installation, la présence de relève et la taille des fermes.

### 6.2.1. DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le premier indicateur utilisé afin d'évaluer la contribution des circuits de proximité à la dynamisation des économies locales est la création d'emplois sur les fermes. Pour ce faire, nous avons estimé le nombre d'emplois équivalents temps plein (ETP) sur les fermes. Il s'agit de rapporter le nombre total d'heures travaillées sur une année à un équivalent de 40 heures par semaine, sur 52 semaines. Ainsi, les emplois à temps partiel, par exemple, ne seront qu'une fraction d'un ETP. Ce calcul a été fait à la fois pour les emplois salariés et pour les exploitants qui représentent, ensemble, un portrait complet de l'emploi sur les fermes.

Le Tableau 22 illustre, par MRC, le nombre moyen d'ETP sur les fermes, et ce, autant pour les salariés que les exploitants. Une mise en parallèle avec les données de Statistique Canada permet de constater

que le nombre moyen d'ETP salariés sur les fermes en circuits de proximité est presque le double de celui de l'ensemble des producteurs québécois. Au niveau des ETP pour les exploitants, la différence est plus mince, avec 0.54 ETP de plus pour les fermes de notre échantillon. En moyenne, les entreprises en circuits de proximité embauchent donc un total de 4 ETP ce qui est supérieur à la moyenne québécoise qui est de 2.47 ETP.

**Tableau 22. Nombre moyen d'emplois équivalents temps plein (ETP) sur les fermes**

	Nb. moyen d'ETP - salariés		Nb. moyen d'ETP - exploitants		Nb. moyen d'ETP - total	
	Échant.	Stat. Can.	Échant.	Stat. Can.	Échant.	Stat. Can.
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	2.19	1.26	2,44	1.55	4,63	2.81
<b>Lotbinière</b>	1.9	1.31	1,77	1.56	3,67	2.86
<b>Brome-Missisquoi</b>	1.94	0.77	2,17	1.49	4,12	2,25
<b>Ensemble des producteurs</b>	1.97	0,98	2,06	1.49	4,02	2.47

**Source :** Compilation des tableaux 004-0241, 004-0236 et 004-0200, Recensement de l'agriculture, 2011, Statistique Canada.

**Note méthodologique :** Statistique Canada collecte le nombre de semaines salariées. Nous avons fait l'hypothèse que ces semaines étaient travaillées à temps plein ce qui peut conduire à surestimer un peu le nombre d'ETP moyen. Pour ce qui est des exploitants, le nombre total d'exploitants a été divisé par le nombre total de fermes. Là encore, nous faisons l'hypothèse que l'ensemble des exploitants est à temps plein, ce qui peut également conduire à surestimer le nombre d'ETP moyen. La même méthode a été appliquée à notre échantillon pour ce qui est du nombre d'exploitants.

Les données collectées permettent également de comparer les exploitations de l'échantillon qui commercialisent majoritairement en circuits longs (> 50 % du chiffre d'affaires) et celles pour lesquels la mise en marché de proximité est dominante (> 50 % du chiffre d'affaires). Les résultats ne sont pas du tout les mêmes (voir le Tableau 23). En effet, il semble que les fermes réalisant la plus grande part de leur chiffre d'affaires en circuits longs ont une contribution plus importante, en termes de création d'emplois, que les entreprises utilisant majoritairement le circuit court. Il faut rappeler que ces fermes sont de plus grandes tailles, et ce, autant en termes de superficie que de revenus (voir le Tableau 10). Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait un besoin accru de main-d'œuvre. Tout de même, une entreprise de l'échantillon, comptant 24 ETP, cause une augmentation significative de la moyenne du groupe des entreprises commercialisant principalement en circuits longs qui, autrement, serait à 4,17 ETP. En retirant cette entreprise, l'écart entre les deux groupes de l'échantillon rétrécit.

**Tableau 23. Nombre moyen d'emplois équivalents temps plein (ETP) dans les fermes de l'échantillon selon le type de circuit emprunté**

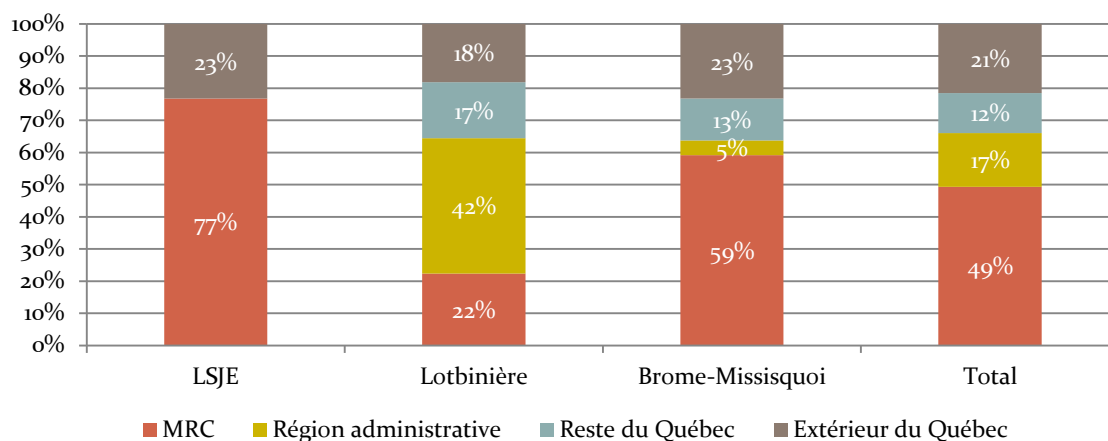
	Nb. moyen d'ETP - salariés	Nb. moyen d'ETP - exploitants	Nb. moyen d'ETP - total
<b>&lt; 50 % en circuits longs</b>	1.58	1.95	3.53
<b>&gt; 50 % en circuits longs</b>	3.68	2.5	6.18

En résumé, lorsqu'on prend en compte à la fois les salariés et les exploitants, les fermes de notre échantillon génèrent en moyenne 4.02 ETP, soit 1.83 ETP de plus que pour la moyenne des fermes au Québec.

Dans le chapitre 2, il a été évoqué que certains auteurs rapportaient le nombre d'ETP au nombre d'hectares cultivés (Saltmarsh *et al.*, 2011). Si nous réalisons le même exercice avec notre échantillon, nous obtenons, pour les entreprises commercialisant principalement en circuits de proximité, 0.75 ETP/ha cultivé<sup>18</sup> contre 0.19 ETP/ha cultivé pour les entreprises empruntant majoritairement le circuit long. Les exploitations en circuits de proximité font donc un usage plus intensif de la main-d'œuvre par rapport à leurs superficies productives.

Nos données nous permettent enfin de voir que près de la moitié des salariés des fermes de l'échantillon proviennent de la même MRC que l'exploitation, mais avec des différences sensibles entre les MRC (voir la Figure 10).

**Figure 10. Répartition des salariés sur les exploitations constituant l'échantillon selon leur provenance**



Outre la création d'emploi, nous avons tenté d'apprécier la contribution des circuits de proximité à l'économie de leur MRC. Les producteurs en circuits de proximité considèrent généralement que les *circuits courts ont un effet plus important sur l'économie locale que les circuits longs* (voir la Figure 11). Toutefois, comme souligné dans la revue de la littérature, il est difficile d'apprécier, monétairement, la contribution de ces producteurs dans leur économie locale. Les méthodologies sont diverses, complexes et présentent chacune leurs limites.

<sup>18</sup> Une donnée a été éliminée de l'échantillon, car elle faussait la moyenne en la tirant significativement vers le haut. Elle amenait la moyenne, pour les entreprises majoritairement en circuits de proximité à 6.52 ETP/ha cultivé. Étant une entreprise agrotouristique avec des superficies minimales en culture (0.01 ha), les employés mobilisés dans les autres secteurs de l'entreprise que la production amenaient une moyenne à l'hectare invraisemblable (191 ETP/ha).

Lorsqu’interrogés, les producteurs ont affirmé commercialiser en moyenne 37,4 % de leur production dans leur MRC (voir le Tableau 24) ; un chiffre plus élevé à LSJE (47.9 %) et dans Brome-Missisquoi (40.4 %) qu’à Lotbinière (30.9 %). Étant donné l’éloignement plus important de LSJE des grands centres, il n’est pas surprenant que la proportion y soit un peu plus élevée. Pour ce qui est de la différence entre Brome-Missisquoi et Lotbinière, elle pourrait s’expliquer par la différence de population, qui est presque le double dans Brome-Missisquoi. Par ailleurs, l’achalandage touristique, avec la Route des vins, peut également contribuer à l’augmentation de cette proportion, sans compter la présence de villégiateurs qui, rappelons-le, peuvent faire doubler la population de certaines municipalités.

À défaut d’avoir des statistiques pour l’ensemble du Québec, deux groupes ont été créés au sein de l’échantillon afin de comparer la proportion moyenne de la production commercialisée dans la MRC d’appartenance. Lorsqu’on compare les producteurs majoritairement en circuits longs avec ceux majoritairement en circuits de proximité, il est intéressant de noter que la proportion est beaucoup plus importante pour les producteurs majoritairement en circuits de proximité.

**Tableau 24. Proportion moyenne de la production commercialisée dans la MRC d’appartenance selon le type de circuit emprunté**

	Majoritairement en circuits longs (> 50 %)	Majoritairement en circuits de proximité (> 50 %)	Moyenne totale
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	5,3 %	69,2	47,9 %
<b>Lotbinière</b>	2,9 %	36,0 %	30,9 %
<b>Brome-Missisquoi</b>	13,3 %	44,1 %	40,4 %
<b>Ensemble des producteurs</b>	6,75 %	43,5 %	37,4 %

À partir des données collectées dans le questionnaire, soit la part de la production commercialisée dans la MRC et le revenu brut des entreprises, il a été possible de réaliser une extrapolation afin d’estimer la contribution globale des entreprises commercialisant en circuits de proximité, et ce, pour les trois MRC à l’étude. La contribution globale s’élève à près de 13.6 M\$, soit 2.16 % du revenu agricole brut. Ce montant représenterait 2.96 % de la dépense alimentaire totale des ménages de nos trois territoires. Considérant que les entreprises en circuits de proximité représentent 11,9 % des exploitations agricoles sur les trois territoires, il est possible d’affirmer que le poids de leur contribution économique est proportionnellement plus faible que leur poids sur l’emploi agricole.

**Tableau 25. Contributions des entreprises en circuits de proximité au revenu agricole brut et aux dépenses alimentaires des ménages**

	Contribution des entreprises en circuits de proximité	Part des revenus agricoles bruts	Part des dépenses alimentaires des ménages	Proportion des entreprises sur le territoire
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	4,67 M\$	4.01 %	2.35 %	11.2 %
<b>Lotbinière</b>	2,8 M\$	0.87 %	2.80 %	8.4 %
<b>Brome-Missisquoi</b>	7,3 M\$	3.83 %	3.95 %	16 %
<b>Ensemble des producteurs</b>	13,6 M\$	2.21 %	2.96 %	12 %

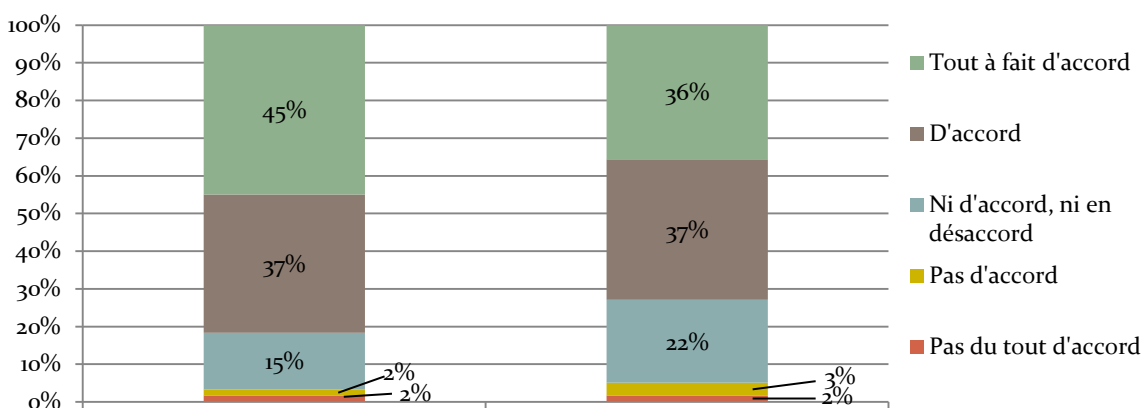
**Source :** Le tableau 004-0233 du Recensement de l'agriculture, 2011, de Statistique Canada a été utilisé afin d'obtenir les revenus agricoles bruts par MRC. Le tableau 203-0028 de l'Enquête sur les dépenses des ménages, 2011, de Statistique Canada ainsi que le produit numéro 98-313-XCB201022 du Recensement de la population de 2011 de Statistique Canada ont été utilisés afin de calculer la part des dépenses alimentaires.

**Note méthodologique :** Pour calculer la contribution de l'ensemble des entreprises en circuits de proximité, la part commercialisée au sein de la MRC pour chacune des exploitations de l'échantillon a été multipliée par son revenu agricole brut. Les montants obtenus pour chacune des exploitations ont été additionnés et multipliés par la proportion qu'elles représentent sur le nombre total d'exploitations en vente directe indiqué par les fiches d'enregistrement du MAPAQ. Cette contribution totale a été ensuite rapportée sur les revenus agricoles bruts totaux et les dépenses alimentaires totales des ménages.

La dépense moyenne des ménages au Québec, en 2011, était de 7483 \$ (Stat. Can., tableau 203-0028). Considérant qu'en 2011, un ménage était composé de 2.3 personnes (Stat. Can., prod. 98-313-XCB201022), il a été assumé que la dépense moyenne par personne était de 3253 \$. Ce nombre a été multiplié par la population de chacune des MRC.

Dans les entretiens menés, les intervenants s'entendaient généralement pour dire que la contribution économique des circuits de proximité reste marginale sur le territoire. Ce discours était d'autant plus présent à LSJE où les circuits de proximité ne sont pas une préoccupation centrale des acteurs. LSJE n'a pas son équivalent de la Route des vins, à Brome-Missisquoi, ou de Goûtez Lotbinière à Lotbinière, qui sont deux projets rassembleurs et mobilisateurs. Pourtant, 81 % des producteurs en circuits de proximité considèrent que *par rapport aux circuits longs, les circuits courts dynamisent davantage les milieux ruraux* (voir la Figure 11).

**Figure 11. Perception des producteurs sur l'effet des circuits de proximité sur le dynamisme de l'économie locale**



Si la contribution économique des circuits de proximité reste marginale, il n'en est pas de même du rôle plus diffus qu'ils semblent jouer sur l'attractivité des territoires si l'on en croit les intervenants

rencontrés. D'abord, les circuits de proximité sont reconnus comme un moyen d'attirer des gens sur le territoire. D'une part, à travers l'offre agrotouristique, les fermes incitent les visiteurs et la population locale, à investir l'espace rural et à se déplacer dans des coins de campagne ou des villages qui, autrement, seraient peu fréquentés. C'est le cas, par exemple, d'une bleuetière à LSJE qui a consolidé son offre agrotouristique, notamment par une meilleure organisation de son autocueillette. Alors qu'auparavant, la clientèle était composée de gens locaux qui avaient l'habitude « *d'aller au bleuet* », la nouvelle offre agrotouristique a eu pour effet d'attirer, dans la petite localité (moins de 1500 habitants), des visiteurs provenant de l'ensemble de la région et même de l'extérieur de celle-ci.

Le circuit de proximité, d'autre part, est considéré comme une porte d'entrée dans les MRC : les gens vont sur les fermes, font le tour des villages, connaissent le territoire et peuvent éventuellement être intéressés à venir s'y installer. C'est le cas de la Route des vins de Brome-Missisquoi qui, selon les personnes rencontrées, a non seulement accentué l'afflux touristique dans la MRC, mais a également motivé plusieurs personnes à s'y installer de manière plus permanente. C'est d'ailleurs une dynamique que certains intervenants souhaitent instaurer dans Lotbinière.

La contribution des exploitations en circuits de proximité sur la vitalité économique de certains villages a également été soulignée. La Route des vins dans Brome-Missisquoi, par l'achalandage qu'elle crée sur le territoire, aurait permis l'émergence de plusieurs restaurants, hébergements, antiquaires, galeries d'art, etc. Elle contribue donc, plus largement, à la vitalité de plusieurs commerces dans la MRC. Cette dynamique est d'autant plus forte dans la municipalité de Dunham qui rassemble plus d'une dizaine de vignobles sur son territoire. Sans ceux-ci, il est incertain que le village serait aussi dynamique. Étant à proximité de Cowansville, de plus en plus de services s'y concentrent plutôt qu'à Dunham. La présence des vignobles et de la Route des vins permet de ralentir ce processus et de conserver certains services dans la municipalité. D'ailleurs, une épicerie spécialisée devrait y voir le jour cette année : cela fait plusieurs années que Dunham n'avait plus de détaillant alimentaire sur son territoire. Dans Lotbinière, le marché public, qui est situé sur le terrain du IGA, a également un impact important sur celui-ci : depuis la mise en place du marché, l'épicerie de St-Apollinaire constate une hausse de sa clientèle les jours de marché.

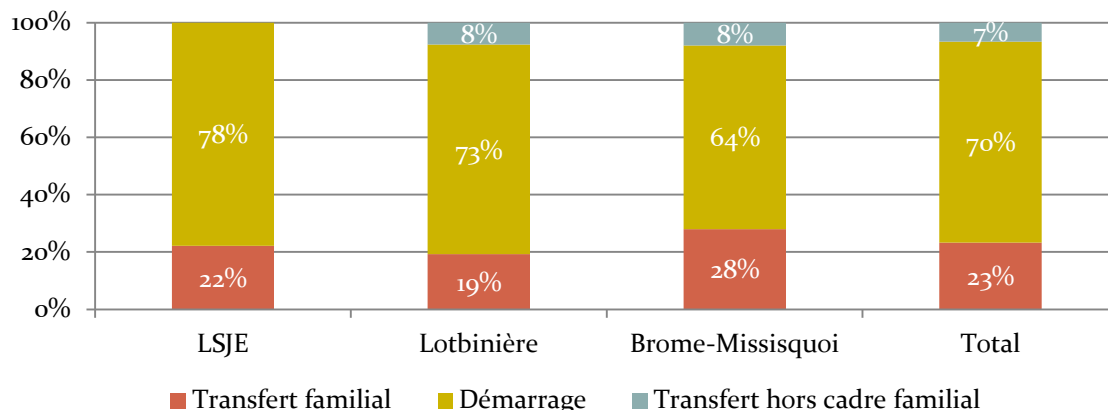
#### 6.2.2. OCCUPATION DU TERRITOIRE

Les indicateurs retenus pour discuter de l'occupation du territoire sont le type d'installation, la présence de relève sur les fermes et la taille des exploitations, et ce, tant au niveau de la superficie totale que de la taille des productions. Pour ces indicateurs, des statistiques sont disponibles au niveau provincial, ce qui permet des comparaisons avec notre échantillon.

Lorsqu'on observe le type d'installation dans notre échantillon, il est possible de voir que le démarrage d'entreprise est le plus important avec 70 % des exploitations (voir la Figure 12). C'est le transfert familial qui vient en seconde place, avec près du quart des exploitations, pour ne laisser qu'un maigre 7 % des exploitations qui proviennent d'un transfert hors cadre familial.



Figure 12. Répartition des exploitations en circuits de proximité selon le type d'installation



Si l'on compare ces données aux statistiques provinciales provenant du *Recensement de la relève agricole établie* du MAPAQ<sup>19</sup>, le transfert familial représente 59 % des installations alors que le démarrage de nouvelles entreprises représente 33 % et le transfert non familial 8 %. En comparaison avec le portrait québécois moyen, il semble donc se confirmer ce qui avait déjà été remarqué dans divers pays, à savoir que les circuits de proximité sont favorables au démarrage de nouvelles entreprises. Comment toutefois interpréter ce phénomène ? Les secteurs où le transfert familial est plus fréquent, notamment les secteurs sous gestion de l'offre pour lesquels les coûts de démarrage sont très importants (Cantin *et al.*, 2014), sont peu représentés en circuits de proximité (voir la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Il est donc normal que le nombre de transferts familiaux y soit moins élevé. On peut se demander si les choix de ces nouveaux agriculteurs ne sont pas aussi contraints par l'impossibilité qu'ils rencontrent de s'installer dans les productions sous gestion de l'offre.

Cela dit, 23 % des exploitations de notre échantillon sont tout de même issues d'un transfert familial. Dans certains cas que nous avons rencontrés, c'est la diversification vers les circuits de proximité qui a permis d'intégrer les enfants. C'est notamment le cas de deux fermes laitières pour lesquelles augmenter la production de lait n'était pas une option. L'une a donc misé sur la transformation du lait en fromage, ce qui a permis d'intégrer les trois enfants des exploitants sur la ferme. L'autre a opté pour l'intégration d'une nouvelle production : le miel.

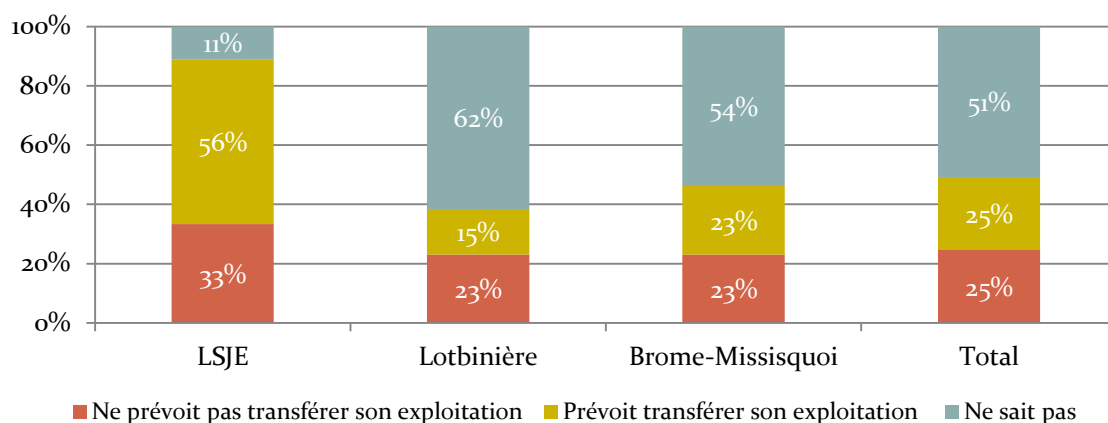
Par ailleurs, parmi les répondants de notre échantillon, seulement 38 % ont des parents qui sont ou étaient agriculteurs : une proportion beaucoup plus faible que celle rapportée par le *Recensement de la relève agricole établie* du MAPAQ<sup>20</sup> qui se situe plutôt à 74 %. Il semble donc que les circuits de proximité soient effectivement un moyen d'établissement privilégié pour les producteurs qui n'ont pas d'historique familial en agriculture. Il est d'ailleurs ressorti des entrevues que les circuits de proximité permettent de démarrer à petite échelle et de croître tranquillement : un modèle facilitant pour ceux qui se lancent en agriculture sans expérience préalable ou soutien parental.

<sup>19</sup> À notre connaissance, ce sont les seules données existantes à ce propos au Québec. Il faut noter que les répondants à ce recensement sont âgés de moins de 40 ans, ce qui n'est pas le cas de notre échantillon.

<sup>20</sup> LSJE – 44% ; Lotbinière – 31% ; Brome-Missisquoi – 42 %

Pour ce qui est de la relève, c'est l'incertitude qui domine (voir la Figure 13), sauf à LSJE où les agriculteurs semblent mieux connaître ce qu'il adviendra de leur exploitation. Rappelons que notre échantillon est relativement jeune en moyenne (47 ans) et que les exploitants de LSJE constituant notre échantillon sont significativement plus âgés que ceux provenant de Brome-Missisquoi et de Lotbinière (voir le Tableau 7). Plusieurs producteurs rencontrés en entrevue étaient d'ailleurs récemment installés et ne réfléchissaient donc pas encore aux questions de relève. D'autres ne tenaient simplement pas à transférer leur exploitation et préféraient en faire un projet de retraite.

**Figure 13. La relève sur les exploitations en circuits de proximité selon le territoire**



Si l'on compare nos données à celles obtenues dans les fiches d'enregistrement du MAPAQ, il est possible de constater que le pourcentage d'entreprises prévoyant un transfert est plus bas dans notre échantillon (voir le Tableau 26). Il est à noter que la différence entre circuits de proximité et l'ensemble du Québec n'est pas aussi marquée au sein des fiches d'enregistrement du MAPAQ lorsque le groupe *sans vente directe* est comparé aux exploitations faisant de la vente directe.

**Tableau 26. La relève sur les exploitations agricoles selon le type de circuit emprunté**

	Échantillon	MAPAQ		
		SVD	VD	Ensemble des exploitations
<b>Ne prévoit pas transférer son exploitation</b>	24,5 %	24 %	25 %	24 %
<b>Prévoit transférer son exploitation</b>	24,5 %	47 %	42 %	47 %
<b>Ne sait pas</b>	51 %	29 %	33 %	29 %

Source : Fiches d'enregistrement de 2010, MAPAQ.

Au final, le portrait est hétéroclite. Malgré tout, deux tendances ressortent clairement : le circuit de proximité facilite le démarrage de nouvelles entreprises en réduisant les frais d'acquisition et en permettant une production sur petite surface à haute valeur ajoutée et permet d'intégrer une relève en diversifiant les activités sur la ferme plutôt qu'en misant sur un accroissement de la taille de celle-ci.

Le second indicateur retenu correspond justement à la taille de l'exploitation avec une hypothèse souvent présente dans la littérature : les circuits de proximité permettent à des entreprises de plus petite taille de vivre et se développer (Feenstra *et al.*, 2003 ; Martinez *et al.*, 2010 ; Barry, 2012). Lorsque l'on compare la superficie cultivée moyenne des fermes, nous constatons en effet que les exploitations de l'échantillon sont plus petites que la moyenne québécoise (voir le Tableau 27), et ce, que l'on prenne les données de Statistique Canada ou celles du MAPAQ<sup>21</sup>.

**Tableau 27. Superficie cultivée moyenne en hectares des fermes**

	Échantillon	Statistique Canada	MAPAQ		
			SVD	VD	Ensemble des exploitations
Lac-Saint-Jean-Est	78,6	116,5	120	81	116
Lotbinière	50,5	77,3	62	20	59
Brome-Missisquoi	24,6	57,3	52	23	48
Ensemble des producteurs	43,8	83,4	73	26	67

Source : Fiches d'enregistrement de 2010, MAPAQ ; Tableau 004-0203, Recensement de l'agriculture, 2011, Statistique Canada.

Pour ce qui est des productions animales, le nombre de répondants ne permet pas l'analyse à un niveau MRC. Par ailleurs, la production de dinde n'a pas été conservée puisqu'un seul répondant en avait déclaré. En général, le nombre de têtes est inférieur dans notre échantillon, à l'exception de l'apiculture où le nombre de ruches est considérablement plus élevé dans notre échantillon (voir le Tableau 28). Cette différence, en apiculture, vient probablement du fait que notre mode de repérage des exploitations fait davantage ressortir les apiculteurs pour lesquels la production de miel est une production significative dans le système d'activités. Pour les volailles de spécialité, les statistiques font apparaître une grande différence entre le MAPAQ et Statistique Canada que nous n'expliquons pas.

**Tableau 28. Taille moyenne des troupeaux, en nombre de têtes ou de ruches, selon le type de production animale**

	Échantillon	Statistique Canada	MAPAQ		
			SVD	VD	Ensemble des exploitations
Bovin	54	105	109	69	108
Ovin	225	234	256	178	244
Caprin	31	46	55	29	49
Porcin	14	2098	2439	414	2344
Poulet	78	15 696	23 405	5067	20 528
Volailles de spécialité	3925	3196	29 116	2134	19 792
Apiculture	715	103	181	199	190
Autres productions	72	-	769	216	643

Source : Fiches d'enregistrement de 2010, MAPAQ ; Compilation des tableaux 004-0021, 004-0222, 004-0229, 004-0223, 004-0224 et 004-0225, Recensement de l'agriculture, 2011, Statistique Canada.

<sup>21</sup> Les données de Statistique Canada sur les superficies cultivées incluent les érablières, ce qui pourrait expliquer la différence de moyenne entre les données du MAPAQ et de Statistique Canada pour Lotbinière et Brome-Missisquoi; explication qui est consistante avec la faible variation pour LSJE où la production acéricole est presque absente.

Les exploitations acéricoles constituant notre échantillon comptent en moyenne 2777 entailles. Toutefois, lorsqu'on exclut LSJE, qui ne compte qu'une seule entreprise acéricole de très petite taille, la moyenne augmente à près de 3000 entailles. Ce chiffre est inférieur aux données du MAPAQ (6086 entailles) et de Statistique Canada (5319 entailles) pour le nombre moyen d'entailles par ferme au Québec.

Ce portrait détaillé des entreprises de notre échantillon permet de constater que si elles sont généralement de plus petite taille, il reste quelques exceptions selon la MRC et le type de production. Dans les entretiens, la perception que les entreprises en circuits de proximité sont de plus petite taille et soutiennent davantage l'occupation du territoire reste forte. Selon nos interlocuteurs, ces fermes contribuent à contrer le phénomène du « *un rang, un agriculteur* » souvent souligné avec inquiétude par les participants. Par ailleurs, la diversité des entreprises en circuits de proximité, en termes de taille et de type de production, était également soulignée comme un élément positif dans le paysage rural et agricole.

### 6.3. BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Pour le bien-être de la communauté, deux critères ont été retenus afin de mesurer l'impact des circuits de proximité. D'une part, il est question de leurs contributions à la santé, la sécurité alimentaire et l'éducation des communautés, d'autre part, de leur apport à la cohésion sociale au sein des territoires autant du point de vue de la cohabitation harmonieuse que de la mobilisation citoyenne autour de l'agriculture et de leur communauté.

#### 6.3.1. ÉDUCATION ET SANTÉ

Même si les enjeux de santé et de sécurité alimentaire semblent au Québec moins fortement liés à l'agriculture qu'aux États-Unis, plusieurs intervenants territoriaux tentent de plus en plus de tracer des liens entre qualité de l'alimentation et agriculture, et ce, sur les trois territoires concernés dans cette étude. Divers mémoires issus d'organismes communautaires de santé et d'action sociale<sup>22</sup> déposés lors de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ, 2008), avaient d'ailleurs témoigné de cette préoccupation (Mundler & Ruiz, 2015).

La MRC de Brome-Missisquoi est celle qui a, jusqu'à maintenant, initié le plus grand nombre de projets ; le marché public de Cowansville, *Cœur de carotte*, étant au cœur de ceux-ci. Ce projet, émanant d'une table de concertation de la communauté, a été mis sur pied dans l'objectif d'augmenter l'accessibilité à des produits frais et de qualité au centre-ville de Cowansville où se trouvent plusieurs secteurs défavorisés et où l'accès aux épiceries est difficile. Toutefois, ses promoteurs réalisent, avec le temps, que cet objectif est difficile à coupler avec celui d'encourager la production agricole locale : les producteurs devant aussi rémunérer convenablement leur travail. Les mêmes intervenants à Cowansville explorent donc d'autres avenues, dont des sorties d'autocueillette, souvent jumelées à des

---

<sup>22</sup> Le site internet de la CAAAQ (<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/index.fr.html>) permet d'avoir accès à tous les mémoires déposés.

cuisines collectives afin d'accompagner les participants dans la transformation et la conservation des volumes de fruits ou légumes rapportés. On constate des efforts similaires à LSJE ainsi que dans Lotbinière où les banques alimentaires locales collaborent, d'ores et déjà, avec des producteurs locaux (principalement en circuits de proximité) pour leur approvisionnement en fruits et légumes. D'ailleurs, tous s'entendent sur le prochain enjeu qu'ils devront aborder : le gaspillage au champ. Il est question, dans les trois MRC, d'organiser des groupes de bénévoles afin de cueillir les légumes laissés au champ par certains producteurs pour fournir les banques alimentaires et les cuisines collectives.



Image 5. Logo du marché public Cœur de carotte de Cowansville

À Brome-Missisquoi, deux autres projets sont en élaboration. D'abord, la mise en place d'un *resto-pop* qui aurait pour objectif de transformer les légumes déclassés ou les surplus des fermes afin de fournir, entre autres, les hôpitaux, CHSLD et écoles de la MRC qui demandent souvent une première transformation des fruits et légumes. Un projet-pilote est également à l'étude afin que le marché de solidarité régional de Cowansville facilite l'approvisionnement local des CPE de la MRC en se faisant le relais des producteurs.

À Lotbinière, une banque alimentaire favorise également l'achat directement à la ferme chez ses bénéficiaires. Chaque semaine, ils remettent, dans les paniers, un feuillet qui les informe, notamment, des fruits et légumes en saison et des endroits, sur le territoire de la MRC où s'en procurer. L'objectif est qu'à long terme les bénéficiaires trouvent des moyens autonomes de répondre à leurs besoins alimentaires et, pour la banque alimentaire, l'achat direct sur les fermes reste une piste de solution intéressante, surtout lorsqu'ils sont en mesure d'acheter des volumes plus importants et d'aller chercher un meilleur prix.

Ces diverses initiatives témoignent du fait que la mise en marché de proximité est de plus en plus reconnue, par les intervenants en santé et sécurité alimentaire, comme un moyen potentiel de répondre aux enjeux rencontrés autour de l'alimentation. Toutefois, ces intervenants insistent sur trois difficultés d'accès d'ailleurs déjà identifiées dans la littérature : l'accessibilité physique, l'accessibilité économique et l'accessibilité à des compétences au sujet des bonnes pratiques nutritionnelles et de savoir-faire en matière de préparation de repas à partir de produits frais.

L'accessibilité physique aux produits en circuits de proximité, en dehors des marchés publics, est difficile en raison de la distance à parcourir pour visiter les différents kiosques à la ferme. Sans compter que plusieurs foyers à bas revenus n'ont pas accès à une voiture, il est donc impensable, dans leur cas, d'acheter directement à la ferme, à moins qu'un kiosque se trouve à même leur village ou qu'il s'organise du covoiturage, comme le fait, par exemple, Brome-Missisquoi. L'accessibilité physique reste donc un enjeu.

Ensuite, l'accessibilité économique pose évidemment problème. Selon les intervenants, si le prix en autocueillette et au kiosque à la ferme reste plus accessible, cela est moins vrai pour les marchés publics et les systèmes de panier ASC. D'ailleurs, lorsque les producteurs ont été amenés à se prononcer sur

l'affirmation suivante, *les prix en circuits courts sont plus élevés pour le consommateur qu'en circuits longs*, leur perception ne fait pas consensus (voir la Figure 14). Alors que le quart considère que les prix sont effectivement plus élevés, 37 % ne sont ni en accord ni en désaccord et 38% sont en désaccord.

**Figure 14. Perception des producteurs en circuits de proximité quant aux prix qui y sont pratiqués**



Afin de pousser davantage l'analyse quant à l'accessibilité économique des aliments en circuits de proximité, un relevé de prix a été réalisé. Pour dix aliments, les prix en épicerie ont été comparés à ceux offerts à la ferme. Puisque la collecte de données a été réalisée en hiver, le choix était plus limité quant aux fruits et légumes. C'est pourquoi nous avons ciblé les carottes, les pommes de terre et les poireaux dont l'offre s'étend sur une plus longue période. Ce problème ne se posait pas pour les viandes, les produits laitiers et les produits transformés qui sont généralement disponibles à l'année. Nous avons arrêté notre choix sur le poulet entier, le bœuf haché, les côtelettes d'agneau, le filet mignon de bœuf, les œufs, les fromages à pâte molle et le miel.

À défaut de trouver au sein des MRC à l'étude un nombre suffisant d'agriculteurs pour chacun des produits ciblés, il a été décidé d'élargir la collecte de prix à l'ensemble du Québec. Il semblait qu'ainsi une meilleure représentativité des prix serait obtenue. Nous avons tout de même restreint les relevés de prix en épicerie aux trois MRC à l'étude, ainsi qu'à la ville de Québec. Il ne semble pas que cette technique introduise de biais puisque les prix pratiqués chez les détaillants sont semblables d'une région à l'autre. Au total, six épicerie de ville (plus de 5000 habitants)<sup>23</sup> et quatre épicerie de villages (moins de 5000 habitants)<sup>24</sup> ont été visitées. Enfin, les prix des marchés virtuels de Québec et de Cowansville ont également été prélevés. Le Tableau 29 résume les prix pratiqués pour chacun des aliments sélectionnés chez ces détaillants, en marché virtuel et à la ferme.

<sup>23</sup> Compte 6 détaillants dans les villes de Québec (2), Alma (2), Cowansville (1) et St-Apollinaire (1).

<sup>24</sup> Compte 4 détaillants dans les villes de Labrecque, Frelighsburg, Lotbinière et St-Gilles.

Tableau 29. Relevé de prix: comparaison des prix pratiqués à la ferme, en épicerie urbaine et en épicerie rural

	À la ferme				Détaillants - ville				Détaillants - village		Marchés virtuels			
	BIO		CONVENTIONNEL		BIO		CONVENTIONNEL		CONVENTIONNEL		BIO		CONVENTIONNEL	
	Prix moyen	Écart de prix	Prix moyen	Écart de prix	Prix moyen	Écart de prix	Prix moyen	Écart de prix	Prix moyen	Écart de prix	Prix moyen	Écart de prix	Prix moyen	Écart de prix
<b>Carottes orange (\$/lb)</b>	1.48 \$	1 \$ - 2.72 \$	-	-	1.38 \$	1.25 \$ - 1.75 \$	0.84 \$	0.49 \$ - 1.30 \$	1.23 \$	1.10 \$ - 1.35 \$	1.15 \$	1.04 \$ à 1.43 \$	-	-
<b>Pommes de terre (\$/lb)</b>	*	*	0.27 \$	0.24 \$ - 0.30 \$	-	-	0.77 \$	0.40 \$ - 1.59 \$	0.86 \$	0.80 \$ - 0.92 \$	0.86 \$	0.81 \$ à 0.92 \$	-	-
<b>Poireaux (\$/unité)</b>	*	*	-	-	-	-	1.87 \$	0.83 \$ - 3.99 \$	1.87 \$	1.59 \$ - 2.19 \$	*	*	-	-
<b>Miel (\$/100 g.)</b>	*	*	1.33 \$	1 \$ - 1.80 \$	2.09 \$	1.33 \$ à 2.58 \$	1.33 \$	1 \$ - 1.56 \$	1.23 \$	1.12 \$ - 1.40 \$	-	-	1.43 \$	1.27 \$ à 1.69 \$
<b>From. pâte molle (\$/kg)</b>	-	-	30.30 \$	28.50 \$ - 32 \$	-	-	38.75 \$	20.94 \$ - 57.90 \$	38.19 \$	21.60 \$ - 53 \$	47.49 \$	43.13 \$ à 51.75 \$	-	-
<b>Œuf (\$/douz.)</b>	6.41 \$	5.95 \$ - 6.7 \$	3.88 \$	3.75 \$ - 4 \$	6.56 \$	6.39 \$ - 6.53 \$	3.39 \$	3.39 \$	3.42 \$	3.39 \$ - 3.49 \$	6.84 \$	6.84 \$	4.60 \$	4.60 \$
<b>Bœuf haché (\$/kg)</b>	18.96 \$	16.75 \$ - 23.99 \$	13.27 \$	8.80 \$ - 17.64 \$	-	-	13.29 \$	9.78 \$ - 16.95 \$	14.08 \$	11.40 \$ - 15.99 \$	-	-	16.68 \$	15.63 \$ à 17.73 \$
<b>Poulet entier (\$/kg)</b>	11.01 \$	8.27 \$ - 13.95 \$	8.24 \$	7.18 \$ - 9.92 \$	9.16 \$	8.24 \$ - 11 \$	7.07 \$	4.39 \$ - 9.90 \$	6.59 \$	5.49 \$ - 7.49 \$	11.27	10.41 \$ à 12.14 \$	7.92 \$	7.31 \$ à 8.53 \$
<b>Côtelette d'agneau (\$/kg)</b>	51.97 \$	50.99 \$ - 52.95 \$	36.64 \$	29.95 \$ - 39.60 \$	-	-	41.38 \$	39.50 \$ - 44.99 \$	-	-	-	-	38.32 \$	36.80 \$ à 40.25 \$
<b>Filet mignon (\$/kg)</b>	68.20 \$	55.12 \$ - 89.95 \$	55.09 \$	42 \$ - 79.37 \$	-	-	52.35 \$	39.98 \$ - 69.99 \$	44.07 \$	38 \$ - 50.14 \$	-	-	50.59 \$	50.59 \$

Notes méthodologiques :

- : signifie que le produit n'est pas disponible

\* : signifie que le nombre de données est trop faible pour effectuer des comparaisons

Les prix des produits biologique chez les détaillants de village ne sont pas présentés en raison du faible nombre de données disponibles.

Quelques bémols doivent toutefois être soulignés par rapport à la technique utilisée pour les relevés de prix. Si les prix pratiqués pour les aliments biologiques ont été distingués de ceux conventionnels, cela n'a pas été fait pour les produits qui revendiquent des caractéristiques distinctives (nourris aux grains, sans antibiotique et hormones de croissance, Highland, Angus AAA, au pâturage, etc.) et ce, autant pour les détaillants que les producteurs. Par ailleurs, dans les pommes de terre et les fromages, tous les types et espèces ont été confondus lors du calcul du prix moyen. C'est pourquoi il est intéressant de considérer non seulement le prix moyen, mais également l'écart entre les prix pratiqués. Enfin, la provenance des aliments n'a pas été prise en compte : on compare donc ici des produits québécois à des produits québécois, canadiens ou importés.

Considérant l'ensemble de ces limites, il est possible de constater que les prix à la ferme, pour les aliments conventionnels, sont légèrement plus bas ou égaux aux prix retrouvés dans les épiceries en ville, à l'exception du poulet entier (+1.17 \$), du filet mignon (+2.74 \$) et des œufs (+0.49 \$). Lorsque le prix de ces mêmes produits est comparé avec le prix chez les détaillants en milieu rural, on constate qu'il est plus élevé à la ferme pour le filet mignon (+11.02 \$), le poulet entier (+ 1.65), les œufs (+ 0.46 \$) et le miel (+ 0.10 \$). Il est à noter que le filet mignon est beaucoup moins dispendieux dans les épiceries de village qu'ailleurs : un biais a pu être introduit par le faible nombre (2) d'épiceries proposant des côtelettes d'agneau. Les prix pratiqués en marché virtuel, pour les produits identifiés, sont généralement plus élevés que chez les détaillants, mais offrent parfois de meilleurs prix qu'à la ferme. Ce constat, qui est contraire à l'intuition, pourrait être expliqué par le faible nombre de marchés virtuels considérés.

Pour ce qui est des produits biologiques, il n'a pas été possible d'effectuer la comparaison pour plusieurs aliments qui ne se retrouvaient pas dans les épiceries visitées. Si les œufs biologiques sont moins dispendieux à la ferme (- 0.19 \$), ce n'est pas vrai pour le poulet (+ 1.85 \$) et les carottes (+ 0.10 \$). Néanmoins, il est intéressant de noter que les circuits de proximité semblent généralement être un moyen plus facile de se procurer des produits biologiques en comparaison aux détaillants alimentaires. Il est d'ailleurs ressorti, à quelques reprises dans les entretiens, qu'une des particularités des circuits de proximité, pour le consommateur, est de donner accès à des produits qui ne se retrouvent pas à l'épicerie, un discours relayé particulièrement à LSJE.

En fin de compte, les différences de prix, tant en conventionnel qu'en biologique lorsque des données étaient disponibles, ne sont pas si fortes et sont parfois à l'avantage des produits vendus en circuits de proximité, parfois à l'avantage des produits vendus en circuits longs. Même si nos données sont très fragmentaires compte tenu de la disponibilité des produits que nous avons pu étudier, elles confirment dans l'ensemble ce qui est dit dans la littérature à propos des prix en circuits de proximité : ces derniers, globalement, ne sont pas plus élevés que les prix pratiqués dans les commerces traditionnels.



Toutefois, même devant un prix accessible, les intervenants s’entendent pour dire qu’il reste un problème d’accessibilité à des compétences au sujet des bonnes pratiques nutritionnelles et de savoir-faire en matière de préparation de repas à partir de produits frais : les foyers n’ont pas toujours les moyens et les connaissances afin d’assurer la transformation et la conservation de produits qui peuvent souvent venir en abondance, notamment dans les paniers ASC. Il y a donc un risque de gaspillage à la maison. Toutefois, les trois territoires comptent des cuisines collectives qui travaillent à remédier à ce problème et à permettre aux individus de développer les connaissances et les compétences nécessaires.

En outre, dans la littérature sur les circuits de proximité, il est noté que ces derniers, par un contact plus direct avec le producteur, sont un moyen d’éduquer le consommateur quant aux enjeux touchant à l’agriculture et plus largement au système alimentaire. Il a donc été demandé aux producteurs, par le biais du questionnaire, quelles activités éducatives ils pratiquaient. Parmi les producteurs interrogés, les trois quarts offrent des visites à la ferme, le tiers réalise des dégustations et plus de la moitié participe à des fêtes, foires ou salons et distribue des dépliants informatifs ou des recettes à leurs clients (voir le Tableau 30). Seuls 3 % des producteurs affirment ne réaliser aucune activité éducative.

Les recettes sont souvent un moyen pour le producteur de faire découvrir de nouveaux produits à ses consommateurs et de l’inciter à les introduire de manière régulière dans son alimentation. C’est le cas, par exemple, d’un producteur qui produit du tomatillo<sup>25</sup>, produit peu connu au Québec, pour ses paniers. Il est important, pour lui, d’amener ses consommateurs à essayer de nouvelles choses. Un producteur de cailles a, quant à lui, vu une évolution depuis l’établissement de sa ferme : alors que ses consommateurs achetaient davantage des œufs dans le vinaigre à ses débuts, il vend maintenant principalement des œufs frais. Il explique ce changement d’habitude alimentaire par la distribution de recettes et la sensibilisation qu’il fait auprès de ses consommateurs. Il note également des consommateurs chez qui la caille est non plus seulement un menu d’occasion, mais se retrouve dans leur assiette au quotidien.

Si les visites à la ferme sont généralement une opportunité pour les producteurs d’expliquer leurs modes de production aux consommateurs, pour les exploitations empruntant la formule ASC, celles-ci dépassent ce cadre. C’est souvent une occasion pour leurs partenaires de venir donner un coup de main au champ. Bien que la plupart s’entendent pour dire que la réponse est

**Tableau 30. Proportion des producteurs en circuits de proximité pratiquant différentes activités éducatives**

Visites de la ferme	72 %
Dégustations	66 %
Participation à des fêtes/foires/salons	59 %
Dépliants informatifs	57 %
Distribution de recette aux clients	54 %
Panneaux explicatifs	38 %
Rédaction d’une infolettre	16 %
Visites de ou dans des écoles	10 %
Je ne réalise aucune activité éducative	3 %

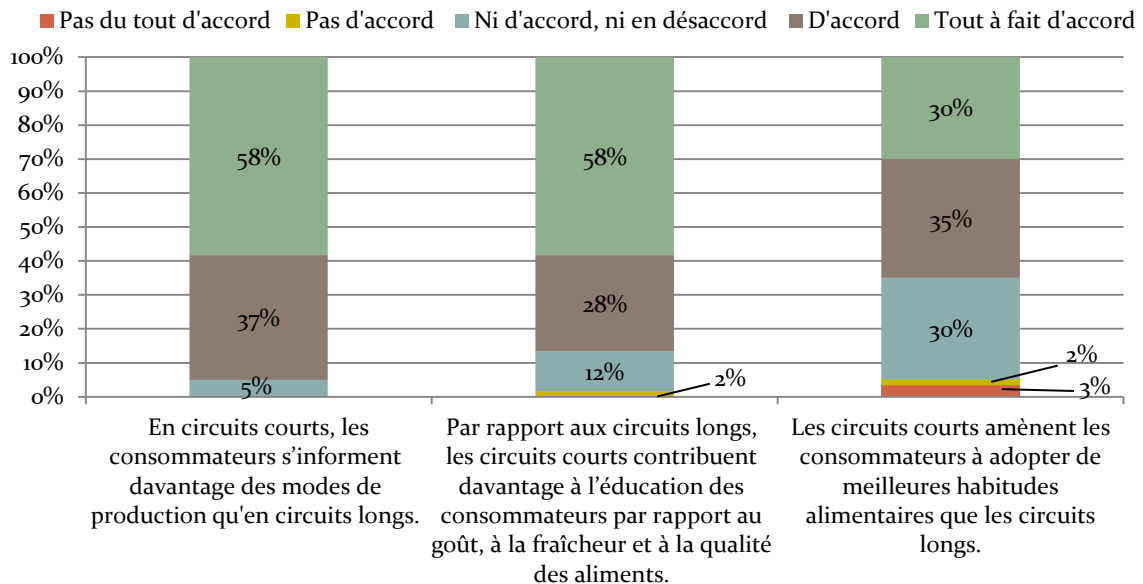
<sup>25</sup> Le tomatillo (genre *physalis*) est un fruit ressemblant à une petite tomate verte. Comme la cerise de terre, il est recouvert par une enveloppe qui sèche lorsque le fruit est mûr.

généralement faible de la part de leurs adhérents, lorsqu'ils viennent, les producteurs observent un réel changement de comportement chez ceux-ci. Un producteur, lors des entretiens, donnait l'exemple d'une dame qui lui demandait toujours des faveurs par rapport à son panier (plus de tel légume, moins de tel autre, retarder l'heure de la distribution des paniers, etc.). Elle a décidé, une année, de participer à la journée porte ouverte à la ferme et d'aller travailler au champ. À la fin de la journée, elle lui a signifié que cette activité avait complètement changé sa vision de la formule ASC et de l'agriculture en général. Depuis, le producteur indique qu'elle est sa meilleure ambassadrice et ne demande plus aucune faveur par rapport à son panier. D'après lui, elle a saisi tout le travail, déjà difficile, derrière la production de son panier.

Enfin, les panneaux explicatifs font souvent partie d'une offre agrotouristique plus large. Par exemple, à LSJE, deux fermes rencontrées ont créé des sentiers sur leur terre qu'ils ont ponctués de panneaux explicatifs sur la géographie et l'histoire du terrain ainsi que sur la ferme et ses modes de production. Les visiteurs peuvent ainsi investir l'espace rural et agricole tout en s'éduquant par rapport à l'entreprise visitée.

Par ailleurs, lorsque la question leur est directement adressée, 95 % des producteurs croient qu'en circuits courts, les consommateurs s'informent davantage des modes de production qu'en circuits longs et 86 % sont d'accord avec l'idée que, par rapport aux circuits longs, les circuits courts contribuent davantage à l'éducation des consommateurs par rapport au goût, à la fraîcheur et à la qualité des aliments (voir la Figure 15).

**Figure 15. Perception des producteurs quant à la contribution des circuits courts dans l'éducation des consommateurs par rapport à l'agriculture et l'alimentation**



Il est également ressorti des entretiens avec les producteurs que le circuit de proximité leur permet de sensibiliser le consommateur aux enjeux qu'ils croient importants et de corriger certaines idées fausses qui circulent. C'est le cas des producteurs sous régie biologique qui

profitent de la plate-forme offerte par la mise en marché de proximité pour promouvoir ce type d'agriculture et essayer de changer les habitudes de consommation de leur clientèle. D'autres producteurs ont souligné que le contact direct avec le consommateur leur permet de défaire ses préjugés par rapport au lait cru, par exemple, ou à la qualité des cidres et vins québécois. Une productrice d'agneau a même décidé d'avoir son propre service de restauration afin de faire connaître le produit au consommateur québécois afin de développer le goût de ceux-ci pour ce produit, qui est, selon elle, mal perçu au Québec. Par ailleurs, plusieurs producteurs rencontrés affirment que leurs clients s'informent de plus en plus sur les modes de production et insistent davantage sur l'utilisation faite d'intrants chimiques ou sur les méthodes d'élevage des animaux.

### 6.3.2. ACCROISSEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

La cohésion sociale, reposant sur des notions de cohabitation, de confiance et de rapprochement entre producteurs et consommateurs — citoyens, est un concept difficilement tangible, pourtant très présent dans la littérature (Pretty, 2001 ; Renting *et al.*, 2003 ; Brown & Miller, 2008 ; Saltmarsh *et al.*, 2011). La contribution des circuits de proximité à ce critère repose donc, dans le cadre de cette étude, davantage sur des faits anecdotiques et des perceptions des intervenants, tirés des entrevues, que sur des données quantitatives.

Il faut tout d'abord souligner que le bénéfice supposé des circuits alimentaires de proximité en matière de cohésion sociale rencontre un faible écho auprès des intervenants rencontrés. Interrogés sur ce sujet, nos interlocuteurs n'ont guère été en mesure d'identifier la contribution de leurs actions et des circuits de proximité sur ce plan. Au fond, investis sur ces questions depuis peu de temps, ils ne voient pas encore concrètement ce que pourraient apporter les circuits de proximité en termes de lien social et estiment que ce serait peut-être les consommateurs qui pourraient mieux répondre à cette question.

Cela dit, l'analyse de contenu réalisée permet tout de même de dégager certains constats.

D'abord, la cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs ne semble plus être un enjeu aussi important au Québec qu'il a pu l'être dans les années 1990 alors que la crise porcine battait son plein. Lotbinière avait été particulièrement touchée en raison du nombre important d'éleveurs porcins sur son territoire. Aujourd'hui, aucun participant rencontré en entrevue ne considère que la cohabitation constitue un problème. Seuls certains intervenants de Brome-Missisquoi ont estimé que l'arrivée de nombreux résidents sur le territoire a fait ressurgir la question de la cohabitation. La situation semble d'ailleurs assez paradoxale, d'un côté les producteurs en circuits de proximité font face à certains conflits de voisinage, que ce soit en raison du bruit, de la poussière ou encore des odeurs. Or, ces mêmes résidents constituent une clientèle encline à s'approvisionner localement (Guimond & Simard, 2008) et souhaitent donc voir des producteurs présents et actifs sur le territoire. Cette attitude n'est pas sans rappeler certains aspects discutés dans la littérature concernant les rapports asymétriques dans lesquels peuvent se trouver des agriculteurs face à des consommateurs qui ont de fortes exigences envers une agriculture idéalisée (ce que Goodman (2004) a nommé « repaysannisation »).

Au final, ce qui ressort de cette situation, c'est que la cohabitation n'est généralement pas un problème sur les territoires, mais que, si elle l'est, les circuits de proximité ne semblent pas jouer un rôle direct et particulier dans l'atténuation de ces conflits.

Ensuite, pour ce qui est de créer des liens entre le rural et l'urbain, les intervenants n'associent pas nécessairement cette vertu aux exploitations en circuits de proximité. Ils abordent plutôt naturellement les *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, évènement organisé par l'Union des producteurs agricoles (UPA). Pour eux, c'est l'exemple par excellence afin de tisser des liens entre la ville et la campagne, l'agricole et le non agricole. Il est tout de même intéressant de constater qu'en 2014 les deux tiers des exploitations agricoles ayant participé aux portes ouvertes étaient des entreprises en circuits de proximité. 88 % des producteurs croient, quant à eux, que de vendre en circuits de proximité permet de créer des ponts entre la ville et la campagne (voir la Figure 16).

**Figure 16. Perception des producteurs quant à la contribution des circuits courts quant au rapprochement entre la ville et la campagne**



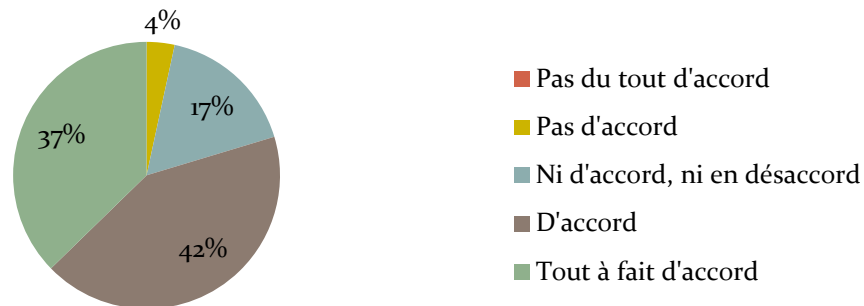
Cela dit, le constat n'est pas seulement négatif. Plusieurs participants ont tout de même souligné que les entreprises en circuits de proximité participent au développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté au sein de leur MRC. C'est notamment le cas des fromageries fermières à LSJE qui ont systématiquement été nommées par les intervenants : elles sont une fierté, elles font « rayonner la région », elles amènent une renommée à la région, elles sont des entreprises « mythiques ». Ce discours, tournant autour des notions de fierté et de rayonnement, a également été repris, dans une moindre mesure, par les intervenants dans Lotbinière. Elles sont toutefois plutôt absentes des discours entendus dans Brome-Missisquoi qui héberge pourtant, les pionniers de la viticulture au Québec.

En résumé, les circuits de proximité semblent être davantage reconnus pour la contribution qu'ils amènent en termes d'accessibilité à des produits frais que pour l'impact qu'ils auraient sur la cohésion sociale dans les territoires. Mais les initiatives collectives (marchés publics et virtuels, foires, festivals, etc.) semblent tout de même avoir un impact plus visible sur la cohésion sociale dans la mesure où les intervenants les reconnaissent davantage, que les paniers ASC ou les kiosques à la ferme par exemple, comme des lieux de sociabilité. Ces

initiatives collectives sont également portées, de manière générale, par des citoyens ou des organismes de développement local. Il semble donc y avoir un intérêt, pour les communautés, de créer de tels lieux de rassemblement. Un intérêt qui semble d'autant plus fort à Brome-Missisquoi où ces initiatives collectives sont multiples. La forte présence de néo-ruraux nous amène à questionner l'origine de ce besoin de reconnexion : n'est-il pas issu davantage des milieux urbains que ruraux ? LSJE est, d'ailleurs, la MRC pour laquelle la contribution sociale et économique des circuits de proximité est la moins reconnue par les participants rencontrés.

Enfin, les producteurs en circuits de proximité pensent, en grande majorité (89 %), que *les circuits courts créent davantage d'occasions de rencontre dans leur communauté que les circuits longs* (voir la Figure 17). De fait, en dehors des possibilités de rencontre offertes par les circuits de proximité, les portes ouvertes de l'UPA et quelques expositions agricoles, il n'y a pas tant que cela d'occasions de rencontre entre les agriculteurs et les citoyens-consommateurs.

**Figure 17. Perception des producteurs quant à la contribution des circuits courts quant au rôle des circuits de proximité dans la création d'occasions de rencontre dans les communautés**



## 6.4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Cette dimension du modèle comprend deux critères, soit la présence de pratiques agricoles durables sur les exploitations ainsi que la contribution de ces dernières à la diversité des paysages et à la biodiversité. Si les données collectées par le biais du questionnaire permettent d'amener des réponses plus claires pour le premier critère, le second repose sur des données plus qualitatives, collectées lors des enquêtes, pour lesquelles nous avons malheureusement peu de points de comparaison. Chacun des critères et leurs indicateurs sont abordés en détail dans cette section présentant les résultats obtenus.

### 6.4.1. PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

La certification biologique est le premier indicateur retenu pour le critère des pratiques agricoles durables. Les données collectées dans le questionnaire permettent de constater que la situation

du Québec ne semble pas différente de celle relatée en Europe ou aux États-Unis : la proportion de producteurs biologiques est plus importante en circuits de proximité (voir le Tableau 31).

**Tableau 31. Proportion des exploitations agricoles ayant des productions certifiées biologiques ou en transition selon le territoire**

	Échant.	Statistique Canada	MAPAQ <sup>1</sup>		
			SVD	VD	Ensemble des prod.
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	44.4 %	5.2 %	4.8 %	5.3 %	4.8 %
<b>Lotbinière</b>	19 %	5.7 %	5.2 %	7.7 %	5.4 %
<b>Brome-Missisquoi</b>	30.8 %	4.3 %	2.7 %	15 %	4.6 %
<b>Ensemble des producteurs</b>	27.8 %	3.5 %	3,1 %	8.1 %	3.7 %

<sup>1</sup> Uniquement les fermes certifiées biologiques, les fermes en transition ne sont pas comptabilisées.  
Source : Fiches d'enregistrement de 2010, MAPAQ ; Tableau 004-0211, Recensement de l'agriculture, 2011, Statistique Canada.

Parmi l'échantillon interrogé, 27.8 % des producteurs affirment être certifiés biologiques ou en transition : un haut pourcentage en comparaison de l'ensemble des producteurs québécois où la proportion d'exploitations sous régie biologique s'élève seulement à 3.5 %. Cela dit, il est probable que les producteurs biologiques soient surreprésentés dans notre échantillon puisque le MAPAQ recense seulement 8.1 % d'exploitations biologiques parmi celles qui réalisent de la vente directe.

La majorité des producteurs biologiques rencontrés ont fait le choix d'être sous régie biologique pour une question de valeurs et de convictions personnelles. Certains affirment même dépasser la norme dans leur modèle d'exploitation, notamment dans le choix d'appliquer certains engrais ou pesticides, dans l'aménagement de leurs champs (haies brise-vent, bandes riveraines, etc.) et la réutilisation et récupération de l'eau et de matériaux. Dans un cas, c'est plutôt la demande des consommateurs qui a amené une entreprise de bleuets en autocueillette à effectuer la transition vers le biologique pour un de ses champs. D'autres fermes offrant l'autocueillette ont également signifié qu'il leur était fréquemment demandé si leur production était biologique. Cette demande n'incite toutefois pas toujours le producteur vers la transition, notamment dans la pomme où plusieurs producteurs envoient une partie de leurs fruits à des emballeurs qui valorisent mal selon eux le biologique. Le prix obtenu, par rapport au coût de production, est déjà très bas et diminue davantage si les pommes sont déclassées ; ce qui serait le cas, selon les producteurs, s'ils étaient sous régie biologique. Enfin, certains producteurs qui ne sont pas certifiés biologiques disent toutefois pratiquer une agriculture qui s'en rapproche. Le choix de ne pas se certifier provient soit d'un désaccord avec le cahier des charges jugé tantôt trop sévère, tantôt pas suffisamment ; soit d'une difficulté d'accès à des intrants biologiques ou du coût élevé de la certification par rapport à la rémunération du marché.

Le deuxième indicateur choisi pour les pratiques agricoles durables est l'utilisation d'intrants, engrais (excluant la chaux) et pesticides, sur les exploitations. À défaut d'un indicateur plus

précis, en raison de la disponibilité des données, il a été décidé de rapporter les dépenses d'engrais et de pesticides à l'hectare cultivé (voir le Tableau 32).

**Tableau 32. Dépenses moyennes en engrais et en pesticides selon la superficie cultivée et le territoire**

	Dépenses moyennes en engrais (\$/ha)		Dépenses moyennes en pesticides (\$/ha)	
	Échant.	Stat. Can.	Échant.	Stat. Can.
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	158 \$	90 \$	123 \$	43 \$
<b>Lotbinière</b>	93 \$	94 \$	136 \$	45 \$
<b>Brome-Missisquoi</b>	133 \$	199 \$	257 \$	95 \$
<b>Ensemble des producteurs</b>	122 \$	168 \$	185 \$	77 \$

Source : Données du Recensement de l'agriculture, 2011, compilation effectuée à notre demande par Statistique Canada

Il semble que les entreprises en circuits de proximité dépensent généralement moins, à l'hectare, en engrais que la moyenne au Québec, à l'exception de Lac-Saint-Jean-Est où un producteur maraîcher de grande taille (90 ha) tire la moyenne vers le haut. Le constat est cependant différent pour les pesticides : les dépenses des exploitations en circuits de proximité semblent nettement plus élevées que la moyenne québécoise. L'hypothèse peut être faite que la forte proportion, dans l'échantillon, de producteurs fruitiers et maraîchers (54 %), qui ont généralement des dépenses plus élevées en pesticides à l'hectare, a un impact sur la moyenne de l'échantillon.

Lorsque des comparaisons sont faites selon le type de production (voir le Tableau 33), la production maraîchère se révèle avoir une dépense en pesticides et en engrais moins importante par hectare cultivé que la moyenne québécoise. Les chiffres en production fruitière sont semblables, voire un peu plus élevés pour les entreprises en circuits de proximité, et celles en production animale ont des dépenses de loin inférieures à la moyenne québécoise.

**Tableau 33. Dépenses moyennes en engrais et en pesticides selon la superficie cultivée et le type de production**

	Dépenses moyennes en engrais (\$/ha)		Dépenses moyennes en pesticides (\$/ha)	
	Échant.	Stat. Can.	Échant.	Stat. Can.
<b>Légumes</b>	195 \$	503 \$	217 \$	350 \$
<b>Fruits</b>	177 \$	174 \$	376 \$	309 \$
<b>Productions animales</b>	0.43 \$	115 \$	0.51 \$	41 \$

Source : Données du Recensement de l'agriculture, 2011, compilation effectuée à notre demande par Statistique Canada

Statistique Canada, dans le Recensement de l'agriculture, collecte également des informations quant aux pratiques agricoles durables sur les exploitations, soit les haies brise-vent, les engrais verts ainsi que les cultures de couverture d'hiver. Le Tableau 34 indique que les exploitations de

notre échantillon intègrent davantage ces pratiques si on les compare avec l'ensemble des producteurs québécois.

**Tableau 34. Différentes pratiques agricoles durables : proportion des exploitations agricoles les intégrant**

	Haies brise-vent		Engrais verts		Cultures de couverture d'hiver	
	Échant.	Stat. Can.	Échant.	Stat. Can.	Échant.	Stat. Can.
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	89 %	29 %	67 %	13 %	33 %	4 %
<b>Lotbinière</b>	52 %	18 %	33 %	10 %	18 %	4 %
<b>Brome-Missisquoi</b>	72 %	27 %	75 %	15 %	50 %	6 %
<b>TOTAL</b>	66 %	23 %	56 %	12 %	35 %	4 %

Source : Compilation des tableaux 004-0200 et 004-0211 de Statistique Canada, données du Recensement de l'agriculture, 2011.

Toutefois, certaines nuances doivent être amenées à ce panorama. D'une part, le nombre de producteurs intégrant ces pratiques a été ramené sur le nombre total de producteurs : la spécificité des fermes n'est donc pas prise en compte. Par exemple, pour les engrais verts et les cultures de couverture d'hiver, les exploitations qui n'ont pas de production végétale ne devraient pas être incluses dans le total afin d'obtenir une représentation plus réelle de la mise en place de ces pratiques.

D'autre part, bien que les engrais verts et les haies brise-vent ne soient pas obligatoires dans la norme biologique canadienne, les engrais verts sont suggérés dans la rotation des cultures et les haies brise-vent comme un des moyens de créer une barrière entre production biologique et conventionnelle voisine. Il n'est donc pas surprenant, considérant que la proportion d'agriculteurs sous régie biologique dans notre échantillon, que l'adoption des pratiques au Tableau 34 soit plus fréquente. D'ailleurs, il est possible de constater, au sein de notre échantillon, que le taux d'adoption est plus élevé chez les agriculteurs biologiques (voir le Tableau 35).

**Tableau 35. Différentes pratiques agricoles durables : proportion des exploitations agricoles de notre échantillon les intégrant selon s'ils sont certifiés, ou non, biologique**

	Haies brise-vent		Engrais verts		Cultures de couverture d'hiver	
	Bio	Conv	Bio	Conv	Bio	Conv
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	100 %	80 %	75 %	60 %	50 %	20 %
<b>Lotbinière</b>	80 %	45 %	75 %	25 %	67 %	11 %
<b>Brome-Missisquoi</b>	86 %	67 %	100 %	65 %	86 %	35 %
<b>TOTAL</b>	88 %	58 %	87 %	45 %	71 %	22 %



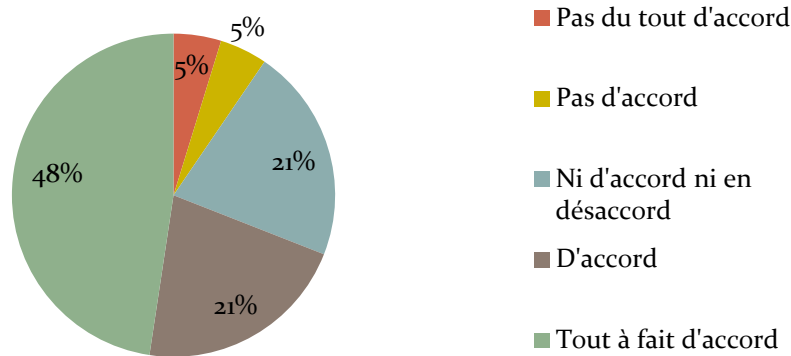
#### 6.4.2. PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

Le second critère retenu pour la dimension « protection de l'environnement » est la biodiversité et les paysages. Pour ce qui est de la biodiversité, la collecte de données a été axée sur la biodiversité cultivée, c'est-à-dire le nombre d'espèces cultivées par exploitation et le nombre de races par élevage. Malheureusement, il n'existe pas à notre connaissance, de données permettant de comparer la biodiversité cultivée de notre échantillon avec une moyenne, par exemple, provinciale.

En moyenne, les producteurs maraîchers et les serriculteurs de notre échantillon cultivent près d'une trentaine d'espèces de plantes. Deux producteurs maraîchers rencontrés, commercialisant la majeure partie de leur production dans des paniers ASC, déclarent même cultiver une cinquantaine d'espèces pour plus de 200 variétés différentes sur leur exploitation de 2 ha et moins. Pour ce qui est des productions fruitières, elles comptent en moyenne 7 espèces différentes sur une même exploitation. Deux vergers vont même jusqu'à cultiver une quinzaine d'espèces de pommiers différentes. Les productions animales comptent, quant à elle, en moyenne deux races différentes par type de production.

Il a également été demandé aux producteurs s'ils considèrent que de vendre en circuits courts les amène à cultiver plus de variétés qu'en circuits longs. Comme illustré par la Figure 18, 69 % des producteurs sont d'accord avec l'affirmation précédente alors que seulement 10 % sont en désaccord. En entrevue, différentes motivations sont ressorties comme poussant les producteurs à augmenter le nombre d'espèces et de variétés en culture. Généralement, elle émane du désir d'offrir une grande diversité de produits au consommateur qui se déplace au kiosque à la ferme et en marché public ou qui s'abonne à des paniers d'ASC. Un producteur a d'ailleurs souligné qu'étant sur petite surface et en circuits de proximité, il pouvait se permettre de cultiver des variétés plus rares au Québec puisque leur rendement est faible sur de grandes superficies. Il donnait l'exemple de la patate douce. Pour d'autres producteurs, qui effectuent la transformation de leurs produits, c'est davantage par conscience environnementale de maintenir une biodiversité sur leur exploitation que pour le consommateur. Dans le cas d'un producteur de cidre, la culture de variétés rares de pommiers lui permet de cultiver la pomme sans intervention de pesticides, même ceux certifiés biologiques. Pour ce qui est d'un producteur de lait, bien qu'il reconnaisse que la diversité de foin et de céréales lui permet d'obtenir un lait de qualité distinctive, il affirme le faire avant tout pour maintenir la biodiversité dans ses champs.

**Figure 18. Perception des producteurs réalisant une mise en marché de proximité sur la variété cultivée dans ces circuits par rapport aux circuits longs**



Le deuxième indicateur sélectionné concerne davantage les paysages et le rôle des entreprises en circuits de proximité dans la conservation de ceux-ci. Les données existantes ne permettent pas de tirer des conclusions claires quant à la contribution spécifique des entreprises en circuits de proximité au Québec. La littérature sur les paysages en milieu agricole recense différents éléments contribuant à l'entretien et la qualité des paysages, soit la présence d'arbres, la diversité des cultures, le nombre et la taille des champs, la présence de bâtiments agricoles, l'absence de friches, un environnement naturel et une ouverture sur le paysage, qui peuvent servir de référents (Dowler *et al.*, 2004 ; Vouligny *et al.*, 2009).

Comme vu précédemment, la présence de haies brise-vent est plus importante dans les exploitations composant notre échantillon que pour l'ensemble du Québec. De plus, les entrevues réalisées ont permis d'établir que, parmi les nouvelles installations, la grande majorité (4/5) a repris une ferme qui était abandonnée et dont les terres étaient en friche. Enfin, le questionnaire a permis d'établir que les fermes en circuits de proximité sont composées en moyenne de 13 champs, dont la taille varie entre 0,08 ha et 110 ha (voir le Tableau 36). Pour le quart des fermes, leur plus grande parcelle est d'une superficie inférieure à 3 ha. Bien que ce ne soient que des indices partiels de la contribution des fermes en circuits de proximité dans la diversité paysagère, elles offrent des pistes de réflexion pour des recherches futures.

**Tableau 36. Caractérisation du nombre et de la taille des parcelles sur les exploitations en circuits de proximité**

	Nb. moyen de parcelles	Superficie de la plus grande parcelle (ha)	Superficie moyenne de la plus grande parcelle (ha)	Superficie de la plus petite parcelle (ha)	Superficie moyenne de la plus petite parcelle (ha)
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	39	45	16	0,08	3
<b>Lotbinière</b>	9	110	13	0,18	3
<b>Brome-Missisquoi</b>	8	60	8	0,20	2
<b>Total</b>	13	-	11	-	2

Il faut par ailleurs souligner que la question des paysages a été peu abordée par les participants dans les entrevues, à l'exception de la MRC de Brome-Missisquoi, qui considère que les paysages sont une « Ressource très importante pour le développement économique de la MRC, ceux-ci sont responsables notamment du dynamisme que connaît la région au niveau récréotouristique et agrotouristique » (MRC de Brome-Missisquoi, 2010, p. 87). L'achat de terres agricoles par des non-agriculteurs et la dévitalisation agricole dans le secteur Est de la MRC sont deux enjeux auxquels Brome-Missisquoi fait face pour l'entretien et la diversité de ses paysages. La banque de terre était d'ailleurs l'une des réponses mises de l'avant par la MRC devant ce phénomène de déprise agricole (Lefèvre *et al.*, 2011).

## 6.5. RETOUR SUR LE MODÈLE

Nous avons essayé dans le Tableau 37 de synthétiser les résultats obtenus à propos des bénéfices engendrés par les circuits de proximité dans les trois territoires étudiés. Aucun effet qui pourrait apparaître comme négatif ne ressort de l'analyse. Les éléments les plus fortement positifs sont relatifs à la formation des agriculteurs, à la création d'emplois et à la mise en place d'activités éducatives dans les exploitations agricoles, à la part d'exploitations certifiées en agriculture biologique. Les éléments les plus neutres ou pour lesquels des différences importantes apparaissent au sein de l'échantillon concernent les revenus pour les agriculteurs, le poids économique des circuits de proximité dans l'économie locale et la cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs qui n'apparaît plus comme étant un problème dans les trois territoires, l'accessibilité des produits alimentaires et l'utilisation d'intrants.

Au final, la contribution des circuits de proximité s'avère plutôt positive dans les trois territoires. Même si des marges de progrès existent, par exemple pour améliorer l'accessibilité physique des produits pour les populations moins favorisées, d'autres éléments pour lesquels on aurait pu s'attendre à des résultats moins favorables (comme l'accessibilité économique aux produits) ne sont pas ressortis comme posant problème.

Tableau 37. Synthèse des résultats obtenus en regard du modèle d'analyse

Bien-être des agriculteurs		
Sécurité financière	Revenus bruts et valeur ajoutée	
Satisfaction au travail	Niveau de satisfaction des agriculteurs	
Autonomie et compétences	Niveau de formation des agriculteurs	
	Rôle joué par les femmes dans les exploitations	
Développement territorial		
Dynamisation économie locale	Emplois dans les exploitations agricoles	
	Poids économique des circuits de proximité	
	Existence de routes touristiques, de labels, etc.	
Occupation du territoire	Taille des fermes	
	Relève et installation	
Bien-être de la communauté		
Cohésion sociale	Cohabitation harmonieuse	
	Implication et mobilisation citoyenne	
Éducation et santé	Activités éducatives autour des circuits de proximité	
	Accessibilité des produits alimentaires	
Protection de l'environnement		
Pratiques agricoles durables	Part des exploitations en agriculture biologique	
	Utilisation d'intrants (engrais et pesticides)	
	Haies, engrais verts, cultures de couverture	
Paysages et biodiversité	Biodiversité cultivée	
	Taille des parcelles	

Impacts des circuits de proximité	Très positif	positif	Neutre ou variable	négatif	Très négatif

Un point qui n'a pas pu être traité dans cette recherche aurait peut-être amené une note plus discordante : celui de l'efficacité énergétique de la distribution en circuits de proximité. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre consacré à présenter notre modèle d'analyse, traiter de cette question impose la mise en œuvre d'un lourd dispositif d'enquête, ce que nous ne pouvons faire ici. Pourtant, la question de la distance parcourue par les agriculteurs pour approvisionner certains marchés de proximité apparaît au détour des entretiens comme pouvant poser problème. Les trajets pour se rendre sur les marchés publics ou les livraisons dans les marchés de proximité sont souvent mis en relation par les agriculteurs avec le volume transporté : « on se déplace beaucoup pour de petites commandes », constatent plusieurs agriculteurs qui pensent d'ailleurs davantage au temps passé sur les routes qu'aux émissions de

GES ramenées au kilo de produit livré. Il y aurait un travail à conduire dans de futures recherches pour mieux cerner l'efficacité énergétique des circuits alimentaires de proximité dans le contexte du Québec.

Là où nos résultats s'écartent le plus des constats faits dans la littérature, c'est au sujet du renforcement de la cohésion sociale locale permis par les circuits alimentaires de proximité. Ce bénéfice, très souvent rapporté (Hendrickson & Heffernan, 2002 ; Renting *et al.*, 2003 ; Sage, 2003 ; Sharp & Smith, 2003 ; Brown & Miller, 2008 ; Saltmarsh *et al.*, 2011) en termes de capital social ou d'encastrement, ne semble que marginalement perçu par les intervenants sur les trois territoires. Certes, les agriculteurs de notre échantillon estiment à 88 % que les circuits courts contribuent au rapprochement entre la ville et la campagne (voir la Figure 16) et à 79 % qu'ils créent des occasions de rencontre dans les communautés (voir la Figure 17). Mais les entretiens ont permis de constater que ces questions n'apparaissent pas tellement dans les bénéfices spontanément cités des circuits de proximité pour les communautés. Différentes hypothèses pourraient être formulées à propos de ce relatif désintérêt pour cette question de la cohésion sociale. La première est que nous n'avons pas rencontré les consommateurs qui sont peut-être les parties prenantes les plus sensibles à ce sujet. La seconde est que la relation qui s'établit entre agriculteurs et consommateurs reste en fin de compte principalement inscrite dans un rapport marchand qui ne se distingue pas tant que cela des relations qui peuvent se nouer entre partenaires d'affaire dans les circuits plus longs. La troisième enfin serait que la grande jeunesse des diverses initiatives plus collectives que nous avons repérées a pour conséquence des effets encore diffus qui restent peu perçus par les intervenants.

Enfin, nos résultats sont bien entendu limités, d'une part du fait de la faible taille de notre population d'enquête, même si le taux de réponse à notre questionnaire en ligne (38,8 %) s'avère très satisfaisant pour ce type d'enquêtes ; d'autre part par la disponibilité des données permettant des comparaisons solides. Comme on a pu le voir dans certains tableaux, les statistiques disponibles auprès de Statistique Canada et du MAPAQ présentent parfois des différences sensibles que nous ne nous expliquons pas toujours.

Dans le dernier chapitre, nous allons revenir sur les freins et les conditions de succès des circuits de proximité dans les trois territoires.

## 7. MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ : CONDITIONS DE SUCCÈS, OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES

Le chapitre 6 a permis de répondre au premier objectif de ce rapport, soit d'analyser la contribution des circuits alimentaires de proximité à la construction de systèmes alimentaires durables à partir de l'étude de trois terrains contrastés au Québec. Ce chapitre s'attarde, quant à lui, à répondre au deuxième objectif de la recherche qui est d'identifier les moteurs d'émergence, les facteurs et les conditions de succès, les opportunités, les contraintes qui peuvent jouer sur le développement de la mise en marché de proximité dans les trois territoires choisis. En répondant à cet objectif, nous verrons également comment s'articulent (convergence ou concurrence) ces circuits sur un espace donné, quelle est la gouvernance alimentaire locale qui en résulte et quel est l'impact des mesures de soutien proposées par différents acteurs sur le développement de la mise en marché de proximité.

Pour ce faire, une grille FFOM a été construite afin de réaliser une analyse à la fois spécifique à chacun des trois territoires et transversale pour identifier les points convergeant (voir le Tableau 38). Certains points méritent d'être approfondis et font l'objet de sous-sections, soit les enjeux actuels entourant différents modes de mise en marché, la notion de proximité avec les grands centres, le rôle des intervenants locaux dans la concertation des acteurs et l'émergence d'initiatives structurantes, l'impact des programmes de financement, les contraintes croissantes imposées par les normes et lois gouvernementales ainsi que les enjeux de relève et d'installation pour les entreprises en circuits de proximité.

Tableau 38. Analyse FFOM des circuits de proximité à l'échelle du Québec et pour les trois MRC à l'étude

FORCES			FAIBLESSES		
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Présence d'organismes de soutien (CLD, Équiterre, CAPÉ, etc.) permettant la concertation et du soutien aux entreprises ;</li> <li>❖ Présence d'initiatives structurantes (Route des vins, Goûtez Lotbinière, etc.) organisant la mise en marché de proximité et permettant la concertation ;</li> <li>❖ Existence d'incubateurs d'exploitations en circuits de proximité (ex. ASC) qui facilitent l'installation de nouvelles entreprises ;</li> <li>❖ Financements mobilisés lors de l'installation ou de la consolidation de l'entreprise : DCCC, prime à l'établissement, conversion au biologique et appui à l'investissement pour relève agricole, subvention pour travailleur autonome ;</li> <li>❖ Proximité avec la ville permet l'atteinte d'un plus grand bassin de consommateurs.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Manque de soutien et d'accompagnement à la commercialisation ;</li> <li>❖ Faible disponibilité des producteurs qui rend le développement et la coordination de projets collectifs difficile (label, table de concertation, marché public, etc.) ;</li> <li>❖ Coût de démarrage d'une nouvelle entreprise et temps long avant d'être rentable (hors transfert familial) ;</li> <li>❖ Distribution dans les détaillants et restaurants reste bilatérale, compliquée et coûteuse ;</li> <li>❖ Marchés publics et virtuels semblent moins appréciés des producteurs pour le rapport temps investi/rentabilité et l'incertitude des ventes ;</li> <li>❖ Proximité avec la ville peut inhiber le développement d'initiatives à l'échelle locale ;</li> <li>❖ Manque de connaissances du consommateur local qui freine le développement d'une mise en marché au sein même des MRC ;</li> <li>❖ Manque de financement pour des investissements en équipements et infrastructures sur les fermes.</li> </ul>		
Lac-Saint-Jean-Est	Lotbinière	Brome-Missisquoi	Lac-Saint-Jean-Est	Lotbinière	Brome-Missisquoi
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Présence de fromageries fermières : pierre angulaire des CAP ;</li> <li>❖ Financement structurant : programme appui à la diversification et transformation – régions ressources, programme pilote d'appui à la multifonctionnalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Présence d'acteurs diversifiés autour de la table de concertation (élus, restaurateurs, producteurs, etc.) ;</li> <li>❖ Sensibilité des élus aux CAP ;</li> <li>❖ Présence de relève et de nouvelles installations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Forte concertation des acteurs autour de la Route des vins ;</li> <li>❖ Attractivité du territoire (tourisme) et embourgeoisement rural : crée une demande en CAP ;</li> <li>❖ La banque de terre facilite l'installation d'une relève ;</li> <li>❖ Marchés virtuels et marchés publics rendent les produits plus accessibles physiquement pour le consommateur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Taille du territoire comme un frein à l'approvisionnement aux kiosques à la ferme ;</li> <li>❖ Éloignement des grands centres limite l'accès à ce marché ;</li> <li>❖ Difficultés de concertation entre les intervenants et les producteurs ;</li> <li>❖ Faible sensibilité des élus aux CAP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Faible implication des producteurs dans Goûtez Lotbinière ;</li> <li>❖ Taille du territoire comme un frein à l'approvisionnement aux kiosques à la ferme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Multiplication des logos : réticence des producteurs à tous les afficher (Créateurs de saveurs, Garde-manger du Québec, Route des vins, Le Goût de Frelighsburg).</li> </ul>
OPPORTUNITÉS			MENACES		
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Engouement pour l'achat local facilite la croissance et l'établissement d'exploitations en CAP ;</li> <li>❖ Producteurs cherchent de plus en plus à prolonger la saison afin d'augmenter leurs revenus (ex. fraises d'automne, panier d'hiver, etc.) ;</li> <li>❖ Intervenants insistent de façon croissante sur l'action collective et la concertation des producteurs afin d'accéder au secteur HRI et aux détaillants.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Restructuration des CLD, CRÉ,... fait craindre pour la qualité de l'accompagnement des producteurs et pour les initiatives de concertation ;</li> <li>❖ Réduction du financement dans toutes les organisations préoccupent les intervenants et producteurs pour le développement et la consolidation des CAP ;</li> <li>❖ Normes et lois sont contraignantes pour les exploitations en circuits de proximité, notamment pour les viandes et le fromage (abattage, transformation), ainsi que les boissons alcoolisées (commercialisation) ;</li> <li>❖ Faible nombre d'abattoirs sous inspection provinciale rend la distribution de viandes en CAP difficile ;</li> <li>❖ Difficulté à trouver de la main-d'œuvre pour un appui en commercialisation.</li> </ul>		
Lac-Saint-Jean-Est	Lotbinière	Brome-Missisquoi	Lac-Saint-Jean-Est	Brome-Missisquoi	
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ ASC est encore peu développée : valider la demande locale ;</li> <li>❖ Épicerie possédées par des indépendants ayant une plus grande liberté d'action.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Offre agrotouristique à développer ;</li> <li>❖ Développement possible dans les villes de Québec et Lévis, notamment en ASC.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Fermeture d'une compagnie de distribution : exploitations doivent trouver un nouveau moyen d'acheminer leurs produits ;</li> <li>❖ Ouverture du marché aux fromages européens inquiètent les fromageries fermières ;</li> <li>❖ Accaparement de terres est vu comme un frein possible à l'installation de nouvelles exploitations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Embourgeoisement rural amène la hausse du prix des terres freinant l'accès à la relève.</li> </ul>	

## 7.1. MODES DE MISE EN MARCHÉ

L'engouement des dernières années pour l'achat de proximité, qui se traduit notamment par le nombre croissant de marchés publics, l'apparition des marchés virtuels et la multiplication d'initiatives de paniers solidaires, a permis à des producteurs de voir leur clientèle augmenter et à d'autres de s'installer afin de saisir de nouvelles opportunités présentes sur le territoire. Si les producteurs ont profité de cet engouement afin de multiplier les initiatives de mise en marché de proximité et de raffiner leurs modalités, il semble maintenant que les intervenants locaux tendent vers une consolidation et une rationalisation des initiatives existantes afin d'optimiser la logistique entourant ces circuits.

Pour plusieurs intervenants, les producteurs en circuits de proximité doivent s'atteler, dans les prochaines années, au développement de la distribution chez les détaillants et dans le secteur HRI. Ils croient que ces secteurs constituent une opportunité pour les producteurs d'accroître leur production et leur revenu, et ce, en réduisant le travail exigé. Aux dires des intervenants, les producteurs devraient toutefois miser sur une action collective afin de réduire les ententes bilatérales qui sont souvent compliquées et coûteuses, de part et d'autre, en termes de logistique. C'est un discours qui a été repris, systématique, dans les trois territoires.

Toutefois, l'écho ne semble pas être tout à fait le même chez les producteurs. Si certains se montrent intéressés, d'autres le sont moins, pour deux raisons. D'une part, ce ne sont pas tous les producteurs qui cherchent à croître en termes de production. L'objectif est souvent de créer le maximum de valeur ajoutée avec la taille d'entreprise choisie. Il est douteux, pour eux, que cet objectif puisse être atteint dans ces circuits de commercialisation, en raison des prix qui y sont pratiqués (Lemay, 2012). D'autre part, les producteurs aiment conserver la maîtrise de leur produit du début à la fin. Une organisation collective de la distribution voudrait dire, pour eux, de céder un peu de l'autonomie et du contrôle qu'ils ont présentement sur leurs produits. Certains y sont réticents. Donc, s'il semble clair pour les intervenants qu'il doit y avoir un mouvement de consolidation et de rationalisation au sein des initiatives de mise en marché, la même réflexion ne se dégage pas des entrevues avec les producteurs qui sont plutôt concentrés à optimiser la gestion de leur propre entreprise. Il y a donc une prudence à exercer au niveau de l'imposition, par le haut, de démarches collectives aux producteurs en circuits de proximité.

Par ailleurs, la croissance des marchés virtuels et des marchés publics dans les dernières années est positive pour le développement des circuits de proximité au Québec. Elle accroît l'accessibilité à des produits frais et de proximité pour le consommateur et certains agriculteurs y réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires. Toutefois, les entrevues réalisées avec les producteurs de notre échantillon montrent une perception mitigée concernant ces modes de commercialisation et laissent un doute quant à leur viabilité. Si certains producteurs rapportent avoir participé à ces marchés à leurs tous débuts, ils les ont délaissés lorsque de nouvelles opportunités plus intéressantes se sont présentées. Dans nos entretiens, la plupart des producteurs sont critiques de ces modes de commercialisation qui demandent un investissement important en temps et qui offrent un retour très incertain sur l'investissement.



Beaucoup de producteurs ont affirmé qu'ils avaient souvent de la difficulté à trouver une rentabilité au sein de ces circuits. Il semble donc nécessaire de s'interroger, pour la pérennité de ces initiatives, sur leur capacité d'adaptation et sur les formes novatrices qu'elles pourraient prendre pour mieux répondre aux aspirations des producteurs.

Pour ce qui est spécifiquement des marchés virtuels, les agriculteurs affirment généralement apprécier ce mode de commercialisation pour les valeurs qui y sont portées et le fort engagement citoyen. Toutefois, pour ceux qui y commercialisent ou y ont commercialisé leurs produits, ils trouvent le système de commande complexe et déplorent devoir souvent faire des déplacements coûteux pour de petits volumes. L'étude la plus récente sur les marchés virtuels (Claveau, 2014) indique en effet qu'en moyenne un producteur effectuera une distance de 82 km pour une livraison d'un montant moyen de 100 \$. Cela dit, l'étude indique également que la grande majorité des producteurs « *profitent des livraisons au point de chute pour effectuer d'autres tâches en lien avec leur entreprise* » (Claveau, 2014, p. 52) et que de plus en plus de marchés virtuels acceptent de conserver des inventaires pour les produits non périssables afin de diminuer les déplacements des producteurs.

Le kiosque à la ferme semble généralement être un mode de commercialisation apprécié des producteurs puisqu'il ne demande pas de déplacements et permet de conserver l'entièreté de la marge de profit réalisée sur les produits. Toutefois, ce ne sont pas toutes les exploitations qui se prêtent bien à ce type de commercialisation. Le kiosque demande une présence constante sur la ferme et une disponibilité afin de servir les consommateurs. Si certains producteurs réussissent à assumer eux-mêmes à la fois les tâches de production et la tenue du kiosque, pour d'autres, c'est une combinaison qui se révèle plus difficile et qui nécessite l'embauche de main-d'œuvre qui, nous verrons ci-dessous, se révèle de plus en plus ardue. D'ailleurs, un producteur a décidé, à partir de cette année, de tenir un kiosque libre-service, où les consommateurs devront y laisser le montant correspondant à leurs achats. Ce mode de fonctionnement donc repose sur l'honnêteté des consommateurs qui viendront s'y approvisionner. L'autocueillette est également pratiquée par la majorité des producteurs fruitiers et par certains producteurs maraîchers. Elle est généralement offerte dans l'idée de développer une offre agrotouristique sur la ferme afin de permettre aux consommateurs d'investir l'espace agricole. Les producteurs savent toutefois que l'autocueillette génère des pertes et fixent leurs prix en conséquence : les cueilleurs sont moins attentifs aux arbres ou encore aux plants en terre et vont laisser, au verger ou aux champs, plusieurs fruits ou légumes. Certains producteurs refusent d'ailleurs d'offrir l'autocueillette pour cette raison.

Enfin, la difficulté à trouver de la main-d'œuvre reste une préoccupation pour plusieurs producteurs, notamment lorsqu'il est question de trouver une personne pour tenir le kiosque à la ferme ou encore un étal au marché public. Ce sont des tâches qui demandent des compétences particulières et dont l'horaire convient à peu de personnes. La saison des récoltes coïncide avec le retour en classe, les étudiants ne sont donc plus disponibles pour occuper ces emplois à la période la plus achalandée. La haute saisonnalité de ces emplois rend, par ailleurs, le recrutement difficile.

## 7.2. CLIENTÈLE LOCALE ET PROXIMITÉ DE GRANDS CENTRES URBAINS

Dans les trois territoires, il a été souligné que la connaissance du consommateur local était insuffisante. Les intervenants ne connaissent pas le profil des gens de la MRC consommant dans les circuits de proximité et reconnaissent que c'est une lacune importante lorsqu'il s'agit, ensuite, d'agir sur le développement de ces circuits. Cette lacune peut s'expliquer par le fait qu'il existe une conception partagée, parmi les participants, que ce n'est pas la population locale qui génère la majeure partie de la demande en circuits de proximité, mais bien celle des grands centres urbains. Il n'y aurait donc, au sein de chacune des MRC, qu'un potentiel de développement limité.

Cette analyse peut expliquer, en partie, la présence plus importante de producteurs en circuits de proximité à Lotbinière et à Brome-Missisquoi, en comparaison avec LSJE. Il est intéressant de noter que, bien que la proximité avec de grands centres urbains soit exploitée par plusieurs producteurs, d'autres réussissent tout de même à écouler la majorité de leur production au sein même de leur MRC. C'est notamment le cas de producteurs maraîchers et de petits fruits qui sont installés depuis plusieurs générations : ils ont développé, au fil des années, une clientèle entièrement locale et fidèle. Est-ce que ces producteurs occupent déjà l'ensemble des parts de marché disponibles ? Est-il possible que les producteurs nouvellement installés se tournent vers les grands centres afin d'éviter la concurrence au sein de la MRC et capturer plutôt des parts de marché « disponibles » ? Sur la base de nos résultats, nous estimons que la proximité de grandes villes n'est pas, en soi, nécessaire pour le développement de la mise en marché de proximité, mais qu'elle permet, en complément, l'établissement et le maintien d'un plus grand nombre de producteurs et d'initiatives sur le territoire.

D'ailleurs, Brome-Missisquoi se distingue, des deux autres MRC, par la cohabitation sur son territoire de multiples initiatives de mise en marché de proximité (circuit agrotouristique, marchés publics, marché virtuel, kiosques à la ferme, fêtes et foires agroalimentaires, etc.) et ce, pour un bassin de population comparable. Si la proximité avec Montréal peut effectivement être en jeu dans ce cas, il semble que la vitalité des circuits de proximité dans cette MRC jouit également d'une meilleure vitalité de la demande locale due, sans doute, à ses spécificités sociologiques ainsi qu'au soutien des collectivités locales.

Un intervenant, dans Brome-Missisquoi, reste toutefois critique sur cette proximité avec la ville. Si elle profite aux producteurs, ce n'est pas le cas, selon lui, pour la vitalité du territoire, des villes et villages. Il voit certains producteurs délaisser les canaux locaux au profit d'opportunités de marché à Montréal. La proximité avec la ville devient donc, pour lui, une *menace* au développement de la mise en marché de proximité sur son territoire puisqu'il vient occuper le rôle de « région ressource » : bien que la production y soit faite, la population locale ne bénéficie que marginalement de celle-ci. Les producteurs présents sur son territoire ne tissent pas nécessairement des liens avec la population locale et ne contribuent pas forcément à l'amélioration de la qualité de vie en région. Il donc doit y avoir, pour lui, un équilibre entre la

commercialisation locale et à l'extérieur de la MRC afin que les circuits de proximité aient un impact réel sur le développement des territoires et le bien-être des communautés.

Enfin, l'éloignement géographique important au sein de la MRC a été évoqué dans Lotbinière et LSJE comme une contrainte au développement de la mise en marché de proximité. La présence de kiosques sur un vaste territoire limite l'accessibilité aux consommateurs locaux. Bien que Brome-Missisquoi soit d'une superficie similaire à Lotbinière (1663 km<sup>2</sup> contre 1651 km<sup>2</sup>), la distance physique n'occupait pas, dans le discours des participants, une place aussi importante. La présence d'une forte proximité organisée à Brome-Missisquoi peut expliquer cette différence de discours. En effet, il semble que les nombreuses initiatives collectives présentes dans la MRC (marchés de producteurs, foires, marché virtuel, etc.) rendent l'accès aux consommateurs plus facile.

### 7.3. CONCERTATION, ORGANISMES DE SOUTIEN ET INITIATIVES STRUCTURANTES

Si plusieurs organismes sont impliqués dans le développement des circuits de proximité (TCA, SADC, MAPAQ, CLD, Équiterre, CAPÉ, etc.), il semble que le CLD soit généralement celui qui joue le rôle le plus important à l'échelle d'une MRC. C'est le cas à Lotbinière et à Brome-Missisquoi où le CLD est le porteur de projet des initiatives qui y sont structurantes (Goûtez Lotbinière et la Route des vins). À LSJE, il semble que ce soit la direction régionale du MAPAQ qui joue ce rôle, notamment avec le réseau agrotouristique et celui des kiosques à la ferme, le CLD se réservant à un rôle plus strict d'accompagnement des entreprises. Avec les restructurations en cours des organismes de développement local (CLD, CRÉ, etc.), plusieurs participants témoignent de leurs inquiétudes quant à l'avenir de telles initiatives collectives et, plus largement, pour le développement des circuits de proximité. Trois constats sont posés.

D'abord, ces initiatives collectives menées à l'échelle de la MRC deviennent des plates-formes importantes de concertations entre les différents acteurs de l'agroalimentaire. En effet, des initiatives telles que la Route des vins et Goûtez Lotbinière permettent de créer des synergies non seulement entre les producteurs, mais également avec les intervenants locaux, les élus, les commerçants et restaurateurs de la MRC. L'éclatement des acteurs autour de la table permet d'entendre les préoccupations et besoins de chacun et de tenter d'y répondre d'une manière concertée. D'ailleurs, une telle plate-forme est inexistante à LSJE, ce qui semble avoir un effet déstructurant : plusieurs intervenants rapportent avoir de la difficulté à mobiliser les producteurs dans des projets collectifs sans compter que les entretiens réalisés auprès des intervenants de cette MRC ont permis de mettre en lumière des visions et des discours très différents d'un intervenant à l'autre. Il semble donc pertinent de se doter, à un niveau MRC, de structures de concertation ou d'un projet fédérateur qui permet d'asseoir des acteurs de différents milieux liés à l'agroalimentaire autour d'une même table.

Ensuite, étant donné qu'un manque de temps à investir à l'extérieur de la ferme de la part des producteurs est ressorti des entrevues, la viabilité de ces initiatives structurantes pour la mise

en marché de proximité, sans le soutien des organismes de développement local, est questionnable. C'est le cas, notamment, de *Goûtez Lotbinière* qui semble porté, avant tout, par la ressource dédiée à temps plein par le CLD. Ce projet lui est systématiquement associé par les participants rencontrés en entrevues. Il y a tout de même derrière cette initiative une volonté claire du milieu, comme en témoigne, notamment, l'aide financière qui y est injectée depuis quelques années déjà. En d'autres mots, dans le cadre de coupures aux organismes de concertation et de développement local, il est possible de se questionner sur la part, dans ces projets, qui devraient revenir aux producteurs et celle qui appartient aux organismes de soutien et de concertation.

Enfin, malgré la présence du CLD et du MAPAQ derrière non seulement des initiatives structurantes, mais également dans l'accompagnement des entreprises, plusieurs intervenants ont souligné le manque de ressource spécialisée dans la mise en marché de proximité des produits agricoles. Les producteurs sont souvent à court de ressources lorsqu'ils ont besoin de conseil pour le développement d'un plan ou d'une stratégie de mise en marché. Bien que les réseaux Agri-conseil offrent ces services, il semble qu'il soit difficile d'y trouver des ressources spécialisées afin d'accompagner les producteurs en commercialisation de proximité.

#### 7.4. PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Plusieurs programmes de financement ont été disponibles, dans les dernières années, pour les entreprises en circuits de proximité, certains ayant eu des effets plus structurants que d'autres. Le MAPAQ reste le premier organisme subventionnaire, la Financière agricole du Québec (FADQ), les CLD et les SADC favorisant davantage des bourses ou des prêts. Six programmes de financement ont été fréquemment évoqués par les personnes rencontrées : *Diversification et commercialisation en circuit court en région (DCCCR)*, *Proximité*, *Appui à la multifonctionnalité de l'agriculture*, *Prime-vert*, *Appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles* et *Appui financier à la relève agricole*. Si les deux premiers sont spécifiques aux entreprises en circuits de proximité, les autres programmes sont ouverts, plus largement, à l'ensemble des exploitations agricoles. Par ailleurs, sur les six programmes, seulement trois persistent aujourd'hui (*Proximité*, *Appui financier à la relève* et *Prime-vert*).

Le programme DCCCR est reconnu par les intervenants comme ayant donné une impulsion au développement de la mise en marché de proximité sur les territoires. Il a été essentiel dans le démarrage de plusieurs projets et le développement de nouvelles activités et de nouveaux produits dans les fermes. Le programme d'appui à la multifonctionnalité a eu un effet similaire à LSJE<sup>26</sup> où les intervenants l'ont exploité afin de structurer l'offre agrotouristique dans la région. Les entreprises ayant bénéficié du programme, qui n'avaient souvent qu'un kiosque à la ferme, ont désormais des installations agrotouristiques (sentiers, panneaux explicatifs, aire de pique-nique, etc.) qui peuvent permettre d'attirer une clientèle nouvelle.

---

<sup>26</sup> Le programme pilote n'était pas disponible dans les deux autres MRC à l'étude.

Les programmes qui viennent en appui à la relève ont également été soulignés par plusieurs comme étant d'un soutien très important dans leur projet d'exploitation, surtout lorsqu'ils démarraient de nouvelles entreprises ou diversifiaient les activités existantes sur la ferme de leurs parents. Ils ont souvent permis d'acheter des équipements de production et de transformation, ou encore, de construire ou d'améliorer les infrastructures d'accueil à la ferme. Bien que la majorité des producteurs disent qu'ils auraient tout de même fait l'investissement sans ce financement, ils auraient mis plus de temps à les rentabiliser ou ils auraient fait différemment (plus petit, moins beau, etc.). Certains producteurs ont également signifié avoir bénéficié, à leur démarrage, du programme de soutien au travailleur autonome d'Emploi Québec qui leur a permis, dans leur première année de production, d'avoir accès à un revenu. Un soutien essentiel, quant à eux, puisqu'ils ont investi l'ensemble de leurs économies dans la ferme qui tarde souvent à ramener les premiers bénéfices leur permettant de se rémunérer.

À LSJE, le programme d'*Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources et dans des territoires ciblés 2002-2006* a été nommé par plusieurs intervenants comme ayant joué un rôle central dans le développement des fromageries fermières sur le territoire. Si une douzaine de fromageries ont vu le jour dans cette période, la majorité est encore en fonction aujourd'hui. Selon les intervenants, l'apparition de ces fromageries fermières a motivé d'autres producteurs à se diversifier et à s'installer en circuits de proximité afin de profiter de l'achalandage créé par celles-ci. Il semble donc que ce programme ait été structurant, plus largement, dans le développement de la mise en marché de proximité à LSJE.

Aujourd'hui, le programme *Proximité* a remplacé le programme DCCCR ; les participants doutent toutefois qu'il ait un effet aussi structurant. D'une part, il vient toucher à une corde sensible des producteurs lorsqu'il est question de financement : l'embauche de consultants. Pour les projets individuels, ce dernier exige un plan de commercialisation dont le coût doit être assumé par le producteur, bien que les réseaux Agri-conseil permettent un financement d'appoint<sup>27</sup>. Les producteurs sentent, dans ces cas, que davantage d'argent est investi dans « ceux qui vivent des agriculteurs, que dans ceux qui vivent de l'agriculture », sans compter qu'ils estiment que leur expertise, en tant qu'entrepreneur, n'est pas reconnue. D'autre part, le programme *Proximité* ne finance pas d'investissements individuels sur les fermes ce qui est, selon les participants, encore nécessaire aujourd'hui afin de consolider l'offre en circuits de proximité.

De manière générale, différentes critiques constructives ont été émises afin d'améliorer l'offre globale des programmes de financement :

- ✓ Plusieurs programmes demandent, préalablement à l'acceptation de la demande de financement, une étude de faisabilité ou de marché qui n'est pas subventionnée par celui-ci.

---

<sup>27</sup> À noter que le MAPAQ n'exige pas nécessairement que le plan de commercialisation soit effectué par un professionnel. Toutefois, les participants rencontrés ont semblé comprendre que c'était le cas, ou encore, qu'ils préféreraient le confier à un professionnel ne détenant pas les compétences ou le temps pour le réaliser eux-mêmes.

Les producteurs se retrouvent ainsi à investir l'argent, non pas dans le projet qu'ils désiraient réaliser, mais pour l'embauche de consultants dans la réalisation de ces plans. Il ne leur reste, ensuite, que des fonds limités pour la réalisation du projet. Il a été suggéré que ces exigences puissent être financées à même le projet, ou encore, que le MAPAQ développe des données de référence pour la petite transformation et la mise en marché de proximité afin de faciliter le travail préalable des producteurs à une demande de financement<sup>28</sup>.

- ✓ Les formulaires sont longs, complexes et lourds à compléter pour des producteurs qui sont déjà bien occupés sur leurs fermes sans compter que les dates concordent souvent avec les années financières du ministère, et non, avec les réalités des producteurs et à la saisonnalité de la production. Les producteurs aimeraient être davantage consultés dans la mise sur pied de programmes de financement afin qu'ils répondent mieux à leurs besoins et aux réalités du terrain. Des ponts pourraient ainsi être tracés entre les contraintes spécifiques à chacun.

Enfin, la restructuration actuelle des organismes d'appui au développement en région ainsi que les coupures gouvernementales inquiètent tout de même plusieurs participants quant au financement qui restera disponible dans les prochaines années afin de les appuyer dans le développement de la mise en marché de proximité. Par ailleurs, plusieurs producteurs ont souligné le rôle clé du CLD dans l'accompagnement qu'ils ont reçu lors du démarrage de leur entreprise et dans ses différentes étapes de consolidation.

## 7.5. NORMES, LOIS ET ABATTOIRS

Les normes existantes quant à la transformation des aliments et l'abattage des animaux ont été fréquemment énoncées comme contraignant le développement de la mise en marché de proximité sur les trois territoires, et ce, plus particulièrement pour le secteur des viandes, du fromage et des boissons alcoolisées.

Afin de commercialiser leurs produits dans la province, les producteurs doivent avoir accès à un abattoir sous inspection provinciale ou fédérale, les abattoirs de proximité ou transitoires ne permettant la commercialisation que sur les lieux de transformation. Toutefois, l'accessibilité à de tels abattoirs est ardue : en 2013, le Québec en comptait 60 sur son territoire (Herry, 2013). Chacun de ces abattoirs est cependant spécialisé : il n'accueille pas tous les types d'animaux. Par ailleurs, ils peinent souvent à insérer les petits producteurs dans la planification de l'abattage et de la transformation. Les producteurs de viandes se retrouvent ainsi souvent à parcourir des distances importantes afin d'assurer l'abattage de leurs animaux. Un producteur à LSJE s'est retrouvé, dans les dernières années, à devoir modifier à cinq reprises son lieu d'abattage pour diverses raisons. Ceux qui optent pour un atelier de transformation à la ferme relatent que les investissements sont importants et les normes à respecter nombreuses. Ces contraintes vont

---

<sup>28</sup> Après vérification, certains programmes du MAPAQ peuvent financer une étude de faisabilité ou une étude de marché (ex. : programme Proximité).

souvent décourager les producteurs de se lancer dans un tel projet de mise en marché de proximité.

Pour ce qui est des producteurs de fromage, les crises antérieures, notamment de listériose en 2008, ont amené un resserrement des normes qui rend la production de fromage au lait cru plus difficile et contrôlée. Un producteur rencontré, à la suite de cet événement, a délaissé complètement la production de fromage au lait cru puisque les exigences étaient devenues trop contraignantes.

Les producteurs de boissons artisanales expriment, quant à eux, une insatisfaction par rapport aux règlements encadrant la mise en marché de leurs produits. Avec un permis de transformateur artisanal, il leur est permis de vendre à la ferme, en marché public (qui est considéré comme une extension de la ferme), à des restaurants ou à la Société des alcools du Québec (SAQ). Toutefois, il peut y avoir certaines exceptions, comme c'est le cas à Lotbinière où le marché public est sur le terrain d'un détenteur de permis de distribution d'alcool (IGA) : il n'est donc pas permis aux producteurs d'y vendre des boissons alcoolisées. Autrement, si les producteurs désirent commercialiser leurs produits chez des détaillants, ils doivent se munir d'un permis de production industrielle qui peut être coûteux et exigeant, en termes d'équipement. Les producteurs aimeraient pouvoir exploiter les épiceries et dépanneurs de leur MRC qui seraient, selon eux, la meilleure façon de joindre leurs consommateurs locaux. Pour ce qui est de la SAQ, plusieurs producteurs considèrent le prix offert trop bas par rapport à ce qu'ils sont en mesure d'aller chercher en circuits de proximité.

## 7.6. RELÈVE ET INSTALLATIONS

Comme souligné dans le chapitre précédent, la mise en marché de proximité semble créer un environnement favorable à l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire. Les intervenants rencontrés dans Lotbinière et Brome-Missisquoi avaient d'ailleurs l'impression que la présence de Goûtez Lotbinière et de la Route des vins a pour effet d'attirer des producteurs sur le territoire. Ces initiatives, structurant la mise en marché et attirant d'ores et déjà une clientèle, leur semblent favorables pour les nouveaux producteurs qui s'installent et doivent bâtir leur réseau de mise en marché. Cette perception a été confirmée par un producteur de vin et de cidre qui a indiqué avoir choisi Brome-Missisquoi comme région d'établissement en raison de la présence de la route des vins et du dynamisme que celle-ci amène non seulement au niveau de l'achalandage, mais également de l'échange de connaissance entre producteurs. Pour ce qui est de LSJE, il y a également eu de nouvelles installations dans les dernières années. Ce sont toutefois, pour la majorité, des gens de la région qui ont décidé de s'établir en agriculture : il semble qu'il soit plus rare que des gens de l'extérieur viennent s'y établir afin de démarrer une production.

La présence d'une banque de terre dans Brome-Missisquoi semble également favorable à ceux qui s'installent en circuits de proximité et qui le font, comme vu précédemment, en majorité hors cadre familial. Ils n'ont souvent pas accès à une terre aisément et n'ont pas toujours les

capitaux nécessaires afin d'acquérir une propriété d'une quarantaine d'hectares, par exemple, alors qu'ils désirent s'installer sur de petites surfaces. Par ailleurs, le phénomène d'embourgeoisement rural à Brome-Missisquoi et d'accaparement des terres par des fonds d'investissement à LSJE restent des préoccupations importantes pour les producteurs et les intervenants qui y voient une contrainte potentielle à l'établissement de nouvelles entreprises sur le territoire. Dans Lotbinière, aucune préoccupation particulière n'est ressortie par rapport à l'accès aux terres. Il y a plutôt un désir de répertorier celles qui sont disponibles afin d'attirer plus facilement de la relève.

Enfin, il semble y avoir un phénomène « d'incubateur d'entreprises » qui se développe au Québec. De plus en plus d'entreprises en circuits de proximité vont accueillir des stagiaires ou vont engager, comme employés, des personnes qui désirent démarrer un projet d'exploitation semblable au leur. Cette pratique semble plus commune pour les entreprises en ASC ainsi que pour les producteurs d'alcool. Ces personnes peuvent ainsi développer leur connaissance de diverses techniques de production, de transformation et de mise en marché ce qui leur permet ensuite de définir leur modèle d'exploitation. Un producteur rencontré a d'ailleurs effectué de tels « stages » d'un été, sur trois entreprises différentes au Québec.



## 8. CONCLUSIONS

Ce projet de recherche avait pour objectif principal d'améliorer les connaissances encore trop fragmentaires concernant la durabilité des circuits alimentaires de proximité au Québec, notamment en mettant à l'épreuve, sur trois territoires contrastés, les multiples bénéfices sociaux, économiques et environnementaux qui leur sont souvent prêtés. **Dans l'ensemble, nos résultats montrent qu'aucune externalité négative ne peut être attribuée aux circuits alimentaires de proximité dans les trois territoires ciblés par notre recherche**<sup>29</sup>. Les effets que nous avons constatés sont soit neutres, soit le plus souvent positifs (voir section 6.5.). En conclusion, il semble pertinent de réaliser un retour sur les quatre questions qui ont guidé ce projet de recherche. Les conclusions principales pour chacune de celles-ci ainsi que des recommandations, lorsque cela nous a semblé pertinent, sont présentées dans chacune des sous-sections de ce chapitre.

### 8.1. CONTRIBUTIONS À LA CONSTRUCTION DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Le premier objectif de ce travail était d'analyser quelles sont les contributions des circuits alimentaires de proximité à la construction de systèmes alimentaires durables. C'est d'ailleurs dans cet objectif que le modèle d'analyse présenté à la Figure 3 a été construit et mis en œuvre. Comme mentionné précédemment, les contributions des circuits de proximité sont dans l'ensemble favorables pour les quatre dimensions que nous avons retenues. Quelques faits saillants méritent d'être soulignés.

D'abord, notre échantillon révèle une proportion beaucoup plus importante de producteurs commercialisant en circuits de proximité qui sont certifiés biologiques. Considérant que l'agriculture biologique est généralement reconnue pour ses impacts positifs sur les ressources naturelles (Aubert *et al.*, 2009 ; Meisterling *et al.*, 2009 ; Mondelaers *et al.*, 2009 ; Roy *et al.*, 2009), il semble que ce soit un indicateur pertinent de la contribution de la mise en marché de proximité à la protection de l'environnement. D'ailleurs, les exploitations constituant notre échantillon adoptent en plus grand nombre certaines pratiques agricoles durables (engrais verts, haies brise-vent, cultures de couverture).

Parmi les points qui ressortent, la création d'emplois dans les exploitations, ainsi que les installations permises par les circuits de proximité sont sans doute importantes dans la mesure où quelques emplois peuvent peser proportionnellement lourd dans les communautés rurales. En effet, les entreprises commercialisant en circuits de proximité créent davantage d'emploi que la moyenne des fermes au Québec. Ces circuits stimulent par ailleurs davantage l'établissement de nouvelles entreprises. Deux réalités qui contribuent à la vitalité des territoires ruraux.

---

<sup>29</sup> Rappelons toutefois une des limites de notre recherche : nous n'avons pas traité de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre.

Également, la contribution des circuits de proximité alimentaire à la sensibilisation des consommateurs au sujet de l'alimentation ressort nettement. Seulement 3 % des entreprises de notre échantillon ne réalisent aucune activité éducative. Ces résultats confirment que le rapprochement entre producteurs et consommateurs permis par ces circuits offre effectivement des occasions d'éducation et de sensibilisation sur l'agriculture et l'alimentation.

Pour ce qui est des agriculteurs, la satisfaction qu'ils retirent de leur métier en circuits de proximité apparaît assez forte si on en juge les résultats obtenus autour des trois dimensions : reconnaissance sociale, réalisation au travail et reconnaissance financière. La relative homogénéité des réponses n'a d'ailleurs pas permis de construire des groupes qui s'opposeraient nettement sur ces questions. Certes, des nuances apparaissent, mais la satisfaction affichée n'en reste pas moins forte dans l'ensemble.

Enfin, il a également été intéressant de constater que les femmes prennent une place plus importante dans les exploitations en circuits de proximité. Elles sont non seulement plus nombreuses à prendre le rôle d'exploitants, mais consacrent également en moyenne davantage d'heures à la ferme, bien que les responsabilités assumées (administration, commercialisation, transformation, etc.) semblent reposer sur une division assez traditionnelle des tâches.

## 8.2. FACTEURS JOUANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

Le deuxième objectif de ce travail, par l'étude de trois territoires distinctifs, était d'identifier les moteurs d'émergence, les facteurs et les conditions de succès, les opportunités et les contraintes qui jouent sur le développement de la mise en marché de proximité. Il a été principalement abordé au chapitre 7 dans lequel une analyse FFMO a permis de dégager les principaux constats (voir le tableau 38).

Le développement de la mise en marché de proximité est inégal dans les trois territoires à l'étude. Si les kiosques à la ferme restent la principale forme rencontrée à LSJE, le déploiement de modes de mise en marché plus diversifiés a eu lieu à Brome-Missisquoi et semble être en cours dans Lotbinière. Qu'est-ce qui peut expliquer la différence entre les trois territoires ? Deux principaux facteurs semblent entrer en jeu : la concertation entre les acteurs et la proximité avec la ville.

La concertation entre les intervenants locaux autour d'un projet mobilisateur et structurant semble jouer un rôle positif dans le développement des circuits de proximité. Cette concertation, mobilisant non seulement une diversité d'acteurs de l'agroalimentaire, mais également des élus locaux, permet l'établissement d'une vision commune dans la MRC qui oriente les actions entreprises.

Un deuxième facteur qui peut expliquer le développement inégal des circuits de proximité dans les trois territoires est la proximité avec de grands centres urbains. Cette dernière semble être généralement favorable à l'établissement de producteurs réalisant une mise en marché de proximité qui relatent y trouver des débouchés plus facilement pour leurs produits. Un second

effet de la proximité avec de grandes villes semble être d'attirer la mobilité des urbains vers les régions rurales. C'est le cas de Brome-Missisquoi, et plus récemment de Lotbinière, qui voient, par exemple, des retraités des villes de Montréal et de Québec venir s'installer sur leur territoire. Cet afflux de néo-ruraux crée par ailleurs de la demande, au sein même des territoires ruraux, pour des produits agricoles de proximité. La proximité avec la ville favorise également certaines formes de commercialisation comme l'autocueillette, laquelle n'est pas seulement une façon de s'approvisionner en produits alimentaires, mais est aussi une activité ponctuelle de loisir pour les familles urbaines.

Si la proximité avec un grand centre semble favorable au développement des circuits de proximité, l'éloignement n'est pas pour autant une fatalité. Le faible poids des circuits de proximité dans le système alimentaire laisse entrevoir des potentiels de développement encore inexploités par les acteurs empruntant ces circuits. D'ailleurs, à ce point, il semble exister un besoin, sur l'ensemble des territoires, de mieux connaître la demande locale. Beaucoup d'efforts ont été concentrés, dans les dernières années, sur le déploiement et l'organisation de la mise en marché de proximité sur les territoires sans toutefois s'interroger sur les besoins et les habitudes d'achat des consommateurs locaux. Les stratégies de développement ont notamment été axées sur l'approvisionnement des grands centres en partant de la prémisse que la demande en région rurale est insuffisante pour justifier le déploiement de circuits de proximité ancrés dans ces territoires. Notre recherche montre pourtant qu'un potentiel existe. Considérant le développement récent, par exemple, de systèmes de paniers solidaires à LSJE et le nombre élevé de marchés publics à Brome-Missisquoi, il semble justifié de penser que les possibilités de développement des circuits de proximité dans les zones plus rurales pourraient être davantage considérées.

Un autre enseignement plus diffus de notre recherche concerne les différences entre les modes de mise en marché de proximité. Certains auteurs avaient déjà soulevé la question des revenus inégaux permis par les différentes modalités de vente (LeRoux *et al.*, 2010 ; Uematsu & Mishra, 2011). Nos enquêtes laissent aussi penser que certaines modalités, notamment les marchés publics ou les marchés virtuels, sont moins favorables que d'autres pour les agriculteurs. Considérant la croissance importante de ces marchés dans les dernières années qui ont contribué au déploiement de la mise en marché de proximité au Québec, une telle perception des producteurs pourrait devenir, à moyen ou long terme, un frein. Ainsi, il convient sans doute de creuser cette question et d'imaginer avec les principaux intéressés quels sont les obstacles et quelles pourraient être les innovations organisationnelles permettant tout à la fois de continuer à développer des outils de commercialisation appréciés des consommateurs tout en améliorant leur rentabilité pour les agriculteurs. Ces innovations organisationnelles pourraient tout aussi bien concerner la dimension logistique que le fonctionnement même de ces marchés.

### 8.3. CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE

Un des objectifs de cette recherche était également de comprendre et d'analyser comment ces circuits s'articulent sur un espace donné et de caractériser la gouvernance alimentaire locale qui en résulte. Si cette dernière n'est pas définie clairement dans la littérature, elle est généralement liée aux nouvelles relations ou liens de coopération entretenus par trois types d'acteurs (la société civile, le système économique [marché] et les institutions publiques) autour des questions et enjeux alimentaires dans un espace géographique donné (Wiskerke, 2009 ; Faucher, 2014 ; Perrin & Soulard, 2014). L'objectif est généralement une action publique concertée et participative afin de favoriser une alimentation locale de qualité (Faucher, 2014). En Europe, cette gouvernance locale s'est matérialisée dans diverses initiatives territoriales visant à favoriser l'approvisionnement local dans la restauration collective (HRI) (Daly, 2011 ; Praly *et al.*, 2012), mais également à soutenir des initiatives collectives de producteurs autour de points de vente collectifs ou d'ateliers de transformation pour les produits carnés ou les légumes. Dans certains territoires, l'addition de ces initiatives a modifié en profondeur la structure de l'agriculture locale {Auclair, 2015 #434}. En 2014, le gouvernement français a d'ailleurs inclus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (loi du 13 octobre 2014, Art 39), la possibilité de mettre en œuvre de projets alimentaires territoriaux élaborés de manière concertée par les acteurs d'un territoire.

Force est de constater que, de ce point de vue, et malgré les efforts de quelques précurseurs et la présence de diverses initiatives visant à promouvoir les produits locaux, il est difficile de repérer de telles actions concertées au Québec. Différentes initiatives présentes dans les trois territoires à l'étude laissent toutefois entrevoir la nécessité, chez les acteurs, d'établir de façon croissante de nouveaux liens au sein des territoires entre institutions publiques, société civile et acteurs économiques (producteurs, restaurateurs, détaillants, etc.) afin de favoriser le développement de leur offre alimentaire locale. C'est le cas, notamment, des milieux de la santé qui se saisissent, de façon croissante, de l'agriculture comme d'un outil potentiel pour répondre aux enjeux qu'ils traitent liés à la santé et à la sécurité alimentaire des populations. Ou encore, des initiatives citoyennes qui occupent un poids grandissant en circuits de proximité. Il en est ainsi des marchés virtuels qui sont aujourd'hui, dans une grande majorité, initiés et portés par un noyau de citoyens engagés et volontaires. Quant aux acteurs économiques, il semble y avoir un désir de les intégrer davantage au sein des projets structurants en circuits de proximité. Il n'est plus seulement question de mobiliser des producteurs agricoles, mais également des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants.

Bien que les MRC soient souvent présentes au sein des initiatives de concertation, il semble que les élus locaux restent les grands absents de cette gouvernance alimentaire locale émergente au Québec. Deux raisons peuvent expliquer ce détachement. D'une part, l'agriculture entre elle-même parfois en conflit avec leurs propres intérêts, notamment au niveau des questions foncières. D'autre part, les élus municipaux perçoivent difficilement le rôle qu'ils peuvent jouer

dans le développement agricole, notamment avec des budgets qui sont, selon eux, restreints. Dans les exemples que nous avons analysés, ce sont les CLD (et SADC dans une moindre mesure) qui ont joué un rôle central dans le développement d'initiatives visant à susciter des réflexions concernant la gouvernance alimentaire à l'échelle de la MRC<sup>30</sup>. Pour divers observateurs, le travail de concertation autour des PDZA représente également un nouveau cadre pour discuter de la façon dont l'agriculture peut contribuer au développement économique dans les territoires et contribuer à rapprocher les acteurs sur ces questions (Mundler, Ruiz, 2015), d'autant que divers travaux (Pothukuchi & Kaufman, 1999) montrent que la prise en compte, par les municipalités, de l'alimentation dans leur politique d'aménagement, permet d'agir simultanément sur plusieurs objectifs alliant santé publique, développement économique et protection de l'environnement.

Il est également possible de s'interroger sur l'échelle pertinente de la gouvernance alimentaire territoriale. Jusqu'à maintenant, les efforts ont été plutôt concentrés, par le gouvernement provincial, sur l'échelle régionale avec la mise en place des TCA qui devaient justement assurer une mise en relation entre les différents acteurs locaux autour des enjeux agricoles et alimentaires. Toutefois, avec l'abolition des CRÉ, ces structures de concertation sont remises en question puisque les CRÉ étaient généralement leur premier organisme subventionnaire. Le développement plus prononcé des circuits de proximité à Lotbinière et à Brome-Missisquoi, où il existe une concertation des acteurs à l'échelle de la MRC, montre donc l'intérêt d'instances plus locales d'orientation et de développement favorisant l'appropriation des enjeux par les acteurs.

#### 8.4. IMPACT DES MESURES DE SOUTIEN PROPOSÉES PAR DIFFÉRENTS ACTEURS

Le dernier objectif de ce travail était d'analyser l'impact des mesures de soutien proposées par différents acteurs sur le développement de la mise en marché de proximité dans les territoires d'étude. Deux constats principaux ressortent. Premièrement, les CLD ont été jusqu'ici des acteurs centraux dans le développement de la mise en marché de proximité par l'accompagnement et l'expertise qu'ils amènent aux producteurs démarrant ou désirant diversifier la structure de leur exploitation en intégrant la transformation ou la distribution. Leur accompagnement est notamment sollicité pour la conception de demandes de subvention et la mise en marché des produits. De l'avis de tous les intervenants rencontrés, ces structures ont joué un double rôle : d'une part, en appuyant les exploitations dans leur démarrage et consolidation et, d'autre part, en prenant le rôle de porteurs de projets agroalimentaires concertés et structurants. Il est encore trop tôt pour analyser la façon dont leurs missions seront reprises par les MRC.

En second lieu, le MAPAQ reste l'organisme subventionnaire principal des exploitations en circuits de proximité que ce soit avec des programmes ciblant spécifiquement la mise en marché de proximité (tels que DCCCR, appui à la multifonctionnalité ou Proximité) ou par l'entremise de

---

<sup>30</sup> À l'exception de LSJE où le CLD s'est limité jusqu'ici à son rôle d'accompagnement.

programmes d'aide à l'établissement ou environnementaux (conversion au biologique, Prime-vert, etc.). D'ailleurs, il apparaît que ces aides ont bénéficié davantage à de nouvelles installations qu'à des agriculteurs établis depuis plusieurs années. Ces derniers n'ont pas nécessairement le réflexe de demander ces aides lorsqu'elles sont disponibles, soit parce qu'ils croient qu'ils ne sont pas admissibles ou simplement, parce qu'ils n'introduisent pas de nouveaux projets sur leur exploitation. Enfin, les programmes DCCCR et Proximité semblent avoir été structurants au niveau du déploiement de démarches collectives telles que les marchés publics et virtuels qui ont principalement bénéficié de cette aide.

## 8.5. POURSUIVRE LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Il faudrait bien entendu pouvoir aller plus loin dans cette investigation. Deux questions au moins restent en suspens. La première concerne les territoires d'étude. Même si nous les avons choisis afin qu'ils reflètent autant que possible une diversité de situations, nous ne pouvons affirmer qu'ils sont représentatifs de l'ensemble des territoires du Québec. La seconde concerne la comparaison entre circuits de proximité et circuits longs sur un certain nombre de variables. Au fond, si nous interrogeons des agriculteurs d'une filière particulière ou si nous interrogeons des agriculteurs vendant exclusivement en circuits longs, obtiendrions-nous des réponses si différentes ? Difficile de le savoir, d'autant que, comme nous l'avons vu dans notre échantillon, très peu d'agriculteurs vendent leur production exclusivement en circuits de proximité. En d'autres termes, il peut être difficile de distinguer ce qui est propre aux circuits de proximité et qui ne s'appliquerait pas aux autres formes de commercialisation en agriculture.

Comme nous l'avons souligné, les appareils statistiques nationaux ne donnent que peu d'informations concernant ces pratiques. Au Québec, quelques questions sont posées dans les fiches d'enregistrement du MAPAQ, qui donnent déjà plusieurs informations utiles, mais laissent dans l'ombre des éléments très importants comme la relation entre l'emploi et la commercialisation en circuits de proximité. Statistique Canada pour sa part ne récolte aucune information relative aux pratiques de vente des exploitations agricoles. Or, un effort sur les données recueillies auprès de tous les agriculteurs permettrait déjà de croiser plus aisément diverses variables comme les revenus, les tailles d'exploitation, les emplois, les pratiques agricoles, etc. Une meilleure disponibilité de ce type de données offrirait des outils très utiles pour compléter les connaissances produites par les diverses recherches essentiellement monographiques que nous avons analysées.

## 9. BIBLIOGRAPHIE

- ADEME. (2012). Les circuits courts alimentaires de proximité. *Les Avis de l'ADEME*, 4 P.
- Allen, P., FitzSimmons, M., Goodman, M., & Warner, K. (2003). Shifting plates in the agrifood landscape: the tectonics of alternative agrifood initiatives in California. *Journal of Rural Studies*, 19(1), 61-75.
- Allen, P., & Guthman, J. (2006). From "old school" to "farm-to-school": Neoliberalization from the ground up. *Agriculture and Human Values*, 23(4), 401-415.
- Alonso, A. D. (2010). To what extent do farmers educate consumers? A case study from Alabama. *Journal of Agricultural & Food Information*, 11(4), 307-321.
- Altieri, M. A. (1998). Ecological Impacts of Industrial Agriculture and the possibilities for truly sustainable Farming. *Monthly Review - New-York*, 50, 60-71.
- Amemiya, H. (2007). Le teikei, la référence japonaise de la vente directe de produits fermiers locaux. Dans H. Amemiya (Éd.), *L'agriculture participative : dynamiques bretonnes de la vente directe* (pp. 21-48). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Aubé, J., & Marquis, M. (2012). *Mangez frais, mangez près. Circuits courts de distribution de légumes et saines habitudes de vie*. Montréal: Équiterre. 169
- Aubert, C., Bellon, S., Benoit, M., Capitaine, M., Seguin, B., Warlop, F., & Valleix, S. (2009). Agriculture biologique et changement climatique: principales conclusions du colloque de Clermont-Ferrand. *Innovations Agronomiques*, 4, 269-279.
- Aubert, M., & Enjolras, G. (2013). *Déterminants de la commercialisation en circuit court : quels exploitants, sur quelles exploitations ?* Papier présenté à 7èmes Journées de recherche en sciences sociales INRA-SFER-CIRAD, Angers.
- Aubry, C., & Kebir, L. (2013). Shortening food supply chains: A means for maintaining agriculture close to urban areas? The case of the French metropolitan area of Paris. *Food Policy*, 41, 85-93.
- Auclair, F., Mondy, B., & Terrieux, A. (2015). Ancrage et impact territorial des ATC : histoire d'une rencontre. Dans P. Mundler & F. Valorge (Éds.), *Ateliers de Transformation Collectifs. Enjeux et outils pour réussir* (pp. 219-234). Dijon: Educagri.
- Barbieri, C., & Mahoney, E. (2009). Why is diversification an attractive farm adjustment strategy? Insights from Texas farmers and ranchers. *Journal of Rural Studies*, 25(1), 58-66.
- Barry, C. (2012). Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court. *Agreste Primeur*, 275, 4 p.

- Barthez, A. (2005). Devenir agricultrice: à la frontière de la vie domestique et de la profession. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*(289-290), 30-43.
- Beckie, M. A., Kennedy, E. H., & Wittman, H. (2012). Scaling up alternative food networks: Farmers' markets and the role of clustering in western Canada. *Agriculture and Human Values*, 29(3), 333-345.
- Bengtsson, J., Ahnström, J., & Weibull, A. C. (2005). The effects of organic agriculture on biodiversity and abundance: a meta-analysis. *Journal of applied ecology*, 42(2), 261-269.
- Berger, B. (2013). *Performance environnementale des circuits courts*. Paris: CIVAM. 14
- Björklund, J., Westberg, L., Geber, U., Milestad, R., & Ahnström, J. (2009). Local selling as a driving force for increased on-farm biodiversity. *Journal of sustainable agriculture*, 33(8), 885-902.
- Blanc, M., & Perrier-Cornet, P. (1999). Emploi agricole: les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles. *Économie rurale*, 253(1), 8-14.
- Blanke, M., & Burdick, B. (2005). Food (miles) for thought-energy balance for locally-grown versus imported apple fruit (3 pp). *Environmental Science and Pollution Research*, 12(3), 125-127.
- Blouin, C., Lemay, J.-F., Ashraf, K., Imai, J., & Konforti, L. (2009). *Local Food Systems and Public Policy: A Review of the Literature*. Montréal: Équiterre et The Centre for Trade Policy and Law. 49 p.
- Bouba-Olga, O., Coris, M., & Carrincazeaux, C. (2008). Avant-propos. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre(3), 279-287. doi: 10.3917/reru.083.0279
- Bouchard, V. (2009). Le potentiel éducatif de projets d'action sociale en agriculture: le cas de la coopérative de solidarité La Mauve. *Éducation et francophonie*, 37(2), 152-172.
- Boutin, D. (1999). *Agriculture et ruralité québécoises : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations*. (Mémoire de maîtrise), Université Laval, Québec. 121 p.
- Boys, K. A., & Hughes, D. W. (2013). A regional economics-based research agenda for local food systems. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 3(4), 145-150.
- Bressoud, F. (2009). Produire des tomates pour des circuits courts: Vers de nouveaux critères d'évaluation variétale. *Façade - Inra-SAD*(29), 1-4.
- Bricault, C. (2007). *La route des vins de Brome-Missisquoi: vers la construction d'une identité régionale*. (Mémoire de maîtrise), Université Laval. 203 p.
- Brown, C., & Miller, S. (2008). The impacts of local markets: a review of research on farmers markets and community supported agriculture (CSA). *American Journal of Agricultural Economics*, 90(5), 1298-1302.



- Brown, E., Dury, S., & Holdsworth, M. (2009). Motivations of consumers that use local, organic fruit and vegetable box schemes in Central England and Southern France. *Appetite*, 53(2), 183-188.
- CAAAQ. (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*. Québec: Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. 272
- Caillavet, F., Darmon, N., Lhuissier, A., & Régnier, F. (2005). L'alimentation des populations défavorisées en France: synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel. *Travaux de l'Observatoire*, 2006, 279-322.
- Caines, R., & Harvest, J. (2004). *The WIC Farmers' Market Nutrition Program in Allegheny County: Barriers to Participation and Recommendations for a Stronger Future*. Pittsburg: Just Harvest: A Center for Action Against Hunger. 27
- Cantin, S., Guillemette, K., & Allard, I. (2014). *Portrait de la relève agricole au Québec*. Québec: MAPAQ.
- Capt, D., & Dussol, A.-M. (2004). Exploitations diversifiées: un contenu en emploi plus élevé. *Transformation*, 43, 11-18.
- Capt, D., & Wawresky, P. (2011). *Vers un développement des circuits courts dans le domaine alimentaire en France. Importance, localisation et caractéristiques des producteurs*. Papier présenté à 5èmes Journées de recherches en sciences sociales INRA-SFER-CIRAD, Dijon.
- Carlsson-Kanyama, A., Ekström, M. P., & Shanahan, H. (2003). Food and life cycle energy inputs: consequences of diet and ways to increase efficiency. *Ecological economics*, 44(2), 293-307.
- Carrincazeaux, C., Lung, Y., & Vicente, J. (2008). The Scientific Trajectory of the French School of Proximity: Interaction- and Institution-based Approaches to Regional Innovation Systems. *European Planning Studies*, 16(5), 617-628. doi: 10.1080/09654310802049117
- Chaffotte, L., & Chiffolleau, Y. (2007). Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie. *Les Cahiers de l'Observatoire CROC*(1).
- Chiffolleau, Y. (2008). Les circuits courts de commercialisation en agriculture: diversité et enjeux pour le développement durable. Dans G. Marechal (Éd.), *Les circuits courts alimentaires : Bien manger dans les territoires* (pp. 21-30). Dijon: Educagri.
- Chiffolleau, Y. (2013). Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture. *Économie rurale*(6), 88-101.
- Chiffolleau, Y., Gauche, A., & Ollivier, D. (2013). *Impacts sociaux des circuits courts alimentaires sur les exploitations agricoles*. France: CASDAR - RCC. 23
- Chiffolleau, Y., & Ollagnon, M. (2008). Diversité des producteurs en circuits courts. Typologie des maraîchers de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. *Cahiers de l'Observatoire CROC/Coxinel*(8), 23 p.

- Chiffolleau, Y., & Prevost, B. (2013). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois*(3), 7-20.
- Claveau, J. (2014). *Étude sur les marchés virtuels*. Québec: MAPAQ.
- Cohen, J., Gearhart, S., & Garland, E. (2012). Community supported agriculture: a commitment to a healthier diet. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 7(1), 20-37.
- Colasanti, K. J., Conner, D. S., & Smalley, S. B. (2010). Understanding barriers to farmers' market patronage in Michigan: perspectives from marginalized populations. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 5(3), 316-338.
- Coley, D., Howard, M., & Winter, M. (2009). Local food, food miles and carbon emissions: A comparison of farm shop and mass distribution approaches. *Food Policy*, 34(2), 150-155.
- Colombani-Lachapelle, G., & Pouliot, K. (2012). *État de situation sur les circuits courts*. Communication présentée à Colloque national sur les circuits courts, Drummondville.
- Conner, D., King, B., Kolodinsky, J., Roche, E., Koliba, C., & Trubek, A. (2012). You can know your school and feed it too: Vermont farmers' motivations and distribution practices in direct sales to school food services. *Agriculture and Human Values*, 29(3), 321-332.
- Cooley, J. P., & Lass, D. A. (1998). Consumer benefits from community supported agriculture membership. *Review of Agricultural Economics*, 20(1), 227-237.
- Corade, N., & Del'homme, B. (2013). *La durabilité territoriale des circuits de proximité : conception et test d'un outil d'évaluation*. Papier présenté à Colloque de la Société Française d'Économie Rurale. Les circuits courts de proximité. Renouer les liens entre les territoires et la consommation alimentaire, Paris.
- CPTAQ. (2014). *Rapport annuel de gestion de la Commission de protection du territoire agricole du Québec 2013-2014*. Québec: Gouvernement du Québec. 60
- Darly, S. (2011). La relocalisation des circuits d'approvisionnement de la restauration collective entre politique régionale et réseaux d'acteurs : le cas de l'action des Chambres d'agriculture et des PNR en Île-de-France. Dans J.-B. Traversac (Éd.), *Les circuits courts, contribution au développement régional* (pp. 167-186). Dijon: Educagri.
- Darrot, C., & Durand, G. (2010). Référentiel central des circuits courts de proximité : mise en évidence et statut pour l'action. Dans J.-B. Traversac (Éd.), *Les circuits courts, contribution au développement régional* (pp. 195-209). Dijon: Educagri.
- Davis, J., & Sonesson, U. (2008). Life cycle assessment of integrated food chains—a Swedish case study of two chicken meals. *The International Journal of Life Cycle Assessment*, 13(7), 574-584.
- Décary-Gilardeau, F. (2012). *Mangez frais, mangez près. Oui, mais à quel prix?* Montréal: Équiterre. 85 p.
- Dedieu, B., Laurent, C., & Mundler, P. (1999). Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes. *Économie rurale*, 253(1), 28-35.

- Deverre, C., & Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale*(3), 57-73.
- Dorion, F. (2013). *Banque de terres. Des paysages aux paysans*. Communication présentée à 2e Forum métropolitain sur la mise en valeur de la zone et des activités agricoles, Montréal.
- Dowler, E., Caraher, M., Michaels, S., Diamond, N., Delow, E., Couzens, C., & Woodland, A. (2004). The value and potential of local food initiatives in the West Midlands Region. *May. A report prepared for Advantage West Midlands by the University of Warwick City University, London and F, 3*.
- Dufour, A., Hérault-Fournier, C., Lanciano, É., & Pennec, N. (2010). L'herbe est-elle plus verte dans le panier ? Satisfaction au travail et intégration professionnelle de maraîchers qui commercialisent sous forme de paniers. Dans J.-B. Traversac (Éd.), *Circuits courts. Contribution au développement régional* (pp. 71-85). Dijon: Educagri.
- DuPuis, E. M., & Goodman, D. (2005). Should we go "home" to eat?: toward a reflexive politics of localism. *Journal of Rural Studies, 21*(3), 359-371.
- Duram, L., & Oberholtzer, L. (2010). A geographic approach to place and natural resource use in local food systems. *Renewable Agriculture and Food Systems, 25*(02), 99-108.
- Edwards-Jones, G., Milà i Canals, L., Hounsome, N., Truninger, M., Koerber, G., Hounsome, B., Cross, P., York, E. H., Hospido, A., & Plassmann, K. (2008). Testing the assertion that 'local food is best': the challenges of an evidence-based approach. *Trends in Food Science & Technology, 19*(5), 265-274.
- Équiterre. (2007). *Le marché de l'ASC au Québec*. Retrieved from <http://www.equiterre.org/publication/le-marche-de-l%E2%80%99asc-au-quebec-2007>
- Evans, A. E., Jennings, R., Smiley, A. W., Medina, J. L., Sharma, S. V., Rutledge, R., Stigler, M. H., & Hoelscher, D. M. (2012). Introduction of farm stands in low-income communities increases fruit and vegetable among community residents. *Health & Place, 18*(5), 1137-1143.
- Fahrig, L., Girard, J., Duro, D., Pasher, J., Smith, A., Javorek, S., King, D., Lindsay, K. F., Mitchell, S., & Tischendorf, L. (2015). Farmlands with smaller crop fields have higher within-field biodiversity. *Agriculture, Ecosystems & Environment, 200*, 219-234.
- Faucher, A. (2014). *Initier une gouvernance alimentaire territoriale. Guide à l'intention des collectivités*. (Mémoire de fin d'Études), ISAM-IPAD. 101 p.
- Feenstra, G. W., Lewis, C. C., Hinrichs, C. C., Gillespie, G. W., & Hilchey, D. (2003). Entrepreneurial outcomes and enterprise size in US retail farmers' markets. *American Journal of Alternative Agriculture, 18*(01), 46-55.
- Fieldhouse, P. (1996). Community shared agriculture. *Agriculture and Human Values, 13*(3), 43-47.

- Flaccavento, A. (2011). *Is Local Food Affordable for Ordinary Folks? A Comparison of Farmers Markets and Supermarkets in Nineteen Communities in the Southeast*. Abingdon: SCALE. 4
- Forbes, C. B., & Harmon, A. H. (2008). Buying into community supported agriculture: strategies for overcoming income barriers. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 2(2-3), 65-79.
- Gale, F. (1997). Direct farm marketing as a rural development tool. *Rural development perspectives, Washington, DC: 1984 (USA)*.
- Galt, R. E. (2013). The Moral Economy Is a Double-edged Sword: Explaining Farmers' Earnings and Self-exploitation in Community-Supported Agriculture. *Economic Geography*, 89(4), 341-365.
- Garcia-Ramon, M. D., Canoves, G., & Valdovinos, N. (1995). Farm tourism, gender and the environment in Spain. *Annals of Tourism Research*, 22(2), 267-282.
- Gauthier, N. (2013). *Alternatives agroalimentaires et circuits courts: les impacts du marché de solidarité régionale de l'Estrie sur les producteurs agricoles*. (Mémoire de maîtrise), Université du Québec à Montréal, Montréal. 153 p.
- Gilg, A. W., & Battershill, M. (2000). To what extent can direct selling of farm produce offer a more environmentally friendly type of farming? Some evidence from France. *Journal of Environmental Management*, 60(3), 195-214.
- Giraud, C. (2004). Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme. *Cahiers du genre*(2), 71-91.
- Giraud, C., & Rémy, J. (2013). Division conjugale du travail et légitimité professionnelle. *Travail, genre et sociétés*, 30(2), 155-172.
- Goland, C., & Bauer, S. (2004). When the apple falls close to the tree: Local food systems and the preservation of diversity. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 19(04), 228-236.
- Goodman, D. (2004). Rural Europe redux? Reflections on alternative agro-food networks and paradigm change. *Sociologia ruralis*, 44(1), 3-16.
- Goodman, D., & Watts, M. (1997). *Globalising food : agrarian questions and global restructuring*. London: Routledge. xv, 383 p p.
- Govindasamy, R., Hossain, F., & Adelaja, A. (1999). Income of farmers who use direct marketing. *Agricultural and Resource Economics Review*, 28, 76-83.
- Green, G. P. (1985). Large-Scale Farming and the Quality of Life in Rural Communities: Further. *Rural Sociology*, 50(2), 262-214.
- Guimond, L., & Simard, M. (2008). *Nouvelles populations dans le Québec rural: le cas de la municipalité régionale de comté (MRC) de Brome-Missisquoi* : INRS Centre, Urbanisation, Culture, Société. p.

- Hardesty, S. D., & Leff, P. (2010). Determining marketing costs and returns in alternative marketing channels. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 25(01), 24-34.
- Hendrickson, M. K., & Heffernan, W. D. (2002). Opening spaces through relocalization: locating potential resistance in the weaknesses of the global food system. *Sociologia ruralis*, 42(4), 347-369.
- Henneberry, S. R., Whitacre, B., & Agustini, H. N. (2009). An Evaluation of the Economic Impacts of Oklahoma Farmers Markets. *Journal of Food Distribution Research*, 40(3), 64-78.
- Herry, H. (2013). *Le secteur de l'abattage au Québec*. Québec: MAPAQ. Repéré à <http://www.agrireseau.qc.ca/bovinsboucherie/documents/abattoirs%20v.2013-2.pdf>, p.
- Hinrichs, C., & Kremer, K. S. (2002). Social inclusion in a Midwest local food system project. *Journal of Poverty*, 6(1), 65-90.
- Hinrichs, C. C. (2000). Embeddedness and local food systems: notes on two types of direct agricultural market. *Journal of Rural Studies*, 16(3), 295-303.
- Hole, D., Perkins, A., Wilson, J., Alexander, I., Grice, P., & Evans, A. D. (2005). Does organic farming benefit biodiversity? *Biological conservation*, 122(1), 113-130.
- Holloway, L., Cox, R., Venn, L., Kneafsey, M., Dowler, E., & Tuomainen, H. (2006). Managing sustainable farmed landscape through 'alternative' food networks: a case study from Italy. *The geographical journal*, 172(3), 219-229.
- Hoppe, R. A., & MacDonald, J. M. (2013). Updating the ERS farm typology. *USDA-ERS Economic Information Bulletin*(110).
- Hughes, D. W., Brown, C., Miller, S., & McConnell, T. (2008). Evaluating the Economic Impact of Farmers' Markets Using an Opportunity Cost Framework. *Journal of Agricultural and Applied Economics*, 40(1), 253.
- Ilbery, B., & Maye, D. (2005a). Alternative (shorter) food supply chains and specialist livestock products in the Scottish-English borders. *Environment and planning A*, 37(5), 823-844.
- Ilbery, B., & Maye, D. (2005b). Food supply chains and sustainability: evidence from specialist food producers in the Scottish/English borders. *Land Use Policy*, 22(4), 331-344.
- Jarosz, L. (2008). The city in the country: Growing alternative food networks in Metropolitan areas. *Journal of Rural Studies*, 24(3), 231-244.
- Jarosz, L. (2011). Nourishing women: toward a feminist political ecology of community supported agriculture in the United States. *Gender, Place & Culture*, 18(3), 307-326.
- Jungbluth, N., & Demmeler, M. (2005). Letter to the editor 'The Ecology of Scale: Assessment of Regional Turnover and Comparison with Global Food' by Elmar Schlich and Ulla Fleissner (3 pp). *The International Journal of Life Cycle Assessment*, 10(3), 168-170.

- Kezis, A., Gwebu, T., Peavey, S., & Cheng, H.-T. (1998). A study of consumers at a small farmers' market in Maine: Results from a 1995 survey. *Journal of Food Distribution Research*, 29, 91-99.
- Kneafsey, M., Venn, L., Schmutz, U., Balázs, B., Trenchard, L., Eyden-Wood, T., Bos, E., Sutton, G., & Blackett, M. (2013). *Short Food Supply Chains and Local Food Systems in the EU. A State of Play of their Socio-Economic Characteristics*. Luxembourg: European Commission. 154 p.
- Knickel, K., & Renting, H. (2000). Methodological and conceptual issues in the study of multifunctionality and rural development. *Sociologia ruralis*, 40(4), 512-528.
- Kobayashi, M., Tyson, L., & Abi-Nader, J. (2010). The activities and impacts of community food projects 2005–2009. *Report from The Community Food Project Competitive Grants Program*, 1-28.
- La Trobe, H. (2002). *Local food, future directions*. London: Friends of the Earth. 69 p.
- La Trobe, H. L., & Acott, T. G. (2000). Localising the global food system. *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, 7(4), 309-320.
- Lafleur, G., & Allard, M.-A. (2006). Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec. *Rapport final présenté à La Coop fédérée*, 80 p.
- Larsen, K., & Gilliland, J. (2009). A farmers' market in a food desert: Evaluating impacts on the price and availability of healthy food. *Health & Place*, 15(4), 1158-1162.
- Le Velly, R., & Bréchet, J.-P. (2011). Le marché comme rencontre d'activités de régulation: initiatives et innovations dans l'approvisionnement bio et local de la restauration collective. *Sociologie du travail*, 53(4), 478-492.
- Lefèvre, P., Poirier, D., Vinet, P., & Darou, J. (2011). *Inventaire de la sensibilité des paysages forestiers et agroforestiers de la MRC Brome-Missisquoi*. Sutton: Groupe de réflexion et d'action sur le paysage et le patrimoine. 130
- Lemay, J.-F. (2012). *Mangez frais, mangez près. Quels circuits courts pour quels producteurs maraîchers?* Montréal: Équiterre. 105 p.
- LeRoux, M. N., Schmit, T. M., Roth, M., & Streeter, D. H. (2010). Evaluating marketing channel options for small-scale fruit and vegetable producers. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 25(01), 16-23.
- Lev, L., Brewer, L., & Stephenson, G. (2003). *How Do Farmers' Markets Affect Neighboring Businesses*. *Oregon Small Farms Technical Report* (Vol. 16). Corvallis: Oregon State University.
- Lyson, T. A. (2004). *Civic agriculture : reconnecting farm, food, and community*. Medford, Mass: Tufts University Press. 136 p.
- Macias, T. (2008). Working Toward a Just, Equitable, and Local Food System: The Social Impact of Community-Based Agriculture\*. *Social science quarterly*, 89(5), 1086-1101.

- MAMROT. (2015). *Décret de population pour 2015 - Municipalités locales, arrondissements, villages nordiques et territoires non organisés*. Québec, p.
- MAPAQ. (2010a). *Portrait agroalimentaire MRC de Lotbinière*. Sainte-Marie: Direction régionale de la Chaudière-Appalaches. 4
- MAPAQ. (2010b). *Profil 2010 de l'industrie agricole -MRC Lac-Saint-Jean-Est*. Alma: Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. 5
- MAPAQ. (2013). *Programme Proximité*. Québec: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. 10 p.
- MAPAQ. (2014). Portrait agroalimentaire de la MRC de Brome-Missisquoi. Récupéré, sur <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/lamonteregie/MRCBromeMissisquoi/Pages/mrcbromemissisquoi.aspx>
- MAPAQ. (s.d.). *Programme « Diversification et commercialisation en circuit court en région »*. Volet 2 – *Appui aux initiatives individuelles de diversification des entreprises*. Québec: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Repéré à <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/developpementregional/Pages/Diversificationcommercialisation.aspx>, 12 p.
- Maréchal, G. (2008). *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*. Dijon: Educagri. 213 p p.
- Maréchal, G., & Spanu, A. (2010). Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 59, 33-46.
- Mariola, M. J. (2008). The local industrial complex? Questioning the link between local foods and energy use. *Agriculture and Human Values*, 25(2), 193-196.
- Marsden, T., Banks, J., & Bristow, G. (2000). Food supply chain approaches: exploring their role in rural development. *Sociologia ruralis*, 40(4), 424-438.
- Marshall, A. (1906). *Principes d'économie politique* (F. Sauvaire-Jourdan & S. Bouyssy, Trans.). Paris: Gordon & Breach (1971). 661 p.
- Martinez, S., Hand, M., Da Pra, M., Pollack, S., Ralston, K., Smith, T., Vogel, S., Clark, S., Lohr, L., Low, S., & Newman, C. (2010). *Local Food Systems: Concepts, Impacts, and Issues*. Washington: U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service. 80 p.
- Maye, D., Holloway, L., & Kneafsey, M. (2007). *Alternative food geographies : representation and practice*. Amsterdam: Elsevier. xv, 358 p p.
- McGuirt, J. T., Jilcott, S. B., Liu, H., & Ammerman, A. S. (2011). Produce price savings for consumers at farmers' markets compared to supermarkets in North Carolina. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 6(1), 86-98.



- Meisterling, K., Samaras, C., & Schweizer, V. (2009). Decisions to reduce greenhouse gases from agriculture and product transport: LCA case study of organic and conventional wheat. *Journal of Cleaner Production*, 17(2), 222-230.
- Mila i Canals, L., Cowell, S. J., Sim, S., & Basson, L. (2007). Comparing domestic versus imported apples: a focus on energy use. *Environmental Science and Pollution Research-International*, 14(5), 338-344.
- Mondelaers, K., Aertsens, J., & Van Huylenbroeck, G. (2009). A meta-analysis of the differences in environmental impacts between organic and conventional farming. *British Food Journal*, 111(10), 1098-1119.
- Morris, C., & Kirwan, J. (2011). Exploring the ecological dimensions of producer strategies in alternative food networks in the UK. *Sociologia ruralis*, 51(4), 349-369.
- MRC de Brome-Missisquoi. (2010). *Plan de développement de la zone agricole (PDZA)* 694
- MRC de Lotbinière. (2014). *Planification stratégique 2014/2018 de la MRC de Lotbinière*. : , p.
- MRC Lac-Saint-Jean-Est. (2007). *Plan de développement agroalimentaire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est* 105
- MRC Lac-Saint-Jean-Est. (2015). Données socio-économiques. Récupéré, sur [http://www.mrclacsaintjeanest.qc.ca/donnees\\_socio\\_economiques](http://www.mrclacsaintjeanest.qc.ca/donnees_socio_economiques)
- MRC Lotbinière. (2007). *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois* 14
- MTES. (2011). *Programme National Nutrition Santé 2011-2015*. Paris, 63 p.
- Muchnik, J., Requier-Desjardins, D., Sautier, D., & Touzard, J. M. (2007). Systèmes agroalimentaires localisées. *Economies et Sociétés AG*, 29, 1465-1484.
- Muller, P. (1984). Autonomies paysannes. Dans P. Muller & J. Le Monnier (Éds.), *Les Agricultures différentes* (pp. 12-65). Grenoble: Peuple et culture de l'Isère.
- Muller, P., Gerbaux, F., & Faure, A. (1989). *Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*. Grenoble: Université des sciences sociales de Grenoble. 189 p.
- Mundler, P. (2007). Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité. *Ruralia*, 20(1), 185-215.
- Mundler, P. (2011). Viabilité et pérennité des " petites fermes ". Enseignements tirés de deux projets de recherche. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 61, 57-68.
- Mundler, P. (2013). Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP? Une analyse des prix dans sept AMAP de la Région Rhône-Alpes. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*(336), 3-19.
- Mundler, P., & Bellon, S. (2011). Les Systèmes participatifs de garantie: une alternative à la certification par organismes tiers? *Pour*, 212(5), 57-65.



- Mundler, P., & Criner, G. (2015 [sous presse]). Food System - Food Miles. Dans B. Caballero, P. Finglas & F. Toldra (Éds.), *Encyclopedia of Food and Health*. : Elsevier.
- Mundler, P., Ferreo, J.-M., Jan, A., & Thomas, R. (2008). *Petites exploitations diversifiées en circuits courts. Soutenabilité sociale et économique*. Lyon: ISARA-Lyon. 28 p.
- Mundler, P., & Ruiz, J. (2015). *Analyse des enjeux de la multifonctionnalité de l'agriculture québécoise dans les contextes d'agriculture dynamique et périurbaine*. Québec et Trois-Rivières: Université Laval et Université du Québec à Trois-Rivières. 112
- Mundler, P., & Rumpus, L. (2011). *Circuits courts et de proximité*. Papier présenté à ADEME, Lyon.
- Mundler, P., & Rumpus, L. (2012). The energy efficiency of local food systems: A comparison between different modes of distribution. *Food Policy*, 37(6), 609-615.
- O'Hara, J., & Pirog, R. (2013). Economic impacts of local food systems: Future research priorities. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 3(4), 35-42.
- Oberholtzer, L., & Grow, S. (2003). *Producer-Only Farmers' Markets in the Mid-Atlantic Region*. Arlington VA : Henry A. Wallace Center for Agricultural and Environmental Policy at Winrock International. 32 p.
- Otto, D., & Varner, T. (2005). Consumers, Vendors, and the Economic Importance of Iowa Farmers' Markets: An Economic Impact Survey Analysis. *Ames, IA: Leopold Center for Sustainable Agriculture, Iowa State University*.
- Parker, G. (2005). Sustainable food? Teikei, Co-operatives and food citizenship in Japan and the UK. *Working Paper in Real Estate and Planning*, 11(5).
- Pascucci, S., Cicatiello, C., Franco, S., Pancino, B., & Marino, D. (2011). Back to the future? Understanding change in food habits of farmers' market customers. *International Food and Agribusiness Management Review*, 14(4).
- Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité : les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris: Presses universitaires de France. xii, 437 p.
- Pearson, D., Henryks, J., Trott, A., Jones, P., Parker, G., Dumaresq, D., & Dyball, R. (2011). Local food: understanding consumer motivations in innovative retail formats. *British Food Journal*, 113(7), 886-899.
- Pecqueur, B. (1989). *Le développement local : mode ou modèle ?* Paris: Éditions Syros Alternatives. 120 p.
- Perez, J. (2004). Community Supported Agriculture on the central coast: the CSA grower experience. *Center for Agroecology & Sustainable Food Systems*.
- Perrin, C., & Soulard, C.-T. (2014). Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture. Le cas de Perpignan. *Géocarrefour*, 89(1), 125-134.

- Petit, C., Bressoud, F., & Aubry, C. (2010). *The effects of transition towards short supply chains on liveability of farming systems: initial findings and further research needs*. Communication présentée à IFSA Oth European symposium, Vienna, Austria, July.
- Pimentel, D., Williamson, S., Alexander, C. E., Gonzalez-Pagan, O., Kontak, C., & Mulkey, S. E. (2008). Reducing energy inputs in the US food system. *Human Ecology*, 36(4), 459-471.
- Pirog, R., Pelt, T., Enshayan, K., & Cook, E. (2001). *Food, fuel, and Freeways: An Iowa perspective on how far food travels, fuel usage, and greenhouse gas emissions*. Ames, Iowa: Leopold Center for Sustainable Agriculture.
- Ponchelet, D., & Mundler, P. (1999). Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs. *Économie rurale*, 253(1), 21-27.
- Pothukuchi, K., & Kaufman, J. L. (1999). Placing the food system on the urban agenda: The role of municipal institutions in food systems planning. *Agriculture and Human Values*, 16(2), 213-224.
- Praly, C. (2010). *Nouvelles formes de valorisation territoriale en agriculture, le cas de l'arboriculture de la Moyenne Vallée du Rhône*. (Thèse de doctorat), Université Lumière-Lyon II, Lyon. p.
- Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C., Saleilles, S., & Miehé, A. (2012). Repenser l'échelle d'approvisionnement des cantines. Dans A. H. Pringent-Simonin & C. Hérault-Fournier (Éds.), *Au plus près de l'assiette : pérenniser les circuits courts alimentaires* (pp. 169-186). Versailles et Dijon: Quae et Educagri.
- Pretty, J. (2001). Some benefits and drawbacks of local food systems. *Briefing Note for TVU/Sustain AgriFood Network*, 1.
- Pretty, J. N., Ball, A. S., Lang, T., & Morison, J. I. (2005). Farm costs and food miles: An assessment of the full cost of the UK weekly food basket. *Food Policy*, 30(1), 1-19.
- Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. Québec: Presses de l'Université du Québec. xxxii, 263 p.
- Quandt, S. A., Dupuis, J., Fish, C., & D'Agostino Jr, R. B. (2013). Feasibility of Using a Community-Supported Agriculture Program to Improve Fruit and Vegetable Inventories and Consumption in an Underresourced Urban Community. *Preventing chronic disease*, 10.
- Redlingshöfer, B. (2006). Vers une alimentation durable? Ce qu'enseigne la littérature scientifique. *Courrier de l'environnement de l'INRA*(53), 83-102.
- Redlingshöfer, B. (2012). *Comment analyser les circuits courts de proximité du point de vue de leur durabilité ? Premiers éléments de réponses*. Papier présenté à 14èmes Journées Sciences du Muscle et Technologies des Viandes, Caen.
- Renting, H., Marsden, T. K., & Banks, J. (2003). Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development. *Environment and planning A*, 35(3), 393-412.

- Richard, F., Chevallier, M., Dellier, J., & Lagarde, V. (2014). Circuits courts agroalimentaires de proximité en Limousin: performance économique et processus de gentrification rurale. *Norois*, 230(1), 21-39.
- Rizet, C., Browne, M., Léonardi, J., Allen, J., Piotrowska, M., Cornélis, E., & Descamps, J. (2008). Chaînes logistiques et consommation d'énergie: cas des meubles et des fruits et légumes.
- Roy, P., Nei, D., Orikasa, T., Xu, Q., Okadome, H., Nakamura, N., & Shiina, T. (2009). A review of life cycle assessment (LCA) on some food products. *Journal of food engineering*, 90(1), 1-10.
- Ruiz, J., & Domon, G. (2014). *Agriculture et paysage : aménager autrement les territoires ruraux*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. 338 p.
- Sacks, J. (2002). *The Money Trail: Measuring your impact on the local economy using LM3*. London: New Economics Foundation London. 118 p.
- Sage, C. (2003). Social embeddedness and relations of regard: alternative 'good food' networks in south-west Ireland. *Journal of Rural Studies*, 19(1), 47-60.
- Sage, J. L., McCracken, V. A., & Sage, R. A. (2013). Bridging the Gap: Do Farmers' Markets Help Alleviate Impacts of Food Deserts? *American Journal of Agricultural Economics*, 95(5), 1273-1279.
- Saltmarsh, J., Meldrum, J., & Longhurst, N. (2011). The impact of community supported agriculture. *Bristol: Soil Association*.
- Saunders, C., Barber, A., & Taylor, G. (2006). *Food miles-comparative energy/emissions performance of New Zealand's agriculture industry* (Vol. 285): Lincoln University. Agribusiness and Economics Research Unit. 105 p.
- Schafft, K., Hinrichs, C. C., & Bloom, J. D. (2010). Pennsylvania farm-to-school programs and the articulation of local context. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 5(1), 23-40.
- Scheffer, S. (2011). La dimension touristique des marchés, une forme particulière de renouveau. Dans J.-B. Traversac (Éd.), *Les circuits courts, contribution au développement régional* (pp. 129-152). Dijon: Educagri.
- Schlich, E., Biegler, I., Hardtert, B., Luz, M., Schröder, S., Schroeber, J., & Winnebeck, S. (2006). La consommation d'énergie finale de différents produits alimentaires: un essai de comparaison. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 53, 111-120.
- Schlich, E., & Fleissner, U. (2005). The Ecology of Scale: Assessment of Regional Energy Turnover and Comparison with Global Food (5 pp). *The International Journal of Life Cycle Assessment*, 10(3), 219-223.
- Schönhart, M., Penker, M., & Schmid, E. (2009). Sustainable local food production and consumption: challenges for implementation and research. *Outlook on agriculture*, 38(2), 175-182.

- Selfa, T., & Qazi, J. (2005). Place, taste, or face-to-face? Understanding producer–consumer networks in “local” food systems in Washington State. *Agriculture and Human Values*, 22(4), 451-464.
- Sharp, J. S., & Smith, M. B. (2003). Social capital and farming at the rural–urban interface: the importance of nonfarmer and farmer relations. *Agricultural systems*, 76(3), 913-927.
- Sim, S., Barry, M., Clift, R., & Cowell, S. J. (2007). The relative importance of transport in determining an appropriate sustainability strategy for food sourcing. *The International Journal of Life Cycle Assessment*, 12(6), 422-431.
- Simard, M., & Guimond, L. (2012). Que penser de l’embourgeoisement rural au Québec? Visions différenciées d’acteurs locaux. *Recherches sociographiques*, 53(3), 527-553.
- Smith, A. (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* Paris: Flammarion (réédition, 1991). 2 tomes, 531 p. et 637 p.
- Smith, A., Watkiss, P., Tweddle, G., McKinnon, A., Browne, M., Hunt, A., Treleven, C., Nash, C., & Cross, S. (2005). The validity of food miles as an indicator of sustainable development-final report. *REPORT ED50254*.
- Sonnino, R., & Marsden, T. (2006). Beyond the divide: rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of economic geography*, 6(2), 181-199.
- Statistique Canada. (2013). Lac-Saint-Jean-Est, MRC, Québec (Code 2493) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Swenson, D. A. (2009). *Investigating the potential economic impacts of local foods for Southeast Iowa*. Iowa: Leopold Center for Sustainable Agriculture, Iowa State University
- Tegtmeier, E., & Duffy, M. (2005). *Community supported agriculture (CSA) in the Midwest United States: A regional characterization*
- Torre, A., & Beuret, J.-E. (2012). *Proximités territoriales : construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations*. Paris: Economica-Anthropos. 105 p.
- Torre, A., & Rallet, A. (2004). Proximité et localisation. *Économie rurale*(280), 25-41.
- Trauger, A., Sachs, C., Barbercheck, M., Brasier, K., & Kiernan, N. E. (2010). “Our market is our community”: women farmers and civic agriculture in Pennsylvania, USA. *Agriculture and Human Values*, 27(1), 43-55.
- Uematsu, H., & Mishra, A. K. (2011). Use of Direct Marketing Strategies by Farmers and Their Impact on Farm Business Income. *Agricultural and Resource Economics Review*, 40(1), 1.
- Vachon, B., & Jean, B. (1991). Le développement rural et le modèle agricole productiviste. Dans B. Vachon (Éd.), *Le Québec rural dans tous ses états* (pp. 311 p). Montréal: Boréal.

- Vallianatos, M., Gottlieb, R., & Haase, M. A. (2004). Farm-to-school strategies for urban health, combating sprawl, and establishing a community food systems approach. *Journal of Planning Education and Research*, 23(4), 414-423.
- Van Der Ploeg, J. D., & Renting, H. (2000). Impact and potential: a comparative review of European rural development practices. *Sociologia ruralis*, 40(4), 529-543.
- Van Der Ploeg, J. D., & Renting, H. (2004). Behind the 'redux': a rejoinder to David Goodman. *Sociologia ruralis*, 44(2), 234-242.
- Van Hauwermeiren, A., Coene, H., Engelen, G., & Mathijs, E. (2007). Energy lifecycle inputs in food systems: a comparison of local versus mainstream cases. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 9(1), 31-51.
- Venn, L., Kneafsey, M., Holloway, L., Cox, R., Dowler, E., & Tuomainen, H. (2006). Researching European 'alternative' food networks: some methodological considerations. *Area*, 38(3), 248-258.
- Vogt, R. A., & Kaiser, L. L. (2008). Still a time to act: A review of institutional marketing of regionally-grown food. *Agriculture and Human Values*, 25(2), 241-255.
- Voulligny, É., Domon, G., & Ruiz, J. (2009). An assessment of ordinary landscapes by an expert and by its residents: Landscape values in areas of intensive agricultural use. *Land Use Policy*, 26(4), 890-900.
- Wallgren, C. (2006). Local or global food markets: A comparison of energy use for transport. *Local Environment*, 11(02), 233-251.
- Wells, B. L., & Gradwell, S. (2001). Gender and resource management: Community supported agriculture as caring-practice. *Agriculture and Human Values*, 18(1), 107-119.
- Wheeler, A. L., & Chapman-Novakofski, K. (2014). Farmers' Markets: Costs Compared With Supermarkets, Use Among WIC Clients, and Relationship to Fruit and Vegetable Intake and Related Psychosocial Variables. *Journal of nutrition education and behavior*, 46(3), S65-S70.
- Winter, M. (2003). Embeddedness, the new food economy and defensive localism. *Journal of Rural Studies*, 19(1), 23-32.
- Wiskerke, J. S. (2009). On places lost and places regained: Reflections on the alternative food geography and sustainable regional development. *International planning studies*, 14(4), 369-387.

# ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX INTERVENANTS LOCAUX

## 1. Description du territoire

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre les principales caractéristiques socioéconomiques du territoire.</li><li>✓ Comprendre le rôle de l'agriculture sur le territoire.</li><li>✓ Connaître les images, valeurs qui sont associées au territoire.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Densité de population, revenus, contrastes ville-campagne, dévitalisation/revitalisation, etc.</li><li>- Zone agricole, activités agricoles principales, dynamisme du secteur, occupation du territoire, etc.</li><li>- Image agricole de la région, labels, identifiant régional, etc.</li></ul>

## 2. Description des circuits de proximité sur le territoire

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre l'évolution des circuits de proximité sur le territoire.</li><li>✓ Repérer les différentes initiatives en circuits de proximité dans la région</li><li>✓ Connaître les principaux acteurs impliqués dans le développement de ces circuits.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Kiosques à la ferme, ASC, marché virtuel, marché public, agrotourisme, route touristique, etc.</li><li>- Évolution : historique des circuits de proximité, initiatives nouvelles/anciennes, agriculteurs pionniers?, croissance ou stabilité, part dans l'offre alimentaire locale, etc.</li><li>- Acteurs : producteurs-leaders, élus, intervenants, etc.</li></ul>

## 3. Freins et conditions de succès au développement des circuits de proximité

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Repérer les éléments favorables au développement des circuits de proximité.</li><li>✓ Repérer les freins au développement des circuits de proximité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Aide financière, appui technique</li><li>- Soutien de la population</li><li>- Concertation des acteurs</li><li>- Forte/faible demande</li><li>- Relève</li><li>- Offre abondante/limitée, concurrence/collaboration, etc.</li><li>-</li></ul>

#### 4. Impact des circuits de proximité sur le territoire : le développement local

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre l'impact des circuits de proximité sur l'occupation du territoire.</li><li>✓ Comprendre l'impact des circuits de proximité sur l'économie locale.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Installation, relève, petites fermes, valorisation du terroir, incubateur d'entreprises, etc.</li><li>- Impact sur les commerces de proximité, sur la viabilité des entreprises agricoles.</li></ul>

#### 5. Impact des circuits de proximité sur le territoire : bien-être de la communauté

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre l'impact des circuits de proximité sur la sécurité alimentaire et la santé.</li><li>✓ Comprendre l'impact des circuits de proximité sur la cohésion locale.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Consommateur type, projet en sécurité alimentaire, accessibilité, projet d'éducation concernant l'alimentation, etc.</li><li>- Implication citoyenne, qualité de vie, cohabitation harmonieuse, lieux de socialisation, etc.</li></ul>

#### 6. Gouvernance alimentaire

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Connaître les relations développées entre les organisations communautaires et les producteurs locaux.</li><li>✓ Repérer les programmes de soutien offerts.</li><li>✓ Comprendre l'impact de ces programmes de soutien sur les producteurs et sur la communauté.</li><li>✓ Repérer l'apparition de nouveaux acteurs dans le secteur agroalimentaire.</li><li>✓ Repérer les nouvelles synergies développées entre les acteurs par les circuits de proximité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rôle : rencontre ponctuelle, accompagnement, bailleur de fonds, concertation, etc.</li><li>- Programmes de soutien, impacts</li><li>- Émergence de nouveaux acteurs : OSBL, org. de producteurs, consommateurs, citoyens, organe politique, etc.</li><li>- Nouvelles initiatives de concertation</li><li>- Nouveaux liens/collaborations entre acteurs du territoire.</li></ul>

# ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX PRODUCTEURS AGRICOLES

## 1. Caractéristiques de l'exploitation

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaître le(s) type(s) de production et de circuits empruntés.</li> <li>✓ Comprendre comment les différentes productions et mises en marché s'articulent dans le système d'exploitation.</li> <li>✓ Connaître les principales caractéristiques de l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élevage, cultures, etc.</li> <li>- Circuits de proximité, circuits longs (CL).               <ul style="list-style-type: none"> <li>o ASC (nombre de paniers? Où?)</li> <li>o Détaillants (qui? Où?)</li> <li>o Kiosque à la ferme (quand?)</li> <li>o Marché public (où? Quand?)</li> <li>o Marché virtuel (où? Quand?)</li> </ul> </li> <li>- Quels produits dans quels circuits. Pourquoi?</li> <li>- Transformation à la ferme? Conditionnement?</li> <li>- Taille, chiffre d'affaires, nombre d'employés (permanent vs. saisonnier)</li> </ul>

## 2. Parcours et rôle de(s) l'exploitant(s)

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaître le parcours de(s) l'exploitant(s) : d'où il vient, pourquoi a-t-il choisi de s'installer en agriculture.</li> <li>✓ Connaître qui sont les exploitants agricoles.</li> <li>✓ Repérer les rôles et responsabilités des exploitants au sein de l'exploitation.</li> <li>✓ Connaître leur situation par rapport à la relève sur la ferme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transfert familial, non familial, nouvelle installation</li> <li>- Parcours de l'exploitant : formation, profession antérieure, motivations à l'établissement.</li> <li>- Nombre d'exploitants, liens entre ceux-ci, sexes, âge, etc.</li> <li>- Division des tâches : homme vs. femme</li> <li>- Relève : aucune, familiale, non familiale. Difficile?</li> </ul>

## 3. Le choix des circuits de proximité

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprendre les raisons derrière le choix des circuits de proximité.</li> <li>✓ Comprendre les contraintes et les défis liés au développement de ces circuits.</li> <li>✓ Comprendre les conditions de succès.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motivations financières (revenu, valeur ajoutée, prix, etc.)?</li> <li>- Motivations sociales (autonomie, satisfaction au travail, contact consommateur, etc.)?</li> <li>- Motivations environnementales (prod. biologique, réduire distance, etc.)?</li> <li>- Exploitation stable, en croissance, en décroissance?</li> <li>- Contraintes : pénibilité du travail, temps de travail, rémunération, charge mentale, demande/marché, exigences/standards, compétences, investissements, etc.</li> <li>- Conditions de succès : appui du milieu, montage financier et gestion rigoureuse, compétence des producteurs (MenM), localisation, qualité des produits, relation avec consommateurs, diversification, etc.</li> </ul>



#### 4. Satisfaction professionnelle

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre comment l'agriculteur perçoit son travail et sa rémunération</li><li>✓ Saisir les bénéfices économiques que le producteur tire des circuits de proximité.</li><li>✓ Saisir les bénéfices non économiques que le producteur tire des circuits de proximité.</li><li>✓ Voir comment le producteur s'inscrit dans son milieu agricole.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rémunération : (in)suffisante, (in)juste, compense efforts consentis, etc.</li><li>- Travail : pénibilité, charge mentale, etc.</li><li>- Bénéfices économiques : stabilité, prix, gestion des risques, etc.</li><li>- Bénéfices sociaux : lien avec consommateur, autonomie, qualité de vie, projet de vie, compétences, innovations, etc.</li><li>- Intégration professionnelle : entraide, solidarité, groupe de producteurs, organisations agricoles professionnelles.</li></ul>

#### 5. Impact des circuits de proximité sur la communauté

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Connaître l'implication de l'exploitant dans sa communauté.</li><li>✓ Saisir la perception du producteur de l'impact de son projet d'exploitation en circuits de proximité sur sa communauté.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Implication communautaire : politique, org. communautaire, paroisse, école, etc.</li><li>- Communauté : éducation, accessibilité, perception du prix au consommateur.</li><li>- Part de la production vendue localement</li></ul>

#### 6. Impact des circuits de proximité sur l'environnement

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre comment l'environnement s'articule avec le projet d'exploitation.</li><li>✓ Comprendre le rôle (s'il existe) des circuits de proximité dans la réduction du gaspillage alimentaire.</li><li>✓ Comprendre le rôle (s'il existe) des circuits de proximité dans la réduction des emballages alimentaires.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Certification biologique</li><li>- Pratiques agroenvironnementales : engrais verts, cultures de couverture</li><li>- Utilisation d'intrants (type, dépenses)</li><li>- Impact paysager : nb. d'espèces, bandes riveraines, haies coupe-vent, parcelles (nb. et taille).</li><li>- Agrobiodiversité : variétés → CP vs. CL.</li><li>- Gaspillage : présence, rôle des CP?</li><li>- Emballage : types d'emballage, CP vs. CL?</li></ul>

#### 7. Gouvernance alimentaire locale

Ce que nous voulons comprendre	Questions, termes clés, mots de relance
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Connaître les relations développées avec les intervenants locaux.</li><li>✓ Repérer les programmes de soutien utilisés ou connus.</li><li>✓ Comprendre la perception des agriculteurs de ces programmes de soutien.</li><li>✓ Comprendre les relations entretenues avec d'autres producteurs.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Interactions avec : CLD, SADC, MAPAQ, MRC...</li><li>- Programmes de soutien : Proximité, diversification et CC, relève agricole, etc.</li><li>- Financement : accessibilité? procédures administratives? Soutien technique? Pertinence?</li><li>- Membre d'un regroupement de producteurs? Initiative agroalimentaire locale?</li><li>- Relations avec autres producteurs : concurrence ou convergence?</li></ul>

# ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE DESTINÉ AUX PRODUCTEURS AGRICOLES

## Titre de la recherche : Mise en marché de proximité

Notre projet vise à analyser la nature des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux des circuits courts alimentaires ainsi que leur potentiel de développement au Québec. **Les circuits courts sont des canaux de commercialisation où il y a, au maximum, un intermédiaire entre le producteur et le consommateur** (ex. marché public, marché virtuel, vente directe aux détaillants [épicerie, boucherie, etc.] et restaurants, kiosque, etc.).

En participant à cette recherche, vous contribuerez à faire avancer les connaissances sur ces questions.

Merci de votre collaboration !

### INFORMATION POUR UN CONSENTEMENT IMPLICITE ET CONFIDENTIEL

Votre participation à cette recherche consiste à remplir le présent questionnaire, d'une durée d'environ 20 minutes. Vous demeurez, bien entendu, libre de choisir de ne pas répondre à l'une ou l'autre des questions ou encore de mettre fin à votre participation à tout moment, sans avoir à vous justifier.

Nous vous garantissons une confidentialité absolue. Aucun nom n'apparaîtra dans aucun rapport, aucune réponse individuelle ne sera communiquée à quiconque, les divers documents de la recherche seront codifiés et seuls les deux chercheurs y auront accès. Tous les documents seront chiffrés et conservés dans un ordinateur protégé par mot de passe. À la fin de la recherche, la liste des noms et des codes sera détruite et les données seront rendues anonymes sans possibilité d'identifier les participants les ayant fournies. Un résumé des résultats de la recherche vous sera expédié sur simple demande. Une question a été placée, à cet effet, dans le questionnaire.

**Le simple retour du questionnaire rempli sera considéré comme l'expression implicite de votre consentement à participer au projet.**

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude. C'est pourquoi nous tenons encore à vous remercier de votre participation.

Patrick Mundler, professeur, département EAC, FSAA, Université Laval

Sophie Laughrea, professionnelle, département EAC, FSAA, Université Laval

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, veuillez communiquer avec Patrick Mundler, au numéro de téléphone suivant : (418) 656-2131 poste 2760, ou à l'adresse courriel suivante : [patrick.mundler.1@ulaval.ca](mailto:patrick.mundler.1@ulaval.ca).

## PLAINTES OU CRITIQUES :

Si vous avez des plaintes ou des critiques relatives à votre participation à cette recherche, vous pouvez vous adresser, en toute confidentialité, au bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval aux coordonnées suivantes :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320  
2325, rue de l'Université  
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6  
Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081 | Sans frais : 1-866-323-2271  
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

## SECTION 1 : CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION (PAGE 1)

1. Quelle est la superficie totale de votre exploitation (incluant les terres en location)?

\*Vous pouvez répondre en hectares ou en acres en remplissant la colonne correspondante

Superficie totale : \_\_\_\_\_ ha \_\_\_\_\_ acres

2. Combien de champs compte votre exploitation (incluant les terres en location)?

\*Vous pouvez répondre en hectares ou en acres en remplissant la colonne correspondante

Nombre de champs : \_\_\_\_\_

Quelle est la superficie de votre plus grande parcelle (champ)? \_\_\_\_\_ ha \_\_\_\_\_ acres

Quelle est la superficie de votre plus petite parcelle (champ)? \_\_\_\_\_ ha \_\_\_\_\_ acres

## SECTION 1 : CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION (PAGE 2)

3. Avez-vous une ou des productions végétales sur votre exploitation ?

Oui  Non

Si le participant a répondu *Non* à la question 3, il passe immédiatement à la question 5.

4. Quel(s) type(s) de production végétale retrouve-t-on sur votre exploitation?

Pour chacune des productions se retrouvant sur votre exploitation, veuillez indiquer la superficie en culture (en ha, acres ou m<sup>2</sup>) ainsi que le nombre d'espèces cultivées.

Veuillez ne rien inscrire pour les productions que vous ne cultivez pas.

Productions végétales				
Types de production	Superficie			Nombre d'espèces
	Hectares	Acres	Mètres carrés	
Foin et grandes cultures				
Légumes (excluant les légumes de serre)				
Viticulture				
Fruits, petits fruits, noix				
Cultures de serre (légumes, fleurs, etc.)				

Horticulture ornementale en plein champ (y compris sapin de Noël)				
Champignons				
Autres cultures				

5. Avez-vous une production acéricole?

- Oui  Non

Si le participant a répondu Non à la question 5, il passe immédiatement à la question 7.

6. Veuillez indiquer la taille de votre érablière (en nombre d'entailles) ainsi que le nombre d'espèces qui s'y retrouvent

- Nombre d'entailles : \_\_\_\_\_  
 Nombre d'espèces : \_\_\_\_\_

7. Avez-vous une ou des productions animales sur votre exploitation?

- Oui  Non

Si le participant a répondu Non à la question 5, il passe immédiatement à la question 7.

8. Quel(s) type(s) de production animale retrouve-t-on sur votre exploitation?

Pour chacune des productions se trouvant sur votre exploitation, veuillez en indiquer la taille (en nombre de têtes ou de colonies) ainsi que le nombre de races élevées.

Veillez ne rien inscrire pour les productions qui ne se retrouvent pas sur votre exploitation.

Productions animales		
Types de production	Nombre de têtes (ou de colonies pour l'apiculture)	Nombre de races
Apiculture		
Bovins (incluant veaux, bouvillons, génisses, taures, vaches et taureaux)		
Ovins (incluant béliers, brebis et agneaux)		
Caprins (incluant chèvres, boucs, chevreaux)		
Porcins (incluant verrats, truies et cochettes, porcelets, porcs d'engraissement et de finition)		
Poulets (poulets/poulettes/poules, coqs, etc.)		
Dindes et dindons		
Volaille de spécialité (oies, canard, autruches, émeus, faisans, cailles, pigeons, etc.)		
Autres élevages (cerf, wapiti, bison, sanglier, chevaux, etc.)		

**SECTION 1 : CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION (PAGE 3)**

9. Quelle part de votre chiffre d'affaire provient de chacun de ces canaux de mise en marché?  
(inscrire 0 pour les canaux non-utilisés)

\*Le total doit être égal à 100%

Kiosque à la ferme		%
Kiosque hors ferme		%
Marché public		%
Panier ASC		%
Autocueillette		%
Vente par internet (votre site internet, marché virtuel, etc.)		%
Vente directe à un détaillant alimentaire (sans intermédiaire entre vous et le détaillant)		%
Vente en circuits conventionnels (grossiste, distributeurs, marché central, etc.)		%
Autre		%
	<b>Restant</b>	100%
	<b>Total</b>	0%

10. À votre avis, quelle part de votre production est achetée par des consommateurs de votre MRC? Veuillez donner une estimation.

\_\_\_\_\_%

11. Réalisez-vous de la transformation à la ferme?

Oui  Non

12. Faites-vous de l'accueil (hébergement, restauration, etc.) ou des visites à la ferme?

Oui  Non

## SECTION 2 : VOTRE PARCOURS ET VOTRE RELÈVE (PAGE 4)

13. Votre établissement est-il le résultat :

- d'un transfert familial d'une entreprise en activité
- du démarrage d'une nouvelle entreprise
- du transfert non familial d'une entreprise en activité

14. À quel âge vous êtes-vous établi en agriculture?

\_\_\_\_\_ ans

15. Combien d'exploitants agricoles retrouve-t-on sur votre exploitation?

\*Un exploitant agricole est une personne responsable de prendre les décisions de gestion sur l'exploitation.

- 1
- 2
- 3
- 4
- Plus de 4

Selon la réponse donnée à la question 15, les questions 16 à 19 apparaissent.

16. Décrivez-nous l'exploitant 1 sur votre ferme : son sexe, le nombre d'heures consacrées, en moyenne, à l'exploitation agricole ainsi que sa principale responsabilité au sein de l'exploitation.

Sexe (H/F)	Nb. d'heures consacrées par semaine, en moyenne, à l'exploitation agricole	Responsabilité principale au sein de l'exploitation
<b>Exploitant 1</b>		

17. Décrivez-nous l'exploitant 2 sur votre ferme : son sexe, le nombre d'heures consacrées, en moyenne, à l'exploitation agricole ainsi que sa principale responsabilité au sein de l'exploitation.

Sexe (H/F)	Nb. d'heures consacrées par semaine, en moyenne, à l'exploitation agricole	Responsabilité principale au sein de l'exploitation
<b>Exploitant 2</b>		

18. Décrivez-nous l'exploitant 3 sur votre ferme : son sexe, le nombre d'heures consacrées, en moyenne, à l'exploitation agricole ainsi que sa principale responsabilité au sein de l'exploitation.

Sexe (H/F)	Nb. d'heures consacrées par semaine, en moyenne, à l'exploitation agricole	Responsabilité principale au sein de l'exploitation
<b>Exploitant 3</b>		

19. Décrivez-nous l'exploitant 4 sur votre ferme : son sexe, le nombre d'heures consacrées, en moyenne, à l'exploitation agricole ainsi que sa principale responsabilité au sein de l'exploitation.

Sexe (H/F)	Nb. d'heures consacrées par semaine, en moyenne, à l'exploitation agricole	Responsabilité principale au sein de l'exploitation
<b>Exploitant 4</b>		

20. Prévoyez-vous transférer votre exploitation?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

### SECTION 3 : EMPLOIS ET RÉSULTATS FINANCIERS (PAGE 5)

21. Combien de salariés employez-vous par année? (en excluant les exploitants agricoles)

Salariés permanents: \_\_\_\_\_ personnes  
 Salariés saisonniers: \_\_\_\_\_ personnes  
 Total 0 personnes

La question 22 apparaît seulement si le total de la question 21 est supérieur à zéro.

22. Quel est le nombre total d'heures de travail réalisées par l'ensemble des salariés sur une année? (en excluant les exploitants agricoles)

*Par exemple, employé 1 =200h, employé 2=1800h, employé 3=700h.*

*Nombre total d'heures de travail réalisées par l'ensemble des salariés sur une année : 2700h*

- \_\_\_\_\_ heures

La question 23 apparaît seulement si le total de la question 21 est supérieur à zéro.

23. D'où proviennent vos salariés permanents et saisonniers?

Veillez inscrire le nombre de salariés pour chacune des réponses correspondant à votre situation

De votre MRC	_____	personnes
De votre région administrative	_____	personnes
Du reste du Québec	_____	personnes
De l'extérieur du Québec	_____	personnes

24. Quels sont vos résultats économiques pour la dernière année connue? Veuillez compléter le tableau ci-dessous.

Les circuits courts sont souvent perçus comme une façon pour le producteur d'améliorer son revenu et de créer de la valeur ajoutée. Afin de pouvoir les mesurer, nous avons besoin des données économiques ci-dessous. Merci de les partager et sachez que l'ensemble de vos réponses dans ce questionnaire sont entièrement confidentielles.

\* Le revenu net devrait être égal à votre chiffre d'affaires moins vos charges: **[Revenu agricole brut] - [Charges totales] = [Revenu net]**

**Revenu agricole brut** (produits totaux de votre \_\_\_\_\_)

exploitation et paiements gouvernementaux)	\$
—	
<b>Charges totales</b> (inclure les amortissements et exclure les salaires versés aux exploitants agricoles)	\$
=	
<b>Revenu net</b> (ce qui reste aux exploitants agricoles ou à votre famille)	\$

#### SECTION 4 : VOS PRATIQUES AGRICOLES (PAGE 6)

25. Avez-vous des productions certifiées biologiques (ou en transition) sur votre exploitation?

- Oui  Non

26. Intégrez-vous ces pratiques sur votre exploitation ?

- |   |                          |     |                          |     |                          |                |
|---|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|----------------|
| Haie brise-vent ou coupe-vent                 | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | Non applicable |
| Bande de protection riveraine des cours d'eau | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | Non applicable |
| Engrais vert pour enfouissement               | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | Non applicable |
| Cultures de couverture d'hiver                | <input type="checkbox"/> | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | Non applicable |

27. Indiquer vos dépenses annuelles en :

- Herbicides, insecticides, fongicides, etc. : \_\_\_\_\_ \$
- Engrais minéraux (excluant la chaux) : \_\_\_\_\_ \$

#### SECTION 5 : QUE PENSEZ-VOUS DE... (PAGE 7)

28. Que pensez-vous de votre situation économique?

Pour chacun des affirmations suivante, veuillez indiquer si vous êtes **pas du tout d'accord** (1), **pas d'accord** (2), **ni en désaccord ni d'accord** (3), **d'accord** (4) ou **tout à fait d'accord** (5).

- Par rapport aux circuits longs, les circuits courts me permettent d'avoir un plus grand contrôle sur le prix de mes produits.
- Les circuits courts me permettent de me détacher davantage des fluctuations du marché que les circuits longs.
- Les circuits courts me permettent de mieux gérer les risques de production que les circuits longs.
- J'obtiens un meilleur revenu en circuits courts qu'en circuits longs.
- Par rapport aux circuits longs, les circuits courts me permettent d'avoir un modèle d'entreprise plus viable financièrement.
- Les circuits courts me permettent d'avoir une rémunération juste pour les efforts consentis.



- Vendre en circuits courts, c'est beaucoup de travail pour peu de revenu.

---

## SECTION 5 : QUE PENSEZ-VOUS DE... (PAGE 8)

29. Que pensez-vous du métier d'agriculteur et d'agricultrice en circuits courts?

Pour chacun des affirmations suivante, veuillez indiquer si vous êtes **pas du tout d'accord** (1), **pas d'accord** (2), **ni en désaccord ni d'accord** (3), **d'accord** (4) ou **tout à fait d'accord** (5).

- Les circuits courts demandent davantage de travail que les circuits longs.
- Les circuits courts rendent le système d'exploitation plus complexe à gérer que s'il était uniquement en circuits longs.
- Vendre en circuits courts, c'est davantage de stress que de vendre en circuits longs.
- Vendre en circuits courts, c'est davantage de plaisir au travail que de vendre en circuits longs.
- Vendre en circuits courts, c'est davantage d'autonomie qu'en circuits longs.
- Les circuits courts me permettent d'innover.
- Les circuits courts me permettent de mobiliser de nouvelles compétences et de réaliser des apprentissages.
- Les circuits courts me permettent d'exercer un travail en accord avec mes valeurs.
- Les circuits courts sont, pour moi, un choix de vie.
- Si les prix étaient meilleurs en circuits longs, j'arrêteraient ou je réduirais ma commercialisation en circuits courts.

La question 30.11 apparaît seulement si le participant a répondu Oui à la question 3.

- Vendre en circuits courts m'amène à cultiver plus de variétés qu'en circuits longs.

---

## SECTION 5 : QUE PENSEZ-VOUS DE... (PAGE 9)

30. Que pensez-vous de la reconnaissance sociale donnée au métier de producteur agricole?

Pour chacun des affirmations suivante, veuillez indiquer si vous êtes **pas du tout d'accord** (1), **pas d'accord** (2), **ni en désaccord ni d'accord** (3), **d'accord** (4) ou **tout à fait d'accord** (5).

- Vendre en circuits courts m'amène à être en contact direct avec mes consommateurs.
- Il est plaisant d'être en contact direct avec le consommateur.
- Les consommateurs reconnaissent mieux la valeur de mon travail en circuits courts qu'en circuits longs.
- Grâce aux circuits courts, les consommateurs comprennent mieux mon métier.
- Les consommateurs en circuits courts ont des exigences plus difficiles à satisfaire qu'en circuits longs.

- Les circuits courts m'amènent à développer de nouveaux liens d'entraide et de coopération avec d'autres producteurs.
- La solidarité est plus forte entre producteurs en circuits courts qu'en circuits longs.
- Les producteurs agricoles en circuits longs reconnaissent la valeur de mon travail en circuits courts.
- La cohabitation avec mes voisins est plus facile grâce aux circuits courts.
- Les circuits courts me permettent d'être plus en phase avec les attentes de la société québécoise que les circuits longs.

---

### SECTION 5 : QUE PENSEZ-VOUS DE... (PAGE 10)

31. Que pensez-vous de la reconnaissance sociale donnée au métier de producteur agricole? Pour chacun des affirmations suivante, veuillez indiquer si vous êtes **pas du tout d'accord** (1), **pas d'accord** (2), **ni en désaccord ni d'accord** (3), **d'accord** (4) ou **tout à fait d'accord** (5).

- Vendre en circuits courts, c'est créer des ponts entre la ville et la campagne.
- Par rapport aux circuits longs, les circuits courts dynamisent davantage les milieux ruraux.
- Les circuits courts créent davantage d'occasions de rencontre dans ma communauté que les circuits longs.
- Les circuits courts ont un effet plus important sur l'économie locale que les circuits longs.
- En circuits courts, les consommateurs s'informent davantage des modes de production qu'en circuits longs.
- Par rapport aux circuits longs, les circuits courts contribuent davantage à l'éducation des consommateurs par rapport au goût, à la fraîcheur et à la qualité des aliments.
- Les circuits courts amènent les consommateurs à adopter de meilleures habitudes alimentaires que les circuits longs.
- Les prix en circuits courts sont plus élevés pour le consommateur qu'en circuits longs.
- Par rapport aux circuits longs, les prix en circuits courts sont plus équitables pour le producteur.

---

### SECTION 6 : LA VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE (PAGE 11)

32. Quelles activités éducatives pratiquez-vous? Cocher toutes les réponses correspondant à votre situation.

- Dégustations
- Visites de la ferme
- Distribution de recette aux clients
- Dépliants informatifs
- Panneaux explicatifs

- Participation à des fêtes/foires/salons
- Visites dans des écoles
- Rédaction d'une infolettre
- Je ne réalise aucune activité éducative
- Autres : \_\_\_\_\_

33. Informez-vous vos consommateurs sur vos modes de production?

- Jamais
- Parfois
- Fréquemment
- Toujours

34. Au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous impliqués\* au sein...

*\*Par s'impliquer, nous entendons ici d'avoir pris des responsabilités au sein d'une de ces structures.*

Veuillez cocher toutes les réponses correspondant à votre situation.

- de l'UPA (fédérations régionales et spécialisées)...
- d'une association de producteurs non-affiliée à l'UPA
- d'un groupe-conseil agricole, d'un club agro-environnemental ou d'un club d'encadrement technique
- d'un centre de développement local (CLD)
- d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC) ou d'un centre d'aide aux entreprises (CAE)
- d'une coopérative agricole ou d'un regroupement de producteurs agricoles autre
- d'une table de concertation agroalimentaire
- de votre conseil municipal, de votre préfecture (MRC) ou de votre comté fédéral ou provincial
- de la paroisse, d'un établissement scolaire ou d'un organisme communautaire
- de toute autre organisation agricole (ex. fêtes gourmandes, etc.)
- de toute autre organisation non agricole (ex. club sportif, etc.)
- Je ne me suis pas impliqué.

---

## SECTION 7 : LA VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE (PAGE 12)

35. Dans quelle MRC se situe votre entreprise?

- Lotbinière
- Brome-Missisquoi
- Lac-St-Jean-Est
- Autre

36. Quel âge avez-vous? \_\_\_\_\_ ans

37. Quel est votre sexe?

- Féminin
- Masculin

38. Quel est votre plus haut niveau de scolarité complété?

- Primaire
- Secondaire
- Professionnel
- Collégial
- Universitaire
- Aucun

39. Avez-vous une formation en agriculture?

- Oui
- Non

40. Avez-vous pratiqué un autre métier avant de vous établir en agriculture?

- Oui
- Non

41. Vos parents sont-ils ou étaient-ils des producteurs agricoles?

- Oui
- Non

42. Si vous désirez recevoir un résumé des résultats de cette recherche, veuillez inscrire votre adresse courriel ci-dessous.

43. Merci d'avoir pris le temps de répondre au questionnaire. Si vous aimeriez amener des précisions quant à vos réponses ou encore nous laisser un commentaire ou une suggestion par rapport au questionnaire ou plus largement aux circuits courts, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

## ANNEXE 4 : RECENSEMENT DES FERMES EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ AU QUÉBEC

Une recherche a été effectuée dans les répertoires virtuels de différentes organisations faisant la promotion d'entreprise agroalimentaire québécoise. Les sites internet consultés sont cités ci-dessous sous forme de liste, par type de répertoire.

Par production et produit :

- [Répertoire des éleveurs de chèvres laitières au Québec](#)
- [Répertoire des chèvreseries](#)
- [Les fraîches du Québec](#)
- [Répertoire des éleveurs de lapin du Québec](#)
- [Répertoire « Trouver du bœuf du Québec à la ferme »](#)
- [Répertoire des apiculteurs québécois](#)
- [Répertoire des cidreries du Québec](#)
- [Répertoire de l'Association des vignerons du Québec](#)
- [Répertoire des producteurs maraîchers du Québec](#)
- [Répertoire de l'Association des jardiniers maraîchers du Québec](#)
- [Répertoire « Cerf rouge du Québec »](#)
- [Répertoire « Grands gibiers du Québec »](#)
- [Répertoire des fermes BIO](#)
- [Répertoire La pomme du Québec](#)
- [Répertoire Agneau du Québec](#)

Répertoires régionaux :

- [Goûtez Lotbinière](#)
- [Montérégie : le garde-manger du Québec](#)
- [Réseau des kiosques à la ferme](#)
- [Créateurs de saveurs](#)
- [Répertoire des entreprises – CLD de Brome-Missisquoi](#)
- [Répertoire des entreprises – CLD de Lac-Saint-Jean-Est](#)
- [Répertoire des entreprises – CLD de Lotbinière](#)

Lorsqu'ils existaient, les répertoires d'entreprises des municipalités ont été consultés.